BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. PIERRE JOUGUET

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XXXV



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1935

THE METRICAL SCHEME
OF THE "SHIPWRECKED SAILOR"

(with 2 plates)

BY

VLADIMIR VIKENTIEV.

1.—PREFACE.

The topic discussed in this paper was touched upon and nearly settled by me in August 1924. Soon afterwards I came upon Dévaud's article, published in the *Recueil*[1], and was pleased to find that he had practically the same views on the "Shipwrecked Sailor" as myself. These are as follows :

1) the tale is a poetical piece of work,
2) the rhythmical period comprises from 2-4 lines[2],
3) the line contains from 2-4 stresses[3],
4) the metrical divisions correspond to the succession of ideas[4].

Dévaud stopped here and did not realize that his suggestions were capable of further development and that his data were but elements of an ingenious metrical composition. At the same time his treatment of separate verses did not always convince me. But since Dévaud, generally speaking, was on the right way[5], I thought that one day he would logically come to the end and

(1) Eug. Dévaud. *Le conte du Naufragé, Recueil de trav.*, 38. 188-210.

(2) 2-3 lines, according to Dévaud. This is correct, since 4 = 2 + 2.

(3) See below, p. 11 sqq.

(4) *Op. cit.*, p. 189.

(5) Dévaud's weakness was, however, his marked predilection to distichs, among which we find many of our one-accented lines and verses of three lines (tiercets). The same tendency is observed in G. Farina throughout his whole metrical reconstruction of the "Story of Sinuhe" (*Le avventure di Sinûhe,* Milano. 1921). The fact is due to his overestimating the *parallelismus membrorum* (note Farina. *op. cit.*, p. viii).

therefore I postponed my own publication. But the expected article never did appear and the premature death of the Friburg scholar cut short all hopes.

For more than seven years I have had the metrical scheme of the "Shipwrecked Sailor" in my files. But this, of course, was not a loss of time. I repeatedly reverted to the subject verifying and improving it by means of comparison with other old egyptian poems.

Now I dare say that each of the 231 lines of the tale is admissible such, as I have arranged it. Their necessity is best proved by the metrical scheme itself. Whatever doubt may exist, the last word belongs to the puzzling fact of the exact correlation between the numbers mentioned in the tale and those of the metrical composition. It is puzzling, but only at the first glance. The fact itself agrees well with the playful thought of the old Egyptians. Let us but remember the dimidiated parts of the *ḥeḳat*-measure brought into connection with quite different elements of the "sound eye" of Horus[1].

I will not venture to infer, whether the "key" was an original invention, or the result of a fortuitous coincidence between a few numbers, noticed by the author and carried on by him, throughout the whole composition, with the utmost care and perfection.

It seems that in one respect we can be sure. Even if the origin of the correlation of numbers was accidental, the form under which we have it now has nothing to do with chance and alien things. It is the product of a good deal of conscious work and patient calculations[2].

I feel it necessary to point out that the "key" did not influence at all my elaboration of the metrical composition of the "Shipwrecked Sailor". It came to my mind quite recently as an unexpected and conclusive argument in favour of the latter.

(1) See T. E. Peet, *Rhind Mathematical Papyrus*, p. 25-26. Cf. O. Neugebauer, *Über den Scheffel und seine Teile*, *Ä. Z.*, 65. 42-48. and K. Vogel, *Zur Frage der Scheffelteile*, *ibid.*, 66, 33-35.

(2) That the old Egyptians were most qualified for such a job and very fond of it, there cannot be even the slightest doubt. Note this sagacious opinion about their mathematical ability : "Aussi peu rigides que possible, aussi souples que n'importe lequel de nos procédés modernes, on les voit très souvent s'adapter aux circonstances en trahissant une merveilleuse ingéniosité et *une prévision fort curieuse de l'avenir des calculs*", Gillain, *L'arithmétique au Moyen Empire*, p. 97 (the italics are mine).

Since my aim was strictly metrical, I have given only such philological and stylistic notes which seemed to be indispensable. For the understanding of the text I am greatly indebted to Golénischeff's contributions to the study of the "Shipwrecked Sailor" and especially to his most instructive lectures in the Egyptian University during 1925-1929. Further on I have paid great attention to the notes on the "Sailor" in GARDINER's *Grammar* and essay[1] and have followed in many cases his translations. Also I studied the articles of Dévaud[2], Maspero[3], Erman[4] and Sethe[5]. And last, but not least, was most valuable, of course, the evidence of the metrical scheme itself[6].

Cairo, May 1932.

2.—METRICAL COMPOSITION.

Those trained in old egyptian schools used *to sing*, i. e. to recite metrically, the scriptures (*ḥs sšw*) and were acquainted with rhythmus from their boyhood[7]. The aim of the egyptian scribe was to become an "artist in speaking" (*ḥmwwy m mdt*) and moreover a "learned one" (*sbbꜣyw*), studying the "knowledge" (*rḫ*) of his predecessors[8]. The authors constructed their works nearly in the same way, as their colleagues, painters, sculptors and architects, did theirs. Literary compositions reveal everywhere an acute sense of quantity and number. The imagination was never free, but entirely subject to rule[9]. The result, of course, was not always the same. The work of an average good scribe contains obvious traces of his calculations. Whereas in the case of a highly talented writer, true "master of every number"[10], the admirers of his work would hardly detect the *canon* and only special analysis could betray it.

(1) *Ä. Z.*, 45, p. 60-66.

(2) *Op. cit.*, p. 188-210.

(3) *Contes populaires*, 4e éd., p. LXIX-LXXV et 104-114.

(4) *Ä. Z.*, 43, p. 1-26.

(5) *Ibid.*, 44, p. 80-87.

(6) Cf. «J'ai grandement tiré parti, pour la traduction du *Naufragé*, de l'idée que c'est là un morceau poétique» (DÉVAUD, *op. cit.*, p. 189).

(7) *Merikara*, l. 51 (*Pap. Ermitage 1116 A*, recto, pl. X).

(8) *Ibid.*, l. 32, 36.

(9) Cf. A. GARDINER, *Grammar*, p. 4-5.

(10) Cf. T. E. PEET, *op. cit.*, p. 111: cf. too A. GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts*, p. 6 and 7*: *sš m tnw nb* "a scribe (writing) in every style(?)".

This holds good of our delightful story, where "the romance of travel finds expression for the first time"[1]. Pedantic calculations are here dominated by the genius of its unknown author and we only guess them from the perfectly balanced general plan and the rhythmical succession of the parts.

Nevertheless, as soon as we have fixed our view on the numerical scheme of the "Shipwrecked Sailor", we can say, without any exaggeration, that the latter is not only a fine literary work, but a most curious example of applied mathematics, which can be studied as such.

More than once the writer was obliged to abbreviate his material, and maybe to a considerable extent, in order not to be out of the given proportions[2]. This explains, for example, the extreme shortness of the story of the star, for which practically but one stanza was reserved. Further on, the author had not even this one stanza to tell many wonderful adventures of the hero — or, possibly, stories heard and related by the latter — during his long stay with the lord of the phantom island. Surely, we cannot say whether the *editio princeps* was written or oral and we can only suppose that it was concieved in "common prose" of Middle, or possibly of Old Kingdom, as Erman styled, erroneously in my opinion, the Ermitage Papyrus itself[3].

As if it were a graphical or architectural work, the author took care to trace, so to speak, the middle line, calculated on the base of the number of stanzas. In accordance with the clerical tendency this was the words "*God* (lit. *He*) *has brought thee to this island of the Ka*". We find them flanked by two lines in the 18th stanza, which again is preceeded and followed by an equal number of seventeen stanzas.

The tale contains ten divisions, i. e. Introduction (1 div.), two Principal Parts (4 div. each) and Conclusion (1 div.), the whole arranged symmetrically:

I. Introduction.	⟷	X. Conclusion.
II. Travel.	⟷	IX. Return.
III. Appearance of the serpent.	⟷	VIII. Arrival of the ship.
IV. Sailor's story.	⟷	VII. Sailor's gratitude.
V. Serpent's speach.	⟷	VI. Serpent's story.

(1) Gardiner. *Egyptian Grammar*, p. 22. § 15.

(2) On the other hand, the author of the tale had recourse, for the same reason, to extensions; see St. 3, 7; 13, 7-8; 15, 6-8 and p. 38-39.

(3) *Ä. Z.*, 43, 2.

Divisions I-V form the First Principal Part of the tale; divisions VI-X form its Second Principal Part.

The Introduction is preceded by a single stroke — what I call the Title-line [1] — not to be included in the first stanza, since it refers to the whole story. At the end of the tale there is a short Final Formula of the usual type. It has the same metrical structure as the two stanzas of the last division ("Conclusion"), but it does not actually belong to it and looks as if it were written by a false analogy. In the eyes of the ancient author its position and value seemed to have been shifting and uncertain. In the same way as the Title-line, he took it into consideration when counting the total number of lines, but put it aside when determining the position of the "middle line". This evidently because he wanted an odd number of stanzas, i. e. 35 (17+1+17) and not 36.

The same as divisions, the Title-line and the Final Formula form parallel to one another : *The excellent henchman said* ⟷ *The excellent scribe wrote* (the last with extension on four lines).

Thus the grand total of compositional parts is 12, arranged according to the proportion 6 : 6 = 1 : 1. These are what I call the First and the Second Half of the tale.

The First Half is written in columns and the Second in lines [2].

The First Half deals with the shipwreck and temporary rescue on a phantom island. The Second Half contains a few reassuring speaches of the serpent and final salvation and return home.

The construction of the First Half (see Pl. II) differs from that of the Second. The I-IV divisions have each four stanzas. The Vth but three. All of them present a regular succession of series of stanzas with equal and unequal number of lines, the greater number preceeding the smaller (7-6-7-6). The last division follows the same principle, but, as it contains three stanzas only, the smaller number becomes the central one (6-5-6). The purpose of such an arrangement is not hard to find out. It was done in order to place well the "middle line".

(1) See below, p. 36.

(2) The same thing we find, for ex., in the "Story of Sinuhe" (*Berlin P. 3022*). And exactly as there, towards the end of the papyrus the scribe has changed once more the direction of the writing and reverted to columns, this time without any reference to the metrical composition, quite in the middle of a stanza.

Now turning to the Second Half it is necessary to do certain corrections in the VII-VIII divisions containing St. 23-26 and St. 27-30 respectively.

Dévaud has pointed out that the last two lines of the 23 stanza (in my numbering) are very carelessly written[1] and contain no less than four mistakes. But this is not all. We can add that lines 6-7 (i. e. *di·i int n·k ibi ḥknw,* etc. (ll. 140-141) | *sḥtpw nṯr nb im·f* (l. 142)) suddenly interrupt the words of the sailor about what he intends to say to the king (ll. 4-5, continued ll. 8-9) by what he intends to do for the serpent. These two interpolated lines were evidently taken from the next stanza (St. 24, 5), where they are in their proper place. After we have transfered them back, we obtain for our stanza the total of seven lines, which is the same as in the next two stanzas.

By its very nature the enumeration of gifts, transfered to the 24 stanza, the same as that of St. 29, 3, is subject to changes and interpolations. It seems that this was actually the case with the former. In his answer the serpent paid great attention to anti, but this spice is lacking in the sailor's address. Possibly the latter contained only two spices mentioned by the serpent, i. e. *anti* and *hekenu.* If true, the stroke 24, 5 was conceived originally thus; (*ḥʿw*) *ꜣtpw ḥr ʿntyw ḥknw*[2] *špssw nb n Kmt* "(ships) loaded with *anti, hekenu* and all (other) precious things of Egypt".

From analogy with the three other stanzas of the VII division the fourth one ought to have had also seven lines, but it has actually but six. One has evidently dropped out. In order to obtain the required number of lines, arranged according to the scheme 3-2-2, we must change the second tiercet into two distichs. This will happen as soon as we add a line after l. 4 and say, for example :

> "And moreover it shall happen, when thou thunderest thyself from this place,
> "*In order to go home*, etc."

After these corrections the four stanzas of the VII division will contain seven lines each, all of them arranged thus : 3-2-2.

[1] "Le scribe semble avoir été particulièrement distrait en transcrivant cette phrase" (*op. cit.*, p. 200).

[2] Cf. the enumeration of gifts in St. 29, 3 (= l. 162 sqq.) with *anti-* and *hekenu-*spices at the head.

The first three stanzas of the VIII division contain six lines each. From analogy with them we should expect to find the same in the fourth stanza. But there are actually eight lines. Two of them were clearly not part of the original composition. The subdivisions of the first three stanzas are as follows : (27) 2-2-2, (28) 3-3, (29) 2-2-2. The fourth stanza (30) ought to have had the same subdivision, as the second, i. e. 3-3. In order to obtain this it is necessary to eliminate one line in the serpent's speach and one line in the last section of the stanza. Let us see what can be eliminated and why.

The serpent speaks four times about the sailor's happy return home. His "prophecies" can be divided in two symmetrical parts. The second and third (St. 22, 2 sqq. and 28, 2 sqq.) point in the direction of an agreable life at home. with wife, children and relatives. There is no question of death. On the contrary, burial in the native country is the main attraction of the first and fourth prophecies (St. 19, 5-6 and 30, 2-3). By way of contrast to the above we would then expect that here there will be no question of children, wife and family pleasures in general. And so it is really in the first prophecy :

Thou wilt go home with them,
And thou wilt die in thy city.

Whereas the fourth prophecy runs thus :

Thou wilt reach the native country within two months,
Thou wilt embrace thy children,
And thou wilt flourish within thy burial-place.

The sentence in italics, taken from a previous life-prophecy (22, 2) is out of place.

In the second section of the same stanza we can eliminate either the fifth or the seventh line. The sentence "Then I called to the troop that was in this ship" may be understood in several different ways : 1) the sailor wished to give thanks to the crew, 2) the sailor invited the crew to do obeisance to the might of the serpent, 3) the sailor gave the signal for departure. The first and second interpretations are very doubtful. The newly arrived crew had no reason at all to praise the serpent and the sailor himself, knowing

perfectly well the difference between *tp-ʿ sꜣḥ tꜣ* and *r-sꜣ sꜣḥ tꜣ* [1], ought to have thanked the crew not before, but after the actual rescue, on their arrival home. The third alternative, i. e. the signal for setting sail, seems to be the most plausible.

The seventh line. "And those (or, to those), who were in (or, on) it, likewise" has also more senses than one : 1) the sailor thanked the crew, 2) the sailor thanked the inhabitants of the island, 3) the crew of the ship did the same with him. The first and last interpretations have been already rejected. The second is also untenable, since all the inhabitants of the island, except its lord, were burnt by the star.

It follows from what has been said that we must keep the fifth line and cancel the seventh.

While in the First Half of the tale the sequence, both as regards stanzas and as regards divisions, was based on a periodical principle (*a-b-a-b*), in the Second Half we find a series of three terms in arithmetical progression with the common difference − 1, followed by another series of two terms with the difference + 1. The two halves are linked together by the sequence 8 − 8 − 8 differing from the similar sequences in the First Half only in that it has three figures instead of four.

As for the number of stanzas in each division, we have two arithmetical progressions, one of two terms with the common difference + 1 (VI-VII div. : 3 − 4) and another of four terms with the difference − 1 (VIII-X div. and Final Formula : 4-3-2-1).

In both halves of the tale the correlation of bigger divisions (4 st.) and smaller ones (2-3 st.) is 6 : 4 = 3 : 2.

I cannot here discuss all the particularities of this carefully elaborated scheme, but one can be sure that it is equally well developed in every direction. A couple of examples will make our statement clearer. Let us take a glance of the subdivisions of the stanzas. From the very start their regularity appears to us as astonishing as that of the stanzas. And we see they conform to identical rules. As in the stanzas the sequence is sometimes

(1) Cf. St. 6, 4 = St. 16, 2 and St. 34; 1.

periodical and sometimes contains equal numbers. Each stanza comprises from 1-4 subdivisions, arranged thus :

2-2, 2-1-2, 2-2-2, 2-2-3, 2-2-2-2, 4-4, 3, 3-3, 3-2-2, 3-2-3

As we see, they are of ten different kinds, six of them with 2 (or $4 = 2 + 2$) as initial figure and four with 3 as first number, which represents one of the author's favourite proportions 3 : 2.

Further on, the total of distichs (66) and tiercets (33)[1] reveals another favourite proportions 2 : 1.

With several metrical entities the author failed to obtain fixed proportions. But, nevertheless, he succeeded in making the common difference + — or — +, as minute as possible. This common difference does not exceed in any way two units.

Thus, for example, the total of lines of the First Half (134), divided by that of the Second (97) will be reduced to a common proportion as soon as we substract 2 from the first figure and add 2 to the second :

$$(134 - 2) : (97 + 2) = 4 : 3.$$

The common difference can be even reduced to a fraction. Thus the total of lines of the First and Second Principal Parts gives such a proportion :

$$(107 - 1/3) : (85 + 1/3) = 5 : 4.$$

Further examples are as follows : The Title-line plus the Introduction, divided by the total of the Conclusion and Final Formula gives :

$$(27 - 1) : (12 + 1) = 2 : 1.$$

The correlations of stanzas of the First and Second Halves is as follows :

$$(19 + 1) : (17 - 1) = 5 : 4.$$

Because of the double extension of the Introduction, as compared with the Conclusion (four stanzas against two), we have here a proportion with the multiplier 2 :

$$2\ (13 - 1) : (8 + 1) = 2\ (4 : 3).$$

[1] The peculiar 18th stanza (2-1-2) I conceive as a combination of *two tiercets* with a common element, which is the *middle line*, i. e. 2 + 1 — 1 + 2. The 5th and 7th stanzas, each one of them containing 4 + 4 lines, are to be counted as four distichs each.

On the whole, we may conclude that it was a very hard and laborious work. Practically not the slightest detail of the scheme was left without an appropriate correlation. Guided by mathematics our author worked with a remarkable preciseness.

With the examples above quoted the proportions used by him form by themselves a continuous sequence :

$$5/4 - 4/3 - 3/2 - 2/1.$$

The wonderful regularity of the metrical composition of the "Shipwrecked Sailor", added to its comparative complexity, may perplex all those who, owing to rudimentary knowledge of the literary style in ancient Egypt, are inclined to find there either chaotic prose, or elementary poetry. Sooner or later this view must change.

And still, regular as it is, our poem is not totally free from stylistic errors. The most evident are to be looked for in the 7th stanza, where we find so many 4-5 accented lines, instead of the usual 2-3 stressed lines. Another peculiarity, rather than error, is the abundance of 1-acc. lines. This topic will be discussed in the next section.

Before passing to the latter, let us ponder once more over the metrical composition taken as a whole. Here it is quite schematically represented (Pl. I, fig. 1)[1]. From this curious and strongly symmetrical figure, resembling the overturned head of a spear, or the sign 𓋴 *ḥkr,* we can see that the author of the tale undeniably was under graphical influence and willingly submitted to all the exigencies of the "law of frontality".

At the same time this figure is a clear proof of the uniformity of the metrical construction of the tale, all the constitutional parts of the latter being easily recognizable in it. Thus fig. 2 (Pl. I) represents the graphical arrangement of the numerical elements (number of lines) of the First Principal Part, these being as follows : 7-6-7-6 — 8-8-8-8 — 7-6-7-6 — 8-8-8-8 — 6-5-6. The element "8" is to be repeated four times. Fig. 3 (Pl. I) represents a similar arrangement of the numerical elements of the Second Principal Part, i. e. 8-8-8 — 7-7-7-7 — 6-6-6-6 — 3-3-3 — 4-4 — 4.

[1] The small rounds represent stanzas, numbered from 1 (01) to 36.

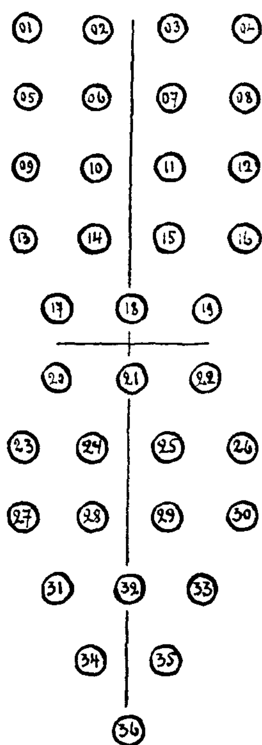


Fig. 1.

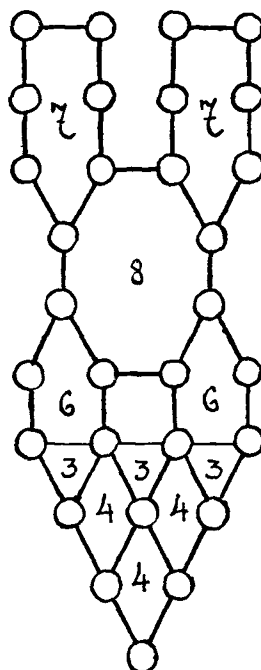


Fig. 3.

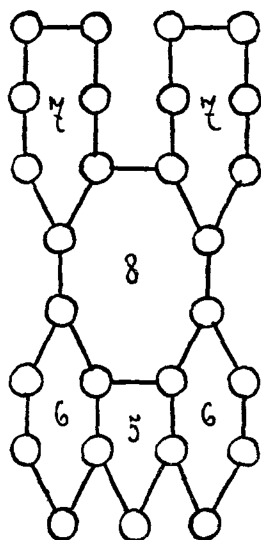


Fig. 2.

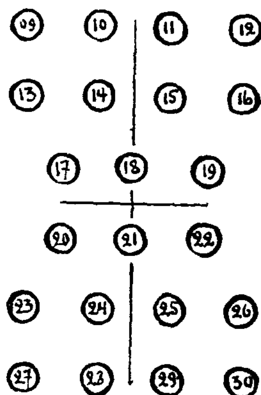


Fig. 4.

The element "8" is to be repeated three times; the elements "7-7" and "6-6" are to be doubled. The remaining elements, "3-3-3", "4-4" and "4" will be taken as they are. Fig. 4 (Pl. I) includes all the stanzas, twenty-two in number, dealing with the Serpent. The first stanza (St. 9) actually begins with the words "I unveiled my face and found—It was a Serpent that was coming" and the last stanza (St. 30) ends with the words "I gave praise on the shore to the lord of this island" (before leaving him and his phantom realm). We will not fail to note the perfect symmetry of the figure in all directions.

Just at the beginning of this section I briefly noticed that the old egyptian poems were built nearly in the same way as the sculptural and architectural works. As for our tale, we can compare its numerical scheme with that of a temple; for example, with the one of the XIth dynasty at Deir el Bahari [1]. In the colonnades and pillared halls of this temple we detect the numbers 26 and 13 = 7 + 6 (North Lower Colonnade), 11 = 6 + 5 (South Lower Colonnade), 8 + 8 (Central Pillared Hall), 10 + 1 + 10 = 21 (West Pillared Hall). The number of lines of the First Half of the tale (1 + 26 + 107 = 134) has its exact counterpart in the number of columns of the West Pillared Hall, as soon as we add to it the double number of columns of the West Court (82 + 26 = 108 + 26 = 134). The number 11, being one of the fundamental figures of the tale, is to be found in the Lower and Upper Colonnade and elsewhere in the temple, etc., etc.

Of course, all this is not yet a proof that the author of the "Shipwrecked Sailor" wrote his numerical scheme after that of the splendid monument of the Menthuhoteps.

3.—NOTES ON ACCENTUATION.

Prosody is to be looked for among egyptological problems still in infancy. And perhaps the least known thing in it is accentuation. We are here

(1) E. Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, II, pl. XXI. For comparison I have chosen precisely this temple because the date of its erection may have been not very distant from that of the Ermitage Papyrus and since its stepped area, the same as the terraces of the neighbouring sanctuary of the XVIIIth dynasty, possibly had something to do with the mysterious country of Punt mentioned in the "Shipwrecked Sailor".

constantly in the dark [1]. Therefore the data afforded by the "Shipwrecked Sailor" are of great importance.

Dévaud noticed that each line of the tale contains 2, 3 or 4 accented vowels, or stresses. Three numbers can be really reduced to two, since $4 = 2 + 2$, separated by a cæsura. In a few cases we have lines with five stresses, which also have a pause after the third or second stress. One or two cases with more than five accents (enumeration of gifts), as we have seen above, may be partially the result of interpolation and partially they are due to extension of one stress into many [2]. All this is quite common.

In our tale we find several lines with but one accent or stress. As compared with other poems the one-accented lines (abbrev. : 1-acc.) in our tale are comparatively of frequent occurrence. Here we touch upon a topic which calls for particular comment. Scholars are still hesitating as to the acknowledgment of these somewhat abnormal lines. They either ignore them (*sic*), or treat them as lines with two accents. As, for example Junker who considers *wʿb ḏbʿw* as a bi-accented phrase and not as a compound (direct genitival connection) with a single stress [3]. Dévaud treats those in our tale as hemistichs.

In the same beautiful text from Dendera, translated and annotated by Junker, where we find the 1-acc. line *wʿb ḏbʿw*, there is another suggestive line, left by him without any metrical commentary :

wꜣḥ·f n·t sw	When he presents it to thee,
m n w pn	This menu (sacred vase),
	etc.

Since the demonstrative adjective was pronounced without elevation of voice, the second line has clearly but one stress. The reason for such a shortened stroke lies in the fact that the word *mnw* has emphatic force (mind *sw* in the first line). Consequently this 1-acc. line was practically equivalent to a bi-accented.

(1) A. Gardiner is very pessimistic as regards this question. "The problem of metre in egyptian literature", says he, "is wellnigh insoluble" (*Chester Beatty Pap. No. 1*, p. 28).

(2) See Erman-Ranke, *Aegypten*, p. 472.

(3) *Ä. Z.*, 43, 109.

In our tale there is a similar and very good case in point (St. 26, 1), only with a reversed order of lines (emphasis of object by anticipation)[1]:

ḥknw pf	Now, that hekenu (fragrant spice),
dd·n·k int·f[2]	Which thou didst speak of bringing,
	etc.

The serpent pronounces the first line, laying undisguised and sarcastic stress on it. Akin to the above said examples are all sorts of exclamations, imperatives and optatives, like *iḫ rḫ·k sw* "mayest thou know it"[3], which are necessarily brief and to the point. In our tale we find a few l... f this kind : *iʿ tw* "wash thee!" (St. 3, 3), *m snd* "don't fear!" (St. 17, 4) *snb·ti* "come safe!" (St. 28, 2).

Emphasis, pause or taking rest in reading explains several other 1-acc. lines. A very interesting case we have in the 12th stanza, where the sailor is threatened with horrible death by the serpent :

wꜣḥ·f wi	1 acc.	And he put me down...
nn dmi·tw·i	2 —	I was not touched!
wḏꜣ·kwi	1 —	I, who was safe,
nn iti im·i	2 —	I was not harmed!

In this periodical succession of 1 and 2-acc. lines we hear the sailor's profound sigh of relief.

A classical example of emphatic 1-acc. lines is to be found in the "Story of the Doomed Prince". We see from it that they were not necessarily single, but could be used in sets. The prince says to his future wife :

twi wḏ·kwi n 3 šꜣiw•	2 acc.	I am doomed to three fates :
pꜣ msḥw•	1 —	The crocodile!
pꜣ ḥfꜣw•	1 —	The serpent!
pꜣ iw•	1 —	The dog![4]

(1) Cf. GARDINER. *Egyptian Grammar*, § 148, 2 on p. 115.

(2) A still more complete similarity would be if there were *dd·n·k int n·i sw* "Which thou didst speak of bringing it to me". Cf. GARDINER, *op. cit.*, § 301, 6.

(3) LANGE, *Pap. Lansing*, 7, 6.

(4) *Pap. Brit. Museum*, Second Series, pl. LI, l. 6. = A. GARDINER, *Late Egyptian Stories*, p. 6, l. 11-12. A. Gardiner points out (*Chester Beatty Pap. No. 1*, p. 28) that "the red verse-points... occur only or chiefly in poetical contexts" and as for him the "Story of the Doomed Prince" is a prosaic text, he considers the fact that it still contains red verse-points as a "remarkable exception" (*l. l.*).

A particular group form sentences *ḏd·n·f*, *ḏd·n·f n·f* and the like, representing the third line of a tiercet (St. 10, 3; 13, 3; 14, 3; 17, 3; 23, 3, etc.). Their presence is due to motives of emphasis, since they are a paraphrase of the first line of the respective tiercet (*iw wp·n·f r·f r·i* "he opened his mouth to me", and the like). They easily can be transformed into 2-acc. lines, by adding a Neuter 3rd sing. dependent pronoun. This has been actually done in St. 14, 1 : *ʿḥʿ·n wšb·n·i n·f s t* "Then I answered it to him". Therefore in cases when the pronominal object is omitted, we may suppose the presence of a certain pause, which practically transforms them into 2-acc. phrases. In a few cases (St. 28, 1; 30, 1) they are used not as part of a tiercet, but as a single line.

The sentence *pḥ·n·k wi* (St. 18, 1) is to be pronounced normally with but one stress. But here, in the very centre of the tale, close to the "middle line", some emphasis may have been laid on the dependent pronoun :

Thou hast reached Me! (i. e. God, the Saviour).

We shall have more to say about the accentuation below.

4.—CORRELATION OF NUMBERS.

The text of the "Shipwrecked Sailor" abounds in numerals, forming two compact groups[1]. There they are arranged in two columns :

FIRST COLUMN.			SECOND COLUMN.		
1. Ship, length	(5, 3 = l. 26) .	120	1. Ship, length	(14, 6 = l. 92)	120
2. Ship, width	(5, 4 = l. 26) .	40	2. Ship, width	(14, 7 = l. 92)	40
3. Sailors, number	(5, 5 = l. 27) .	120	3. Sailors, number	(14, 8 = l. 93)	120
4. Waves, dimension	(6, 5 = l. 36) .	8	4. Waves, dimension	(16, 3 = l. 105)	8
5. Waves, number	(7, 1 = l. 40) .	—	5. Waves, number	(16, 8 = l. 110)	1?
6. Inactivity, days	(7, 2 = l. 41) .	3	6. Waiting, months	(19, 2 = l. 118)	4?
7. Serpent, length	(9, 3 = l. 63) .	30	7. Serpents, number	(20, 7 = l. 127)	75?
8. Beard (?) length (?)	(9, 4 = l. 64) .	2	8. Journey, months	(30, 2 = l. 168)	2
9. —	— — —	—	9. Journey, months	(31, 2 = l. 174)	2?

(1) With the exception of the last two figures ("2" and "2?"), which are put aside, these numerals cover, the first 38 lines and the second 35 lines, or 4 and 6 stanzas respectively, altogether 73 lines = 10 stanzas, out of the total of 231 lines = 36 stanzas.

The numbers and the designations, accompanied by a point of interrogation, are to be discussed.

The stroke ı after the word *wɜw* "wave" is absent in St. 7, 1 (=l. 40). Its presence in St. 16, 8 (=l. 110) seems strange. In any case it is very improbable that here we have the numeral 1 [1].

The number of months spent by the sailor on the island is universally admitted to be four, on the simple credit that there are four strokes ıııı after the word *ibd* "month". For my part, this is one of those places which seem correct but for the reason that they contain "errors, which we cannot recognize" [2]. And yet we can guess the true number from comparison with the corresponding figure in the first column (No. 6). Evidently the error is due to the fact that the scribe, who has just before copied twice the word [hieroglyph] *ibd* "month", with the stroke-determinative ı, has repeated it mecanically when writing the word for the third time. And as the line was at its end, he wrote the three strokes ııı of the numeral 3 immediately after the stroke-determinative ı; in total four strokes ıııı. He did not care that the group became thus assymetrical [3] and ambiguous too : [hieroglyph]. If he had room enough, he would possibly have written : [hieroglyph] [4].

The penultimate number "2", to be found in the second column, is repeated once more in the tale a few lines later. From comparison with the first column, where the corresponding figure is lacking, and further on from comparison of St. 31, 2-3 with St. 27, 1-2 (where it is *not* said : "That ship arrived" *ḥr ibd 3* "after three months") it seems that here we have to deal with an interpolation.

The number of snakes "75" seemed correct to all those concerned with the tale, since it is to be found among "sacred numbers" [5] and because of the reading there is no doubt. We too could be in error, since there is no corresponding equal figure in the first column. But further calculations [6]

[1] Cf. Dévaud, *op. cit.*, p. 198.

[2] Erman in *Ä. Z.*, 43, p. 2.

[3] Compare nevertheless Golénischeff, *Les Papyrus hiératiques de l'Ermitage Impérial*, pl. II, l. 41.

[4] Cf. [hieroglyph] > [hieroglyph] "houses" (Gardiner, *Grammar*, p. 59, § 73), as well as "3 houses". Compare too a modern misreading of a hieroglyphic text [hieroglyph] "six", instead of "three years", corrected by Sethe (*Ä. Z.*, 42, 136).

[5] See Sethe, *Zahlwörter*, p. 37.

[6] See below, p. 18 and 20.

seem to prove that here again we are in the presence of a "hidden error" and that 75 is really to be replaced by another sacred number **77** [1].

Till now we were concerned with the verification of figures. A few remarks must be added about the corresponding designations. The same as figures, they form pairs. In No. 1-4, because of mecanical repetition the identity of respective components is absolute. In the next two couples the identity, although not so strict as before, is nevertheless easily recognisable. The seventh and last pair presents an exception. The word *ḥbswt* is here put into parallel with the sailor's homeward journey. And the accepted meanings of the word, "beard" (Erman, Gardiner, Golénischeff) and "tail" (Sethe) surely have nothing to do with it. It thus devolves upon us to supply another and more plausible significance.

This seems to be obtained if we revert to the original meaning of the root *ḥbs* "to plough, to furrow" and kindred nouns *ḥbsw* "ploughed fields", *ḥbsyt* "hand-hoe", etc. [2]. Our word *ḥbswt,* is it not a feminine noun meaning "furrow, trail"? The difficulty to accept at once such an interpretation resides in the fact that the word is followed by the hair-sign instead of the hand-hoe, or the knife. However, this fact can be explained in several different ways.

1) It may be a graphical misreading of a somewhat similar hieratic sign : (hair) instead of (hand-hoe), or less probable instead of (knife).

2) It may be a phonetical mistake on the part of the scribe who did not pay attention to the determinative and supposed *ḥbswt* to be "beard", or "tail". This mistake could be easily done if the tale, or precisely this part of it, was not copied, but dictated or written from memory [3].

(1) In the *Magical Papyrus Harris,* close to the "water becoming fiery breath", are mentioned "77 gods", adversaries of "Maga, son of Seth". In the same papyrus we read about Chnum possessing 77 eyes and 77 ears. (M. O. LANGE, *Der Mag. Pap. Harris,* p. 50 and 59.) In another magical text we find "77 asses" on the island (?) *Dswy* (island of two knives?) (A. ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind,* p. 51. Rs. 6, 4). Cf. SETHE, *op. cit.,* p. 36.

(2) Compare *wḏʿ* "divide, severe", *wḏʿ* "knife", *wḏʿwt* "severed member" *wḏʿyt* "divorced woman", etc.; *ḥbs* "cloth", *ḥbsw* "packet", *ḥbsyt* "dress", *ḥhsyt* "clothed one = legitimate wife" (?), etc., etc.

(3) Cf. examples of similar mistakes in GLANVILLE, *A new duplicate of the Hood Papyrus, Journal of Egypt. Arch.,* 12, 174; MASPERO. *Sallier, II, p. 3, l. 3; Recueil de trav.,* 35, 193, etc.

3) may be a phonetical determinative, like in (*Sh. S.* l. 57-8), for , or in (*Surg. Pap.* X, 16), for (*Wörterb. der äg. Spr.*, II, 88)[1].

4) It is not improbable that our word *ḥbswt,* with the hair-determinative, had the meaning "furrow, trail", side by side with the meaning "tail". Note these two significations for the english word "trail" itself. But this surely is a mere suggestion.

Anyhow the word "furrow", or "trail" for the word *ḥbswt* seems to be possible and justified by the statement that the serpent was "coming"[2].

The author of the tale leaves to his readers to understand that the first thing done by the sailor, after he recovered his senses, was to look for the reason of the extraordinary acoustic phenomenon and to realize that "the trees cracked and the earth shook" (St. 8, 7-8) because a monstruous serpent worked through the gravel a tremendous furrow[3], the width of which the sailor could estimate but approximatively, "more than two cubits", owing to its naturally vague borders[4].

The author put the trail of the serpent into parallel with the sailor's trip probably because he had in his mind the wake of a ship speedily mooved by a favourable wind. But the recognition of that, as well as of many other things, he left to the reader's intelligence.

The numerous errors, pointed out in this paper and elsewhere (Erman, Dévaud, etc.), prove beyond any doubt that the scribe of the Ermitage Papyrus was not its author, but a simple copyist ignorant of its metrical scheme and neglectful as regards its literary style.

(1) In a letter to me of 9, XI, 31, W. Golénischeff observes that is unknown with the syllabical value *ḥbs*, but this is rather an *argumentum ex silentio.* The required value may be a secondary formation. Note for ex. with the value *wš* in which surely it had not originally.

(2) Mind the parallel sentences : *ḥf3w pw—iw·f m iit—nysw mḥ 3o—ḥbswt·f,* etc.

(3) Compare the "Appearance of the Serpent" corresponding to the "Arrival of the Ship" in the general compositional plan (see above, p. 4).

(4) At the same time this is a figurative expression for the size of the serpent, evidently equal to *two* cubits.

After the above corrections we obtain two almost equal columns :

FIRST COLUMN.

1. Ship, length 120
2. Ship, width 40
3. Sailors, number 120
4. Waves, dimension 8
5. Inactivity, days 3
6. Serpent, length 30
7. Serpent, trail 2

SECOND COLUMN.

1. Ship, length 120
2. Ship, width 40
3. Sailors, number 120
4. Waves, dimension 8
5. Waiting, months 3
6. Serpents, number 77
7. Journey, months 2

We can presently put aside all the designations since henceforward we shall be concerned only with figures. For the sake of convenience we shall write them in two lines.

GROUPS	A			B		C	B
SECTIONS	α		β	$\alpha\alpha$			$\beta\beta$
PAIRS	I	II	III	IV	V	VI	VII
a	120	40	120	8	3	30	2
b	120	40	120	8	3	77	2

As we see, there are fourteen figures in all, forming seven pairs, composed with but one exception of equal numbers. For reference, the pairs are designated by Roman figures (I-VII) and each of their components by *a* and *b* respectively. The seven pairs form three distinct groups : A. High numbers ($\alpha + \beta = (I + II) + III$), B. Low numbers ($\alpha\alpha + \beta\beta = (IV+V) + VII$), C. Unequal numbers (VI). The group of low number (B) is cut by the group of unequal numbers (C) in two sections, designated $\alpha\alpha$ and $\beta\beta$ respectively. We shall see afterwards that the compiler had to deal with the whole group B, as well as with its two sections separately.

Having laid aside for a moment the group A, we shall obtain from the

other two (B-C) five figures equal to the sectional numbers of the metrical scheme :

0.	....	1	0.	Title-line	1
1.	Total of B	26	1.	Introduction	26
2.	— C	107	2.	First Part	107
3.	— C — $\alpha\alpha$	85	3.	Second Part	85
4.	— $\beta\beta + \beta\beta$	8	4.	Conclusion	8
5.	— $\beta\beta$	4	5.	Final Formula	4
6.	Total	231	6.	Total	231

The Title-line has not been taken into consideration, since the "key" was concerned with stanzas, of three lines at least, and not with single lines.

Turning now to the high numbers (Group A), we find that these seem to be concerned with the smallest element of the metrical scheme, i. e. the accentuation. But owing to our rudimentary knowledge of the latter and the large possibility especially here of "hidden errors", it is advisable to recur to a controlling calculation besides actual summation of accents.

This calculation is based on the fact that an average line in the tale contains from 2-3 stressed vowels. A few cases with one and with 4-5 accents mutually neutralize themselves. Thus we can take 2, 5, or rather 2, 4 (since lines with two stresses somewhat prevail), as the average accentuation of a line. Multiplying it by the corresponding number of lines we shall obtain, in round numbers, for the First Half of the tale a total of 322 stresses; for the Second Half — 233 stresses and for the whole tale — 555 stresses.

The actual summation of accents gives respectively — 325, 233 and 558.

It remains but to compare the obtained figures with those of the Group A :

Group A.		Actual summation.		Controlling calculation.	
7. Total of α	320	First Half, stresses...	325	First Half, stresses...	322
8. Total of β	240	Second Half, stresses .	233	Second Half, stresses .	233
9. Total	560	Total	558	Total	555

Taking into consideration, on the one side, all possible errors in the actual summation and on the other — the fact that the two items, 320 and 240. possibly were exact in theory, but never in practice, we must be more

3.

than satisfied with the result, since the discrepancy is but 1 1/2 — 2 o/o. Further corrections will surely improve the data of the actual summation, so that they will differ still less from the figures of the tale. Although, because of the above said reasons, it is doubtful if they will ever coincide.

It follows from what has been said that the proportion of stresses in the First and the Second Half of the tale is very near, if not equal, to 320 : 240 = 4 : 3.

Is it done with the correspondence of numbers? From the two pairs of low figures (V and VII) we can obtain three more equalities :

10. V + VII	10	Divisions	10
11. (V × VII) + (V × VII)	12	Compositional Parts	12
12. (V *a* × VII *a*) × (V *b* × VII *b*)....	36	Stanzas	36

And at last, division by the common denominator 3 puts into relation 1) the grand total of the figures in the tale, 2) the grand total of the lines of the tale and 3) the total of the inhabitants of the phantom island :

13-15. 693 — 231 — 77.

The last correlation, though it may seem playful, is of some importance. As odd numbers, 107 and 85, of the group C, it lends support to the view here taken that 77 and not 75 is the right number of the inhabitants of the phantom island (St. 20, 7 = l. 127).

The last arithmetical proportion brings the correlated numbers mentioned above (the grand total of stresses and that of lines included) to the total 15.

Now we must decide whether the above correlations are accidental or preconcieved.

First of all let us take the data of the tale. All numbers but one have common multipliers, so that if we take the first figure, i. e. 120, for a unit we shall obtain two columns of digits and aliquot parts :

1	1
1/3	1/3
1	1
1/15	1/15
1/40	1/40
1/4	1/3 1/4 1/20 1/120
1/60	1/60

The two columns are remarkably analogous and parallel, both as regards figures and as regards designations. The only one exception with unequal numbers 30 and 77, has its explanation in the necessity to have an odd number as their total. Further on, as we have already seen, a certain reason lies also in the fact that this pair of unequal numbers cuts in two the double series of low numbers.

The correlations between the figures in the tale and those of the metrical scheme have been revealed to us by the four simple rules and they are not single, but appear in compact sets. Thus, for example, the biggest set, that of accented vowels (stresses) and lines, contains no less than seven equalities, and this is the more suggestive that certain figures are far from being common : 26, 85, 107, etc.

The numbers divided by 3 (Nos. 13-15) are interesting, because we have here a new rule applied to the same figures and with the effect that certain totals and individual numbers are thus proved to be correct. This division thus becomes a kind of controlling operation.

These and other considerations, which I omit for want of space, lead to the conclusion that the twelve equalities and three more correlations seem to have been introduced in the compositional scheme in full consciousness of the case.

Very much more difficult is the question, whether we are here in presence of a real key to our metrical scheme, or the observed facts are but playful coordination of numbers, pure and simple.

It is preferable to postpone the answer to this most tempting question until new facts of a similar nature are known.

5.—ORIGIN OF THE NUMERICAL SCHEME.

It remains to explain the origin of the numerical scheme of the "Shipwrecked Sailor". Taking into consideration all the calculations and correlations of numbers, traceable throughout the metrical composition of the tale, it seems highly improbable that at the very beginning the author was inspired by anything else than numbers. We shall see at once that this was actually

the case. As a matter of fact the mathematical basis of the metrical scheme, discussed in this paper, proves to be the sequence of numbers from 1 to 21, as follows:

$$1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11$$
$$+12+13+14+15+16+17+18+19+20+21.$$

The actual summation of these figures gives the number of lines of our tale, i. e. 231. As usual with such arithmetical progressions the total can also be obtained by the multiplication of the three fundamental figures of the sequence, being the *first*, the *middle* and the *last* one: $1 \times 11 \times 21 = 231$.

Further details are as follows. The number of lines of the First Principal Part of the tale will be obtained as soon as we take the total of the last ten numbers of the sequence, equal to 165, substract from it the last figure (21) and the middle figure (11) and add to it the first figure (1).

Now using the total of the first ten numbers, equal to 55, adding to it the last figure (21) and the middle figure (11) multiplied by 2 and then substracting from the whole the first figure (1), we shall obtain the number of lines of the Second Principal Part of the tale. The two calculations run as follows:

$$165-(21 + 11)+1=134$$
$$55+(21+2(11))-1=97$$

Besides our case, the sequence of numbers from 1 to 21 is to be found in the *Kahun Papyrus*, IV, 2, where there is a table of values resulting from the division of 2 by odd numbers from 1 to 21[1]. The *Rhind Mathematical Papyrus*, pl. I-IX, gives the same table extended to 2 : 101. The two figures, 21 and 101, are common, as the former represents 10 multiplied by 2 plus 1 and the latter the 2nd power of 10 plus 1, and both are considered to be the final elements of two fixed sequences, a small and a big one.

While elaborating his metrical scheme the author of the "Shipwrecked Sailor" had recourse to the small sequence of twenty one figures and these he took altogether, both odd and even numbers. Owing to our rudimentary knowledge of the sacred mathematics of the old egyptians, we cannot appre-

[1] F. Ll. Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun*, p. 15.

ciate all the fascination it had in his eyes. Nevertheless we can do certain interesting observations.

The figure 11 enters as multiplier in all the elements of our arithmetical progression. Thus the first and the last figure form together $22 = 11 \times 2$. The total of the first ten numbers, $55 = 11 \times 5$. The total of the last ten numbers, $165 = 11 \times 15$. The total of all the figures but the middle one is $220 = 11 \times 20$. The grand total of all the figures of the sequence is $231 = 11 \times 21$. Now the middle figure itself is $11 = 11 \times 1$ and the total of the three fundamental numbers of the progression is $33 = 11 \times 3$. Further on let us remember that the total of the key-numbers is $693 = 11 \times 63$, that the total of the lines of the tale is $231 = 11 \times 21$ and the total of the inhabitants of the phantom island is $77 = 11 \times 7$. At last we will notice that the thirty six stanzas of the tale form eleven (11) rows (Pl. I, fig. 1). Thus in the tale, its numerical scheme and the arithmetical progression, from which the latter was deduced, we find the number 11 multiplied in several different ways, as follows : 11×1, 11×2, 11×3, 11×5, 11×7, 11×15, 11×20, 11×21, 11×63. It is then but natural that this omnipresent figure is to be found in the very centre of the tale, i. e. in the middle group of stanzas, $6 - 5 - 6 = (6 + 5) - (5 + 6) = 11 - 11$.

The number 7, being the second multiplier of the figure 77, representing the number of the inhabitants of the phantom island, lies at the very basis of the progression composed of 7×3 figures. It enters in several other combinations. 7 multiplied by 2 forms the number of the key-elements, this being $7 + 7 = 14$. The same thing is to be observed in the middle line of the tale, the number of its radicals being fourteen : *inyftwr iwpnnk*;.

Besides the two different ways of obtaining the number 231, i. e. by addition and by multiplication of the elements of the progression, the author of the tale could have resented a mystic shudder on discovering that this figure was obvious from the progression itself, since the latter was composed of two groups of nine figures each (2-11 and 12-20)[1], it comprised three fundamental numbers (1 — 11 — 21) and formed by itself a unity. The three figures, written in indian file, once more revealed to him the ideal number 231.

[1] Being summed and doubled these groups represent the number of stanzas : $2(9 + 9) = 36$.

It is most curious that speculations of a similar kind are to be found with another people of antiquity, equally fond of the mysticism of numbers, I mean the Hebrews. In the *Sepher Yetzirah* we find a few lines which seem to be inspired by the *sapientia* of the unknown author of the "Shipwrecked Sailor"[1]. They are as follows :

"How did He trace them (the cyphers) and how did He do the combinations and the transpositions? One letter (cypher) with all and all letters (cyphers) with one, two with all and all with two, and so on, and it thus resulted *231 lines*"[2].

6.—TEXT OF THE "SHIPWRECKED SAILOR"

METRICALLY ARRANGED, TRANSLITERATED AND TRANSLATED.

NOTICE.—The middle column contains the presumed number of stresses. "The time has not yet come" for any unmistakable calculation of accented vowels and "this being the case, guesswork must at present be suffered to take the place of a more scientific treatment"[3]. Nevertheless our column acquires an undeniable value because of the total, confirmed by the controlling calculation (see above, p. 19) and by the correlation of numbers (*l. l.*).

FIRST HALF.

TITLE-LINE

(1) *Ḏd·in šmsw iḳr* . . . . 2 2 The excellent henchman said :

A. FIRST PRINCIPAL PART.

I.—INTRODUCTION.

1. — (2-2-3).

1. *Wḏꜣ(2)ib·k ḥꜣty-ꜥ* . . . . 2 May thy heart prosper, O prince!
2. *mk pḥ·n·n(3)ẖnw* . . . . 2 Behold, we have reached home!

C.F. 4

(1) My attention was drawn to the number 231 in the *Sepher Yetzirah* by Mr. M. Skariatine, who just had a look through the proofs. Our citation is based upon his translation.

(2) The italics are mine.

(3) Gardiner's expression concerning another problematical thing, i. e. the exact rendering of archaic texts (see *Abydos,* III, p. 41).

METRICAL SCHEME
OF THE "SHIPWRECKED SAILOR" IN TABULAR ARRANGEMENT.

FIRST HALF (134 LINES).

TITLE-LINE .... 1 line.

A. FIRST PRINCIPAL PART.—SHIPWRECK.

I.	Introduction (1-4 stanzas)	7 2-2-3	6 2-2-2	7 2-2-3	6 2-2-2	26 lines.
II.	Travel (5-8 stanzas)	8 4-4	8 2-2-2-2	8 4-4	8 2-2-2-2	107 lines.
III.	Appearance of the serpent (9-12 stanzas)	7 2-2-3	6 3-3	7 2-2-3	6 3-3	
IV.	Sailor's story (13-16 stanzas)	8 3-3-2	8 3-2-3	8 3-2-3	8 3-3-2	
V.	Serpent's speach (17-19 stanzas)	6 3-3	5 2-1-2	6 3-3		

SECOND HALF (97 LINES).

B. SECOND PRINCIPAL PART.—SALVATION.

VI.	Serpent's story (20-22 stanzas)	8 2-2-2-2	8 2-2-2-2	8 2-2-2-2		85 lines.
VII.	Sailor's gratitude (23-26 stanzas)	7 3-2-2	7 3-2-2	7 3-2-2	7 3-2-2	
VIII.	Arrival of the ship (27-30 stanzas)	6 2-2-2	6 3-3	6 2-2-2	6 3-3	
IX.	Return (31-33 stanzas)	3 3	3 3	3 3		
X.	Conclusion (34-35 stanzas)	4 2-2	4 2-2			8 lines.
	FINAL FORMULA (36 stanza)	4 2-2				4 lines.

TOTAL 231 LINES.

B. F.	4		
3. *šsp ḥrpw*	2		The mallet has been taken
4. (4)*ḥw mnỉt*	2		And the mooring-post driven in.
5. *ḥꜣtt rdỉt/ỉ/*(5) *ḥr tꜣ*	3		The prow-rope having been placed on land,
6. *rdỉ ḥknw dwꜣ ntr*	2		Praises and thanks are done,
7. (6) *s-nb ḥr ḥpt snw·f*	3	16	Whilst every man is embracing his fellow.

2. — (2-2-2).

1. (7)*ỉswt·n ỉỉ·t/ỉ/ ʿd·t/ỉ/*	3		Our crew returned safely,
2. *nn*(8)*nhw n mšʿ·n*	3		And there is no loss in our troop.
3. (9)*pḥ·n·n pḥwy Wꜣwꜣt*	3		We reached the limits of Wawat,
4. *sn·n·n*(10)*Snmwt*	2		And we crossed Senmut.
5. *mk·rf·n ỉỉ·n*(11)*m ḥtp*	3		Behold then, we came back in peace;
6. *tꜣ·n pḥ·n sw*	2	16	Our land, we reached it.

3. — (2-2-3).

1. (12)*sḏm·r·k n·ỉ ḥꜣty-ʿ*	2		Hearken thou to me, O prince!
2. *ỉnk šw /m/*(13) *ḥꜣw*	3		For I do not exaggerate.
3. *ỉʿ tw*	1		Wash thee
4. *ỉmỉ*(14)*mw ḥr ḏbʿw·k*	2		And pour water upon thy fingers.
5. *ỉḫ wšb·k*(15)*wšdt·k*	2		Then thou shalt answer when thou art addressed :
6. *mdw·k n*(16)*nsw ỉb·k m-ʿ·k*	3		Speak to the king, thy heart being with thee,
7. *wš*(17)*b·k nn nỉtỉt*	3	16	Answer without restraint.

4. — (2-2-2).

1. *ỉw r n s*(18)*nḥm·f sw*	3		A man's utterance saves him
2. *ỉw mdw*(19)*·f dỉ·f tꜣm n·f ḥr*	3		And his speach makes one indulgent to him [1].
3. (20)*ỉrr·k m ḫrt-ỉb·k*	2		But do as thou desirest;
4. *swr*(21)*d pw ḏd n·k*	2		To tell it to thee, is to weary thee.
5. *sḏd·ỉ rf*(22)*n·k mỉtt-ỉry*	2		Let me relate to thee the like thereof
6. *ḫpr m-ʿ·ỉ*(23)*ḏs·ỉ*	2	14	What was done by myself.

[1] These two lines may represent a proverb.

II.—Travel.

5. — (4-4).

1. */ꜥḥꜥ·n/ šm·kwỉ r Bỉꜣ(24)n ỉty*.....	3		When I travelled to the King's Mine,
2. *hꜣ(25)·n·ỉ* [1] *r Wꜣḏ-wr m dpt*....	3		I went down to the Great-Green in a ship,
3. (26) *nt mḥ 120* [2] *m ꜣw·s*......	2		Of 120 cubits in its length
4. *mḥ 40 m sḫ(27)w·s*..........	2		And 40 cubits in its width.
5. *sḳd 120* [2] *ỉm·s(28) m stp n Kmt*.	3		120 sailors being in it of the best ones in Egypt –
6. *mꜣ·sn(29)pt*................	2		Whether they looked at sky,
7. *mꜣ·sn tꜣ*....................	2		Or whether they looked at earth –
8. *mkꜣ(30)ỉb·sn r mꜣw*...........	2	19	Their hearts were stouter than those of lions.

6. — (2-2-2-2).

1. *sr(31)·sn ḏꜥ n ỉỉt/·f/*...........	3		They could foretell a storm before it came
2. *nš(32)ny n ḫprt·f*............	2		And a tempest before it happened.
3. *ḏꜥ pr(33)ỉw·n m Wꜣḏ-wr*.......	2		And lo, when the storm broke, we were in the sea,
4. *tp-ꜥ(34)sꜣḥ·n tꜣ*..............	2		Before we reached land!
5. *fꜣt ṯꜣw(35)ỉr·f whmyt 'nt/ nwyt (36)ỉm·f nt mḥ 8*..........	4		Whilst we sailed [3] it made a repetition of waves of 8 cubits,
6. *ỉn ḫt ḥḥ/f?/(37)n·ỉ s/y/*........	3		And the /broken/ mast, it [4] carried it to me.
7. *ꜥḥꜥ·n dpt(38)mwt*.............	2		But the ship perished,
8. *ntyw ỉm·s n sp(39) wꜥ ỉm*......	2	20	And those that were in it, none escaped.

7. — (4-4).

1. *ꜥḥꜥ·n·ỉ rdỉ·kwỉ(40)r ỉw ỉn wꜣw* [5] *n Wꜣḏ(41)-wr*.............	4		Then being cast upon an island by a wave of the sea,
2. *ỉr·n·ỉ hrw 3 wꜥ·kwỉ(42) ỉb·ỉ m snw·ỉ*	5		I spent 3 days alone, my heart being my (sole) companion.
C. F.....	9		

(1) Orig. *hꜣ·kwỉ*. See below, p. 36.

(2) After close examination of the hieratic signs l. 26, l. 27, l. 92, l. 93. I am inclined to take it for 20 and not for 50, cf. Möller, *Hieratische Paläographie*, I. 624 (Illahun. Sinuhe, Ebers) (20), (50).

(3) See *Worterb. der äg. Spr.*, I, 574. l. 1; cf. Blackman. *Journal*, 16, 68.

(4) The presumed siffix *f* in *ḥḥ/·f?/*, the same as in *ir·f*, just before, refer both to the word *ḏꜥ*.

(5) The stroke ı after the word *wꜣw* has been eliminated by me. See above, p. 15.

B. F.	9		
3. *sḏr·k(43)wi͗ m ẖnw n kꜣp(44) n ḫt ḳni·n·i šw(45)yt*	4		Lying in a thicket I embraced the shadow
4. *ꜥḥꜥ·n dwn·n·i͗ rd(46)wi·i͗ r rḫ dit·i͗ m r·i͗*	5		And then I went in order to find out what I could put in my mouth.
5. *(47)gm·n·i͗ dꜣb i͗ꜣ(48)rrt i͗m i͗ꜣḳt nbt špst*	5		I found that figs and grapes were therein and all sorts of excellent vegetables,
6. *(49)kꜣw i͗m ḥnꜥ nḳwt(50)šspt mi i͗ryt·s*	4		That quince and sycamore-figs were therein and cucurbitatious plants as though they were tended [1],
7. *rmw(51) i͗m ḥnꜥ ꜣpdw*	2		That fish and birds were therein.
8. *nn ntt(52)nn st m ẖnw·f*	3	32	There was nothing which was not within it.

8. — (2-2-2-2).

1. *ꜥḥꜥ·n(53)ssꜣ·n[·i] wi͗ rdi·n·i͗ r tꜣ*	3		Then I sated myself and I left upon the ground,
2. *(54)n wr ḥr ꜥwy·i͗*	2		Because it was too much upon my hands.
3. *šdt·i͗ ḏꜣ(55)sḫpr·n·i͗ ḫt*	4		I handled a firestick and produced fire
4. *i͗r·n·i͗(56)sb-n-sḏt n nṯrw*	3		And I made a holocaust to the gods.
5. *ꜥḥꜥ·n sḏm·n·i͗(57)ḫrw ḳri*	3		Then I heard a clap of thunder,
6. *i͗b(58)·kwi͗ wꜣw pw(59) n Wꜣḏ-wr.*	3		I who thought : "This is a wave of the sea!"
7. *ḫtw ḥr gmgm*	2		Whilst the trees cracked
8. *(60)tꜣ ḥr mnmn*	2	22	And the earth shook.

III.—Appearance of the serpent.

9. — (2-2-3).

1. *kf·n·i͗(61)ḥr·i gm·n·i͗*	3		I unveiled my face and found
2. *ḥfꜣw(62)pw i͗w·f m i͗i͗t*	2		It was a Serpent that was coming.
3. *n(y)-sw(63)mḥ 30*	2		He was of 30 cubits,
4. *ḫbswt·f wr s[y](64)r mḥ 2*	3		And his trail [2], it was more than 2 cubits (wide).
5. *ḥꜥw·f sḫrw(65)m nb*	3		His body being covered with gold
6. *i͗n[·wy]·fy m ḫsbd(66)mꜣꜥ*	3		And his breast-plates [3] being of real lapis-lazuli,
7. *ꜥrḳ sw r ḫn[t]*	2	18	He was perfect to the utmost.

(1) According to Blackman, *Journal*, 16. 69. — (2) See above, p. 16-17. — (3) See below, p. 37-38.

10. — (3-3).

1.	(67) *ỉw wp·n·f r·f r·i*	2		He opened his mouth to me,
2.	*ỉw·ỉ(68)ḥr ẖt·i m bꜣḥ·f*	2		Whilst I was upon my belly before him,
3.	(69) *ḏd·f n·ỉ*	1		And he said to me :
4.	*n·m ỉn tw*	2		"Who brought thee?
5.	*n·m ỉn tw nḏs*	3		"Who brought thee, good fellow?
6.	(70) *n·m ỉn tw*	2	12	"Who brought thee?

11. — (2-2-3).

1.	*ỉr wdf(71)·k m ḏd n·ỉ*	2		"If thou failest to tell me
2.	*ỉn tw r ỉw pn*	2		"Him who brought thee to this island,
3.	(72)*rdỉ·i rḫ·k tw*	2		"I shall cause thee to know thyself,
4.	*ỉw·k m ss(73)ḫpr·t/ỉ/ m nty n mꜣ·t/ w/·f*	4		"Thou being as ashes, having become as one who is not seen [1].
5.	*ỉw md(74)w·f* [2] *n·ỉ*	1		He spake to me,
6.	*nn wỉ ḥr sḏm(75)st*	2		But I did not hear him :
7.	*ỉw·i m bꜣḥ·f* [2] (76)*ḫm·n/·i/ wỉ*	2	15	I was in his presence and I knew not myself [3].

12. — (3-3).

1.	*ʿḥʿ·n rdỉ·f wỉ(77)m r·f*	2		Then he placed me in his mouth,
2.	*ỉṯỉ·f wỉ r st·f(78)nt snḏm*	3		He carried me in his den
3.	*wꜣḥ(79)·f wỉ*	1		And he put me down...
4.	*nn dmỉ·t/w/·ỉ*	2		I was not touched!
5.	*wḏꜣ(80)·kwỉ*	1		I who was safe -
6.	*nn ỉṯỉ ỉm·ỉ*	2	11	I was not harmed!

IV.—Sailor's story.

13. — (3-3-2).

1.	(81)*ỉw wp·n·f r·f r·ỉ*	2		He opened his mouth to me,
2.	*ỉw·ỉ(82)ḥr ẖt·ỉ m bꜣḥ·f*	2		Whilst I was on my belly before him,
3.	(83)*ʿḥʿ·n ḏd·n·f n·ỉ*	1		And then he said to me :
	C. F.	5		

(1) Cf. "The fiend of the flame is made into ashes (?)" Gardiner. *Leyden Hymn*, I, 22. *Ä. Z.*, 42. 17; "the enemies of Ra are made into ashes", *ibid.*, p. 40 : VI, 6.

(2) Orig. *k*.

(3) Cf. Breasted, *Surgical Papyrus*, 325.

B. F.	5		
4. *n·m in tw*	2		"Who brought thee?
5. *n·m in tw(84) nḏs*	3		"Who brought thee, good fellow?
6. *n·m in tw*	2		"Who brought thee -
7. *r iw pn(85)n Wꜣḏ-wr*	2		"To this island of the sea,
8. *nty gs/wy/·fy m nw(86)y*	2	16	"Whose two sides are in the flood?

14. — (3-2-3).

1. *ꜥḥꜥ·n wšb·n·ỉ(87)n·f st*	2		Then I answered thus to him,
2. *ꜥwy·ỉ ḫꜣm(88)m bꜣḥ·f*	3		Whilst my arms were bent before him,
3. *ḏd·ỉ n·f*	1		And I said to him :
4. *(89)ink pw hꜣ·kwỉ(90) r Bỉꜣ*	3		"It so happened that I went down to the Mine-country,
5. *m wpwt(91)ity m dpt*	2		"In a mission of the Sovereign, in a ship -
6. *nt(92)mḥ 120* [1] *m ꜣw·s*	2		"Of 120 cubits in its length
7. *mḥ 40 m sḫw(93)·s*	2		"And 40 cubits in its width,
8. *sḳd 120* [1] *im·s(94)m stpw n Kmt.*	3	18	"120 sailors being in it of the best ones in Egypt.

15. — (3-2-3).

1. *(95)mꜣ·sn pt*	2		"Whether they looked at sky,
2. *mꜣ·sn tꜣ*	2		"Or whether they looked at earth,
3. *(96)mkꜣ ib·sn r mꜣ(97)w*	2		"Their hearts were stouter than those of lions.
4. *sr·sn ḏꜥ(98)n iit·f*	3		"They could foretell a storm before it came
5. *nšny n ḫprt·f*	2		"And a tempest before it happened.
6. *(99)wꜥ-im-nb mkꜣ ib·f*	2		"Each one of them, his heart was stouter
7. *(100)nḫt ꜥ·f r snw·f*	2		"His arm was stronger, than those of his fellow;
8. *nn(101)wḫꜣ m ḥry-ib·sn*	3	18	"There was none ignorant in their midst.

16. — (3-3-2).

1. *ḏꜥ(102)pr iw·n m wꜣḏ-wr*	2		"And lo, when the storm burst out we were in the sea,
2. *(103)tp-ꜥ sꜣḥ·n tꜣ*	2		"Before we reached land;
3. *fꜣt(104)ṯꜣw ir·f whmyt /nt/ nwyt (105)im·f nt mḥ 8*	4		"And whilst we sailed [2] it made a repetition of waves of 8 cubits.
C. F.	8		

[1] See above, p. 26, n. 2. — [2] See above, St. 6, 5.

B.F.	8		
4. *in ḫt ḥḥ/.f?/* (106) *n·i s/y/*	3		"A (broken) mast, it [1] carried it to me,
5. *ꜥḥꜥ·n dpt mwt*	2		"But the ship perished,
6. (107)*ntyw im·s n sp wꜥ-im*(108)*ḥr ḫw·i*	3		"And those who were in it, none escaped except me.
7. *mk wi r gs·k*.	2		"Behold I am in thy company,
8. (109) *ꜥḥꜥ·n in·kwi r iw pn* (110) *in wꜣw n wꜣḏ-wr*	4	22	"I who am brought to this island by a wave of the sea.

V.—Serpent's speach.

17. — (3-3).

1. /(110 2 *bis*)*iw wp·n·f r·f r·i*.	2		/ He opened his mouth to me,
2. *iw·i ḥr ẖt·i m bꜣḥ·f/*	2		Whilst I was on my belly before him, / [2]
3. (111) *ḏd·in·f n·i*.	1		And he said to me :
4. *m snḏ*	1		"Don't fear!
5. *m snḏ*(112)*nḏs*.	2		"Don't fear, good fellow!
6. *m ꜣtw ḥr·k*	2	10	"Don't afflict thy face!

18. — (2-1-2).

1. (113)*pḥ·n·k wi*	1		"Thou hast reached Me!
2. *mk nṯr rdi·n·f*(114) *ꜥnḫ·k*.	3		"Behold, God has caused thee to live :
3. *in·f tw r iw pn n Kꜣ*	3		"He has brought thee to this island of the Ka [3] -
4. (115)*nn ntt nn st m ẖnw·f*	3		"There is nothing which is not within it;
5. (116)*iw·f mḥ ḥr nfrt nbt*	2	12	"It is full of all good things.

19. — (3-3).

1. (117)*mk tw r irt ibd ḥr* (118) *ibd*.	4		"Now, thou wilt spend month after month,
2. *r kmt·k ibd 3* [4] (119)*m ẖnw n iw pn*.	3		"Untill thou completest 3 months within this island,
C.F.	7		

[1] See above. St. 6, 6.

[2] See below, p. 39.

[3] One can find in the *Pyr.* a few interesting parallels to the "Island of the Ka" and to other passages in our tale, as well as to the numbers discussed in this paper. Mind for ex. "the field of the Ka" ([hieroglyphs], § 563 *b*) apparently similar to the "great island of the field of food" ([hieroglyphs], § 1216 *a*). In the preceding paragraphs it is spoken about a journey in a boat of 770 cubits (§ 1209 *a*), the slaughter of serpents (§ 1211 *c*), etc.

[4] See above, p. 15.

B. F.	7		
3. *ỉw(120)dpt r ỉỉt m ẖnw*	3		"And then a ship will come from home.
4. (121)*sḳdw ỉm·s rḫ/w/·n·k*	2		"Sailors being in it whom thou knowest,
5. (122)*šm·k ḥnꜥ·sn r ẖnw*	2		"Thou wilt go home with them,
6. (123)*mwt·k m nỉwt·k*	2	16	"And thou wilt die in thy city.

SECOND HALF.

B. Second principal part.

IV.—Serpent's story.

20. — (2-2-2-2).

1. (124)*ršwy sḏd dpt·n·f*	3		"How joyful is he who relates what he had experienced,
2. *sn ḫt mr.*	2		"When the calamity has passed!
3. (125)*sḏd·ỉ rf n·k mỉtt-ỉry.*	2		"Let me tell thee the like thereof,
4. *ḫprw m ỉw pn*	2		"Which happened on this island.
5. (126) *wn·ỉ ỉm·f ḥnꜥ snw·ỉ*	2		"I was here with my brothers
6. *ẖrdw* (127) *m ḳꜣb·sn*	2		"And in the midst of my children.
7. *km·n·n ḥfꜣw* 77 [1]	2		"We numbered 77 serpents,
8. *m* (128) *msw·ỉ ḥnꜥ snw·ỉ*	2	17	"My children and my brothers.

21. — (2-2-2-2).

1. *nn sḫꜣ·ỉ n·k(129)sꜣt ktt*	4		"I will not mention to thee a little daughter,
2. *ỉnt n·ỉ m ssꜣ*	2		"Whom I have obtained (?) by (?). . . . .
3. *ꜥḥꜥ·n sbꜣ(130)hꜣw*	2		"Now a star has fallen,
4. *pr·n nꜣ m ḫt m- ꜥ·f.*	2		"And those went into the fire.
5. *ḫpr·n rs nn wỉ ḥnꜥ(131)ꜣm-ny*	3		"It happened indeed that I was not with those who were consumed,
6. *nn wỉ m ḥry-ỉb·sn*	2		"I was not in the midst of them.
7. *ꜥḥꜥ·n·ỉ mwt.kwỉ n·sn.*	2		"And yet I (nearly) died because of them,
8. *gm.n·ỉ(132)st m ẖꜣyt wꜥt*	3	20	"When I found them in a single heap of ashes.

[1] See above, p. 15-16, 20.

22. — (2-2-2-2).

1. *ỉr ḳn n·k rwd-ỉb·k*	2		"If thy patience will be strong enough,
2. (133)*mḥ·k ḳnỉ·k m ẖrdw·k*	3		"Thou wilt fill thy embrace with thy children;
3. *sn·k*(134)*ḥmt·k*.	2		"Thou wilt kiss thy wife,
4. *mꜣ·k pr·k*.	2		"Thou wilt see thy house.
5. *nfr st r ḫt nbt*.	2		"And what is more beautiful than anything,
6. (135) *pḥ·k ẖnw*	2		"Thou wilt reach the native country;
7. *wn.k* [(1)] *ỉm.f /ḥnꜥ ẖrdw·k/* [(2)]	2		"And thou wilt live there /with thy children/
8. (136)*m ḳꜣb n snw·k*	2	17	"And in the midst of thy brothers.

VII.—Sailor's gratitude.

23. — (3-2-2).

1. *wn.k rf*(137)*dmꜣ.kwỉ ḥr ẖt.i*.	2		Now, while I was stretched on my belly,
2. *dmỉ.n.ỉ*(138)*sꜣtw m bꜣḥ·f*	3		I touched the ground before him
3. *ḏd.ỉ rf n.f* [(3)]	1		And then I said to him :
4. (139)*sḏd.ỉ bꜣw·k n ỉty*.	3		"I shall describe thy power to the Sovereign,
5. *dỉ·ỉ ssꜣ·f*(140)*m ꜥꜣ.k* [(4)].	3		"I will cause him to become acquainted with thy greatness.
6. (. . . 142 . . .)*sḏd·ỉ rf ḫprt /ḥr·i/* . .	2		"I will then relate what happened to me,
7. (143)*ḥr·i m mꜣt.n.ỉ m bꜣw·k* [(5)]. . .	3	17	"My sight being on what I have seen by thy will.

24. — (3-2-2).

1. *dwꜣ·tw nṯr n.k*(144)*m niwt ḫft-ḥr ḳnbt tꜣ r-ḏr·f*.	3		"Thanks will be given to thee in the City before the officials of the Entire Land;
2. *sft·ỉ*(145)*n.k kꜣw m sb-n-sḏt*	3		"I shall slaughter for thee oxen as a holocaust
3. *wšn.n.ỉ n.k*(146)*ꜣpdw*	2		"And I shall wring the necks of geese for thee.
4. *dỉ.ỉ ỉnt n·k ḥꜥw*.	3		"I shall cause to bring to thee ships,
5. *ꜣtpw*(147)*ẖr /ꜥntiw ḥknw/ špssw nb n Kmt* [(6)].	5		"Loaded with *anti*, *hekenu*-spice, etc.(?) and all (other) precious things of Egypt –
6. *mỉ ỉrr·t/w/ n nṯr mrr*(148)*rmṯ*. . . .	4		"As it is usually done for a god loving men
7. *m tꜣ wꜣ n rḫ sw rmṯ*.	4	24	"In a distant country which men do not know.

(1) Gardiner (*Grammar*, § 387, 3, p. 305) suggests that "*wn·k* might be for *wn(w)·n·k*", to what he adds the remark : "but this is uncertain".

(2) Omission at the end of the line; cf. St. 3, 2 : *šw /m/ hꜣw*, St. 23, 6 : *ḫprt /ḥr·ỉ/ ḥr·ỉ*, etc., St. 34, 3 : *sḏm rk /n·ỉ/ ḥꜣ ty-ʾ*.

(3) Orig. *k*.

(4) See above, p. 6.

(5) Orig. *f*.

(6) See above, p. 6.

25. — (3-2-2).

1. (149)*ʿḥʿ·n sbt·n·f ỉm·ỉ m nn ḏd·n·ỉ*	2		Then he laughed at me,
2. *m nf m ib·ỉ* [1]	2		Because of what I said by ignorance,
3. (150) *ḏd·f n·ỉ*.	1		And he said to me :
4. *n wr n·k ʿntiw*	2		"Thou wouldst not have too much *anti*,
5. *ḫpr·t/ỉ/ nb snṯr*.	3		"If thou wouldst become possessor of the incense of the temple,
6. (151) *ỉnk ỉst ḥḳȝ Pwnt*.	2		"But I who am ruler of Punt -
7. *ʿntiw n·ỉ-ỉm sw*.	2	14	"*Anti*, it belongs to me.

26. — (3-2-2).

1. (152) *ḥknw pf*.	1		"Now, that *hekenu*-spice,
2. *ḏd·n·k ỉnt·f*.	2		"Which thou didst speak of bringing,
3. *bw pw wr n ỉw pn*.	2		"It is the main thing of this island!
4. (153)*ḫpr ỉs ỉwd·k tw r st tn*	3		"And moreover it shall happen, when thou sunderest thyself from this place,
5. */r šm r ẖnw/*.	2		/"In order to go home,/[2]
6. *n sp* (154)*mȝ·k ỉw pn*	3		"Never shalt thou be able to see this island (again),
7. *ḫpr m nwy*.	2	15	"It having become flood.

VIII.—Arrival of the ship.

27. — (2-2-2).

1. *ʿḥʿ·n dpt tf* (155)*ỉỉt*.	2		Then that ship arrived,
2. *mỉ srt·n·f ḫnt*	2		As he had foretold beforehand.
3. *ʿḥʿ·n·ỉ šm·kwỉ*(156)*rdỉ·n/ỉ/ wỉ ḥr ḫt ḳȝ*.	4		Then having gone /to the shore/ I put myself on a high tree
4. *sỉȝ·n·ỉ ntyw m ẖnw·s*	2		And I recognized those who were within it.
5. (157)*ʿḥʿ·n šm·kwi r smỉt st*	2		Then I went to report it,
6. *gm·n·ỉ sw rḫ st*	2	14	But I found that he already knew it.

28. — (3-3).

1. (158)*ʿḥʿ·n ḏd·n·f n·ỉ*.	1	Then he said to me :
2. *snb·t/ỉ/*	1	"Come safely!
3. *snb·t/ỉ/ nḏs r pr·k*.	3	"Come safely, good fellow, to thy house!
C. F.	5	

[1] Orig. *m ib·f*. — [2] See above, p. 6.

B. F.	5		
4. *mꜣ·k*(159)*ẖrdw·k*	2		"See thy children
5. *ỉmỉ rn·i nfr m niwt·k*	3		"And cause my name be good in thy city.
6. *mk ẖrt·ỉ*(160)*pw ỉm·k*	2	12	"Behold, that is my due from thee!

29. — (2-2-2).

1. (161) *ʿḥʿ·n rdi·n/·ỉ/ wỉ ḥr ẖt·ỉ*	2		Then I placed myself on my belly,
2. *ʿwy·i ḫꜣm m bꜣḥ·f*	3		My arms being bent before him.
3. (162) *ʿḥʿ·n rdi·n·f n·i sbwt m ʿntyw ḥknw* . . .[1] (165 . . .) *špssw nb nfr*	4		Then he gave me bales of *anti, hekenu*-spice, etc. and all (other) good things,
4. (166) *ʿḥʿ·n ꜣtp·n·i st r dpt tn*	2		And then I loaded them into the ship.
5. *ḫpr·n rdit/·i/ wi ḥr ẖt·i*	2		Afterwards I placed myself on my belly
6. (167) *r dwꜣ nṯr n·f*	2	15	In order to thank him.

30. — (3-3).

1. *ʿḥʿ·n ḏd.n·f n·ỉ*	1		Then he said to me :
2. *mk tw r spr r ẖnw*(168)*n ỉbd* 2 . . .[2]	4		"Behold, thou wilt reach the native country within 2 months
3. *rnpy·k*(169)*m ẖnw ḳrst·k*	2		"And thou wilt flourish within thy burial place.
4. *ʿḥʿ·n hꜣ·kwi r mryt*(170)*m hꜣw dpt tn*	2		"Then I descended to the shore near this ship;
5. *ʿḥʿ·n·ỉ ḥr ỉꜣš n mšʿ*(171)*nty m dpt tn*	2		Then I called to the sailors who were in this ship
6. *rdỉ·n.ỉ ḥknw ḥr mryt n nb n iw pn* . . .[3]	5	16	And I gave praise on the shore to the lord of this island.

IX.—Return.

31. — (3).

1. (172 . . .)*nʿt-pw-ỉr.n·n m ḫd* (173)*r ẖnw n ỉty*	4		When we went to the north to the residence of the Sovereign,
2. *spr·n·n r ẖnw* . . .[4]	2		We reached home,
3. (174)*mỉ ḏdt·n·f nbt*	2	8	Exactly as he said.

(1) A few more gifts enumerated : *ỉwdnb* (163)*ẖsꜣyt tỉšps šꜣʿs msdmt sdw*(164)*nw mʿmʿ mrrỉwt ʿꜣt nt snṯr nḏhiwt*(165)*nt ꜣbw ṯsmw gfꜣw kyw*; see above, p. 12.

(2) *mḥ·k ḳni·k m ẖrdw·k* is eliminated by me; see above, p. 7.

(3) *ntyw ỉm·s r mitt-ỉry* eliminated by me; see above, p. 7-8.

(4) The adverbial phrase *ḥr ỉbd* 2 is cancelled; see above, p. 15.

32. — (3).

1. *ꜥḥꜥ.n ꜥḳ.kwỉ ḥr ỉty*	2		Then I entered in before the Sovereign
2. (175)*ms.n.ỉ n.f ỉnw pn*	2		And I brought to him these gifts,
3. *ỉn.n.ỉ m ẖnw n ỉw pn*	2	6	Which I brought from within this island.

33. — (3).

1. (176) *ꜥḥꜥ.n dwꜣ.n.f nṯr n.ỉ ḫft-ḥr ḳnbt tꜣ r-ḏr.f*	2		Then he thanked me before the officials of the Entire Land;
2. (177) *ꜥḥꜥ.n rdỉ.kwỉ r šmsw*	2		Then I was promoted henchman
3. (178)*sꜣḥ.kwỉ m*(179)*tpw.f*	2	6	And I was rewarded with his serfs.

X.—Conclusion.

34. — (2-2).

1. *mꜣ wỉ r*(180)*-sꜣ sꜣḥ.ỉ tꜣ*	3		Look at me, after I have reached land
2. *r-sꜣ*(181)*mꜣ.ỉ dpt.n.ỉ*	2		And after I have seen what I have experienced.
3. *sḏm rk /n.ỉ/*(182)*ḥꜣty-ꜥ*	2		Hearken thou to me, O prince!
4. *mk nfr sḏm n rmṯ*	3	10	Behold, it is good for men to hearken.

35. — (2-2).

1. (183) *ꜥḥꜥ.n ḏd.n.f n.ỉ*	1		Then he said to me :
2. *m irỉ ỉkr*(184)*ẖnms*	3		"Don't be clever, O friend!
3. *ỉn m rdỉt mw*(185)*n ꜣpd ḥḏ-tꜣ*	4		"Is it not as giving water to a duck at day-break
4. *n sft.f*(186)*dwꜣ*	2	10	"And slaughtering it in the morning?

Final formula.

36. — (2-2).

1. *ỉw.f pw ḥꜣt.f*(187)*r pḥ.fy*	3		Finished, from beginning till end,
2. *mỉ gmyt m sš*	2		As it was found in writing,
3. (188)*/m/ sš sš ỉḳr n ḏbꜥw.f*	4		Written by the scribe, excellent with his fingers,
4. (189) *ꞽImny sꜣ ꞽImn-ꜥꜣ ꜥ-w-s*	3	12	Ameni's son, Amen-a[1], living and prosperous.

[1] ꜥꜣ>ω, however see Gardiner's *Grammar*, p. 8, n. 1.

7.—GENERAL NOTES.

General remark.—The *rubrum* has nothing to do with the metrical scheme.

Title-line.—If we add the phrase *dd·in šmsw ikr* to the next line (St. 1, 1), we shall obtain four accents. This is not impossible, but two lines with two stresses each are more probable. Moreover, in my opinion, the phrase refers not to what the sailor says to the prince, but to the whole story. The sentence *ʿḥʿ·n dd·n·i n·f* or the like, before St. 1, 1, has been dispensed with, the same as before St. 34, 1.

1, 1. *Wdȝ ib·k* seems to have one accent, both as verbal predicate + nominal subject and as a common compound.

1, 2-3. *Šsp ḫrpw* and *ḥw mnit* are each to be taken as impersonal verb + object, since otherwise they would have had but one accent each.

2, 1-2. Two lines; see Dévaud, *op. cit.*, p. 191.

2, 3-4. Alliterations, generally very scarce in our tale.

2, 5-6. Prolepse (5-subject and 6-object), to be found many times in the tale (St. 6, 8; 9, 4; 15, 6; 16, 4, 6, etc.).

3, 1. A similar beginning as in St. 1.

3, 7. This line, being an almost textual repetition of 3, 5, may have its reason only for the completion of the required number of lines.

4, 1-2, 3-4, 5-6. Three distichs. The same Dévaud, *op. cit.*, p. 192.

5, 1-2. Two *sdm·kwi*-forms in consecutive lines look strange and are never to be found elsewhere in the tale. We would rather expect here the succession *sdm·kwi* (or still better *ʿḥʿ·n·i sdm·kwi*). . . . *sdm·n·i*. Cf. St. 7, 1-2, 27, 3 and 5-6; 32, 1-2.

5, 3-4. Transposition of indirect genitive to a new line; cf. *Leyden Hymn to Amon*, I, 17 : *in Wȝst in·st pḥwy | n ḥḥ n dt*, etc.

5, 4. The same Dévaud, *op. cit.*, p. 193.

5, 5 sqq. To be compared with St. 19, 4. In the former *skd*. . . *im·s* is a prolepse of the possessive suffixe in *mkȝ ib·sn* : "the sailors . . . being in it . . . . . their hearts were . . .". In the latter it is a prolepse of the indirect

complement in *šm·k ḥnʿ·sn :* "sailors being in it . . . . . thou wilt go home with them".

5, 6-7. Two intercalated sentences.

7, 1-6. A set of six long lines (4-5 stresses), not to be found elsewhere in the tale. It is doubtful whether this were intentional. See too p. 12.

7, 3. *kꜣp n ḫt* seems to have had one stress.

7, 5. *dꜣb iꜣrrt* may have one stress, as a very common combination, equal to a compound.

7, 5-7. Three parallel sentences, subordinated to *gm·n·i*.

7, 6. Max Müller (*Liebespoesie,* p. 12) with a certain astonishment points out to the fact that the preposition *mi* seems to be accentuated. I doubt if the same were here and elsewhere in the tale.

7, 8. *nn ntt* and *nn st* are seemingly both I-acc. predicate + subject; cf. Gardiner, *Grammar,* § 104.

8, 1. After the copious list of products, given in the preceding stanza, and especially after the statement of St. 7, 8, the sentence *ʿḥʿ·n ssꜣ·n[·i] wi* may be understood as emphatical; "Then I sated myself!" forming a line by itself. But it is more safe to take it as ordinary narration and to put after it the first half of the next sentence. Line 3 will then begin with an indirect genitive, as in St. 5, 3-4.

8, 3-4. *šdt·i dꜣ sḫpr·n·i ḫt | ir·n·i sb-n-sdt n ntrw.* Three sentences in two lines, to be compared with St. 5, 6-8, where we find three sentences in three lines. Both arrangements are possible. See Lansing, 1, 8-2, 1; 2, 9-3, 1; 2, 5-6 (two lines).

9, 6. The word *in[wy]* was translated "eyebrows" (Gardiner), "Augenbrauen" (Erman), "bifurcated tongue" (Golénischeff), "ein doppelter Körperteil der Schlange" (Erman-Grapow). The stem *in* seems to be kindred to that of "to severe, to cut"[1]. This we find in the words : (*Pyr.* 678 *c*), (*Pyr.* 218 *c*, 1786 *a*), (*Pyr.* 214 *a*, 222 *a*) "to severe, to cut", *in* and *inint* "knife" (both *Greek*); *int* "valley"[2]. Compare also the *m*-derivatives : the word *mnty*

[1] Cf. Golénischeff, *Les papyrus hiératiques de l'Ermitage Impérial,* p. 29.

[2] Cf. "serpent's hole" (*Pyr.,* 1271 *c*), cf. Erman, *Ostraca, Ä. Z.,* 38, 20 : ; Lange, *Der Mag. Pap. Harris,* V, 10 : .

(*Wörterb. der äg. Spr.*, II, 69) "the two ranges of mountains (of the Nile-valley)" and the syllabical sign [hieroglyph] *mn.* The most suggestive word in our case seems to be [hieroglyphs] *int* "valley" (lit. "cut"). Note that the front part of the cobra is divided in two sections ("breast-plates")[1]. These are prominent and there is a cavity between them. When reproduced the two breast-plates are frequently made of lapis-lazuli[2]. The hair-determinative [hieroglyph] may be due to the fact that the scales of the serpent, as well as the plates of the crocodile (cf. *sbk w;d šwt* (*Pyr.* 507 *b*) were considered to be their "feathers". (Note the writing [hieroglyphs] with the hair-determinative.)

9. 7. I accept Gardiner's suggestion for *ʿrk* being an adjective ("wise", or I should prefer "perfect"), since the word "tail" (Golénischeff) would be in proper place after 9, 2 and not here[3], where it is evidently spoken about the magnificance of the serpent, as the conclusive line of the tiercet 9, 5-7.

10, 3 and all similar sentences (St. 13, 3; 14, 3; 17. 3, etc.) can be easily transformed into phrases with two stresses by adding to them the dependent pronoun *st.* This is actually written once (St. 14, 1) and we may suppose that in those cases when it is omitted, there was a certain pause. Thus we may treat such lines practically equal to lines with two stresses.

11, 2. Transposition of object to a new line, cf. *Lansing*, 5, 7 : . . .*ntf ḥsb* | *n; b;kw* . . .

11, 6. Max Pieper (*Neferhotep*, p. 72) supposes *nn* to be accented, as the emphatical form of negation.

12, 4-5. Sentences with two accents each; cf. St. 11, 6.

13, 7-8. Apparently the same division as Dévaud, *op. cit.*, p. 197. These two lines are added (cf. St. 10) in order to complete the stanza to the required number of *eight* lines.

14, 3. *St* "des Metrums wegen verwendet", as Junker explains a similar case (*sw*)[4]. Consequently the line has two stresses.

(1) "It looks as if it were cut in two by a knife". An oral remark to me of Dr. L. Keimer who also seems to have meditated on the possibility of such an interpretation of the word *in/wy/*.

(2) In a few cases in M. E. and generally in XVIII[th] dyn. See Ewers, *Staat aus Stein*, I, p. 201.

(3) Cf. Erman. *Ä. Z.*, 43, 10-11.

(4) *Ä. Z.*, 43, 110.

14, 5. Transposition of the indirect complement to a new line; cf. *Lansing*, 13 *b* 7 : *mntk ḥpt-wḏꜣt n Mwt nbt pt* | *m hrw tpy n ḥn*.

15, 6-8. Lines 6-8 are added (cf. St. 6) in order to complete the required number of eight lines.

16, 7-8. Two lines are added (cf. St. 6) for the same reason as in St. 13, 7-8 and 15, 6-8.

17, 1-2. I restore here, according to the scheme, two lines, which filled two complete columns, evidently jumped over by the scribe.

18, 1. *pḥ·n·k wi*. See above, p. 14. Metrically it would be possible to put after it *mk nṯr* from the next line (prolepse of the subject, cf. *Lansing*, 3, 10 : .... *sšww* | *sw mi ḫntš* (?)-*ib·k*) and thus to obtain a net 2-acc. line. Only *mk* in our tale always stays at the head of the line (cf. St. 1, 2; 3, 5; 16, 7, etc.).

20, 2. *ḫt mr* "something painful", see Gardiner, *Grammar*, § 92, 2.

20, 6, ...*ẖrdw, m ḳꜣb·sn*. Transposition of one of a few indirect complements to a new line is common. See *Lansing*, 5, 5-6 : *iwf* ꜣ*tp m t*ꜣ *dbt n n*ꜣ *sḫrw* | *t*ꜣ*yf ḏ*ꜣ*ḏ*ꜣ*w n swri* | *n*ꜣ*yf inrw n dmw*. The construction of the line 6 is unusual. We would expect here *m ḳ*ꜣ*b n ẖrdw·i*, like in St. 22, 8. *Ḥrdw* is used in anticipation and the possessive suffix *sn* is placed as an apposition after it. The reason for that lies in the metrum, two stresses being required.

24, 2-3. The same division, Dévaud, *op. cit.*, p. 200.

24, 7. Transposition of indirect complement to the next line, see St. 14, 5.

24, 6-7. The same, Dévaud, *op. cit.*, p. 201 1/2.

25, 4-7. The same Dévaud, *op. cit.*, p. 202.

26, 7. Transposition of a qualificative participle to a new line; see *Lansing*, 13*b* 5 : *mntk sṯni* ꜥ*wy ḥry ḥsw* | *ir* (part.) *ḳbḥ* . . . *snti* | *nis ḥknw*, *Leyden Hymn*, II, 24-25 : *m*ꜣꜣ*·sn sw wsr m ḫ*ꜥ*w·f* | ꜥ*pr m ḳn nḫt*, etc.

28, 1-2. Emphatic sentence, see p. 13.

29, 1-2. Is it an interpolation? If so, the enumeration of gifts ought to be arranged into three lines, as in St. 7, 5-7. But here we do not have the adverb *im* repeated in each line and the enumeration is of the same kind as in ll. 140-1.

29, 2. Transposition of indirect complement; see St. 24, 7.

29, 5-6. *rdit[·i] wi hr ht·i,* to be rendered as a main clause. Cf. GARDINER, *Grammar,* § 406.

31, 3. *Nbt* used as object and therefore accentuated.

35, 4. Transposition of indirect genitive; cf. St. 5, 3-4.

FINAL FORMULA. Sentences arranged into four lines; cf. LANGE, *Der Mag. Pap. Harris,* I, 6-7 : *iry·f n·f imy-pr,* etc.; cf. DÉVAUD, *op. cit.,* p. 209.

V. VIKENTIEV.

TABLE OF CONTENTS.

QUESTIONS ADRESSÉES AUX ORACLES

(avec 4 planches)

PAR

J. ČERNÝ.

Sur les oracles de l'époque pharaonique nous possédons, à l'heure actuelle, déjà un nombre considérable de textes intéressants que M. Blackman s'est proposé d'étudier dans une série d'articles dans le *Journal of Egyptian Archaeology* (1), malheureusement interrompue depuis quelques années. Ces textes, bien qu'ils relatent surtout les termes des questions et réponses, nous permettent néanmoins, par-ci par-là, d'en tirer quelques maigres renseignements sur la technique des oracles, c'est-à-dire sur la façon extérieure dont on procédait pour présenter les affaires aux divinités et sur la manière par laquelle le dieu répondait.

Quant à la présentation de l'affaire, il semble qu'elle se passait oralement dans beaucoup de cas. Du moins les textes racontent-ils d'habitude que le solliciteur «a dit» ( )(2), ou «s'est écrié» ( )(3), ou enfin «a annoncé» ( )(4) à la divinité; dans deux cas on lit devant elle une liste de personnes ou de maisons(5). Quelquefois, cependant, on présente sa requête par écrit : dans le cas de Thoutmosis on fait deux lettres(6), l'une avec constatation

(1) *Journal of Egyptian Archaeology*, XI, 249-255; XII, 176-185.

(2) Pap. Brit. Mus. 10335, 1 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XI, 247-255); ostr. Brit. Mus., 5624, verso 5-6 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 176-177); ostr. Petrie 21, 7; ostr. Gardiner 4, verso 4 (publ. *PSBA*, XXXIX, 43); Mariette, *Abydos*, II, 36, 2.5; Naville, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, 16; pour l'allocution répétée on emploie le terme *wḥm* ( ) ostr. Brit. Mus. 5625, verso 2 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 181-183).

(3) Pap. Brit. Mus. 10335, 1, verso 3: ostr. Gardiner 4, 1; ostr. Petrie 21, verso 5; ostr. du Caire 25555, 5, verso 1.

(4) Ostr. Brit. Mus. 5625, 1; ostr. Petrie 21, 1; ostr. du Caire 25242, 1 (publ. *Bull. de l'Inst. franç.*, XXVII, 179-180).

(5) Pap. Brit. Mus. 10335, 4; ostr. Gardiner 4, 4-5.

(6) Naville, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, ligne vert. 13 et 21.

positive, l'autre avec constatation négative, et on les soumet au dieu; une autre fois on dit que les lettres ont été mises «devant ce grand dieu pour qu'il les juge par son bon jugement»[1]; une autre fois encore on «met» () une personne absente devant la statue du roi Aménophis Ier à chacune de ses fêtes[2] pour se renseigner sur elle, ce qui ne peut se passer, probablement, que par écrit. Le dieu répond aussi par écrit : il assigne une tombe «par une lettre»[3].

Ces demandes écrites étaient, peut-être, plus fréquentes qu'on ne le croyait d'après des mentions aussi rares. Pour l'époque gréco-romaine M. Schubart a publié[4] une quantité de textes grecs sur les papyrus contenant des questions posées aux oracles; de l'époque pharaonique il ne nous est parvenu que deux ostraca que l'on pourrait, avec probabilité, prendre pour des pétitions originales adressées à l'oracle[5].

J'ai réuni, tout récemment, une vingtaine d'ostraca contenant chacun un texte très court qu'il semble difficile d'expliquer autrement que comme une question destinée à l'oracle. Ces ostraca sont tous très petits[6] et proviennent des fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale à Deir el-Médineh, sauf deux qui sont de Biban el-Molouk et actuellement au Musée du Caire. On ne doit pas s'étonner si ces textes sont, en général, assez obscurs : le solliciteur exposait sa question dans des termes très courts, car le dieu était supposé être aussi au courant de l'affaire.

Faisons d'abord défiler ces textes en essayant une traduction et une interprétation; ensuite, j'exposerai les raisons qui semblent parler pour l'explication indiquée ci-dessus, et enfin quelques déductions que l'on peut en faire pour la technique des oracles.

(1) Pap. Turin, *P.-R.*, 126, 3-4.

(2) Pap. Brit. Mus. 10417, verso 3 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 185) :

(3) Ostr. Brit. Mus. 5624, verso 7.

(4) *Zeitschrift für äg. Sprache*, LXVII, 110-115.

(5) Ostr. Brit. Mus. 5637 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XII, 183) et ostr. Berlin P. 10629 (publ. *Hierat. Pap. Berlin*, III, 37; cf. *Bulletin de l'Inst. franç.*, XXVII (1927), 177-178).

(6) Leur hauteur varie entre 3,5 et 7 cent., la longueur entre 4 et 11 cent. Pour leurs facsimilés, tous grandeur nature, cf. planches I à IV.

1. Ostr. du Musée du Caire, *J.* 59464. — Calcaire, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 09, endommagé à l'angle gauche supérieur. Biban el-Molouk, probablement du nettoyage des tombes royales par M. Daressy. Cf. planche I, n° 1.

sic

Nommera-t-on Sety prêtre?

est une mauvaise solution de , graphie cursive de . Cf. similaire solution incorrecte , p. ex. BOTTI-PEET, *Il Giornale,* pl. 56, 1, 2. — est une contamination de deux graphies différentes de la XXe dynastie : , graphie habituelle, et (pap. Brit. Mus., 10403, 9 = PEET, *Great Tomb Robberies;* cf. aussi du pap. Mayer A, 1, 2 et , pap. Turin, Cat. 1903, verso 2, 12, où remplacent).

On demande à l'oracle si l'on doit nommer prêtre Sety, probablement un ouvrier de la Nécropole royale de Thèbes. Un ou plusieurs ouvriers de ce nom nous sont attestés sous la XXe dynastie (BOTTI-PEET, *Il Giornale,* pl. 11. 4; ostr. Gardiner 20, 5; 36, I, 2, verso 3; pap. Turin, *P.-R.,* 83 A, I, 4 et d'autres papyrus inédits de Turin).

2. Ostr. IFAO, 501. — Tesson, hauteur 0 m. 055, largeur 0 m. 075, complet. Deir el-Médineh[1]. Cf. planche I, n° 2.

Est-ce lui qui a volé cette natte?

Ntf it(y) est la construction pron. absolu + participe accentuant le sujet pronominal (cf. ERMAN, *Näg. Gr.,* §§ 104, 336, 700). Le participe du verbe

[1] Tous les tessons cités dans cet article, sauf le n° 18, sont écrits sur côté convexe (extérieur).

iṯy s'écrit sans l'aleph prothétique qui est autrement dû à cette forme (cf. , pap. Brit. Mus. 10403, 1, 23, publ. Peet, *Great Tomb Robberies;* , pap. Brit. Mus. 10335, verso 4, publ. Dawson, *Journal of Eg. Arch.,* XI, pl. XXXV-XXXVIII; Chansons d'amour de Turin, verso 1, 5).

On demande à l'oracle si c'est bien la personne en question qui a commis le vol.

3. Ostr. IFAO, 198. — Tesson, hauteur 0 m. 065, longueur 0 m. 07, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 3.

Sont-ils vrais, ces dires (ou : choses)?

est ou, comme pap. Berlin 3047,14 (N.), le substantif *mꜣꜥt* « vérité », ou l'adjectif *mꜣꜥti,* comme Botti-Peet, *Il Giornale,* pl. 25, IX, 10 : ; pap. Brit. Mus. 10052, 4, 24 : (le subst. *mꜣꜥt* serait féminin!). Les deux mots sont très difficiles à distinguer dans le néo-égyptien.

4. Ostr. IFAO, 559. — Tesson, hauteur 0 m. 045, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 4.

1

2 ... ? ... ? ...

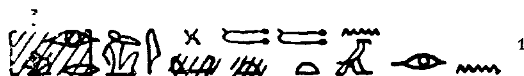
Sont-ils (ou : est-ce) sous le contrôle (ou : à la charge) de.......?

Il s'agit des objets qui sont confiés à quelqu'un ou que quelqu'un doit.

est la préposition composée (*ḥr*)-ꜥ, pour laquelle cf. *Archiv Orientální,*

III (1931), 396-397. — Je n'ai pas réussi à lire les traces à la fin de la ligne 2. Le *p3* au commencement étant certain, la ligne contenait ou un titre précédé de l'article défini ou un nom propre commençant par *p3*.

5. Ostr. IFAO, 200. — Tesson, hauteur 0 m. 04, longueur 0 m. 065, incomplet à gauche. Deir el-Médineh. Cf. planche I, n° 5.

 1

 2

Est-ce que les objurgations que j'ai faites (ou : qu'il a faites) t'affecteront?

Cette question est très obscure. Puisque nous y trouvons, aussi courte que soit la phrase, deux verbes, et , je voudrais voir dans le premier l'auxiliaire *iw* de la forme *iw·f r sdm*, écrit *ir(y)* devant un sujet nominal, ici l'infinitif *tttt* substantivé par l'article défini *n3* (cf. GARDINER, *Journal of Eg. Arch.*, XVI, 220-228). Pour le mot mutilé à la fin de la ligne 1 il ne reste d'autre explication que de le prendre pour la forme relative [] (ou []) qui suit souvent un infinitif pour lui prêter le sens du passé en exprimant en même temps son sujet logique (ERMAN, *ib.*, § 411). — A *dp m* littéralement « goûter quelqu'un » j'attribue ici le sens de « froisser quelqu'un, être désagréable à qu. », sens que je ne peux pas attester par ailleurs, mais cf. Horus et Seth, 9, 1 : « La lance a atteint la Majesté de son fils Horus », et *ib.*, 9, 5; pap. Chester Beatty VIII, recto 7, 4-5[1] : « Je t'ai sauvé de toutes les choses mauvaises et méchantes et de toutes les formules magiques méchantes qu'ils avaient dites contre toi; (7, 5) elles ne s'élèveront pas contre toi, elles s'élèveront contre ceux qui les ont dites contre toi; elles ne t'affecteront pas, elles ne s'empareront pas de ton corps ».

[1] Inédit jusqu'ici; c'est M. Gardiner qui a bien voulu me communiquer cet exemple.

6. Ostr. IFAO, 557. — Tesson, hauteur o m. o45, longueur o m. o55, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 6.

1

2

Est-ce que je sortirai ?

La première ligne est toute écrite sur des signes effacés. — Je me vois forcé de prendre *iw* pour la forme *sḏm·f* à la 1re personne du singulier avec le suffixe supprimé, comme il arrive souvent (*iw·i*). Considérer *iw* comme la 3e personne du singulier du pseudoparticipe est rendu impossible par l'absence du pronom absolu *sw* qui ne devrait pas manquer (cf. pap. Bologna, 1094, 5, 6 : «et tu regardera s'il est venu»).

7. Ostr. IFAO, 560. — Calcaire, hauteur o m. o35, longueur o m. o55. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 7.

Est-ce qu'ils auront peur ?

Il est assez douteux, que cet ostracon contienne une question à l'oracle, car le bord inférieur et celui de droite de la pièce sont de telle nature qu'ils n'excluent pas la possibilité que l'ostracon n'est que la fin de la première ligne d'une pièce plus grande.

8. Ostr. IFAO, 539. — Tesson, hauteur o m. o5, longueur o m. o55, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 8.

1

tr.

2

3

tr. ?

Est-ce qu'il ne le payera pas à elle........?

On demande à l'oracle, si quelqu'un (*iw·f*) doit payer quelque chose à une femme (*n·s*).

Les signes [hiéroglyphes] à la ligne 2 semblent être certains, mais la lecture de la fin de la ligne m'échappe. J'ai pensé à la négation postpositive [hiéroglyphes], mais les traces ne vont pas bien pour [hiéroglyphes]; de plus [hiéroglyphes] nie surtout la proposition non-verbale, rarement la forme [hiéroglyphes] (p. ex. pap. Tur., 44, 15-16; pap. Brit. Mus. 10052, 15, 6), une fois aussi la forme *sdm·f* (Mayer A, 3, 25), mais jamais les constructions *iw·f ḥr sdm* ou *iw·f r sdm*. — La trace à la ligne 3 est extrêmement douteuse.

9. Ostr. IFAO, 199. — Tesson, hauteur 0 m. 065, longueur 0 m. 1 complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 9.

[hiéroglyphes]

Ne me (= à moi) donnera-t-elle pas?

10. Ostr. IFAO, 562. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche II, n° 10.

[hiéroglyphes] 1

[hiéroglyphes] 2

Est-ce que j'irai au nord? Est-ce que je partirai?
Est-ce que je terminerai l'introduction?

Quelqu'un demande s'il doit partir au nord et (terminer / tâcher d'obtenir) une audience (ou d'être introduit dans les mystères?).

Dans [hiéroglyphes] le [hiéroglyphe] appartient probablement au verbe et devrait être placé entre le [hiéroglyphe] et le déterminatif conformément à Sethe, *Verbum*, I, § 196. — *Šm* + dat. ethicus «s'en aller», cf. d'Orb. 4, 2; 8, 3.7; 13, 6; 14, 9. — Le verbe bilitère *bs* «introduire» s'écrit, en néo-égyptien, de la même façon que

le verbe IIIae inf. *bsy* « jaillir », cf. un autre exemple, pap. Turin, *P.-R.*, 57, 12 (= Peet, *Journal of Eg. Arch.*, X, 121, note 6). Pour le sens cf. Sethe, *Einsetzung des Veziers*, p. 11, n. 39. — Dans *mtw·i mḥ bsy* on pourrait aussi supposer une omission du *r* entre *mḥ* et *bsy* et traduire « est-ce que je me donnerai à l'introduction ? ».

11. Ostr. du Musée du Caire, *J.* 59465. — Calcaire, hauteur 0 m. 06, longueur 0 m. 11, manque l'angle droit supérieur. Marqué « N 6 ». Biban el-Molouk. Cf. planche III, n° 11.

Est-ce que Horus est descendu en lui ? Envoie la vérité !

Pour *ḫpr m* plusieurs possibilités d'interprétation se présentent; on peut traduire cette expression : 1° « surgir dans quelqu'un », 2° « prendre son origine dans quelqu'un » ou 3° « devenir quelqu'un ». Si l'on admet que *im·f* se rapporte à une personne humaine, il n'est pas très vraisemblable que *ḫpr m* soit à traduire « prendre son origine dans », car une divinité peut difficilement naître d'un être humain. Il ne reste donc que la première et la troisième façon de traduire qui sont également justifiables : ou le dieu Horus « surgit dans quelqu'un » c'est-à-dire se manifeste en lui, ou il « devient quelqu'un », c'est-à-dire se transforme en lui, prend sa forme. Dans les deux cas le résultat est à peu près identique : le dieu Horus se manifeste dans une personne humaine (nous dirions qu'il est descendu en elle) et nous pensons involontairement à une possession quelconque. — est bien attesté comme impératif dans le néo-égyptien tardif : Wenamun 2, 26; pap. Bibl. Nat. 198, III, 8. — , forme abrégée moins habituelle, aussi Wenamun 2, 5; pap. Berlin, 10487, 6 (= Erman, *Ein Fall abgekürzter Justiz*, pl. I); pap. Turin, Cat. 2021, 3, 8 (= *Journal of Eg. Arch.*, XIII, pl. XIV), exemples qui sont tous de la fin de la XXe ou du commencement de la XXIe dynastie. Ce serait aussi l'époque de notre ostracon, date confirmée par la paléographie.

12. Ostr. IFAO, 503. — Tesson, hauteur o m. o5, longueur o m. o8, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche III, n° 12.



Est-ce Sen qui le versera (c'est-à-dire : l'eau ( ) comme offrande) ?

est un nom propre, cf. pap. Turin, *P.-R.*, 158,5; écrit , *Annales du Service,* VIII, 7 (sans , comme dans notre ostracon), et attesté déjà au Moyen Empire. — Ce qui suit immédiatement après le nom propre doit être le verbe au participe ou à la forme *sdm·f.* Le est, par conséquent, la graphie connue et fréquente de l'aleph prothétique (Erman, *Näg. Gr.,* § 255, etc.). Si *iṯf* était un participe, son objet étant *sw,* il faudrait supposer que le deuxième *f* est une répétition fautive du *f* final de *iṯf* (cf. Gardiner, *Late-Egyptian Stories,* p. 49 *a,* pour des cas semblables). Il serait à traduire dans ce cas : «Est-ce Sen qui l'a versé?». Mais il est plus simple de ne supposer aucune faute ici et de prendre la forme pour *iṯf·f,* donc un *sdm·f* qui a dans une construction tout à fait analogue à la nôtre (Anast. 5, 19, 2, cité par Erman, *Neuäg. Gr.,* § 700) le sens du futur. Et un tel sens convient mieux aussi pour notre passage, car le dieu est sans doute prié de décider au sujet d'un devoir (ou droit) dans l'avenir. Il est, cependant, à noter dans ce cas que l'aleph prothétique n'est pas, jusqu'à présent, attesté pour le *sdm·f* (forme emphatique) des verbes trilitères.

13. Ostr. IFAO, 598. — Tesson, hauteur o m. o4, longueur o m. o6, complet. Deir el-Médineh. (Je dois le calque de cet ostracon à l'amabilité de M. Malinine.) Cf. planche III, n° 13.

 1

 2

Est-ce que les gens de la tombe royale les ont volés?

14. Ostr. IFAO, 563. — Calcaire, hauteur o m. 07, longueur o m. 07, presque complet. Deir el-Médineh. Cf. planche III, n° 14.



Quelqu'un l'a volé.

D'après la nature de la cassure il ne peut pas manquer plus qu'un ǀ au commencement.

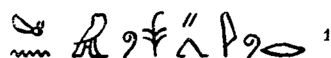
15. Ostr. IFAO, 108. — Tesson, hauteur o m. 065, longueur o m. 08, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 15.



Il a fait échange avec Eset.

Je ne suis pas à même d'attester *šb* dans le sens « échanger, faire échange », mais cf. *šbt* « paiement, compensation » (litt. « ce qui est donné en échange »).

16. Ostr. IFAO, 561. — Tesson, hauteur o m. 06, longueur o m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 16.

 1

 2

Écarte-le du poste du représentant (ou : adjudant) de la troupe (des ouvriers).

Rwi ne peut être qu'un impératif. Qu'il n'ait pas d'aleph prothétique est de règle pour un verbe trilitère, quoique les impératifs attestés de *rwi* en aient un (cf. Erman, *Näg. Gr.*, § 349). *Rwi* (transitif) « éloigner, écarter » p. ex. ostr. Petrie 21, verso 8; *rwi m* (intransitif) « cesser d'être » cf. Gardiner, *Mes*, p. 15, n. 26.

17. Ostr. IFAO, 153. — Tesson, hauteur 0 m. 04, longueur 0 m. 055, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 17.

Prend cette chèvre!

18. Ostr. IFAO, 558. — Tesson, hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 045, complet. L'inscription est écrite sur le côté concave. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 18.

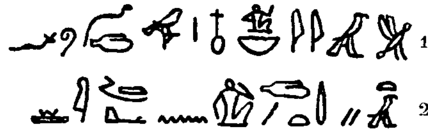
Il l'a. . . . . . . (à) Ḳenna.

Je ne sais pas lire le premier signe ou groupe, qui semble être corrigé. On est forcé d'y voir un verbe, dont le sujet est le qui suit. Dans ce cas le serait l'objet et il ne reste qu'à prendre pour l'objet indirect, donc un datif avec la préposition omise. En étudiant le fac-similé, une idée m'est venue que je n'ai pas pu vérifier sur l'original : le groupe initial pourrait, à la rigueur, être un mal fait ou corrigé. Le supposé ci-dessus serait, dans ce cas, à décomposer en la partie inférieure du et un point, lequel serait une forme très cursive mais fréquente de . On obtiendrait de la sorte : , grammaticalement tout à fait correct : «Il appartient à Ḳenna» (cf. le numéro suivant).

19. Ostr. IFAO, 392. — Tesson, hauteur 0 m. 05, longueur 0 m. 06, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 19.

Il appartient à Pen'anouḳet.

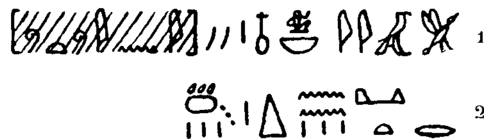
20. Ostr. IFAO, 502. — Tesson, hauteur 0 m. 06, longueur 0 m. 065, complet. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 20.



Mon bon Seigneur! Il a dit cela vraiment.

N mꜣꜥt remonte ou à l'ancien génitif *n mꜣꜥt* («chose de vérité», i.e. «chose vraie») ou à *m mꜣꜥt* («comme vérité», i.e. «vraiment»). Ce dernier est plus probable dans notre passage.

21. Ostr. IFAO, 556. — Calcaire, hauteur 0 m. 055, longueur 0 m. 075, il manque l'angle supérieur gauche. Deir el-Médineh. Cf. planche IV, n° 21.

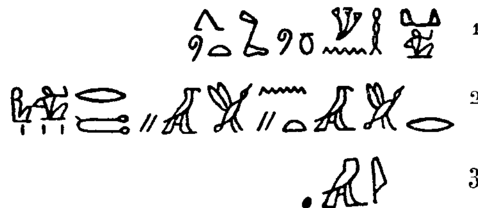


Mon bon Seigneur! Nous donnera-t-[on] les rations?

Un ouvrier se renseigne sur la distribution des rations consistant en blé qui, dues au commencement de chaque mois, étaient parfois très en retard (cf. les fameux papyrus des grèves causées par le retard des rations, Erman-Ranke, *Aegypten*, p. 140 seq.)

La fin de la ligne manque; le morceau perdu était assez grand pour comprendre [ ] ou même [ ].

22. Ostr. IFAO, 657. — Tesson, hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 04, complet. Deir el-Médineh, campagne 1933/34. Cf. planche IV, n° 22.



J'ai fait que l'on coure à l'endroit où cet homme se trouve.

Parmi les ostraca qui viennent d'être énumérés, le rapport des n°s 7, 18 et 19 avec l'oracle peut être mis en doute avec quelque raison, car le n° 7 est suspect d'être incomplet, la lecture du n° 18 est douteuse, et quant au n° 19, on pourrait facilement imaginer qu'il a été posé sur un objet quelconque pour indiquer son propriétaire, p. ex. dans la division des rations sur un tas de blé destiné à être emporté par Pen'anouḳet.

Pour le reste, la seule autre explication que l'on puisse encore proposer serait de les prendre pour des lettres. Mais ici il faut tout de suite constater que ni leur étendue ni leur forme ne conviennent à des lettres. Car l'Égyptien n'envoie jamais une lettre ne consistant qu'en une seule proposition grammaticale. De plus, même dans les lettres échangées parmi les égaux et dans celles des classes les plus basses de la population, c'est-à-dire des ouvriers, il manque rarement une des formules qui se sont développées dans l'art épistolaire, et presque jamais ne manque à la fois le nom de l'expéditeur et du destinataire de la lettre.

J'ai examiné, à ce dernier sujet, trente-neuf lettres sûres écrites sur les ostraca et provenant en majeure partie aussi de Deir el-Médineh, comme nos tessons d'oracles. Pour la formule initiale de ces trente-neuf lettres on trouve :

1. [hiérogl.] A [hiérogl.] B.... 8 cas (ostr. IFAO, n°s 36, 102, 106, 296, 385, 410, 411; ostr. Leipzig, 34).

2. A [hiérogl.] B...... 7 cas (ostr. Strasbourg, H 174; ostr. Vienne, Bibl. Nat., H 3; ostr. du Caire, 25664; ostr. Gardiner, 67; ostr. IFAO, 50, 68; ostr. Bruxelles, E 315).

3. [hiérogl.] B........ 6 cas (ostr. Vienne, Bibl. Nat., H 9; ostr. Gardiner, 5; ostr. Varille; ostr. Edgerton, 1; ostr. Leipzig, 1905; ostr. R. Weill, 1 (publ. Weill, *Rec. trav.*, XXXVI, pl. V, 2, et Gardiner, *PSBA*, XXXVIII, 181), où [hiérogl.] est douteux).

4. [hiérogl.] [hiérogl.] A [hiérogl.] B. 3 cas (ostr. IFAO, 381; ostr. Bruxelles, E 305; ostr. Leipzig, 1901).

5. [hiérogl.] A [[hiérogl.] B?]. 2 cas (ostr. Gardiner, 22; ostr. IFAO, 320).

6. A B . . . 2 cas (ostr. du Caire, 25675; ostr. Berlin, P 12630).

7. B. . . . . 2 cas (la préposition est omise; ostr. IFAO, 398 : ; ostr. IFAO, 362 : (devant *n!*).

8. seul. . . . . . 2 cas (ostr. Gardiner, 32; ostr. IFAO, 386).

9. A. . . . . 1 cas (ostr. Collin Campbell, 17).

10. A B. . . . . . 1 cas (ostr. du Caire, n° prov. 173).

11. B . . . . 1 cas (ostr. du Caire, 25667).

12. seul . . 1 cas (ostr. Strasbourg, H 68),

13. Sans aucun nom ni formule 3 cas (ostr. IFAO, 163 : , etc.; ostr. IFAO, 399 : , etc.; ostr. du Caire, 25672 : , etc.).

Or, sur trente-neuf cas, vingt et un donnent le nom de l'expéditeur et du destinataire, deux cas seulement le nom de l'expéditeur (ici nous comptons les cas où le nom du destinataire est probablement détruit) et dix cas seulement le nom du destinataire. Dans six cas seulement manquent les deux, mais parmi eux trois contiennent la formule caractéristique des lettres *ḥnʿ ḏd* ou *r ntỉ*, de sorte qu'il ne nous reste que trois cas où il n'est pas indiqué extérieurement qu'il s'agit d'une lettre. Leur teneur est, cependant, tout à fait différente de celle de nos ostraca d'oracles; il est, par conséquent, très improbable que ceux-ci soient des lettres.

Deux d'entre nos tessons, du reste, les nos 20 et 21, ne peuvent pas être des lettres à cause de l'allocution *pꜣy·ỉ nb nfr* « mon bon Seigneur ! » par laquelle ils commencent, car celle-ci ne peut se rapporter qu'au Pharaon ou à une divinité. Ainsi les gens parlant du Pharaon l'appellent souvent (pap. Tur. 47, 3; 48, 15; pap. Boulaq 10, 11) ou (ostr. du Caire 25676, 1; pap. Turin 43, 4). Mais le plus souvent l'expression *pꜣy·ỉ nb nfr* s'adresse à un dieu : Bata appelle ainsi Rēʿ-Ḥarakhte (d'Orb. 6, 5) et se trouve sur une stèle au Musée du Caire

(*J.* 45327,1; publ. *Annales du Service,* XV, 141). Extrêmement courante est cette expression dans la bouche de ceux qui s'adressent à un oracle[1]. Il est là donc le plus naturel de rapporter aussi nos n°s 20 et 21 à un oracle.

Quant à la forme, nos pièces sont ou des questions (n°s 1 à 13), ou de simples assertions (n°s 14, 15, 18 à 20 et 22, peut-être aussi n° 21, si celui-ci n'est pas une question, c'est-à-dire, s'il ne faut pas restituer [ ] dans la lacune) ou des ordres (n°s 16 et 17).

Les questions sont toutes introduites par la particule , ou (n°s 11 et 12), graphies qui expriment, en néo-égyptien, la vieille particule interrogative *in*. Tandis que les graphies et sont bien attestées par ailleurs dans cette fonction (cf. Erman, *Näg. Gr.*, 2e éd. § 739), je ne peux citer pour la graphie = *in* qu'un seul exemple un peu douteux : ostr. Gardiner, 4, verso 5, on dit en s'adressant à un oracle « quant aux vêtements dont tu as parlé, est-ce la fille du scribe Amennakht qui les a volés ? »[2]. Cependant le remplace assez souvent le (= *in*) proleptique (Erman, *Näg. Gr.,* §§ 386, 701, 702, 714, 841), pour que sa fonction comme *in* interrogatif dans nos tessons n°s 11 et 12 soit hors de doute.

Les questions d'oracles de l'époque pharaonique diffèrent donc considérablement de celles de l'époque gréco-romaine, car celles-ci se composent régulièrement de trois parties[3] :

1° allocution de la divinité au vocatif ou son adresse au datif (à l'époque pharaonique est attesté seulement deux fois le vocatif *pꜣy·i nb nfr*);

2° question elle-même, directe ou indirecte (tandis que, à l'époque pharaonique, la forme d'une assertion ou d'un ordre sont presque aussi fréquentes);

3° une prière comme « révèle-moi cela » ou semblable, qui manque presque totalement dans nos tessons (seulement dans le cas du n° 11 : « envoie la vérité ! »).

[1] Pap. Brit. Mus. 10335, 2; ostr. Brit. Mus. 5625, 3; ostr. du Caire 25555, 6: L., *D.*, III, 248*b*, 17; Mariette, *Abydos*, II, 36, 2; Naville, *Inscr. hist. de Pinodjem III*, lignes vert. 14-20, lignes horiz. 2-5, 7, 9-18: stèle du Caire *J.* 45327, 6. 8.

[2] Je dois la copie de ce texte à l'amabilité de M. Gardiner.

[3] Cf. *Zeitschr. f. äg. Sprache,* LXVII, 110-112.

Quant à la technique de l'oracle, M. Schubart a, pour l'époque gréco-romaine, proposé une explication[1] : les questions écrites ont été mises dans un vase scellé ensuite; à la réouverture du vase on sortait les questions avec, en dessous, les réponses que l'on croyait écrites par la divinité.

Le procédé des époques plus anciennes, ou tout au moins de la période à laquelle appartiennent nos ostraca, c'est-à-dire celle des XIXe et XXe dynasties, a dû être différent. Nos pièces en effet ne portent aucune réponse de divinité; elles ne sont pas toujours non plus de propres questions, mais souvent des assertions ou des ordres, et comme telles elles n'exigent pas, strictement parlant, une réponse. De plus, les textes concernant les oracles, assez nombreux du reste, ne parlent jamais d'un procédé semblable à celui auquel pense M. Schubart[2]. On a, d'après ces textes, nettement l'impression que la réponse de la divinité suivait immédiatement la question posée.

A l'époque pharaonique la réponse se manifestait souvent en une action appelée, dans les textes, *hnn,* et on a reconnu depuis longtemps que ce terme désignait une réponse affirmative. Le déterminatif ● menait à supposer que cette action (ou geste) s'effectuait par un mouvement de la tête et on croyait qu'il existait un mécanisme dans la statue de la divinité qui permettait aux prêtres d'en mouvoir la tête[3]. Mais le déterminatif ● implique-t-il, par sa simple présence, un mouvement de la tête de la statue? Le verbe *hnn,* dont le sens primitif semble être «incliner sa tête pour exaucer quelqu'un», doit naturellement, à l'origine, son déterminatif au mouvement spontané de la tête pour mieux entendre; mais cette orthographe une fois fixée, le verbe a pu retenir le déterminatif ● partout, même dans les cas où le verbe a été employé métaphoriquement («affirmer») et où il ne s'agissait pas, forcément, d'un geste de la tête.

De même, quand nous lisons, dans l'inscription de Pinodjem, que l'on a mis devant le dieu deux pièces écrites et que le dieu a répondu en «prenant» (𓅭𓂝) l'une d'elles, nous n'avons aucun droit de supposer que la statue

[1] *Loc. cit.*, p. 114.

[2] Il aurait difficilement pu avoir lieu pendant les processions des divinités qui semblent être le moment préféré — sinon exclusif — pour présenter des affaires à trancher.

[3] Blackman, *Journal of Eg. Arch.*, XI, 254; Gardiner, *PSBA*, XXXIX, 43. Pour d'autres explications cf. Legrain, *Annales du Service*, XVI (1916), 164-170; Thomas, *Ancient Egypt*, 1921, p. 76.

l'a prise dans sa main. Le verbe *ṯ*ꜣ*y* a ici, évidemment, un sens moins textuel, probablement «choisir», et rien n'indique comment ce choix s'est effectué.

Que la réponse ne se manifestait pas par un mouvement d'une partie de la statue (de la tête ou d'un bras, par exemple), cela semble être assuré par l'expression [hiéroglyphes] *nʿy n-ḥ*ꜣ qui, comme je me suis efforcé de le démontrer[1], désignait une réponse négative, mais signifiait mot à mot «marcher en arrière». Ici, il est évident que la statue portée par les prêtres dans une procession reculait pour exprimer le désaccord de l'oracle. Il serait donc tout naturel de supposer que le consentement ou la réponse affirmative se révélait par la marche en avant [hiéroglyphes] *nʿy m-ḥr*[2]. Au lieu de cela, cependant, nous rencontrons régulièrement l'expression discutée ci-dessus, *hnn*. Si le déterminatif [hiéroglyphe] de *hnn* n'implique pas, comme il a été suggéré, que *hnn* se faisait par la tête, il est bien possible que les deux expressions *hnn* et *nʿy m-ḥr* soient synonymes et que la divinité manifestait son «oui» en avançant.

L'inscription de Pinodjem est précieuse pour nous, car elle nous informe que l'on a présenté au dieu deux pièces écrites contenant chacune une assertion sur le même sujet, l'une exprimée affirmativement, l'autre négativement, et que la divinité s'est décidée pour l'une d'elles.

Cette façon de faire est également confirmée par le texte du pap. de Turin, 126,3-4, cité au commencement de cet article : [hiéroglyphes] «j'ai posé les écrits devant ce grand dieu, pour qu'il les juge par un bon jugement». On parle ici non pas d'un écrit mais de plusieurs (ici il faut se rappeler que le néo-égyptien emploie le pluriel aussi pour le duel), et *wḏʿ* a ici le sens «d'entre plusieurs choses choisir la juste»[3].

En appliquant ces indications à nos tessons, on peut imaginer leur emploi de la manière suivante : le pétitionnaire a fait écrire sa requête par un scribe sur deux ostraca, une fois positivement, l'autre fois négativement, sous forme d'une question, ou d'une simple assertion ou d'un ordre. Ainsi demandant

[1] *Bulletin de l'Inst. franç.*, XXX, 491-496.

[2] Cette expression est, en effet, attestée dans l'*Inscr. hist. de Pinodjem III*, ligne horiz. 14, mais, là, elle ne signifie que «avancer».

[3] Pour ce sens, cf. Erman-Grapow, *Wb.*, I. 405, sub IV.

conseil pour savoir s'il doit partir ou non, il pouvait choisir entre les trois groupes suivants :

1. «Partirai-je?»	«Ne partirai-je pas?»
(nos cas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 21?)	(nos cas 8, 9)
2. «Je partirai»	«Je ne partirai pas»
(nos cas 14, 15, 18-20, 22)	(non attesté)
3. «Pars!»	«Ne pars pas!»
(nos cas 16, 17)	(non attesté).

Ensuite, pendant la procession, il mettait les deux tessons par terre devant la statue divine portée par les prêtres, par exemple un tesson de chaque côté de la route où la statue devait passer. La statue répondait en s'approchant de l'un ou de l'autre. Ou, peut-être, on plaçait le tesson affirmatif devant le cortège portant la statue, le tesson négatif derrière. La statue, ensuite, en avançant choisissait le «oui» (=*hnn*), ou reculait (=*nꜥy n-ḥꜣ*) ce qui signifiait «non».

Ces détails seront probablement élucidés par de nouveaux tessons d'oracles, mais dès maintenant il me semble que l'explication proposée ici est d'accord avec toutes les données des tessons eux-mêmes et des textes parlant des oracles, et qu'il n'est pas nécessaire de se rabattre sur l'hypothèse d'un artifice mécanique au moyen de la statue de la divinité.

J. Černý.

LE

TEMPLE D'ONIAS ET LE CAMP HYKSÔS À TELL EL-YAHOUDIYÉ[1]

(avec une planche)

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON.

D'après Naville et Petrie[2], le site de Tell el-Yahoudiyé nous éclaire sur deux pages d'histoire de haut intérêt. D'abord la grande invasion de l'Égypte par les Hyksôs. Les rois pasteurs, comme on disait autrefois, maîtres du Double Pays, auraient installé dans le site un camp, une ville, une de leurs forteresses les plus importantes. Ces ruines seraient donc de nature à nous renseigner sur la période la plus mal connue de la haute antiquité égyptienne, entre le XVIIIe et le XVIe siècle avant notre ère[3]. Tell el-Yahoudiyé aurait été en second lieu le théâtre d'une extraordinaire histoire racontée par Josèphe; la voici : un grand prêtre d'Israël du nom d'Onias, de famille sacerdotale, chassé de sa patrie, vint, vers le commencement du IIe siècle avant notre ère, demander asile aux Ptolémées; il leur rendit des services militaires avec un corps de juifs émigrés et obtint l'autorisation de reconstruire sur la terre d'Égypte un temple semblable à celui de Jérusalem. Pour exécuter ce projet, il choisit, semble-t-il, le site qui nous occupe. Il y éleva un autel et un Saint des Saints à Yahvé, au milieu de vastes cours comme dans sa patrie. La révolte des Juifs au Ier siècle et la destruction du temple de Jérusalem par Titus devaient avoir pour corollaire la démolition du temple d'Onias et la fin de ce

[1] Ces observations ont fait l'objet d'une communication orale à la Société Nationale des Antiquaires de France, le 11 mai 1932.

[2] NAVILLE, *The Mound of the Jews and the City of Onias;* FLINDERS PETRIE, *Hyksos and Israelite Cities*, 1906.

[3] M. Moret (*C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1933, p. 327) place l'occupation des Hyksôs entre 1680 et 1580 avant J.-C. Le docteur Contenau (*La civilisation des Hittites et des Mitanniens*, 1934, p. 121) en indique le début « dans la première moitié du XVIIIe siècle ».

curieux épisode. Retrouver les ruines de cet édifice présenterait un grand intérêt, car nous savons très peu de chose du prototype palestinien : Ezéchiel [1] nous décrit un édifice idéal qui lui est présenté en vision et qui n'a sans doute jamais existé tel quel; les descriptions du *Livre des Rois* sont très confuses [2]; et quant au site du temple, il n'a pu être exploré sérieusement, étant recouvert par la mosquée d'Omar et l'esplanade sacrée du Haram esh-Shérif. Une simple copie du temple de Jérusalem nous serait donc des plus utiles.

Les études de Naville et de Petrie étant restées singulièrement en l'air, ou ayant abouti à des conclusions inadmissibles, il était important d'examiner la question à nouveau. C'est à la Société française des fouilles archéologiques qu'appartient l'honneur de l'avoir fait. M. Jules Toutain, directeur des belles fouilles d'Alésia, fit accepter le projet d'une Mission envoyée spécialement; les récentes découvertes faites en Syrie et en Palestine permettaient de reprendre les problèmes — le premier surtout — avec des éléments tout nouveaux. Nos modestes travaux en Syrie nous ont valu d'être choisi pour le travail sur place.

Le *Compte rendu sommaire* de cette première mission a été publié dans le *Bulletin* de l'Institut français d'Archéologie orientale [3], établissement scientifique qui a considérablement facilité nos travaux. C'est cette publication préliminaire que nous complétons et corrigeons sur quelques points ici.

1. — DESCRIPTION DES RUINES.

Lorsqu'on explore les ruines de ce «tell des juifs», on est immédiatement frappé par l'aspect de deux ouvrages en levée de terre, une petite colline allongée de 18 mètres de haut et un bourrelet de terre de 375 mètres de long et 8 mètres environ de hauteur (cf. la planche). Ces vestiges, endommagés par des fouilles peu profondes et des enlèvements de *sebakh*, méritent un examen [4].

(1) Ézéchiel, chap. XL-XLVIII.

(2) *II Rois,* chap. V-VIII. Les essais de reconstitution de Perrot et Chipiez (*Histoire de l'art,* t. II), quoique ingénieux et très intéressants, soulèvent plus d'une difficulté.

(3) Tome XXIX, 1929, p. 155-178, pl. I-VII.

(4) Ces ruines ont été décrites dans notre *Compte rendu sommaire* auquel nous renvoyons.

A. — LA COLLINE.

Cette butte mesure à la base 220 mètres de longueur du Nord au Sud et 90 mètres de largeur maximum vers le milieu; elle se prolonge vers le Nord-Ouest par quelques monticules insignifiants. Du côté de l'Ouest, la colline se termine par une coupure presqu'à pic constituée évidemment après sa formation; la stratigraphie y apparaît par un sectionnement identique à celui qu'on obtient par une tranchée de fouilles. Du côté de l'Est et du Nord, la pente irrégulière et semée de trous affecte l'indice général des terres croulantes. La crête supérieure est à 18 mètres environ de hauteur vers le centre; elle s'abaisse aux extrémités. Il est remarquable que le dessus ne présente actuellement *aucune plate-forme de surface appréciable.*

La colline paraît principalement constituée d'une terre pulvérulente fortement salpêtrée, disposée par couches soit horizontales, soit légèrement inclinées; les apports successifs y sont donc bien visibles.

On peut se demander comment se sont formés ces strates. A la base du monticule, nous dit M. Flinders Petrie, un lit de terre dérive de ruines de briques. Les tells de formation lente sont ainsi formés et le même auteur a constaté en Égypte comme nous en Syrie que l'élévation par ce processus est d'environ 1 mètre par siècle d'occupation. D'après M. Petrie, la colline a été élevée d'un seul coup sur cette base; elle serait due, dit-il, à une construction intentionnelle [1]. Il en donne comme preuve que des fragments d'amphores du IIe siècle avant J.-C. ont été trouvés à la base et au sommet. L'argument n'est pas probant, car nous verrons que des travaux ont certainement été exécutés ici à une époque tardive, peut-être au IIe siècle avant J.-C. à la base et au sommet de la colline. Dans le tell de Khan Sheikhoun en Syrie, nous avons constaté de même que des fragments identiques se trouvaient dans un strate du sommet et dans le pied du tell où ils avaient été introduits par les travaux d'un mur de soutènement [2].

D'une façon générale, des strates aussi nets que ceux observés ici en coupe [3], sont toujours produits par une formation lente et non intentionnelle. Nous

[1] Flinders Petrie, *Hyksos and Israelite Cities,* p. 22, § 28.

[2] *Syria,* 1932, p. 174-175.

[3] Petrie, *Hyksos,* pl. XXIV (4).

pensons donc qu'il est prudent pour le moment de ne pas être trop affirmatif en ce qui touche le mode de formation de la masse du tell ou sur la durée et l'époque des apports. Il faut remarquer que, pour une large part, cette terre n'est pas du sable mais du *sebakh*[1] c'est-à-dire une terre très riche en résidus organiques (paille, ordures ménagères, etc...). M. Petrie reconnaît du reste dans la partie Nord quelques petits massifs de briques[2]. Ici et là se voient des vestiges de ville ruinée avec fragments de poterie. Tout cela indique un tell de formation lente, non un tertre artificiel.

M. Petrie a découvert «dans la base du mont», c'est-à-dire dans les strates inférieurs du tell, de grandes poteries de forme à peu près tronconiques ouvertes en haut et en bas. La hauteur mesure 0 m. 76, le grand diamètre extérieur 0 m. 71, le diamètre de l'orifice du sommet 0 m. 30. M. Petrie nous explique avec photographie à l'appui[3], que ces pièces étaient encastrées dans un massif de briques recouvert d'un enduit et ne laissant voir que l'orifice du haut. Généralement des traces de feu étaient visibles; on trouva parfois à l'intérieur quelques poteries et dans un cas une coupe creuse dite par l'auteur «sacrificial bowl», la pièce cylindrique étant considérée comme «burnt offering cylinder of Onias» (!). Ces caractères permettent d'affirmer que ces installations sont des fours à pain identiques à ceux dont les Arabes se servent encore. La structure, la forme, les dimensions et la disposition sont identiques. Les traces du feu sont normales; seuls n'en portent pas les fours restés inemployés. Le bol d'eau même est nécessaire au travail, car la femme en faisant la cuisson doit mouiller sa main et son bras au moment où elle introduit ou retire la pâte. Pour cuire le pain, on colle la gallette de pâte sur la paroi intérieure préalablement chauffée[4]. Nous avons trouvé du reste à Tell el-Yahoudiyé même, dans la grande enceinte dont nous allons parler, des fours semblables que nous avons immédiatement reconnus. Ils sont de taille un peu plus grande, mesurant près de 1 mètre de grand diamètre, et sont

[1] Sur les enlèvements considérables de *sebakh* qui y ont été faits, cf. *Compte rendu sommaire*, p. 158.

[2] *Hyksos*, p. 22, B.

[3] *Ibid.*, pl. XXIV (2-3).

[4] Du Mesnil du Buisson, *Le four indigène en Syrie, Bull. du Musée d'Ethnographie du Trocadéro*, 1932, p. 20-23. Ces fours se nomment תַּנּוּר, en arabe تَنُّور. D'après *Exode*, VIII. 3 = VII. 28, ces fours étaient utilisés par les Égyptiens. Il existe aussi un fourneau du même genre dit كَنُون, syriaque *kânônâ*, palmyrénien כנונא.

sans doute pour cette raison moins anciens[1]. Ces installations se rattachent évidemment aux maisons particulières dont l'effondrement devait former une partie du tell.

Est-il possible de penser que ce tell a toujours eu le plan qu'il affecte aujourd'hui, abstraction faite des déformations dues à l'éboulement des terres? Nous avons déjà noté que le côté de l'Est portait nettement la trace d'une coupure, par conséquent d'un enlèvement de matériaux; en toute sécurité, nous pouvons donc restituer un prolongement du tell de ce côté. On peut être certain aussi que la partie disparue était assez développée pour que le tell ait comporté une terrasse au sommet.

L'examen des vestiges découverts nous permet sans doute de préciser davantage. M. Petrie a mis au jour dans le pied du tell deux murs de soutènement formant un grand angle droit (cf. la planche). Le mur de l'Est (orienté du Nord au Sud) s'explique aisément par le massif de terre encore existant; vers le milieu une rampe permettait d'accéder au sommet du tell. Le mur de soutènement du Nord (orientation Est-Ouest) est au contraire inexplicable dans l'état actuel de la colline, et d'autant plus qu'il est considérable, 5 mètres d'épaisseur, 180 mètres environ de long avec glacis à 58° du côté de l'extérieur (Nord). Nous sommes contraints de restituer un massif de terre considérable au Sud de ce mur c'est-à-dire une colline équivalente à celle qui existe encore dans le sens Nord Sud.

Le tell ainsi reconstitué sur deux côtés aurait une forme bien anormale si on ne supposait le terre-plein rectangulaire sans doute à peu près carré, suivant un plan des plus fréquents dans les tells.

M. Petrie voit dans la colline actuelle, c'est-à-dire le monticule allongé et sans terrasse supérieure que nous avons décrit, le piédestal élevé par Onias pour y établir sa forteresse et son temple. Le temple sémitique étant essentiellement constitué par des enceintes sacrées et des cours, il est naturellement impossible de le placer ici. Les quelques murs de briques crues découverts ne peuvent rendre compte d'un groupe aussi important qu'un temple et une forteresse. Les plans de M. Petrie permettent du reste de se rendre compte des dimensions des édifices supposés. Le Sanctuaire recouvre une

[1] *Compte rendu sommaire*, p. 166 et pl. V, 5.

petite plate-forme en brique crue de 5 mètres sur 11, à diviser en trois chambres en déduisant l'épaisseur des murs. L'auteur suppose que des murs de pierre s'élevaient sur ces massifs de briques, il y aurait eu là une disposition tout à fait anormale; c'est le contraire qu'on trouve habituellement.

Cette restitution s'accorde à peu près à la lettre du texte de Josèphe. Encore faut-il une certaine bonne volonté pour comprendre que le temple est sur une butte de 60 coudées quand l'historien juif dit que le *ναὸς* ressemblait à une tour de 60 coudées de hauteur. Mais c'est surtout l'esprit du texte qui est méconnu; lorsque Josèphe dit que le temple et l'autel d'Onias sont plus petits et plus pauvres que ceux de Jérusalem, il entend évidemment parler de constructions comparables : on ne dit pas que Saint-Julien-le-Pauvre est plus petit que Notre-Dame. Ce temple d'Onias qui subsista pendant plus de deux siècles (343 ans dit Josèphe), qui avait valu une autorisation royale, pour lequel Onias avait rassemblé un personnel de prêtres et de lévites, était certainement un édifice considérable. Les Juifs étaient fort nombreux en Égypte à cette époque puisqu'ils avaient fourni une légion et que leurs discussions troublaient l'ordre; ils occupaient tout un quartier de Memphis [1]; pour les assembler, il fallait certainement des cours très étendues. L'édifice enfin était si réputé que la région fut surnommée «le pays d'Onias» [2].

Tout cela ne s'accorde guère avec le misérable édifice de M. Petrie sur le dessus de la colline [3].

Le même archéologue par contre ayant dégagé une partie du mur de soutènement de l'Est du tell a constaté que c'était une fort belle construction de grand appareil rappelant beaucoup les murs hérodiens à Jérusalem. La prospérité des établissements d'Onias s'était maintenue au dire de Josèphe de 154 avant J.-C. à 71 de notre ère; il est à peu près certain que ces ruines, ainsi que les fragments de corniche trouvés en même temps, sont à dater dans cette période. Quelque riche donation a sans doute permis de commencer ce travail, mais on verra qu'il devait viser à renforcer la citadelle — le *bordj* — vraisemblablement situé sur le monticule.

[1] Petrie, *Memphis,* 1909, p. 4.

[2] *Antiquités judaïques,* XIV, 8. 1; *B. J.*, I. 9. 4. Ἡ Ὀνίου χώρα. Cf. aussi Mischna, *Menahoth,* XIII, 10.

[3] Sur la conception même de l'enceinte sacrée sémitique. cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques,* éd. 1905, p. 180-187; Lods, *Israël,* p. 305-311.

B. — LE BOURRELET DE SABLE.

Ce bourrelet de 8 m. 50 environ de hauteur, approximativement orienté du Nord au Sud, se coude vers l'Ouest aux deux extrémités (cf. la planche). L'amorce du côté Nord mesure 150 mètres de long et 6 mètres environ de haut, dans le prolongement et dans l'axe se trouve une dépression allongée de 110 mètres de longueur. Du côté du Sud du bourrelet, il ne reste qu'une amorce très ruinée de 80 mètres environ, dirigée vers le Sud-Ouest. Quant à la partie centrale ne dépassant pas 375 mètres de longueur à la base et 30 mètres de large, elle est interrompue un peu au Sud du milieu, sur une largeur de près de 30 mètres par un passage. Immédiatement à l'Est un mamelon informe mesure moins de 7 mètres de haut.

Cette sorte de rempart est composé d'une terre fortement salpêtrée identique à celle de la colline mais sans stratigraphie apparente, sauf dans le petit mamelon où l'obliquité des couches semble indiquer une rampe montant de l'Est.

Nous avons recherché si ce bourrelet n'avait pas été jadis couronné d'un mur. Dans la partie Nord nous avons retrouvé les empattements d'une fondation de mur en briques crues de plus de 2 mètres d'épaisseur. En plan ce mur forme, avec quelques irrégularités de détail, un angle très ouvert dont une branche Est-Ouest se dirige vers l'angle Nord-Est du bourrelet de terre; l'autre branche est orientée dans une direction approximativement Ouest-Sud-Ouest [1].

Comme nous l'avons expliqué ailleurs [2], il ne nous paraît pas douteux que ce bourrelet ait été constitué de terre rapportée pour former une enceinte carrée et que ce grand travail n'ait jamais été terminé. Comme les matériaux sont identiques à ceux de la colline et que celle-ci porte la trace certaine de prélèvements considérables, il est probable que le bourrelet a été constitué de terre prise dans le monticule tout voisin. Par comparaison avec des ouvrages de ce type observé en Syrie, il est permis d'attribuer le travail aux Hyksôs. Le mur de couronnement que nous avons dégagé appartient à un plan

[1] *Compte rendu sommaire,* p. 160, fig. 4 et pl. I à la cote 6,60, «mur de briques». angle ouvert de 155°.

[2] *Ibid.,* p. 159 et 175.

différent du grand carré restitué. C'est donc un ouvrage postérieur qui a seulement utilisé pour ses fondations les levées déjà existantes.

La question la plus grave est celle de la chronologie relative de la colline et du bourrelet. Si l'on admet avec nous que la colline est ce qui reste d'un tell carré éventré, on devra de toute nécessité conclure que la démolition partielle est antérieure ou contemporaine de la construction du bourrelet puisque ce dernier est sur l'emplacement même de la partie disparue. L'ordre chronologique serait donc le suivant : 1° formation du tell; 2° destruction d'une partie du tell et construction de la partie existante du bourrelet; 3° établissement du mur de couronnement sur le bourrelet de terre.

Le grand carré en levée de terre dont la construction fut interrompue devait comporter une porte vers le milieu de chacun des côtés. Nous n'avons de vestiges que de celle de l'Est, encore l'état est-il si lamentable qu'on a peine à se figurer ce qu'elle aurait dû être. Il semble qu'on ait voulu imiter l'entrée des villes syriennes bâties sur des tells et qu'on ait créé une rampe conduisant au passage même de la porte située vers 6 mètres de haut. On avait probablement le dessein de créer une rampe symétrique du côté de l'intérieur à moins qu'on ait eu le gigantesque dessein de combler plus ou moins toute l'aire intérieure. Les architectes savaient bien du reste que le sol d'une ville de brique crue s'élève rapidement par lui-même.

Actuellement ce qui reste de la porte de Tell el-Yahoudiyé indique une modification complète du plan primitif. On a abaissé presque jusqu'au niveau de la plaine le passage, et comme on ne pouvait semble-t-il se débarrasser de la rampe primitive on l'a contourné par deux passages percés de chaque côté. L'ancienne rampe présente donc l'aspect déjà noté d'un mamelon isolé devant la porte. On peut supposer que ce travail assez considérable a été effectué à l'époque de la construction du rempart couronnant l'ancienne levée de terre.

Il est à remarquer qu'actuellement le terrain situé à l'Ouest du bourrelet (intérieur de l'enceinte) est approximativement au même niveau que celui de l'Est. Cette constatation est très importante, car elle prouve qu'aucune ville, ni village n'ont jamais existé sur l'aire qu'aurait entouré le bourrelet. Il n'y a eu là que des édifices religieux ou autres constructions comportant de vastes cours.

2. — LE CAMP HYKSÔS.

M. Petrie avait déjà reconnu dans la levée de terre en forme de bourrelet un ouvrage des Hyksôs. Nous avons seulement fait remarquer que cette enceinte carrée paraît être restée inachevée peut-être par suite du départ des constructeurs refoulés d'Égypte.

La forme et la technique de cette construction sont fort instructives, car la Syrie et même la Palestine nous ont fourni des enceintes terminées d'un type très comparable [1]; elles appartiennent à la première moitié ou au milieu du IIe millénaire avant J.-C. et sont sans doute, pour la plupart, l'œuvre des Mitanniens. Certaines, comme à Qaṭna [2], sont beaucoup plus étendues que n'eut été le camp de Tell el-Yahoudiyé, mais d'autres sont de dimensions presque identiques. Ce rapprochement amène à penser que les Mitanniens étaient bien les chefs et les organisateurs de la fédération hyksôs. Le nombre et l'importance de leurs villes dans la Syrie du Nord justifieraient un tel rôle.

Ce que nous apprend Manéthon sur l'organisation du camp retranché d'Avaris et son rôle vaut sans doute pour les autres ouvrages de ce type tant en Syrie qu'en Égypte. Avaris est décrit comme un camp de concentration de troupes — Manéthon parle de 240.000 hommes — et en même temps un centre d'entraînement et de préparation militaire en vue de campagnes offensives [3]. En cas de défaite, ces camps fortifiés, qui étaient en même temps des villes, devenaient des réduits de résistance.

3. — LE TEMPLE D'ONIAS.

L'historien Josèphe nous renseigne avec précision sur les édifices élevés par le grand prêtre Onias avec l'autorisation de Ptolémée Philométor. Il construisit en premier lieu une forteresse ou plutôt un poste fortifié (φρούριον) [4],

[1] *Compte rendu sommaire*, p. 177, n. 1, et p. 175, n. 1-2, liste de villes rectangulaires syriennes ou palestiniennes; il faut y ajouter aujourd'hui Tell Maṣin, près de Sourān. *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1929, p. 329-330 (tiré à part, p. 10-11); *Berytus*, II, 1935.

[2] Du Mesnil du Buisson, *Le site archéologique de Mishrifé-Qaṭna*, pl. I-III.

[3] Manéthon, édit. Unger, 140-142.

[4] *B. Jud.*, VII, 9, 2 sq.

en second lieu un temple *ἱερόν* c'est-à-dire une enceinte sacrée semblable à celle de Jérusalem (*ὅμοιον ἱερόν*)[1]; cet espace sacré, aussi nommé par Josèphe *τέμενος*[2], était entouré d'un mur de briques séchées (*ὀπτῇ πλίνθῳ*)[3] et les portes étaient en pierre. Dans cette enceinte, il y avait, comme à Jérusalem, un édifice contenant les trois chambres du sanctuaire, *'oulàm, heicâl,* et *debir;* cet édifice, dit par Josèphe le *ναός*, devait dans le plan primitif ressembler au sanctuaire de Jérusalem (*ναὸν παραπλήσιον τῷ ἐν Ἱεροσολύμοις*); il était dans la réalité «non semblable» (*οὐχ ὅμοιον τῷ ἐν Ἱεροσολύμοις*) et il rappelait une tour (*πύργῳ παραπλήσιον*). Il était élevé de 60 pieds et fait de grandes pierres. En avant de cet édifice, comme à Jérusalem également, était dressé l'autel des sacrifices; sa construction était semblable à celle de Jérusalem[4]. Dresser l'autel était pour Onias le but essentiel, car il s'agissait d'accomplir la prophétie d'Isaie, XIX, 19 : «En ce jour-là, il y aura un autel[5] à Yahvé au milieu du pays (בתוך ארץ) d'Égypte et un monument[6] à Yahvé près de la limite (אצל־גבולה)». Josèphe précise cependant que l'enceinte sacrée et l'autel étaient égaux à ceux de Jérusalem mais moins grands et moins riches (*ἱερὸν καὶ βωμὸν ὅμοιον τῷ ἐν Ἱεροσολύμοις, μικρότερον δὲ καὶ πενιχρότερον*). L'emploi des briques séchées explique sans doute l'indication de pauvreté; «plus petit» se réfère probablement à la précision dans les dimensions équivalentes sans être absolument égales au prototype palestinien. En tout cela, on sent le souci d'une similitude aussi parfaite que possible entre l'édifice égyptien et celui de Palestine. Josèphe remarque toutes les différences de conformité; il note par exemple que le chandelier à sept branches[7] est remplacé par une lampe d'or comme aujourd'hui un catholique

(1) *Ant. Jud.*, XII, 9, 7.

(2) *B. Jud.*, VII, 9.

(3) *Ibid.* Il nous paraît difficile de comprendre «brique cuite», ce genre de matériaux étant inusité en Égypte. L'expression traduit sans doute l'hébreu לבנה qui s'entend aussi bien de briques cuites (*Gen.* XI, 3) que de briques crues (*Exode*, I, 14). En arabe لَبِن, désigne la brique crue.

(4) *B. J.*, cf. Juster, *Les Juifs dans l'Empire romain*, p. 354, n. 2.

(5) מזבח, de la racine זבח, «sacrifier», terme habituel pour désigner l'autel des holocaustes.

(6) מצבה, *maṣṣébâh*, originairement une sorte de bétyle. Dans une inscription palmyrénienne du Ier siècle de notre ère, découverte à Doura Europos, le mot désigne un bas-relief dédié à Zeus par un particulier.

(7) Le chandelier à sept branches, réservé au temple de Jérusalem, n'avait sans doute pas au temps d'Onias la valeur symbolique acquise par la suite. Cf. Dussaud, *Les monuments palestiniens et judaïques*, p. 86.

se scandalise de voir substituer à la lampe à huile du sanctuaire une ampoule électrique.

Onias nous dit que le site qu'il a trouvé était le plus approprié à son dessein (*ἐπιτηδειότατον τόπον εὑρών*)[1]. Il y avait à cet endroit une ville nommée Léontopolis (*λεόντων δὲ πόλιν*) qui correspond sans doute à la ville notée par M. Petrie au pied et à l'Est de la colline artificielle, qui pouvait même en constituer la cité haute ou la forteresse[2]; tout cela sans doute d'importance secondaire. Les Grecs nous ont laissé de nombreuses dénominations du genre de «ville des lions»; elles se réfèrent aux animaux adorés dans les sanctuaires locaux. Pour Tell el-Yahoudiyé, les fouilles nous ont justement montré qu'on y adorait la déesse lionne. Mais «le lieu approprié» n'est pas dans la ville, il se trouve à l'emplacement qu'on nomme *Būbaste Agria*, c'est-à-dire Bubaste l'Inculte, la Sauvage, expression qui conviendrait à un site abandonné et couvert de ruines (*ἐν τῷ προσαγορευομένῳ τῆς ἀγρίας Βουβάστεως*). Naville a proposé de traduire Būbaste Agria, «Bubaste de Sḫt»[3], ce dernier mot pouvant, d'après lui, se traduire en égyptien par «champs» ou être le nom de la déesse à tête de lionne[4]. Dans un cas, le grec aurait traduit le nom égyptien «ville des champs», et dans l'autre «ville des lions». Cette ingénieuse explication se heurte à plus d'une difficulté : *ἄγριος* veut dire «sauvage», «inculte», en parlant de champs, de vignes ou de bêtes féroces. Pline l'Ancien a transcrit le mot en latin *agrius* avec le même sens[5]. Il paraît donc bien difficile que ce terme puisse recouvrir le vocable *sḫt* «les champs fécondés par l'inondation»[6]. Comme nous l'avons dit du reste, Leontopolis et Bubaste[7] sont des lieux très voisins, mais non identiques.

Pour nous, ce dernier nom désignerait les ruines du camp retranché inachevé de Tell el-Yahoudiyé, situé à côté de l'ancienne ville. Onias trouve dans cette enceinte des ruines de temples abandonnés; il demande et reçoit la

(1) *A. J.*, XIII, 3, 1.

(2) *Hyksos*, pl. XXII, plan au 10.000e "town". *B. J.*, I, 32, *πολίχνη*, bourgade.

(3) Naville. *Mound of the Jews*, p. 20.

(4) En réalité le nom de cette déesse, même écrit [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], doit se lire *sḫm·t*, *Σαχμι* (Erman-Grapow, *Worterbuch*, IV, p. 250) et non *sḫt* (Simeone Levi, *Vocabolario*, IV, p. 167).

(5) *Hist. Nat.*, 23, 17.

(6) Montet, *Les scènes de la vie privée*, p. 5-9.

(7) Ce nom signifie «la place ou le temple de la déesse Bastet», déesse à tête de chat. L'égyptien [hiéroglyphes]. *Pr-B3st·t*, a été transcrit en hébreu פי־בסת, *Pi-Béset* (Ézéch., xxx, 17).

permission de les démolir pour en utiliser les matériaux. Les deux colonnes renversées de Menephta et autres débris à inscriptions hiéroglyphiques trouvés dans le camp expliqueraient parfaitement cette démarche. Onias obtient aussi l'autorisation de faire partir les animaux sacrés qui pullulaient sans doute dans ces ruines[1].

Il faut reconnaître que le site convenait parfaitement au projet d'Onias : il y trouvait en effet une colline isolée parfaitement appropriée à la construction d'une forteresse et à côté une enceinte à moitié construite présentant à peu près l'orientation et la longueur de celle de Jérusalem[2]. Il y avait de plus, sur place, des matériaux qu'on n'avait qu'à retailler. Sans doute, la platitude du delta ne fournissait pas la merveilleuse situation du *Ḥaram* de Jérusalem, mais on pouvait dans une certaine mesure remédier à ce manque d'élévation en donnant une grande hauteur au sanctuaire qui dominerait ainsi dignement le *temenos*.

L'examen des textes de Josèphe et du site nous amène donc à cette conclusion : le temple d'Onias était dans le camp retranché hyksôs, Onias est l'auteur des murs de briques séchées qui dominaient la levée de terre et se prolongeaient au delà pour former un *ḥaram* très comparable à celui de Jérusalem. Toutes les pierres utilisables ayant été emportées du site par les habitants des villages modernes d'alentour, nous ne serons pas étonnés de ne pas trouver trace des portes de pierre, si ce n'est cependant peut-être à la porte de l'Ouest. La même observation s'applique au sanctuaire en forme de tour qui devait se trouver vers le milieu de l'enceinte.

On trouve vers cet endroit une légère dépression qui pourrait indiquer qu'on a exploité jusqu'aux fondations de l'édifice. A Babylone, l'emplacement montré comme celui de la tour de Babel se présente de même. Un massif

[1] Sans doute des chats, si l'on se réfère à l'étymologie de la note précédente. Il serait absurde de voir ici des lions.

[2] L'enceinte que nous avons reconstituée (cf. la planche) mesure : côté N., 290 mètres; E., 345 mètres; S., 215 mètres; O., 353 mètres. Les dimensions du Ḥaram esh-Shérif sont, d'après le Bædeker (*Palestine et Syrie*, 1882, p. 175) : côté N., 317 mètres; E., 466 mètres; S., 281 mètres; O., 488 mètres; d'après les Professeurs de N.-D. de France (*La Palestine*, 2e éd., p. 137) : N., 300 mètres; E., 465 mètres; S., 280 mètres; O., 480 mètres; d'après le R. P. Abel enfin (*Guide bleu*, *Syrie-Palestine*, 1932, p. 583) : N., 310 mètres; E., 462 mètres; S., 281 mètres; O., 491 mètres. Les dimensions des enceintes anciennes sont inconnues.

carré en briques pourrait avoir appartenu à l'autel. Quant aux constructions renfermant des fours à pain et situées dans l'angle Sud-Est, elles auraient fait partie des nombreuses dépendances du temple comme à Jérusalem, par exemple, «les écuries de Salomon»[1] situées dans l'angle correspondant.

La partie du site qu'Onias a utilisée paraît donc bien être l'ancien camp en ruines : ceci explique probablement cette désignation de Josèphe, *τὸ καλούμενον Ἰουδαίων σΊρατόπεδον*, «le *camp* dit des Juifs[2]», expression que la *Notitia dignitatum Orientis*[3] a traduite *Castra Judæorum*[4].

Comte du Mesnil du Buisson.

[1] Ce nom n'a sans doute aucune valeur, mais il est probable qu'il existait quelques dépendances vers cet emplacement.

[2] Josèphe, *Ant.*, XIV, 8, 2; *B. J.*, I. 5, 4. On remarquera que le sens du mot *σΊρατόπεδον* est bien différent de celui de *φρούριον* (*B. J.*, VII, 9, 2).

[3] C. 25, éd. Böcking, I, 69; Juster, *Les Juifs*, I, p. 205, n. 2.

[4] A la bibliographie du site donnée dans le présent *Bulletin*, XXIX, 1929, p. 177-178, il y a lieu d'ajouter :

K. Bædeker. *Égypte et Soudan*, 1914, p. 169.

Dussaud, *Musée du Louvre, Les monuments palestiniens et judaïques*, 1912, p. 97.

S. A. Hirsch, *The Temple of Onias*, dans *Jews' College Jubilee volume*, 1906, p. 39-80.

Juster. *Les Juifs dans l'Empire romain*, I, p. 205, n. 2, 246, n. 2, et 354, n. 2.

Liste des tells et Kôms à Sebakh, Imprim. de l'Inst. franç. d'Arch., 1905, p. 13.

Comte du Mesnil du Buisson, *Syria*, 1926, p. 35, et 1927, p. 22; *Les noms et signes égyptiens désignant des vases*, p. 87; *Le site archéologique de Mishrifé-Qaṭna*, p. 20 et 42.

G. A. Milne. *Greek Inscriptions, Catal. des Ant. du Musée du Caire*, 1905, p. 60-63; *Rev. Archéol.*, 1897, II. p. 206.

Perdrizet, *Antiquités de Léontopolis, Monuments Piot*, t. XXV, p. 352-353.

Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, III, p. 144-147.

Seymour de Ricci, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 796-798; *A. pap.*, V, p. 165.

UN PORTRAIT ÉGYPTIEN D'AUGUSTE

AU MUSÉE DU CAIRE

(avec deux planches)

PAR

CASIMIR MICHALOWSKI.

Au cours d'une visite au Musée du Caire, mon attention fut attirée par une statue en basalte noir qui se trouve dans la salle gréco-romaine (n° 34). Elle n'a pas été publiée dans les volumes du *Catalogue général* du Musée du Caire concernant les statues[1]. Elle porte deux numéros qui correspondent au *Journal* provisoire du Musée : $\frac{5|3}{25|15}$ inscrit sur l'épaule droite[2], $\frac{14|3}{15|3}$ au dos de la statue[3]. Malheureusement le lieu et les conditions de la trouvaille de l'objet nous demeurent inconnus. D'ailleurs le monument est complètement dépourvu de traces d'inscription. Malgré l'absence de texte et de tout renseignement, la statue en elle-même nous fournit un sujet d'étude très intéressant[4]. M. von Bissing, dans le texte des planches 103-104 de ses *Denkmäler*, a publié une photographie de ce monument avec une courte description. Il a comparé cette

[1] Cf. Edgar, *Greek Sculpture*, 1903, n°s 27425-27630; Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, 3 vol., 1906-1914, n°s 42001-42250; Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, 4 vol., 1911-1934, n°s 1-1294.

[2] *Journal* provisoire du 5 mars 1925 : Statue en granit noir. Homme debout: porte klaft; boucles de cheveux sur le front. Cassée aux genoux: 0 m. 96.

[3] *Journal* provisoire. La note rédigée par M. Quibell le 14 mars 1915 est un peu plus précise : Statue of black basalt Romano-Egyptian. Standing; legs lost. 0 m. 95. No number. Sent in by Barsanti to have a base made; prob. fd. in last two years. R. 34. N. 8. — M. Barsanti, autrefois architecte au Service des Antiquités, a travaillé à cette époque surtout à Karnak. Pourtant cela ne prouve nullement que la statue y ait été trouvée. Il n'y a non plus aucune mention sur elle dans le *Journal d'entrée* de ces années.

[4] Je tiens à remercier ici M. Guéraud, conservateur du Musée du Caire, de m'avoir permis de publier ce monument, ainsi que M. Clère, ancien attaché de l'Institut français d'Archéologie orientale au Caire, qui a bien voulu prendre les photographies de la statue pour les planches I-II.

statue avec celle dite d'Alexandre II de Karnak [1] et daté les deux monuments du commencement de l'époque ptolémaïque. Pourtant une analyse plus détaillée de notre sculpture conduit nécessairement, il nous semble, à une interprétation différente.

Statue d'homme en basalte noir. Hauteur actuelle : o m. 950; tête, du menton au klaft : o m. 15. Les genoux et les membres inférieurs manquent. La tête a été brisée au bas du cou, puis recollée d'une manière visible. Le bout du nez est cassé. Petites cassures au-dessus de l'œil droit, sur l'épaule droite et sur le klaft au-dessus. Les lèvres sont un peu effacées; quelques égratignures sur les joues. Le sommet de la tête est fruste, au milieu ressort un tenon saillant, très martelé. La surface de la statue n'a pas subi le dernier polissage, de même la partie de pierre non évidée qui relie les bras et le torse est taillée d'une façon peu consciencieuse. Légères traces du foret aux coins de la bouche [2]. Le pilier-support de statue, dont la largeur est de o m. 13 et l'épaisseur moyenne de o m. 037, présente un travail très schématique. La partie supérieure du support, depuis le niveau des épaules jusqu'à mi-hauteur de la tête, manque. On voit la trace de la cassure. Tous ces signes nous font penser que la statue est restée inachevée. Dans le morceau martelé au sommet de la tête ne pourrait-on pas peut-être voir la trace de la double couronne royale [3]?

La statue représente un homme jeune debout, dans l'attitude typique des statues pharaoniques. Il porte sur la tête un *klaft* royal sans plis. Son pied gauche était un peu avancé, ses bras pendent le long du corps. Dans chaque main il serre un objet cylindrique, peut-être le *mkś*, symbole de la royauté [4], à moins que ce ne soit un simple remplissage [5]. L'extrémité anté-

[1] Cf. Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 701; E. Bevan, *A History of Egypt under the ptolemaic Dynasty*, London 1927, p. 29. fig. 8; von Bissing, *Denkmäler*, pl. 103, 104 *a*.

[2] Sur la technique de la sculpture en pierre dure en Égypte, cf. A. F. Pratt, *The ancient egyptian methods of working hard stones, Proceedings of the society of biblical archaeology*, vol. 31, 1909, p. 172 et seq.; Murray, *Egyptian Sculpture*, p. 2 et seq.; Clarke-Engelbach, *Ancient Egyptian Masonry*, p. 198 et seq.; Delbrueck, *Antike Porphyrwerke*, p. 3 et seq.

[3] M. von Bissing, *l. c.*, est du même avis. Il voudrait attribuer à la même cause l'absence d'uræus.

[4] Cf. Spiegelberg, *Die Bedeutung von* *m(j)ks*, *Ä. Z.*, 53 (1917), 101-104.

[5] Cf. à ce sujet : *Ausf. Verzeichnis der aegyptischen Altertümer, Kgl. Mus. zu Berlin*, 1899, p. 25 et von Bissing, *l. c.*, n. 3.

rieure de celui de la main gauche est brisée. Les reins sont couverts d'une *shenti* lisse, serrée à la taille par une ceinture. La pointe des mamelons est légèrement incisée, le mamelon droit est effacé. Le nombril est très profondément creusé. Quant au modelé du torse, l'artiste en a bien observé tous les détails anatomiques, mais les a traités d'une façon sèche et indifférente. C'est un modelé conventionnel, qu'on retrouve sur beaucoup d'autres statues en pierre dure à l'époque dite en général gréco-romaine.

Mais à ce point de vue la différence est bien nette entre notre torse et celui de la statue dite d'Alexandre II de Karnak (fig. 1). M. von Bissing l'a déjà remarqué quand il a jugé le modelé de notre statue bien supérieur à celui de l'autre [1]. A notre avis cette différence est beaucoup plus profonde que ne l'a cru M. von Bissing. Ce n'est pas la supériorité ou l'habileté de l'exécution qui distinguent notre monument : au contraire, certaines parties y sont bien inférieures au travail de la statue «d'Alexandre», par exemple : les oreilles, les cheveux. Cette différence nous semble plutôt due à des principes de composition opposés. Dans la statue «d'Alexandre» le modelé est moins détaillé, le corps devient plus mou, le ventre plus arrondi, la taille au-dessus des hanches plus cambrée, la poitrine plus pleine. Ici tous les détails sont mieux indiqués, on dirait presque plus précis, mais en même

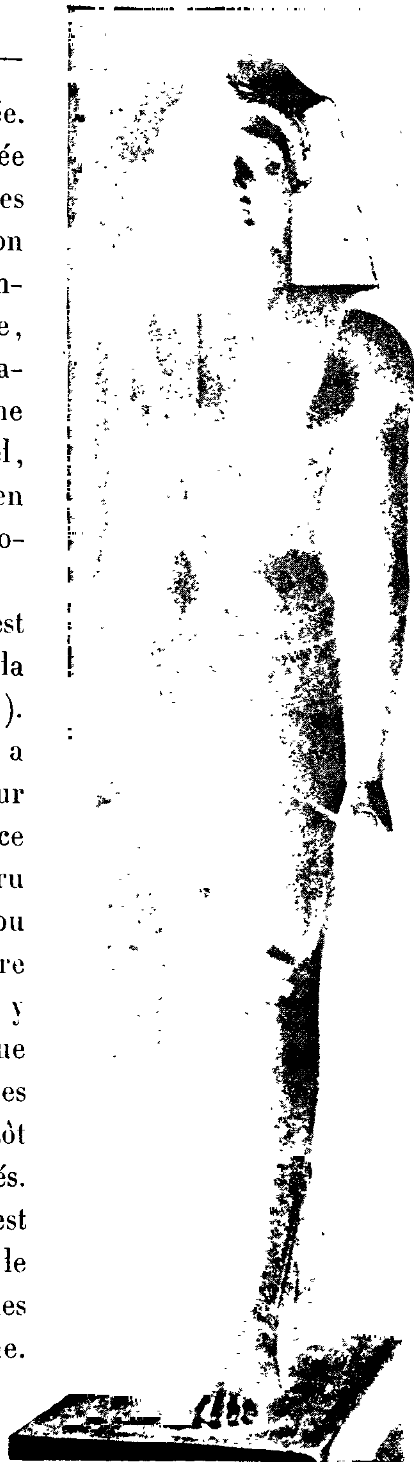


Fig. 1. — Statue dite d'Alexandre II, de Karnak (*Cat. gén.*, n° 701).

[1] *Loc. cit.*

temps les reliefs sont moins accentués, par exemple : la ligne des hanches se distingue moins nettement, elle devient plus raide. Ce travail sec et précis à la fois serait plutôt compréhensible au commencement de l'époque romaine qu'au début de l'époque ptolémaïque.

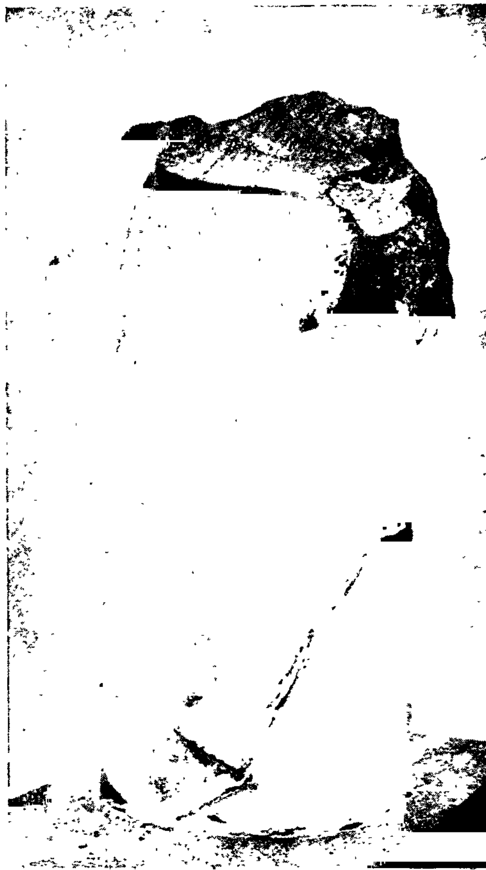


Fig. 2. — Torse de Ptolémée II (*Cat. gén.*, n° 686), d'après Borchardt.

A vrai dire nous sommes encore très mal renseignés sur la statuaire égyptienne à cette basse époque[1]. Comme on sait, nous n'avons qu'une seule statue de ce groupe qui soit datée d'après un nom royal, celui de Tibère, donné par l'inscription. C'est encore une œuvre d'un travail tellement provincial qu'elle ne peut pas nous rendre de grands services pour l'analyse du style et le classement d'autres monuments[2]. Pourtant il suffit de comparer les statues exposées dans la salle gréco-romaine au Musée du Caire pour mettre en relief les différences entre la statuaire égyptienne ptolémaïque et celle de l'époque romaine[3].

Prenons par exemple le beau torse en schiste vert (fig. 2) appartenant à

[1] Cf. ici les observations très intéressantes de Edgar, *Greek Sculpture* (*Cat. gén.*), p. viii et seq.; Schreiber, *Die Nekropole von Kom esch Schukafa*, p. 257 et seq.; surtout von Bissing, *Recueil de travaux*, XVIII, p. 157 et seq. et *Denkmäler*, texte, pl. 103-112; Capart, *Leçons sur l'art égyptien*, p. 521 et seq.

[2] Statuette d'un personnage assis provenant de Dimé, au Musée du Caire. Cf. von Bissing, *Denkmäler*, figure dans le texte de la planche 108 *b* et note 10 dans le texte de la planche 111.

[3] Nous ne voulons aucunement confirmer de cette manière le classement de la statue «d'Alexandre» par M. von Bissing. Au contraire elle nous semble appartenir plutôt à la fin qu'au début de l'époque ptolémaïque. Nous pensons pouvoir encore revenir sur ce sujet à une autre occasion. On l'appelle «Alexandre» car on l'au-

une statue royale de [1]. Voilà un corps où l'artiste a traité toutes les fossettes et les saillies d'une façon si molle que la forme semble presque inconsistante, liquide. La netteté des contours s'amollit avec la légère ondulation de la surface. Le poli très soigné contribue aussi à cet effet. Et bien que dans l'ensemble de la composition l'artiste ait suivi ici la bonne tradition de l'époque saite, la structure interne du corps, son dynamisme nous font penser aussi à l'art grec qui se révèle là sous la modification étrangère, seulement superficielle, du vieux canon égyptien. Un autre exemple d'une composition analogue nous est offert par la statue de Ptolémée Philadelphe conservée au Vatican [2].

Dans notre statue, au contraire, comme nous l'avons vu, cette mollesse cède la place à un modelé plus sec et plus raide, qui produit un effet presque linéaire. Chaque détail semble ici plus serré, plus «aplati». En outre il y a une différence d'exécution dans ces deux œuvres d'une valeur artistique inégale. Cependant c'est par la tendance de la composition, qui se dirige vers un autre but plastique, que nos deux monuments se distinguent le plus. Il nous semble que la relation entre ces œuvres est pareille à celle qui existe entre une statue hellénistique et une statue romaine du début de l'empire [3]. Ainsi la tête de notre statue paraît beaucoup plus égyptienne et moins hellénisante que la tête de Ptolémée Philométor à Athènes [4] ou que celle, du même genre, d'un autre Ptolémée au Musée d'Alexandrie [5]. La raison en est que le style de notre œuvre est plus «classique».

Ces traits qui distinguent notre statue des œuvres ptolémaïques la rapprochent en même temps des monuments de l'époque romaine. Cette sécheresse du modelé, cet «aplatissement» de la composition, nous les retrouvons dans des œuvres comme la statue trouvée à Dendéra — qui, d'après l'inscription,

rait trouvée du côté du sanctuaire d'Alexandre au Temple de Karnak. Même si tel était le lieu de trouvaille — ce qui d'ailleurs n'est pas certain — on ne pourrait tirer de ce fait aucun indice sur la date ou l'iconographie du monument.

(1) Gauthier. *Répertoire pharaonique*, p. 31 : Ptolémée II; Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 686.

(2) Von Bissing, *Denkmäler*, pl. 104 *b*.

(3) Cf. ici *Explor. de Délos*, XIII, p. 18 et seq.

(4) *Ath. Mitt.*, XII, 1887, p. 212 et seq., pl. VII-VIII.

(5) Dutilh, *Bull. de la Société d'Archéologie d'Alexandrie*, 1905, p. 49; von Bissing, *Denkmäler*, figure dans le texte des planches 103-104; Breccia, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, p. 59, pl. XXVI, 2.

date du dernier quart du Ier siècle av. J.-C. environ au temps d'Auguste[1] (fig. 3) —, dans une autre statue d'homme sans tête, dans la même salle du



Fig. 3. — Torse de Dendéra (*Cat. gén.*, n° 690), d'après Borchardt.



Fig. 4. — Torse en basalte (*Cat. gén.*, n° 691), d'après Borchardt.

Musée du Caire[2] (fig. 4) ou dans celle d'Edfou qui représente un personnage

[1] Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 690; sur la date cf. Daressy, *Recueil de travaux*, XV, p. 159 et seq., n° 8; Spiegelberg, *Demotische Denkmäler* (*Cat. gén.*), p. 94 et von Bissing, *Denkmäler*, texte de la planche 111, p. 8.

[2] Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 691. Cf. les statues du même genre trouvées à Canope; Breccia, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, p. 67, pl. XXXI, 1-4.

royal[1] (fig. 5), elles aussi de l'époque romaine[2]. Ainsi nous arrivons avec le style de notre statue à la fin du Ier siècle av. J.-C. comme date probable de l'exécution.

Nous croyons avoir trouvé une raison de plus en faveur de cette hypothèse : la tête est sans doute un portrait (fig. 6). Un vrai portrait égyptien, portrait oriental où manque absolument à la composition le sens de la structure intérieure, organique, où tout se passe à la surface, où le modelé donne l'impression qu'il est seulement extérieur, superficiel. Et pourtant dans cette pierre qui est restée inanimée dans sa masse intérieure, qui a conservé son poids de matière inerte, on devine une force lourde, brutale, incompréhensible et opposée à toute la puissance dynamique de l'Occident — l'énigme mystérieuse et menaçante de l'Orient[3]!

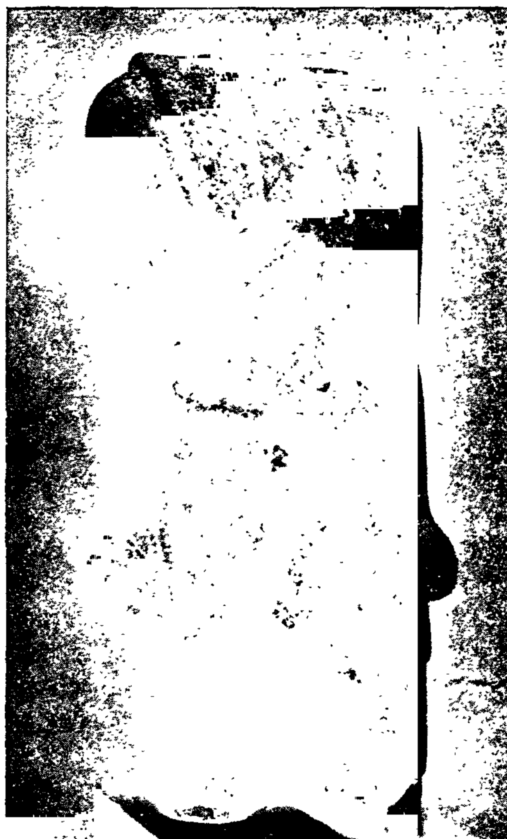


Fig. 5. — Torse de statue royale (*Cat. gén.*, n° 692), d'après Borchardt.

Le visage a une forme légèrement ovale, accentuée par le petit menton nettement pointu[4] et les pommettes un peu saillantes. La bouche très mince est serrée. Les

[1] Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 692.

[2] Il suffit d'ailleurs de comparer le modelé du torse de notre statue avec celui de la statuette de Berlin — dont la tête peut se comparer aux portraits tardifs de la République romaine — pour retrouver les mêmes traits caractéristiques, la même sécheresse de composition. Von Bissing, *Denkmäler*, pl. 108 *b*; Schaefer-Andrae, *Die Kunst des alt. Orients* (*Prop.-Kunstgesch.*), p. 443 *a*.

[3] Une belle interprétation du portrait oriental nous a été donnée par M. V. Müller, *86. Berliner Winckelmannsprogr.*

[4] Notre photographie a été prise d'un peu trop bas.

oreilles s'écartent sur les côtés du klaft. Les joues sont complètement lisses, sauf un peu au-dessous de l'oreille, où du côté droit on peut encore distinguer

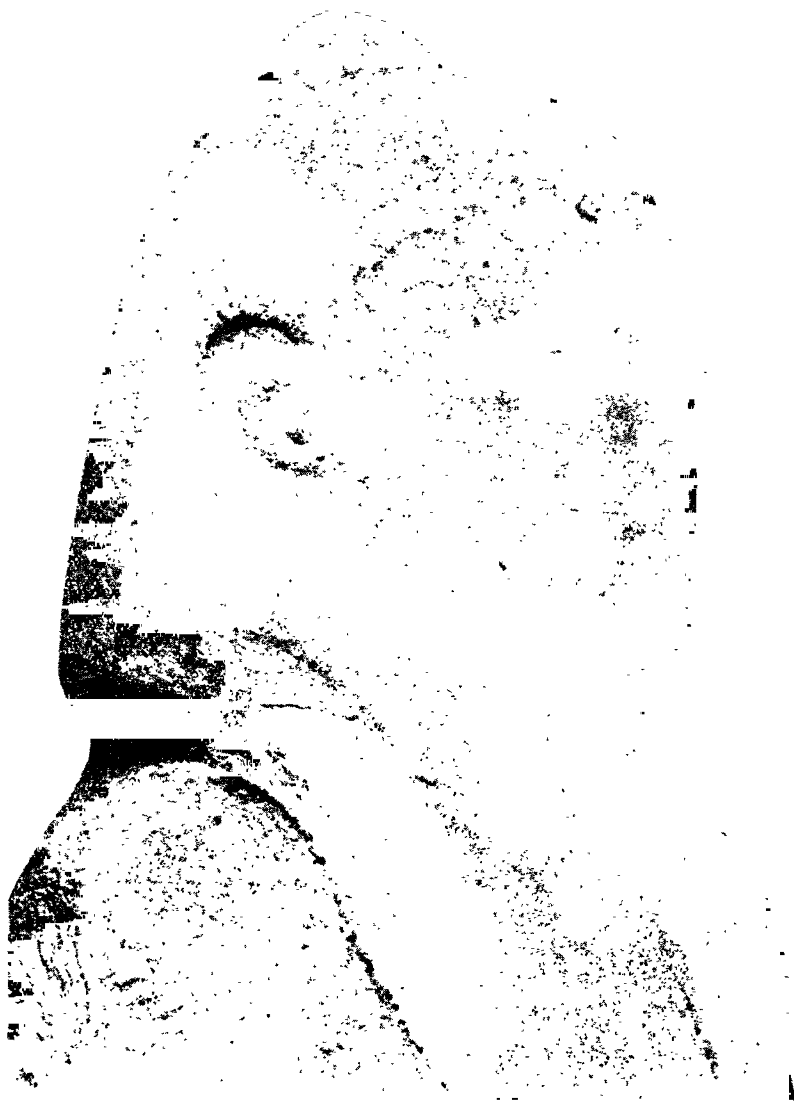


Fig. 6. — Tête d'Auguste, du Caire.

quelques mèches de barbe, indiquées par de courts coups de ciseau. Les yeux peu enfoncés, aux globes aplatis, ont une forme allongée. Les glandes lacrymales ne sont pas indiquées. Les paupières sont minces et sèches, tandis que

les arcades sourcilières se bombent légèrement. Une ride horizontale se dessine nettement au milieu du front couronné de cheveux sortant du klaft[1].

L'arrangement des cheveux présente dans ce portrait un intérêt tout à fait particulier. Au-dessus de la partie inférieure de l'œil droit, les boucles sont divisées en deux parties par une mèche qui, appartenant au côté droit du front, se dirige vers la droite, c'est-à-dire vers le milieu du front. Cette disposition des cheveux fait immédiatement penser à la coiffure tellement caractéristique d'Auguste[2]. L'artiste a sans doute voulu souligner ce trait particulier en creusant au foret, entre ces deux mèches, une ligne plus profonde, tandis que les autres incisions qui séparent les boucles de cheveux sont indiquées par de petits coups de ciseau. Le sculpteur était bien conscient de la valeur iconographique de cette particularité, qui nous a été conservée dans presque tous les portraits d'Auguste[3]. Et de plus les traits du visage sont aussi ceux de l'empereur. Ce sont ses yeux allongés, sa petite bouche, son menton saillant, ses oreilles écartées, bien qu'à vrai dire elles soient ici nécessairement écartées par le klaft, comme dans toutes les têtes pharaoniques. Et surtout c'est cette expression d'énergie qui distingue d'une façon nette notre tête de tout le groupe de monuments analogues, fait qui d'ailleurs n'a pas échappé à l'œil exercé de M. von Bissing[4].

Une petite particularité permet encore non seulement d'identifier cette tête avec le portrait d'Auguste, mais de lui donner aussi une place bien déterminée dans l'iconographie de l'empereur. Ce sont ces quelques petites mèches de cheveux sur les joues qui doivent ici sans doute indiquer la barbe. Parmi les nombreuses têtes d'Auguste, quelques-unes seulement nous ont conservé cette particularité. Dans ces portraits de style gréco-romain, donc plus réalistes et

[1] Cette manière de porter le klaft, laissant sortir les cheveux sur le front, est complètement étrangère à l'ancien art égyptien. Elle est tout à fait caractéristique de l'époque ptolémaïque et de l'époque romaine. Cf. von Bissing, *Denkmäler,* texte. pl. 103-4, p. 3, et Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n°s 701, 702, 703.

[2] Cf. Brendel, *Ikonographie des Kaisers Augustus,* Diss. 1931, p. 11 et seq. Il faut tout de suite remarquer que dans la plupart des portraits d'empereur cette boucle de cheveux a une forme bien établie : la mèche inférieure est plus courte. Ici les deux mèches sont presque alignées ou plutôt la plus courte est celle de l'extérieur. Pourtant cela ne change en rien l'essentiel de la coiffure qui nous semble bien celle d'Auguste.

[3] Pour ceux qui ne présentent pas cette particularité, cf. Delbrueck, *J. d. I.,* 1925, p. 15 et *Antike Porträts,* pl. 33.

[4] *Loc. laud.*

moins stylisés que notre tête égyptienne, la barbe est un peu plus développée. Elle reste pourtant toujours très courte et forme des favoris. On la retrouve aussi sur les monnaies à l'effigie d'Auguste entre 42 et 37 av. J.-C.[1]. C'est à cette époque que M. Brendel attribue, à juste titre, l'original de ce type de jeune Octavien qui a servi de modèle pour cette série de monnaies et de bustes[2]. Or on sait que c'est en 30 av. J.-C. qu'Auguste, ou plutôt Octavien, vint en Égypte[3] et qu'immédiatement après la conquête d'Alexandrie il fut adoré par les prêtres égyptiens comme Pharaon[4]. On se hâtait de lui ériger des statues, car il était devenu aussitôt le *σύνναος* des dieux égyptiens[5].

Le sculpteur de notre statue a dû se servir pour représenter Auguste sans doute d'un modèle appartenant à la même série de portraits : type B d'après Brendel. Ainsi s'explique le visage juvénile, plutôt d'un éphèbe que d'un homme jeune. De plus nous trouvons ici d'autres traits communs avec le type B du portrait d'Auguste[6] : les coins un peu abattus de la bouche, les yeux plus petits que dans les autres portraits, un petit écartement entre les mèches des cheveux juste au milieu du front. En outre dans cette œuvre la même composition, le même style plastique, si caractéristiques de la série B, ont été naturellement traduits en égyptien. Cette économie, cette clarté, cette simplicité, cette précision de forme dans le type chronologiquement suivant seront

[1] Cf. Brendel, *l. l.*, p. 38 et n. 2. Ce n'est qu'à l'âge de 24 ans c'est-à-dire en 39 av. J.-C. quand il commença à prétendre à la main de Livie qu'Auguste se fit raser la barbe ; cf. Dion, XLVIII, 34. Il ne la laissa repousser qu'en signe de deuil, comme par exemple après la défaite de Varus en l'an 9 après J.-C. : cf. Suétone, *Aug.*, 23.

[2] Brendel, *l. l.*, p. 39.

[3] A vrai dire j'ai envisagé aussi la possibilité de voir ici le portrait de Germanicus, dont la ressemblance avec Auguste est indéniable (cf. la boucle de cheveux au-dessus de l'œil droit). Germanicus envoyé par Tibère comme gouverneur à l'Est vint passer quelques mois en Égypte où il fit des efforts pour se rendre populaire. Le manque d'uræus conviendrait bien à son portrait. Mais d'abord Germanicus interdit expressément toute adulation envers sa personne (cf. Milne, *A History of Egypt under Roman Rule*³, 1924, p. 13), puis autant que nous le sachions, il ne portait pas la barbe. Il est d'ailleurs fort peu probable qu'on l'ait représenté avec le klaft royal.

[4] Cf. Blumenthal, *Der ägyptische Kaiserkultus, Archiv für Papyrusforschung*, V, 1913, p. 317.

[5] Cf. Blumenthal, *l. l.*; Strabon, XVII, 1-54, parle de statues d'empereur enlevées en 24 av. J.-C. par les Éthiopiens en Thébaïde (cf. aussi Wilcken, *Philolog.*, 53, 1894, p. 90, n. 3). Il serait fort hasardeux de voir dans notre statue un de ces monuments que les Éthiopiens ont ensuite restitués aux Romains.

[6] Cf. par exemple le buste de Modène, *A. J. A.*, 1897, I, p. 268, pl. XIII, ici fig. 7.

remplacées par le travail très réaliste des détails : il en résultera une image plus immédiate de la vie et du caractère. Or ce second type du portrait



Fig. 7. — Tête d'Auguste à Modène.

d'Auguste, qui a été créé probablement entre 35 et 30 av. J.-C.[1], représentant l'empereur sans barbe, avait son origine dans l'art hellénistique. Ce portrait « hellénistique » d'Auguste servit ensuite pour les représentations officielles de l'empereur. Mais notre tête n'a rien d'hellénistique, à ce point de vue elle

[1] Cf. Brendel, *o. l.*, p. 40 et seq. Type C et D.

est plus «égyptienne» qu'«hellénistique». Il est d'ailleurs tout à fait naturel qu'au moment où Octavien vint en Égypte, ce type hellénistique n'ait pas encore été très répandu et que ce soit le type précédent, «romain» qui ait servi de modèle aux sculpteurs des portraits et des statues impériales. Nous devons donc supposer que notre statue fut sculptée à une époque voisine de la visite d'Octavien en Égypte.

On peut aussi suggérer une autre explication de ce trait caractéristique de la statue : le portrait égyptien n'était jamais l'image d'un individu à un certain moment de sa vie. Il représentait toujours une synthèse de traits caractéristiques. Au lieu d'un aspect momentané, l'artiste se donnait pour but de créer l'image éternelle de la personnalité qu'il sculptait[1]. N'a-t-il pas voulu sciemment conserver dans son œuvre ce trait si particulier d'une époque très récente de la vie de son modèle? D'ailleurs dans les portraits d'Auguste sculptés plus tard en style gréco-romain, la barbe aussi figure quelquefois comme symbole de la jeunesse[2]! En effet nous avons devant nous un portrait égyptien, un portrait composé d'après les principes conservateurs de cet art où représenter signifiait toujours plus ou moins rapprocher un modèle d'un type traditionnel. Plus encore dans le portrait du Pharaon qui était en quelque sorte l'image du dieu, le sculpteur égyptien interprétait les traits individuels du personnage d'une manière qui nous semble froide et conventionnelle, mais qui n'était que la représentation officielle d'un type.

Le portrait romain lui aussi était la représentation officielle de l'individu[3], mais il était le résultat de principes artistiques tout à fait différents. Pourtant dans cette conception officielle du portrait il existe une analogie plus étroite entre l'art égyptien et l'art romain, qu'entre l'esprit artistique de la Grèce et celui de l'Égypte. Ce rapprochement est dû aux tendances documentaires et historiques qui dirigeaient aussi bien l'art romain que l'art égyptien. Même dans l'art le plus réaliste de l'Ancien Empire, dans les visages «pessimistes» de la XIIe dynastie, comme par exemple la tête de Sesostris III de Medamûd[4], ou

(1) Cf. à ce sujet les observations très ingénieuses de M. von Bissing dans sa récente : *Ägyptische Kunstgeschichte, Systematischer Handbuch*, fasc. I/II, texte p. 38 et seq., Berlin 1934 à suivre.

(2) Cf. Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, II, p. 60; Brendel, *o. l.*, p. 38, n. 3.

(3) Cf. *Explor. de Délos*, XIII, p. 30.

(4) Musée du Caire n° 6049; cf. *Rapport sur les fouilles de l'Inst. français d'Arch. orient.*, vol. V, 1927, frontispice.

dans la physionomie maladive d'Aménophis IV, on retrouve toujours le désir bien net de créer un type qui résume la personnalité du roi.

Mais pour comprendre le style de notre tête, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à des époques si lointaines. Au temps d'Auguste il restait très peu de monuments des périodes antérieures au Nouvel Empire. D'ailleurs puisant son inspiration aux sources de la doctrine classique, l'art romain du début de l'empire ne pouvait chercher d'autres modèles que dans les créations artistiques des Ramessides, grands conquérants et en quelque sorte ancêtres moraux des Césars romains. Dans sa statue-portrait égyptienne, dans le costume et l'attitude traditionnelle des Pharaons, Auguste devait suivre le plus exactement possible le canon officiel des représentations royales en Égypte. Il ne porte pas ici la barbe artificielle comme sur la plupart des reliefs de temples, à Dendera, Philæ, Talmis et Debôt [1], mais les figures des bas-reliefs décoratifs ne sont jamais des portraits; de plus Ramsès II, lui non plus, ne porta pas cette distinction peu avantageuse [2].

Le visage de notre statue est certes bien loin de la ressemblance qui doit exister dans les autres têtes d'Auguste. Mais les autres portraits que nous connaissons appartiennent tous à un domaine artistique tout à fait différent. Ils ressortissent à l'esprit plastique grec ou gréco-romain, où l'art du portrait aboutissait à une individualisation détaillée de la personnalité. En Égypte il y avait parmi les portraits honorifiques d'Auguste aussi des statues de style gréco-romain. La belle tête en bronze trouvée à Méroë, conservée au British Museum, en est la meilleure preuve [3]. Mais les représentations en Pharaon devaient être aussi nombreuses que celles de style gréco-romain : les statues placées dans les temples égyptiens en vue du culte étaient certainement de style égyptien [4]. Les empereurs romains se sont montrés en cela très

[1] Cf. Milne, *o. l.*, p. 2 et seq., fig. 1-8.

[2] En outre il y a comme on sait d'autres statues royales sans barbe.

[3] *Annals of Arch. and Anthrop.*, IV, 1912, p. 66 et seq., pl. XII-XVI; Walters, *Select Bronzes in the Brit. Mus.*, pl. 61; M. Graindor va bientôt publier une autre tête colossale en marbre d'Auguste, conservée dans une collection privée au Caire. Elle provient aussi d'une statue honorifique. Sur la fabrication des portraits des empereurs en Égypte, cf. Delbrueck. *J. d. I.*, 1925, p. 15.

[4] M. Delbrueck, *Antike Porphyrwerke*, p. 16 et 42, parle de trois fragments de porphyre au Musée du Caire : un torse, fragment d'une tête portant klaft et une main, appartenant probablement à une statue royale en style égyptien de l'époque d'Auguste. Avec l'aimable concours

conservateurs[1]. Notre statue n'est qu'un exemple de toute la série des portraits officiels des Empereurs-Pharaons, série qui a été continuée dans la statuaire égyptienne jusqu'à la basse époque de l'empire romain. Le même type de statue-portrait égyptienne nous a été conservé dans celles de Caracalla (fig. 8) et d'un autre empereur (Antoninus Pius?) au Musée du Caire (fig. 9)[2].

Ce genre spécial de la sculpture égyptienne en Égypte romaine n'a pas été encore bien apprécié à notre avis. Il n'est pas question ici d'une école ou d'un atelier particulier de sculpteurs égyptiens, semblables à ceux qu'on suppose avoir existé à Alexandrie, à Memphis ou à Dimé[3]. C'est le résultat d'un cou-

de M. Guéraud, conservateur au Musée du Caire, j'ai pu entreprendre des recherches très précises aussi bien dans les salles fermées du Musée que dans les magasins du sous-sol. Nos recherches ont abouti malheureusement à un résultat négatif. Les objets mentionnés par M. Delbrueck ne se trouvent pas au Musée du Caire et il est peu probable qu'ils aient été expédiés au Musée d'Alexandrie.

D'autre part je peux signaler à M. Delbrueck un bassin en porphyre, provenant semble-t-il de Dendéra. *Journal* provisoire n° $\frac{25}{15}\big|\frac{1}{10}$ (fig. 10). Il a la forme d'un rectangle de 0 m. 265 sur 0 m. 195. Il mesure 0 m. 09 de haut, et est poli à l'intérieur et dans sa partie supérieure à l'extérieur sur 0 m. 05.

[1] Cf. les reliefs dans les temples égyptiens. Sur les statues des empereurs dans les temples d'Égypte, cf. Strabon, XVII, *l. c.; Oxy.*, XII, 1449 et Milne, *o. l.*, p. 159, p. 305, § 13. Je ne crois donc pas que M. Schubart, *Einführung in die Papyruskunde,* p. 392, ait raison, quand il veut, en principe, dans toutes les statues des empereurs mentionnées dans les papyrus voir des monuments de style gréco-romain. Sur le culte des empereurs romains en Égypte cf. en plus Walter Otto, *Priester und Tempel im hellenist. Ägypten,* vol. II, p. 279 et seq.

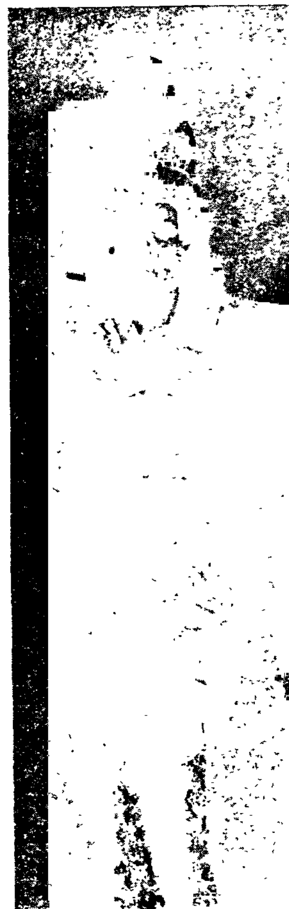
[2] *Eg. Expl. Fund Report,* 1892, p. 2, et Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n°s 702 et 703. Sur d'autres monuments semblables comme par exemple la tête de Caracalla à Berlin (*Konigl. Mus., Ausf. Verzeichniss der ägyptischen Altertümer und Gipsabgüsse,* Berlin 1899, p. 325, n° 14079) cf. von Bissing, *Denkmäler,* texte de la planche 111, p. 10. Je ne peux suivre ici l'opinion soutenue aussi par M. von Bissing : la statue de Caracalla au Musée du Caire n° 702 appartiendrait à une époque antérieure (saïte?) et la tête seulement aurait été transformée en portrait de cet empereur. La statue présente un travail tout à fait uniforme; la surface du corps et de la tête a été martelée — mais rien ne prouve qu'elle ait été martelée une seconde fois. C'est un monument qui tout simplement n'a pas été achevé, et il peut très bien dater du temps de Caracalla.

Il nous semble qu'à la même série de monuments appartient la tête en granit rouge, provenant de Canope, aujourd'hui au Musée d'Alexandrie n° inv. 3364, interprétée par M. Dutilh, *B. S. A. A.*, 1905, p. 49 et seq., comme portrait de Ptolémée IV Philopator. Elle présente un travail très sec, plutôt romain que ptolémaïque. Cf. Breccia, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine,* I, p. 60, pl. XXVI, 4.

[3] Pour Alexandrie cf. le groupe des portraits dans le genre de la statue d'Horus au Musée du Caire (Maspero, *Guide,* 1908, p. 233, fig. 65; Borchardt, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), 697). Sur la sculpture alexandrine à l'époque romaine en général cf. Schreiber, *o. c.*, p. 270 et sur la

rant artistique ou plutôt un type de la statuaire égyptienne, qui tout en conservant un style officiel n'a pu rester tout à fait indifférente aux exigences


Fig. 8. — Statue de Caracalla (*Cat. gén.*, n° 702), d'après Borchardt.


Fig. 9. — Statue d'un empereur (*Cat. gén.*, n° 703), d'après Borchardt.

esthétiques de son temps. C'est pourquoi l'«Alexandre II» de Karnak présente un aspect plus hellénisé que notre statue-portrait, où l'hellénisation a fait

renaissance de l'esprit classique dans l'art alexandrin au Ier siècle av. J.-C. cf. Mme Bieber, *Röm. Mitt.*, XXXII, 1917, p. 145 et seq. Pour l'activité provinciale à Dimé cf. von Bissing, *l. l.* et Breccia, *Alexandrea ad Aegyptum*, p. 171.

place — surtout dans la tête — à une certaine romanisation dans le style classique de l'empire.

L'art égyptien, malgré tout son exclusivisme à l'égard des influences étrangères, a cependant reçu à sa fin, sous les Ptolémées, un influx considérable de l'esprit artistique grec [1]. Il était de cette façon mieux préparé à recevoir plus tard l'empreinte du style romain. Ses signes sont bien difficiles à déceler à cause de la quasi-unité que forment l'art grec et l'art romain en face des principes opposés de la création artistique égyptienne. Pourtant il nous semble nécessaire de distinguer toujours entre le grec et le romain dans le domaine de l'art antique.

C. Michalowski.

Le Caire, février 1935.

[1] Le modelé des corps dans les bas-reliefs des temples ptolémaïques en est la meilleure preuve.

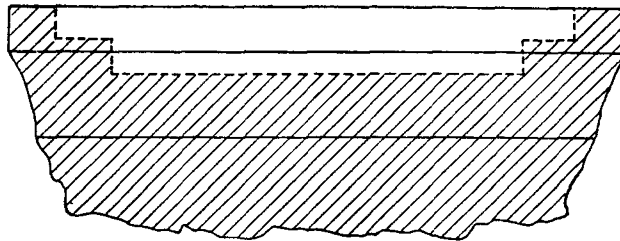


Fig. 10. — Bassin de porphyre au Musée du Caire.

LES
DATES DES PYRAMIDES DE SNEFROU

PAR

CHARLES MAYSTRE [1].

Snefrou s'est fait bâtir deux pyramides, l'une à Meïdoum, l'autre à Dahchour [2]. La raison qui a déterminé cette double construction n'a pas encore été établie à cause du petit nombre de données touchant ce point. Toutefois un des éléments de ce problème peut être fixé par l'examen des dates peintes sur quelques blocs de calcaire de ces pyramides. Il n'est pas inutile de réunir ces documents dans leur totalité et de les étudier ensemble, puisque cela n'a jamais été fait [3].

Les dates de Meïdoum ont été pour la plupart reproduites par PETRIE [4]. Ce sont :

	2e	mois de Peret,	jour 22.	(Petrie, n° 1.)
an de la 17e fois,	2e	— —	, — $11 + x$.	(— n° 2.)
— 17e — ,	2e	— — .		(— n° 3.)
— 17e — ,	3e	— —	, dernier jour.	(— n° 4.)
	1er	— Chemou,	jour $10 + x$.	(— n° 5.)
— 15e (?) fois,	3e	— —	, — 14.	(— n° 6.)
— $14 + x$e fois.				(— n° 9.)

Dans un autre ouvrage [5], PETRIE reprend ces indications, mais en y ajoutant deux nouvelles dates dont je n'ai retrouvé ni le fac-similé ni la traduction dans *Meydum and Memphis*. Ce sont :

4e mois de Peret.
3e — Chemou.

[1] Je remercie M. G. Posener d'avoir bien voulu relire mon manuscrit et de m'avoir suggéré plusieurs modifications.

[2] Pour l'attribution de ces pyramides à Snefrou, cf. FL. PETRIE, *Medum* (1892), p. 4, 1re col.; L. BORCHARDT, *Ein Konigserlass aus Dahschur*, dans *ÄZ.*, XLII (1905), p. 5.

[3] L. Borchardt a signalé dans une note les années des dates de Dahchour après celles de Meïdoum publiées par Petrie. Cf. L. BORCHARDT, *Die Entstehung der Pyramide* (1928), p. 16, note 4.

[4] FL. PETRIE, *Meydum and Memphis* (III), (1910), pl. V; p. 9.

[5] IDEM, *Historical Studies* (1911), p. 11, 1re colonne.

Enfin A. Rowe a publié deux nouvelles dates de Meïdoum [1] :

an de la 16^e(?) fois,	1er mois de Peret.	
— 16e fois,	4e — d'Akhet, jour 14.	

A Dahchour, trois dates seulement ont été publiées :

	2e mois de Chemou, dernier jour [2].
an de la 16e fois,	1er — d'Akhet, jour 13 [3].
— 21^e(?) fois,	1er — de Chemou, jour 24 [4].

Dans l'énoncé de ces dates, les mois n'offrent aucune particularité. Les saisons et les jours donnent lieu à deux remarques inséparables : les noms des saisons ne sont, comme c'est la règle dans l'Ancien Empire [5], jamais déterminés par le disque solaire (☉); là où ce semble être le cas (fig. 1) [6], le disque solaire ne doit pas être relié au mot *šmw* placé au-dessus, mais au mot *ʿrkj* placé au-dessous, comme le montre un autre exemple (fig. 2) [7]; en d'autres termes, les deux dates en question doivent se lire *ỉbd 2 šmw, ššw ʿrkj* et . . . *ỉbd 3 prt, ššw ʿrkj;* on peut constater que le mot *ʿrkj* n'apparaît pas seulement au Moyen Empire [8], mais au début de l'Ancien Empire : il est alors précédé du nom *ššw* et n'est encore qu'un adjectif ou un participe signifiant *dernier*.

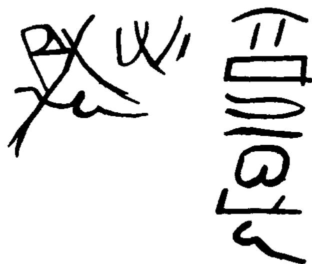


Fig. 1.

Les années présentent, à première vue, une difficulté. Elles ne mentionnent jamais le mot *recensement* [9] (𓍘𓈖). tandis que, sur la pierre de Palerme, l'expression *an de la . . . fois du recensement* est toujours écrite entièrement jusqu'à Neferirkara; sous ce roi, on rencontre pour la première fois l'abré-

[1] A. Rowe, *The Eckley B. Coxe, Jr., expedition excavations at Meydûm*, dans *Pennsylvania Univ. Mus. Journal*, vol. XXII, n° 1 (March 1931), p. 26; 46.

[2] L., *D.*, II, 1 f.

[3] L., *D.*, II, 1 g.

[4] L., *D.*, *Text* (1897), I, p. 206.

[5] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 82.

[6] L., *D.*, II, 1 f.

[7] Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), pl. V, n° 4.

[8] *Worterbuch*, I (1926), p. 212.

[9] La remarque est aussi valable pour les dates relevées sur des mastabas de Gizeh. Cf. H. Junker, *Gîza*, I (1929), p. 158-161.

viation *an de la 5e fois*[1]. D'autres dates relevées sur des monuments de l'Ancien Empire étayent cette indication[2].

Il y a donc un désaccord entre la pierre de Palerme, à laquelle il faut ajouter d'autres documents de l'Ancien Empire, et les pyramides de Snefrou. On pourrait en conséquence se demander si les dates de Meïdoum et Dahchour sont véritablement contemporaines de ce pharaon[3]. Les renseignements de Petrie et Rowe répondent à cette question. Avec les dates, on a trouvé beaucoup de marques (signes hiéroglyphiques, dessins de pyramide) visiblement peintes à la même époque[4]. Parmi ces dernières, plusieurs ont été découvertes par Petrie en creusant une galerie sous la pyramide de Meïdoum[5]. Cette circonstance prouve qu'elles sont, ainsi que les dates, contemporaines de Snefrou[6]. D'ailleurs, si les dates étaient postérieures, elles ne pourraient être que la trace d'une exploitation de la pyramide. Ce serait possible pour Meïdoum qui a probablement déjà servi de carrière dans l'antiquité[7]; mais à Dahchour, cette explication serait inacceptable. Ici la pyramide de Snefrou n'a pas subi le sort de celle de Meïdoum et les dates y sont pourtant énoncées de la même façon.



Fig. 2.

Il ne reste donc plus qu'à expliquer pourquoi, sur la pierre de Palerme et les documents de l'Ancien Empire, les dates sont notées autrement que sur les pyramides de Snefrou. Pour cela il est nécessaire de bien considérer la nature des diverses inscriptions; d'un côté des documents durables : annales, testament[8], stèles rappelant une expédition au Sinaï[9]; de l'autre côté des

(1) H. Schäfer, *Ein Bruchstück altägyptischer Annalen* (1902), p. 40.

(2) K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 79.

(3) Sethe a posé cette question pour Dahchour. Cf. K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 81, n° 19.

(4) Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), (1910), p. 2, § 4; p. 9 (même mention); pl. V; VI.

(5) Petrie a publié ces inscriptions parmi d'autres, sans rien qui permît de les identifier; Rowe, en les reproduisant à son tour, a indiqué qu'elles proviennent de la galerie de Petrie. Cf. A. Rowe, *op. cit.* (1931), p. 39; pl. VI.

(6) Une marque relevée dans le corps intact du monument (A. Rowe, *op. cit.* (1931), pl. VI, n° 8) représente un bateau qu'on retrouve sur une pierre datée (Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), (1910), pl. V, n° 9).

(7) Fl. Petrie, *Medum* (1892), p. 5, 1re col.; p. 9, 2e col.

(8) *Urk.*, I (1903-1932), p. 16.

(9) Gardiner-Peet, *Inscriptions of the Sinaï* (1917), n°s 13, 14, 17.

marques d'ouvriers tracées hâtivement au pinceau, la plupart destinées à disparaître lors du polissage définitif des blocs[1]; n'est-il pas naturel de penser que ces marques sont une simple abréviation graphique de l'expression *an de la... fois du recensement*? Les ouvriers de Snefrou auraient écrit *an de la 17e fois* et lu *an de la 17e fois du recensement.* L'absence de ce dernier mot ne pouvait créer aucun malentendu puisque, sous Snefrou, la répétition des recensements semble avoir été le seul événement qui servît à compter les années[2]. Enfin la pierre de Palerme elle-même contient un cas analogue, où il faut rétablir, à la lecture, des mots non écrits : il s'agit de la première case conservée de Snefrou, située avant l'an de la 7e fois du recensement; cette case n'a pas de nom appliqué à l'année mais sa place laisse entendre qu'il faut lire *année après la 6e fois du recensement.*

Il y a un autre genre d'omission dans les dates de Meïdoum et de Dahchour; tandis que les monuments de l'Ancien Empire prolongent l'emploi du recensement biennal et du comput des années qui en découle jusque sous Pepi Ier et peut-être Pepi II[3], aucune des neuf dates des pyramides de Snefrou où figurent des années n'offre l'exemple d'une année *après* la... fois (du recensement)[4]. Est-ce l'effet d'un hasard? Seul l'examen d'un plus grand nombre de dates pourrait le dire. Ou faut-il reprendre une hypothèse déjà émise par Sethe[5]? Sur la pierre de Palerme, la première année conservée de Snefrou n'est pas numérotée. Comme on l'a vu, ce doit être l'année après la 6e fois du recensement. La seconde et la troisième année sont nommées an de la 7e fois du recensement et an de la 8e fois du recensement. Peut-on supposer que Snefrou a passé du recensement biennal au recensement annuel, précisément dans les années de son règne qui sont sur la pierre de Palerme? On peut noter à ce sujet que les dates annuelles sur les blocs des pyramides sont toutes postérieures à l'an de la 8e fois du recensement[6].

[1] Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), (1910), p. 9.

[2] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 77, haut.

[3] Idem, *ibid.*, p. 79, n° 7; p. 81, n° 15.

[4] Dans ce cas il ne peut être question d'abréviation graphique, car en sous-entendant le mot *après*, deux années consécutives auraient été notées de la même façon.

[5] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 83.

[6] La solution de ce problème ne peut être fournie par le fragment de la pierre de Palerme n° 1 du Caire où le registre consacré à Snefrou est presque partout complètement effacé. Cf. H. Gauthier, dans *Le Musée égyptien*, t. III

Les dates des pyramides de Snefrou peuvent être classées selon la place qu'elles occupent dans l'année du calendrier. De plus, en considérant que le règne de Snefrou est fixé avec une certitude suffisante entre 2760 et 2730 av. J.-C.[1], on peut chercher à quel moment de l'année grégorienne correspondent ces dates. Sethe a fait ce calcul et a trouvé que, dans la période 2760-2730, le 1er mois d'Akhet jour 13 équivaut au 5 juillet-28 juin grégorien[2]; cela permet d'établir le tableau ci-dessous :

1er	mois d'Akhet	, jour 13	=	28 juin-5 juillet.
4e	— —	, — 14	=	27 septembre-4 octobre.
1er	— de Peret		=	du 14-21 octobre au 12-19 novembre.
2e	— —	, jour $11 + x$	=	$23 + x$ novembre-30 novembre $+ x$.
2e	— —	, — 22	=	4-11 décembre.
2e	— —		=	du 13-20 novembre au 12-19 décembre.
3e	— —	, dernier jour	=	11-18 janvier.
4e	— —		=	du 12-19 janvier au 10-17 février.
1er	— de Chemou	, jour $10 + x$	=	$20 + x$-$27 + x$ février.
1er	— —	, — 24	=	6-13 mars.
2e	— —	, dernier jour	=	11-18 avril.
3e	— —	, jour 14	=	25 avril-2 mai.
3e	— —		=	du 12-19 avril au 11-18 mai.

La période de l'année ainsi recouverte va du début d'octobre à la fin de juin, c'est-à-dire à peu près en dehors de l'inondation[3]. Il serait tentant de tirer parti de cette constatation, mais elle n'est fondée que sur un petit nombre de dates recouvrant la plus grande partie de l'année. Il n'est pas impossible que d'autres dates viennent compléter le cycle entier de l'année naturelle[4]. C'est pourquoi il est préférable de renoncer à fixer l'époque de

(1915), p. 45; pl. XXIV. G. Daressy, dans *Bull. Inst. français d'Arch. or.*, XII (1916), p. 169.

[1] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 103; p. 119. R. Weill, *Bases, Méthodes et Résultats de la Chronologie égyptienne, Compléments* (1928), p. 14, texte et note 2.

[2] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 119.

[3] Les dates analogues du début de la IVe dynastie, à Gizeh, s'étendent de novembre à avril. Cf. H. Junker, *Giza*, I (1929), p. 158-161.

[4] Un millénaire après Snefrou, des dates de pyramides mentionnent les 2e, 3e, 4e mois de Chemou qui, d'après un calcul sommaire, se placent alors en juillet, août, septembre du calendrier grégorien. Cf. G. Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire* (1933), p. 10, fig. 8, nos 1, 2; p. 11, fig. 9, no 3; p. 62, fig. 46, 1re, 2e, 6e inscriptions.

Snefrou au moyen de ces dates[1], d'autant plus que la base de ce calcul serait sujette à discussion[2].

On peut essayer de déterminer l'endroit où les pierres recevaient une date : était-ce à la carrière du désert arabique, soit à la fin de l'extraction soit lors de l'expédition? ou pendant le transport, soit à l'embarquement soit au débarquement? ou enfin sur les chantiers de construction de Meïdoum et Dahchour, soit à l'arrivée soit après la mise en place? Seules les pierres en calcaire sont datées[3], tandis que les blocs provenant des plateaux rocheux qui servent de base aux pyramides ne portent pas de dates. Les deux roches devaient être extraites des carrières et mises en place sur les chantiers. Il semblerait bizarre qu'on eût daté l'une et non l'autre, au cours de ces opérations. Au contraire, on peut admettre que les pierres en calcaire étaient datées à l'occasion de leur transport, beaucoup plus long, et plus compliqué, que celui des blocs du désert libyque; ces derniers venaient d'une carrière située à quelques minutes du chantier alors que le calcaire avait à traverser non seulement toute la vallée mais aussi l'eau, que ce fût le Nil ou la plaine inondée.

Cette explication n'est encore qu'hypothèse pour les pierres de Snefrou. On pourrait prétendre qu'elles étaient datées après leur mise en place, par les équipes travaillant à la construction; on n'aurait alors daté que le calcaire parce que cette pierre était la seule employée pour les revêtements, soit extérieurs, comme à Dahchour et Meïdoum, soit internes, tels ceux qui parent les premières constructions en forme de mastabas, à Meïdoum. Le remplissage se faisait en blocs extraits près des chantiers[4]; on ne les datait

[1] Pour les résultats obtenus par cette méthode, cf. Fl. Petrie, *Historical Studies* (1911), p. 11. K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 119.

[2] Il faudrait déterminer le travail dont ces dates sont la trace (voir ci-dessous) : première possibilité d'erreur; puis fixer la saison où s'accomplit ce travail : seconde possibilité d'erreur amplifiant la première.

[3] A. Rowe, *op. cit.* (1931), p. 21. Actuellement, il n'existe plus, sur les quatre faces de la pyramide de Dahchour, de partie visible du revêtement, qui était en calcaire.

[4] Pour Meïdoum, voir Fl. Petrie, *Medum* (1892), p. 7, 1re col. Pour Dahchour, voir L., *D., Text*, I (1897), p. 206. En ce qui concerne la seconde de ces pyramides, l'indication de Lepsius est à compléter : le remplissage comprend un certain nombre de blocs en calcaire; ceux qui se trouvent à proximité des arêtes N.-O. et S.-E. ne portent aucune inscription sur leur face visible.

pas peut-être parce qu'ils étaient destinés à être rapidement cachés à la vue.

Pour obtenir sur le lieu où les dates étaient peintes des témoignages plus explicites que ceux de Meïdoum et Dahchour, il faut se reporter à une époque postérieure à celle de Snefrou, et même à l'Ancien Empire [1]. Des pyramides du Moyen Empire ont livré un certain nombre de dates accompagnées d'un court texte [2]; le tout comprend en général deux lignes, la première contenant la date et la seconde les titres et le nom d'un fonctionnaire, souvent précédés de [hiéroglyphes] « X *a rapporté* ». Une de ces inscriptions se présente même ainsi [3] :

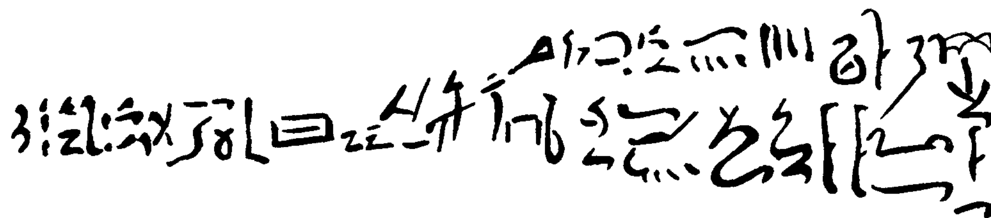
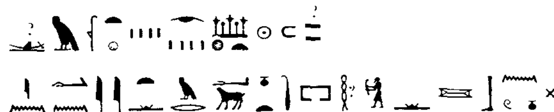


Fig. 3.



..... en l'an 4, 4e mois d'Akhet, jour 12(?), par...... chef de cabinet..... Shebenou...

Ici la date, introduite par la préposition *m*, se rapporte clairement au mot précédent; or le dernier signe de ce mot indique qu'il s'agit de navigation.

(1) Des dates ont été relevées à Zaouiét el-Aryan, cf. A. Barsanti, *Fouilles de Zaouiét el-Aryân*, dans *Ann. du Serv. des Ant.*, VII (1906), p. 270, fig. 19, et à Abousir, cf. L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Konigs Ne-user-ré* (1907), p. 144-146, et Idem, *Das Grabdenkmal des Konigs Nefer-ir-keꜣ-ré* (1909), p. 46, 47. Elles n'apportent aucune indication sur leur lieu d'origine.

(2) G. Jéquier, *Deux pyramides du Moyen Empire* (1933), p. 10-14, fig. 8-11; p. 62-63, fig. 46. Je remercie M. J. Černý de m'avoir signalé ces dates.

Petrie-Mackay-Wainwright, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh* (1912), pl. XLI, nos 1, 3; p. 48, traduction de A. H. Gardiner. De Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I (1894), p. 116, fig. 272; il n'est pas certain que cette inscription provienne d'une pierre de revêtement de la pyramide d'Amenemhat III, mais sa ressemblance avec celles publiées par G. Jéquier le fait supposer.

(3) G. Jéquier, *ibid.* (1933), p. 11, fig. 9, no 1.

Donc les dates de la pyramide de Khenzer furent peintes à l'occasion de la traversée, par eau, des pierres en calcaire [1].

Les conditions dans lesquelles se trouvent les dates sur les pyramides de Snefrou et de Khenzer sont identiques, puisque toutes trois sont voisines et qu'elles ont eu un revêtement en calcaire sur les pierres duquel furent peintes des dates comprenant année, mois et jour. On peut donc, dans la mesure où il est permis d'avoir recours à un renseignement plus récent de dix siècles pour expliquer un fait ancien, affirmer que les dates des pyramides de Snefrou ont été inscrites au moment du transport, peut-être lors de l'embarquement ou du débarquement, ou encore pendant le trajet sur eau. Cette conclusion, tirée de l'examen d'un cas analogue, vient en fin de compte appuyer les déductions du premier raisonnement fait ci-dessus.

Il reste à examiner les années indiquées par les dates de Meïdoum et Dahchour. On a

À Meïdoum :	À Dahchour :
an de la 17e fois (du recensement).	an de la 16e fois (du recensement).
— 17e — —	— 21e(?) fois —
— 17e — —	
— 15e(?) fois —	
— 14 + xe — —	
— 16e(?) — —	
— 16e — —	

Quelques remarques sont nécessaires :



Fig. 4.

1. Presque toutes les lectures sont certaines ou probables; celle de l'an de la 21e(?) fois est véritablement douteuse (fig. 4) [2]. Elle a été faite par Sethe qui a lu (?) [3]; Borchardt a lu « 26 » [4].

2. Dans la date de Dahchour an de la 16e fois (fig. 5) [5], la

[1] G. Jéquier (*Deux pyramides du Moyen Empire* (1933), p. 12), en qualifiant ces inscriptions de « sortes de bordereaux d'expédition », les attribuait déjà au transport.

[2] L., *D., Text*, I (1897), p. 206.

[3] K. Sethe, *Untersuchungen*, III (1905), p. 81, n° 19.

[4] L. Borchardt, *Die Entstehung der Pyramide* (1928), p. 16, note 4.

[5] L., *D.*, II, 1 g.

dizaine peut paraître extraordinairement haut placée. On pourrait supposer la chute d'une dizaine, par effacement[1]. Mais la même disposition de signes apparaît à Meïdoum dans une date de l'an de la 17e fois (fig. 6)[2]. Comme ce chiffre 17 est attesté clairement par d'autres inscriptions (par exemple, fig. 2), la date de Dahchour doit bien se lire an de la 16e fois.

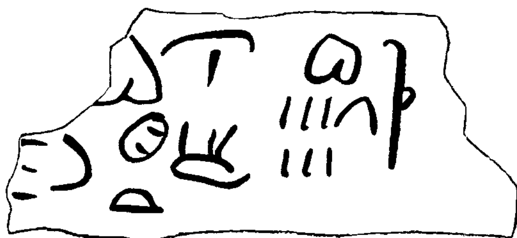


Fig. 5.



Fig. 6.

3. Au sujet de la date de Dahchour sans année (fig. 1), Borchardt écrit que «la copie d'Erbkam pourrait avoir, à côté de la date du jour, le reste retourné d'une désignation d'année 21»[3]. Or les signes qui accompagnent cette date sont placés non pas avant mais après 2e mois de Chemou dernier jour, alors que dans toutes les autres dates des pyramides de Meïdoum et Dahchour l'indication de l'année précède toujours celle des mois, saison et jour. Cette inscription semble ainsi dépourvue de mention d'année.

Il n'y a donc à Dahchour qu'une date sur laquelle on puisse se baser ici : celle de l'an de la 16e fois. On peut facilement constater qu'elle est contemporaine d'une (ou deux?) dates de Meïdoum et antérieure d'un an à trois autres. Les chantiers de Meïdoum et de Dahchour étaient donc ouverts en même temps et Snefrou faisait bâtir à la fois ses deux pyramides.

Cette conclusion n'implique d'ailleurs pas un état d'avancement identique dans les deux entreprises. A Meïdoum, en effet, les blocs datés ont été extraits des débris amoncelés contre la partie inférieure de la pyramide[4]; cette partie

[1] L. Borchardt, *Die Entstehung der Pyramide* (1928), p. 16, note 4.

[2] Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), (1910), pl. V, n° 2.

[3] L. Borchardt, *loc. cit.*

[4] Fl. Petrie, *Meydum and Memphis* (III), (1910), p. 2. A. Rowe, *op. cit.* (1931), p. 20; pl. XVIII.

possède encore son revêtement, de sorte que ces blocs étaient autrefois situés à une certaine hauteur. Il n'est pas possible de préciser cette élévation ni de dire si les blocs étaient ceux du revêtement extérieur de la pyramide ou d'un revêtement intérieur; ils témoignent en tout cas d'une construction qui n'en était plus à son début. A Dahchour les pierres datées sont situées tout au bas de la pyramide[1]. On peut donc déduire de ces positions relatives que, tandis qu'à Meidoum la construction avait au moins dépassé son premier stade, à Dahchour on ne travaillait encore qu'aux premières assises de la pyramide, en l'an de la 16e fois du recensement sous le règne de Snefrou[2].

Ch. Maystre.

Le Caire, 16 février 1935.

[1] L., D., *Text*, I (1897), p. 206.

[2] Cela précise la conclusion de Borchardt (*Die Entstehung der Pyramide*, p. 16) sur le rapport chronologique des deux pyramides.

LE *CATHA EDULIS*

FUT-IL CONNU DES ÉGYPTIENS?

(avec une planche)

PAR

RÉMY COTTEVIEILLE-GIRAUDET.

Le *Catha edulis* Forskål (du mot arabe قات *qāt* qui désigne cette plante), encore appelé *Celastrus edulis* Vahl, est un genre de la tribu des évonymées, de la famille des célastracées ou célastrinées. C'est un arbrisseau dicotylédone glabre, s'élevant à 4 mètres de hauteur, proche parent du fusain ou évonyme, propre aux régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie, particulièrement de l'Éthiopie et de l'Arabie Heureuse[1]. Si certaines célastrinées, comme le célastre paniculé ou buisson ardent (*celastrus pyracanthus*), sont cultivées pour l'ornementation en raison de leurs fleurs blanches et de leurs fruits d'un rouge éclatant, le *Catha edulis*, comme son épithète le laisse prévoir, est cultivé, dans les pays où il croît, pour la consommation. Depuis longtemps, on sait que les Arabes du Yémen en mâchent les feuilles vertes et crues, et qu'ils les apprécient comme excitant à l'égal du café, notamment

[1] Forskål en a donné le premier la description suivante : «Catha. *Monogynia, 5-petala, infera.* — Descr. Arbor. *Rami* alterni, axillares: ramuli virides, annui, articulati. *Folia* bipoll. ovato-lanceolata, serrata, glabra, plana, nitida, patentia, rigida, opposita; in ramis magnis alterna. *Petiolus* superne planus, brevis. *Pedunculi* axillares, oppositi, terminales, solitarii ad angulos rectos, dense dichotomi, flosculo parvo pedicellato ex singula dichotomia, et sub illa squamæ 2 parvæ, lanceolatæ, oppositæ. *Calyx* crateriformis, monophyllus, 5-dentatus, margine villoso-fuscus, obtusus, viridis, corolla triplo brevior. *Corolla* 5-petala, infera, alba, erecto-patens, ovalis, obtusa. *Nectarium* cyathiforme, inter stamina et germen, annulatum, viride, breve, a germine divergens, margine undulatum. *Stamina* erecta, corolla breviora. *Germen* globosum. *Stylus* brevis. *Stigma* acutum. *Pericarpium,* capsula oblongo-cylindrica, trilocularis; monosperma in quovis loculo.» (Petrus Forskål, *Flora ægyptiaco-arabica sive descriptiones plantarum quas... detexit, illustravit,* 1775, p. 63-64.)

contre les fatigues de la marche et de la soif; ils attribuent encore aux mêmes feuilles de merveilleuses qualités contre un certain nombre de maladies, notamment la peste [1]. Avec les fruits, qu'ils mangent parfois malgré leur âcreté, les Arabes préparent également une boisson enivrante, dont ils savent tirer par la distillation une liqueur fortement alcoolisée.

Dans *La Presse médicale* du 18 mars 1933, je trouve un article de M. G. Tanret [2] renfermant d'intéressants renseignements sur le célastre comestible en Éthiopie. Ces renseignements émanent de Mgr Jarosseau, évêque et vicaire apostolique du Harrar, qui les écrivit à M. G. Tanret. «Depuis quelques années, dit Mgr Jarosseau, la culture [du *Catha edulis*] s'est étonnamment développée parce que ses tiges sont l'objet d'un grand commerce. On le cultive en bosquets et aussi en plates-bandes fourragères : c'est ce dernier système qui est le plus employé. Quoique résistant, cet arbuste demande de nombreux arrosages pour pouvoir fournir les tiges de consommation. Pour la vente, il est en effet nécessaire que les feuilles soient bien tendres et faciles à mastiquer. Le prix de ces tiges, que le vendeur a toujours soin d'envelopper dans un cornet de feuilles vertes de bananier, est assez élevé. Parfois le kilo peut atteindre 10 francs et même 20 francs.

«Ce qui fait que le *Katt* jouit d'une renommée si grande dans toute la province du Harrar, c'est qu'à la base de sa manducation il y a une idée religieuse. Tout le pays est persuadé que cet arbre participe d'une bénédiction divine : aucune cérémonie religieuse, privée ou publique, ne se fait sans la manducation rituelle de cette feuille qui entraîne beaucoup de prières et de chants : elle produit chez les musulmans du Harrar une vive exaltation religieuse qu'ils prennent pour un bienfait du ciel.

«Les travailleurs eux-mêmes ne commencent leur ouvrage qu'après avoir

[1] Forskål a relaté ces vertus dans les termes suivants : «In *Yemen* colitur iisdem hortis cum *Coffea*. Stipitibus plantatur. Arabes folia viridia avide edunt, multum eorum vires venditantes, qui copiosius comederit, vel totam vigilet noctem: asseverant quoque pestem ea loca non intrare, ubi haec colitur arbor : et hominem ramum Cathæ in sinu gestantem, tuto posse inter infectos peste versari. Gustus tamen foliorum tantam virtutem indicare non videtur.» (Forskål, *op. cit.*, p. 64.)

Malgré la réserve qu'il fait dans sa dernière phrase, Forskål (*ibid.*, p. xcix) mentionne le *Catha* comme plante médicinale «contra pestem».

[2] G. Tanret, *Le Katt* (*Catha edulis*), dans *La Presse médicale*, n° 22, du 18 mars 1933 (Paris, Masson).

copieusement mastiqué cette feuille, mastication qui exige une grande absorption d'eau ou d'infusion de feuilles de café.

« L'usage du *Katt* est répandu universellement parmi les populations musulmanes. Les populations chrétiennes n'en font pas usage : elles en cultivent cependant pour le commerce.

« Le *Katt* est un excitant qui suspend le sommeil et qui ôte aux travailleurs la sensation de fatigue. Il a aussi pour effet de suspendre le besoin de manger : il passe pour apaiser les troubles passionnels et les excès de la colère. Il y a des fanatiques qui ne se nourrissent à peu près que de cette feuille : mais, alors, ils ne tardent pas à tomber dans la folie et même la frénésie, ce qui leur vaut aux yeux des pauvres gens un brevet de sainteté. Généralement la manducation du *Katt* est accompagnée d'une sueur très abondante, et les convives, par leurs regards, ont un aspect de gens hallucinés[1]. »

*
* *

Cette intéressante description suscite à la fois un commentaire biochimique et un commentaire ethnographique.

Les propriétés du *Catha edulis* (excitant et tonique du système neuro-musculaire, éliminateur de la sensation de fatigue et de sommeil) « rappellent donc à la fois les propriétés nervines de la cocaïne prise à faible dose, et les propriétés toni-cardiaques de la caféine » (Tanret). Cependant, ces propriétés sont dues, non à la caféine, absente du *Catha edulis* comme l'ont montré toutes les analyses, mais à une série d'alcaloïdes dont le principal est la *cathine*, découverte par Beitter en 1900[2]. Celui-ci, ainsi que M. Chevalier, qui en 1911 présenta une belle étude de cet alcaloïde, isola la cathine des feuilles du *Catha edulis* à l'état cristallisé. En 1930, l'Allemand Wolfes montra que la cathine est identique à la *d-nor-iso-éphédrine*, $C_6H_5—CHOH—CH<^{CH^3}_{NH^2}$, l'un des alcaloïdes de l'*Ephedra vulgaris* du Japon, et satellite de la *l*-éphédrine utilisée en thérapeutique. Or, on sait que l'éphédrine, médicament spécifique de la somnolence et de la narcolepsie, a pour propriétés

[1] Mgr Jarosseau, dans G. Tanret, *op. cit.*

[2] A. Beitter, *Pharmacognostisch-chemische Untersuchung der Catha edulis,* Strasbourg, 1900.

de produire chez l'homme l'insomnie, de gêner l'action hypnotique de la morphine et des barbituriques, de même qu'elle arrête le sommeil chez le lapin chloralosé [1]. Les résultats physiologiques de la manducation des feuilles de *Catha edulis* se trouvent donc éclairés par ce rapprochement.

Dans le domaine ethnographique, on ne peut qu'être saisi de l'importance dont jouit la manducation du *Catha edulis* dans les pays éthiopiens, *et surtout de l'idée religieuse qui y préside*. Même en admettant que cette coutume se soit principalement développée et généralisée à une époque assez récente — admettons au Moyen-Âge, puisque c'est du XIVe siècle que datent les premiers textes (arabes) relatifs à cette plante [2] — il y a tout lieu de croire qu'elle remonte beaucoup plus loin dans le passé; d'autant plus que le rite de la manducation du *Katt* est extérieur à l'Islam et même condamné par certains savants arabes, ce qui signifie clairement qu'il est préislamique. Le *Catha edulis* étant originaire de l'Éthiopie même, et par conséquent connu des Éthiopiens depuis toujours, ses propriétés ont vraisemblablement été déterminées et appréciées empiriquement de toute antiquité. Les peuples primitifs font le plus grand cas des plantes qu'ils ont reconnues utiles ou nuisibles, et ne manquent jamais de recettes pour les utiliser comme médicaments ou comme poisons.

Les habitants de l'Éthiopie ayant été en relation avec les Égyptiens dès avant l'Histoire — les uns et les autres sont des Hamites et appartiennent aux mêmes races — il est permis à un égyptologue de se demander si une plante aussi renommée au sud et au sud-est de l'Égypte que le *Catha edulis*

(1) G. Tanret, *Le Katt* (*Catha edulis*), dans *La Presse médicale*, n° 22, du 18 mars 1933 (Paris, Masson).

(2) «Le *Ḳāt* est mentionné pour la première fois dans un ouvrage datant des années 1332/3, *Guerres du roi éthiopien ʿAmda Ṣeyōn contre les Musulmans*: l'ennemi de ce roi, le roi Ṣabr ed-Dīn déclare : Je veux... faire de sa capitale Marʿādē ma capitale et y planter du *čāt*. Puis al-Maḳrīzī († 846/1442) mentionne le *djāt* comme une plante qu'on trouve à Aufāt (en éthiopien Ifāt, dans le Shoa [Shaua] de l'Est) et dont on mange les feuilles. Le shaikh ʿAbd al-Qādir al-Djazīrī, qui écrivait en 996 (1587), dit que ʿAlī ben ʿOmar al-Shādhilī (Al-Makhāʾī, † 827/1424), comme on le raconte encore aujourd'hui dans l'Ouest et le Sud de l'Arabie, introduisit dans l'Yémen le café qui prit la place du *Kafta*, c'est-à-dire des feuilles de *Ḳāt*, dont on se servait jusqu'alors. Ibn Ḥadjar al-Haitamī († 974/1567) écrivit, en réponse à des questions qui lui venaient de Ṣanʿāʾ et de Zabīd, un traité dans lequel, sans prendre position à l'égard des avis contradictoires de savants estimés relatifs à l'action du *Ḳat*, il en range néanmoins l'usage au nombre des *shubuhāt* [شبهات, péchés, fautes] dont il faut s'abstenir.» (J. J. Hess, in *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, p. 856. *b*.)

n'encourt pas quelque chance d'avoir été connue d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce qu'à une époque déterminée, par les anciens Égyptiens, peuple à l'esprit féru tout à la fois de religiosité et d'apothicairerie.

D'abord, il ne faut pas oublier que la plupart des espèces végétales et animales qui prospèrent actuellement dans les pays du Haut-Nil et en Éthiopie (citons seulement le crocodile, l'hippopotame, l'éléphant, l'autruche), s'étendaient originairement au septentrion jusqu'à la Méditerranée[1], non seulement aux âges préhistoriques, mais aux époques anciennes de l'Histoire où les morts déserts d'aujourd'hui étaient encore nourriciers, et où les pluies abreuvaient encore l'Orient maintenant desséché. Les célastrinées actuelles de l'Éthiopie, *Catha edulis*, *Celastrus pyracanthus*, *Celastrus luteolus* D., etc. ne furent-elles pas également égyptiennes en ces temps reculés? Bien que nous n'en ayons pas trouvé la mention dans la *Description de l'Égypte*, dont la publication suivit d'un demi-siècle l'œuvre de Forskâl, qui pourrait affirmer qu'elles n'aient pas vécu antérieurement en Égypte, au moins sur sa frontière sud, au pays de la Première Cataracte qui par son climat et sa population annonce si intensément les régions du Haut-Nil? Les célastrinées éthiopiennes s'accommodent d'ailleurs des pays tempérés : à plus forte raison de la Haute-Égypte.

En admettant que cette considération botanique ne soit pas justifiée et que les célastres éthiopiens n'aient jamais crû spontanément en Égypte, ce n'est pas une raison pour qu'ils n'aient pas été connus des anciens Égyptiens. Les pays du Yémen et de l'Éthiopie, d'où ils sont originaires, constituent précisément le fameux *pays de Pount* avec lequel les Égyptiens, par une navigation suivie sur la Mer Rouge, entretinrent des relations commerciales et diplomatiques dès les premières dynasties. Les *textes des Pyramides* (V^e^-VIe dyn.) nous apprennent que les Égyptiens faisaient venir certains produits, comme l'encens, de ces rives méridionales. On sait encore avec une certaine précision, grâce à la relation gravée du temple de Deir el-Bahari, que la reine Hatshepsout (XVIIIe dyn.) rapporta de son expédition au pays de Pount des arbres rares qu'elle fit planter dans ses jardins d'Égypte. Parmi ceux-ci on cite des *perséas :* sans doute y avait-il également d'autres essences? Si le *Catha*

[1] Pour plus de renseignements, notamment en ce qui concerne la flore, voir : Jacques de Morgan, *La Préhistoire orientale*, t. II (Paris, 1926), p. 43 et seq.

edulis jouissait déjà au pays de Pount d'une certaine renommée, il est possible qu'on l'ait fait connaître aux Égyptiens et que ceux-ci aient tenu à en rapporter pour l'acclimater sur les bords du Nil. Constante fut d'ailleurs la curiosité des Égyptiens pour les plantes, non seulement pour celles de leur pays dont ils étudièrent ancestralement les propriétés pratiques (cf. les recettes végétales du *Papyrus médical Ebers*), mais aussi pour les plantes exotiques : je n'en veux comme preuve que cette pièce bien connue de l'arrière-temple d'Amon à Karnak, sur les murs de laquelle sont uniquement gravés des échantillons de plantes et d'animaux rares : c'était peut-être là une sorte d'école où les naturalistes et les praticiens de la médecine venaient s'initier à leur science et à l'antique pharmacopée?

*
* *

Le nom arabe du *Catha edulis,* qui s'écrit — nous l'avons vu — à l'aide du ق *q,* est expressément orthographié avec un *ā* long, قات, dans la *Flora ægyptiaco-arabica* de Forskâl, tant à la page 64 qu'à la page LXXX: sa transcription correcte est donc *qāt.* A la page 64, Forskâl indique pour ce mot les deux prononciations *gat* et *kat* (*k* étant mis pour *q*), dont la première donne au ق *q,* normalement et primitivement sourd, la valeur sonore *g* qu'il prend dialectalement, notamment en Égypte. A la page LXXX du même ouvrage, dans la liste des nouveaux genres botaniques dont il est l'inventeur et auxquels il attacha son nom, Forskâl transcrit قات par *kath :* c'est de cette transcription en *-th* qu'il a tiré la forme latine *Catha,* depuis lors adoptée. J. J. Hess, dans l'*Encyclopédie de l'Islam,* mentionne encore pour l'arabe, à côté de la forme *kāt* = *qāt,* une prononciation *djāt* (*ğāt*)[1].

Dans le *Dictionnaire arabe-français* de Biberstein-Kazimirski, édition de 1875[2], tome III, page 849, *a,* on trouve le nom du *Catha edulis* avec la même orthographe et sous la même rubrique que le mot قَتٌّ *qata* «mensonge»; l'orthographe قات n'est pas mentionnée; le paragraphe قَتٌّ *qata* est ainsi libellé : «قَتٌّ 1°) mensonge, 2°) *kat, cat, sorte de* plante très répandue dans

[1] *Encyclopédie de l'Islam,* t. II. p. 856, *a.*

[2] A. DE BIBERSTEIN-KAZIMIRSKI. *Dictionnaire arabe-français... revu et corrigé par Ibed Gallab.* Le Caire. 1875 (4 vol. in-4°).

l'Yémen et en Abyssinie dont les feuilles ont la propriété de maintenir celui qui en mange dans un état de veille sans lassitude.» Je ne sais s'il entrait dans l'esprit de Kazimirski et de son correcteur arabe, Ibed Gallab, que le nom du *Catha* puisse être le même mot que le nom du mensonge et se référer à la même racine verbale قتّ *qatta*[1], dont l'échelle sémantique assez vaste passe par les sens suivants : «suivre qqn.... flairer.... recueillir des propos sur qqn. pour les rapporter..., dire des mensonges..., couper, rogner.... arranger..., oindre..., etc.» : il m'apparaît hors de doute que le nom du *Catha* n'a rien à voir sémantiquement avec l'étymologie قتّ *qatta,* qu'il forme un mot parfaitement autonome dont la forme correcte est celle donnée par Forskål, قَاتْ *qāt.*

Ce nom de plante n'est pas uniquement arabe, mais plus largement sémitique. Mgr Jarosseau nous apprend que les indigènes du Harrar — des Gallas — désignent le célastre comestible par *tchiatt* (*čyatt*), ou «plus volontiers», dit-il, par *djimma* (*ǧimma*)[2] : en raison de la parenté phonétique du *q* et du *č,* on doit considérer le harrari *čyatt* comme correspondant à l'arabe *qāt.* Les autres parlers éthiopiens font d'ailleurs connaître de nouvelles variantes : en amharique, le nom du *Catha edulis* est *čāt*[3]; et en tigrinya il revêt les formes : *tschaht* (*čaht*), *tschaï* (*čay*) d'après A. Richard, et *dschaht* (*ǧaht*) selon W. Schimper[4].

Quant aux idiomes couchitiques (hamitique oriental), on ne les connaît encore qu'imparfaitement. Si Reinisch — méthode particulièrement favorable à nos recherches — mentionne dans ses glossaires allemand-couchitique un grand nombre de plantes et d'animaux sous leur nom scientifique, c'est en vain que nous avons espéré y voir figurer le *Catha edulis :* seuls le *Celastrus*

(1) A. de Biberstein-Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français... revu et corrigé par Ibed Gallab.* Le Caire, 1875, t. III, p. 848, *b.*

(2) Jarosseau (Mgr). in : Tanret, *op. cit.*, p. 5. — On sait que la langue du Harrar, le harrari, est le plus méridional des idiomes sémitiques : apparenté étroitement à l'amharique, au tigré et au ghez, et bien que possédant une grammaire nettement sémitique, il présente cependant la particularité de faire usage de postpositions, comme le couchitique et comme le nubien.

(3) *Encyclopédie de l'Islam, ibid.*

(4) G. Schweinfurth, *Abyssinische Pflanzennamen,* Berlin, 1893, p. 29, *b,* et p. 58, *a,* d'après W. Schimper, *Angaben auf den seinen Pflanzensammlungen beigefügten Zetteln,* et A. Richard, *Tentamen floræ abyssinicæ. Namenangaben nach W. Schimper, Anton Petit und Quartin Dillon.*

parviflorus et le *Celastrus inermis* sont indiqués, le premier comme portant en bedja le nom de *débbela*[1], le second comme étant dénommé en bilin, de même qu'en tigré, *argŭddi*, saho *argŭd*[2]. (Ce dernier mot, si l'on fait abstraction de sa première syllabe, peut évidemment rappeler les termes قَات *qāt, gāt,* et *čyatt*). Fort heureusement d'autres auteurs ont comblé cette lacune, et le nom du *Catha edulis* a été relevé dans plusieurs des dialectes couchitiques. Tant en ʿafar qu'en somali sont usitées concurramment les deux formes *kāt* et *tschāt* (*čāt*), d'après Paulitschke[3], tandis que l'oromó (galla) emploie, si l'on en croit cet ethnologue, l'expression composée *dschimma tschāt* (*ğimma čāt* [comparer le harrari]), et, si l'on se réfère à Hess, le mot *čāt* seul; d'après ce dernier auteur, le nom de notre célastre est en kafa *čāto*[4].

Est-il possible de découvrir le nom du *Catha edulis* dans le lexique égyptien? On peut poser en principe qu'un nom de plante du dictionnaire hiéroglyphique, dont le consonantisme rappellerait la contexture (gutturale et dentale) de l'arabe قَات *qāt,* pourrait être *réellement* apparenté à ce dernier, à la condition, bien entendu, que la sémantique l'autorise. En effet, on a vu[5] que le terme قَات *qāt, gāt,* ne semble nullement se rattacher à la racine verbale قَتَّ *qatta* de l'arabe : bien qu'on en retrouve l'équivalent dans nombre d'idiomes du plateau éthiopien, sous des formes d'ailleurs assez différentes si l'on considère l'étroitesse de parenté de l'arabe et de l'éthiopien, on peut douter que ces mots soient proprement d'origine sémitique; ils peuvent fort bien n'être qu'allogènes en sémitique, et avoir été empruntés à une autre famille linguistique, par exemple au hamitique qui depuis la protohistoire en Orient et peut-être même la fin de l'époque néolithique est en contact plus ou moins étroit avec le monde sémitique. La géographie humaine n'apporte aucune certitude sur l'origine hamitique ou sémitique de ce nom de plante, car, si le Yémen et une partie de l'Éthiopie sont actuellement sémitiques, ce

(1) Leo Reinisch. *Wörterbuch der Bedauye-Sprache,* Wien, 1895, p. 270, *b*.

(2) Leo Reinisch. *Wörterbuch der Bilin-Sprache,* Wien, 1887, p. 50 et p. 378 *a*.

(3) Ph. Paulitschke, *Ethnographie Nordost Afrikas. Die materielle Cultur der Danâkil, Galla und Somâl,* Berlin, 1893, p. 166.

(4) In : *Encyclopédie de l'Islam, ibid.*; le Kafa *čāto* est emprunté à Leo Reinisch. *Die Kafa-Sprache in Nordost Afrika,* Wien, 1888, t. II, p. 109, *b*.

(5) Page 105.

dernier pays au moins fut antérieurement hamitique (couchitique) en totalité. Bilittère, le mot *qāt* ferait plutôt pencher vers la probabilité d'une origine hamitique, l'une des caractéristiques de la racine hamitique, qu'elle soit libyco-berbère, égyptienne ou couchitique, étant dans la grande majorité des cas d'apparaître bilittère, alors que le système sémitique est essentiellement fondé sur le trilittérisme. Quel que soit le sens probable de l'emprunt, le nom arabe du *Catha edulis* — et c'est ce qui pour nous demeure l'essentiel — peut coexister en égyptien hiéroglyphique sous une forme même très voisine, puisque d'une part les mots sémitiques, appartenant principalement aux fonds araméo-cananéen et arabe, sont assez nombreux en égyptien, et qu'inversement l'égyptien a laissé en arabe oriental un certain nombre d'étymologies.

Le dépouillement du *Wörterbuch* d'Erman-Grapow, tome V, permet de recueillir une liste de noms de plantes qui, vu leur phonétique, sont ***susceptibles a priori*** d'être rapprochés de l'arabe قات *qāt*. Ce sont :

q'd[1]	*qd*[3]
q'd·t[1]	*ktkt*[4]
qd·t[2]	*kt*[5]
qd[2]	

Afin d'être plus complet, et au cas où aucun des mots précédents ne nous donnerait satisfaction, on peut mentionner encore *tyt*[6], et d'autre part *gmy*[7], qui rappellent respectivement, si l'on s'en tient à la phonétique, les deux mots du harrari, *čyatt* et *ǧimma*. Mais un rapprochement avec l'arabe semble toutefois plus rationnel, le harrari étant beaucoup plus éloigné de l'Égypte.

Supputons maintenant les possibilités sémantiques de chacun de ces mots hiéroglyphiques :

q'd est une plante non identifiée dans le *Wörterbuch;* on le conçoit

[1] Adolf Erman et Hermann Grapow. *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, t. V, p. 14.
[2] *Ibid.*, p. 79.
[3] *Ibid.*, p. 82.
[4] *Ibid.*, p. 146.
[5] *Ibid.*, p. 148.
[6] *Ibid.*, p. 357.
[7] *Ibid.*, p. 170.

aisément, car le texte qui la mentionne (*Pyramides,* § 541) n'offre aucune chance d'identification; il y est dit seulement : «[le roi défunt] a parcouru les deux cieux et est venu aux deux terres; il a marché sur la plante *q'd* verte qui est sous les pieds de Geb. . . » Tout au plus peut-on en inférer qu'il s'agit d'une plante basse, pas même d'un arbuste, et que celle-ci est en rapport avec le dieu de la terre. Cette indication est corroborée par les quelques détails que l'on possède sur la plante suivante.

q'd·t n'est en effet qu'une forme féminine de la plante *q'd.* Quoique non identifiée, elle est mentionnée dans le dictionnaire comme plante rampante (*eine kriechende Pflanze*), dont les racines sont utilisées en médecine. D'autre part, l'expression *tpy-q'd·t-f* «celui qui est sur sa plante *q'd·t*», employée comme surnom de divinité (Geb(?) cf. *Pyramides,* § 541) dans les textes religieux des sarcophages du Moyen Empire, montre que cette plante, vraisemblablement la même que la précédente, n'est pas sans rapport avec la divinité : de cette particularité qui aurait pu nous intéresser — on se rappelle l'idée religieuse qui préside en Éthiopie à la manducation du *Catha edulis* — nous ne pouvons faire état, car le *Catha edulis* est un arbrisseau et non une plante rampante, et seules ses feuilles sont utilisables. Ces deux premières plantes sont à éliminer.

qd·t n'est attesté qu'au Nouvel Empire; en langue néo-égyptienne il prend une forme *qdy :* c'est un arbre d'essence étrangère, mais les auteurs du *Wörterbuch* précisent qu'il doit s'agir d'un arbre à feuilles persistantes (*Nadelholz*) originaire du Liban, parce qu'il est mentionné dans les textes à côté du cèdre, et que d'autre part il produit une résine (*dd*); celle-ci entre dans la fabrication du «kyphi». Cet arbre est encore employé comme bois de construction (*Nutzholz*), particularité qui suffirait à elle seule à nous le faire éliminer.

qd>qt est un mot de l'époque ptolémaïque, désignant dans le *Wörterbuch* une plante comestible interdite à Philæ (*eine in Philæ verbotene essbare Pflanze*). On notera d'abord que ce nom de plante n'apparaît pas apparenté à celui de l'arbre *qd·t* précédemment mentionné. Il est d'autre part remarquable que *qd>qt* est un *apax legomenon,* ce qui sous-entend qu'il représente

une plante, bien que comestible, assurément peu connue du vulgaire, et en tout cas n'entrant pas dans les recettes culinaires habituelles des gens d'Égypte. C'est en outre sur la frontière sud de l'Égypte que cette plante est indiquée. Enfin, si elle est interdite à Philæ, sanctuaire de la déesse Isis, c'est évidemment parce qu'il s'y rapporte une idée religieuse précise, et que cette plante possède ou passe pour posséder des vertus incompatibles avec les rites de Philæ. Cet ensemble de circonstances ne peut qu'attirer notre attention sur l'identité de la plante .

qḏ (*q'ḏ'*) est à écarter : il désigne un buisson d'épines (*Dorngestrüpp*); c'est un terme étranger, que la langue néo-égyptienne a emprunté au sémitique, hébreu קוֹץ *qôṣ* «épines».

ktkt n'a pas été éliminé par nous de cette liste, parce que les mots redoublés du thème $c^1 c^2 c^1 c^2$ proviennent toujours d'une forme simple $c^1 c^2$, même si, disparue de l'usage, celle-ci ne se trouve plus attestée dans le dictionnaire; de plus, bilittères et quadrilittères par redoublement de bilittères ont le plus souvent un sens identique. *ktkt* est une plante médicinale, non encore identifiée; mais vu son emploi dans les ordonnances du papyrus Ebers, elle ne semble nullement répondre au célastre que nous cherchons à identifier.

kṯ (*k'ṯ'*) désigne en néo-égyptien une plante dont les fleurs et les fruits sont utilisés comme ornement (*Schmuck*); à l'époque grecque, il est question de «champ de *kṯ*», *'ḥ-kṯ;* en néo-égyptien on connaît encore l'expression *bd·t-kṯ,* qui est la dénomination d'une variété d'épeautre. Bien que ne rappelant pas les caractéristiques essentielles du *Catha edulis,* ces indications ne permettent absolument de conclure ni pour ni contre l'identification cherchée.

Quant aux mots comparables au harrari, l'égyptien *ṯyt* rappelle surtout *čyatt* si l'on admet l'hypothèse, avancée par certains [1], que le signe ⟹ *ṯ* est en réalité un *č* (*tch*) : malheureusement, aucun phénomène phonétique ne le prouve expressément; il est tout aussi plausible d'admettre

[1] A. Gardiner, *Egyptian grammar,* p. 27; Aaron Ember, *Egypto-Semitic Studies,* Leipzig, 1930, p. xxvi.

que ⟹ représente un *ṯ* emphatique (*ṭ*); en outre, le dictionnaire ne fournit sur ce mot *tyt* qu'une indication bien vague : nom d'une fleur indéterminée dans la langue néo-égyptienne. Nous ne saurions donc en faire état. Le mot *gmy*, néo-égyptien et ptolémaïque, qui rappelle le harrari *ǧimma*, désigne une plante comestible, un légume — *eine* (*Gemüse-*) *pflanze;* il existe à côté de lui un autre nom de plante *gmy*, ptolémaïque, que les auteurs du *Wörterbuch* semblent considérer comme nettement différent; cette seconde plante *gmy* entre dans la fabrication du « kyphi ». Le caractère comestible de la plante *gmy* ne saurait suffire à la faire identifier au harrari *ǧimma :* il vaut mieux, je crois, s'en tenir à ces constatations négatives, d'autant plus qu'un rapprochement entre l'égyptien et le seul harrari est déjà forcément plus problématique qu'un rapprochement entre l'égyptien et l'arabe.

Les deux possibilités qui restent en présence, d'ailleurs avec des chances inégales, sont donc les deux mots hiéroglyphiques *qd>qt*, nom d'une plante comestible interdite à Philæ, et *kṯ*, plante principalement ornementale. Certes, nous avons indiqué au début de cette étude que les célastres éthiopiens étaient fréquemment utilisés comme plantes ornementales; mais, si nous parlons ici de chances inégales, c'est que, dans le cas précis du *Catha edulis*, on se trouve en présence d'un célastre dont la caractéristique essentielle est la comestibilité : les chances sémantiques penchent donc davantage vers la plante *qd>qt*. Si d'autre part nous suivons de plus près la phonétique, nous constatons que *qd>qt* présente 1° comme l'arabe قات *qāt* une initiale *q*, et non *k* (que l'on rencontre dans l'égyptien *kṯ*); 2° comme l'arabe encore une finale *d>t* = ت, et non *ṯ* (= *ṭ*, ط, comme dans la plante *kṯ*) : bien qu'il y ait des cas où *q* et *k* s'interchangent en égyptien, principalement aux époques tardives de la langue, la concordance parfaite de la phonétique de *qt* et de قات représente un argument dont nous aurions tort de méconnaître la valeur.

Il semble donc n'y avoir rien à redire, tant au point de vue phonétique qu'au point de vue sémantique, à l'identification de l'égyptien *qt* et de l'arabe قات *qāt :* c'est non seulement la seule hypothèse recevable, mais encore dès maintenant une hypothèse parfaitement vraisemblable.



L'histoire des religions peut seule maintenant avoir le dernier mot. Avons-nous historiquement la possibilité de comprendre l'ostracisme porté par le collège sacerdotal de Philæ sur la plante comestible *qd>qt?* Si réellement les qualités du *Catha edulis,* telles qu'elles ont été définies au début du présent exposé, se révélaient incompatibles avec ce que nous savons du culte d'Isis à Philæ, n'aurions-nous pas dès lors la possibilité de transformer en certitude l'hypothèse linguistique de l'équivalence = قات? On se rappelle — et ceci est très suggestif — qu'à la manducation du *Catha edulis* en Éthiopie s'attache une forte idée religieuse : cette plante peut jouer dans diverses religions des rôles d'ailleurs entièrement différents, voire même contraires.

On est mal renseigné, malgré quelques apparences, sur ces fameux rites isiaques qui, originaires d'Égypte, se répandirent avec faveur jusqu'en Europe occidentale. Les mystères proprement dits ne nous ont pas été révélés, les adeptes ayant gardé leurs secrets inviolés; seules quelques cérémonies extérieures, comme des processions, ainsi que quelques traits généraux sur le comportement des initiés nous sont quelque peu connus, soit qu'on les trouve représentés sur de rares monuments légués par l'archéologie, témoin ce bas-relief du Vatican reproduisant une procession isiaque, soit qu'ils aient été décrits par des auteurs anciens, tel que Apulée. Le onzième livre des *Métamorphoses* d'Apulée[1] passe à bon droit pour la source contenant les plus sûrs renseignements touchant le culte isiaque, au moins dans son aspect extérieur. Comme ces *Métamorphoses,* selon une opinion assez généralement accréditée, contiendraient sous une forme romancée une part d'autobiographie, il est très plausible qu'Apulée ait été lui-même un fidèle d'Isis; sinon c'est auprès d'adeptes amis qu'il puisa ses renseignements, car ceux-ci sont de bonne source, comme nous aurons au moins une fois l'occasion de le contrôler.

Apulée, au cours de sa narration, paraît insister sur quatre traits essentiels : 1° sur la pureté et la chasteté absolue imposées aux adeptes (« ...*tenacibus castimoniis*... »[2] et ailleurs : « ...*castimoniorum abstinentiam*... »[3]; 2° sur

[1] Apulée, *Métamorphoses,* livre XI. On s'est servi de l'édition Teubner (Leipzig, 1897).

[2] *Ibid.,* livre XI, chap. vi.

[3] *Ibid.,* chap. xix.

la gravité, le calme, la résignation dont ils ne doivent pas se départir (« . . . *vir. . .gravis. . .* »[1]); 3° sur l'abstinence d'un certain nombre d'aliments profanes et défendus (« . . .*cibis profanis ac nefariis. . . temperare* »[2]) : la relation d'Apulée est donc ici conforme aux sources hiéroglyphiques et contrôlée par elles. Par aliments défendus il faut entendre des aliments qui, par leurs vertus et leur influence sur l'état physique et psychique de l'individu, se révèlent incompatibles avec les conditions requises pour remplir les rites, et par conséquent incompatibles avec les rites eux-mêmes; Apulée revient à plusieurs reprises sur l'abstention de viandes et de vin. 4° Enfin, Apulée indique avec force *le rôle capital que joue le sommeil* dans les rites isiaques; sur cette question du sommeil il revient une douzaine de fois : en effet, ce n'est qu'au cours du sommeil que la déesse se manifeste à ses fidèles, qu'elle les instruit, leur communique ses désirs et ses ordres. Particulièrement significatifs sont les passages suivants : « *Nec fuit nox una vel quies aliqua visu deae monituque jejuna. . .* Il ne se passa plus une seule nuit ou un temps quelconque de sommeil sans que je reçoive une apparition et une révélation de la déesse[3]. » « *Me. . . sic instruxit nocturna divinatione clemens imago. . .* Ainsi m'instruisit la douce apparition par son oracle nocturne[4]. » Un autre jour, c'est Osiris lui-même qui se manifeste à Apulée durant son sommeil (« *Osiris . . .me. . . per quietem praecipere visus est* »[5]). Celui-ci nous fait d'ailleurs part de son admiration pour les changements qui s'opèrent en lui durant son sommeil (« . . . *Quare sollertiam somni tum mirabar. . .* »[6]). La nécessité du sommeil est bien l'une des bases de la religion de Philæ : sans sommeil, pas de révélation divine, pas de rites isiaques; cette hantise du sommeil est certainement ce qui ressort le plus intensément de la lecture d'Apulée.

Le *Catha edulis*, plante interdite à Philæ? — quoi d'étonnant, après ce que nous venons d'entrevoir, à ce qu'une herbe engendrant l'insomnie soit précisément dans l'île de la déesse la plus néfaste et la plus prohibée des herbes?

(1) Livre XI, chap. XXI; cf. le début du chap. XXII.

(2) *Ibid.*, chap. XXI.

(3) *Ibid.*, chap. XIX. *Quies* a ici le sens fort de « sommeil » qu'il prend assez souvent dans Cicéron, Salluste, Ovide, Suétone, notamment dans des expressions comme : *ad quietem ire* = aller dormir, *tradere se quieti* = se livrer au sommeil, *in quiete, per quietem* = dans le sommeil.

(4) *Ibid.*, chap. XXIX.

(5) *Ibid.*, chap. XXX.

(6) *Ibid.*, chap. XX.

L'histoire religieuse semble donc confirmer d'une manière vraiment digne d'attention ce que la linguistique avait d'abord proposé.

*
* *

De cet exposé, on peut conclure que le *Catha edulis* Forskål fut, selon toute vraisemblance, connu au moins des Égyptiens de l'extrême sud aux basses époques; que ceux-ci en avaient déterminé non seulement la comestibilité, mais encore la teneur excitante et anti-hypnotique : que ces propriétés ayant été jugées incompatibles avec le culte d'Isis, les grands prêtres de Philæ en ont interdit l'usage dans l'île consacrée à la déesse. Si l'équivalence [hieroglyphs] *qd>qt* = قَات n'est pas une certitude absolue, du moins est-elle une forte présomption, qui permet peut-être d'éclairer un élément nouveau du culte isiaque, et d'autre part d'enrichir le dictionnaire égyptien d'une nouvelle identification. Nous proposons donc de modifier comme il suit le paragraphe du *Wörterbuch* d'Erman-Grapow relatif à la plante [hieroglyphs] (*Wörterbuch*, t. V, p. 79) :

qd(>*qt*) [hieroglyphs] (époque grecque). Plante comestible interdite à Philæ : *Catha edulis* Forskål, قات (?).

Rémy Cottevieille-Giraudet.

DESCRIPTION ILLUSTRÉE

DES

VÉGÉTAUX ANTIQUES DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE

(avec sept planches)

PAR

M[lle] M.-A. BEAUVERIE

PRÉPARATRICE À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LYON.

Un grand nombre de végétaux antiques ont été déterminés et décrits; la *Flore pharaonique* de M. Victor Loret a synthétisé en un volume l'état des connaissances relatives à cette question. Il peut donc sembler tout à fait inutile de reprendre en particulier l'étude des végétaux du Louvre, déjà réalisée il y a quelques années par MM. Loret et Poisson; cependant, notre travail, entrepris sous la direction de M. Loret, pourra peut-être rendre quelques services du fait des descriptions aussi parlantes que possible et des illustrations qu'il renferme. Nous espérons qu'elles permettront aux égyptologues la détermination rapide des végétaux qu'ils auront la chance de découvrir.

GRAMINÉES.

I (Pl. I). — *TRITICUM VULGARE* Vill. ET *TRITICUM TURGIDUM* L.

Le Blé est représenté au Louvre par plusieurs centaines de grains de *Triticum vulgare* Vill. ou Blé commun mêlé à des grains de *T. turgidum* L. ou Poulard. Les premiers sont en général très bien conservés; quelques-uns présentent des traces de torréfaction; les seconds, plus ramassés et renflés,

sont de teinte rougeâtre. On a signalé d'autre part dans les tombes la présence de *T. dicoccum* Schrank ou Amidonnier.

On sait que les blés sont divisés en deux grands groupes :

1° les blés vêtus (*T. spelta, T. dicoccum, T. monococcum*) dont la glume, terminée par une pointe et munie de dents latérales, reste adhérente au fruit :

2° les blés nus (*T. sativum, T. durum, T. turgidum, T. vulgare, T. polonicum*) chez qui le fruit est nu, ovoïde, velu au sommet et dont les glumes caduques sont aristées ou presque obtuses, avec ou sans dents latérales.

L'origine du blé cultivé est inconnue; cependant on admet à l'heure actuelle que le *Triticum monococcum* cultivé dérive du *Triticum ægilopoides* sauvage [1]. Quoi qu'il en soit, la culture du blé remonte aux temps les plus anciens. Les Égyptiens cultivèrent d'abord l'orge, puis les blés vêtus, et enfin les blés nus.

La moisson se fait en Égypte de février à mars. Un récent article de Borchardt [2] apporte des renseignements sur la panification égyptienne. Cet auteur a étudié cinq pains du musée de Berlin, le plus ancien datant d'Aménophis II, le plus récent de l'époque gréco-romaine. Ces pains ronds étaient creusés au centre afin de servir de récipients. Ils étaient cuits à deux reprises dans des fours analogues aux fours qui servent encore à cet usage en Égypte. La farine employée était celle du *Triticum dicoccum*, c'est-à-dire l'amidonnier, dans les pains que l'auteur a fait analyser. Le pain présentant des restes de glumes, on pouvait du reste se rendre compte au premier abord qu'on avait affaire à une farine de blé vêtu.

La farine dont est fait un pain égyptien peut renseigner approximativement sur son ancienneté. S'il s'agit de farine d'orge, on peut présumer que le pain en question est plus ancien qu'un pain fait de farine de blé vêtu (épeautre ou amidonnier); les pains les plus récents seraient ceux de farine de blés nus, poulard ou blé commun, dont la culture et l'utilisation constituèrent un grand progrès.

La fabrication du pain est représentée dans les tombes les plus anciennes de l'Égypte [3].

[1] Ad. Engler und Ernst Gilg, *Syllabus der Pflanzenfamilien*, IX^te^ und X^te^ Auflage, Leipzig, 1924, p. 138-139.

[2] L. Borchardt, *Ein Brot. Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, Bd 68, p. 73. J. Gruss, *Untersuchung von Broten aus der Ägyptischen Sammlung der staatlichen Museen zu Berlin*, *ibid.*, p. 79.

[3] P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, Strasbourg, 1925, p. 230.

II (Pl. I). — *HORDEUM HEXASTICHUM* L.

Le Louvre possède plusieurs centaines de grains d'Orge, caractérisés par leur forme allongée et leur teinte jaune. D'autre part des épis entiers, légèrement torréfiés, ont été recueillis par Schweinfurth à Gebelein.

L'Orge à six rangs n'existe plus en Égypte, où elle constitua autrefois l'espèce de céréale la plus répandue. Elle est actuellement très cultivée dans les oasis du Sahara. Les Égyptiens, en plus de la fabrication du pain, l'employaient à celle de la bière, qu'ils connaissaient déjà. On sait que dans le grain d'orge germé se développe une diastase qui transforme l'amidon de la graine en maltose, puis en glucose; on arrête la germination en faisant passer un courant d'air chaud sur le grain qui, une fois broyé, prend le nom de malt; on épuise le malt par de l'eau chaude et on donne à l'aide du houblon un goût particulier au jus sucré ainsi obtenu; on provoque alors la fermentation alcoolique du moût sous l'influence de la levure de bière. Mais il se peut que les Égyptiens aient employé à cet usage l'orge vulgaire qu'ils cultivaient également. Ils délayaient des pains d'orge cuits superficiellement dans un liquide sucré et parfumaient la bière obtenue avec du jus de dattes[1].

De plus, l'orge était pour les anciens Égyptiens un symbole de résurrection. On a trouvé dans les tombes des figures de dieux dessinées en parterres d'herbe verte fournie par des germinations d'orge. Les Jardins d'Adonis des Anciens se sont perpétués dans la charmante coutume du Midi de la France qui veut qu'à chaque fête de Noël, la table s'orne d'un plat garni du gazon vert vif de l'orge récemment germée.

CYPÉRACÉES.

III (Pl. I). — *CYPERUS ESCULENTUS* L.

La partie la plus intéressante de cette plante au point de vue utilitaire est formée par les tubercules comestibles, allongés ou arrondis, cannelés transversalement, que portent ses tiges souterraines, elles-mêmes allongées,

[1] P. Montet, *op. cit.*, p. 242.

fibreuses et tortueuses. Ces tubercules sont colorés en brun extérieurement, alors qu'ils sont blancs et farineux à l'intérieur. La tige est dressée. Les feuilles sont étroites, habituellement aussi longues que la tige. Les épillets de fleurs sont disposés en ombelles. La floraison a lieu en avril.

Cette plante est originaire d'Afrique. Elle était cultivée dans l'ancienne Égypte; elle l'est encore, de même que dans l'Europe méridionale, en Espagne, dans le Midi de la France, en Afrique et en Amérique. Elle croît dans les lieux humides.

Les tubercules des tiges souterraines constituent un aliment sain et nourrissant, renfermant des féculents, du sucre et de l'huile; leur saveur rappelle celle de la noisette; on en vend encore actuellement sur les marchés égyptiens. Chez les Anciens, ils étaient réservés pour le dessert. Les tubercules sont plus petits, plus foncés et plus arrondis chez la forme sauvage (*C. melanorrhizus* Del.) que chez la forme cultivée.

On en a trouvé des coupes entières dans les tombes; les musées de Gizeh et de Berlin, notamment, en sont abondamment pourvus. Il y en a une vingtaine au Louvre[1], noirs et mesurant 6 sur 4 mill. Ces dimensions restreintes sont dues pour une part à la dessiccation, mais aussi sans doute au fait que les Égyptiens ne choisissaient pas les plus beaux produits de leurs récoltes pour nourrir leurs parents défunts.

IV (Pl. I). — *CYPERUS PAPYRUS* L.

Le Papyrus, qui après avoir servi à tant d'usages dans l'ancienne Égypte en est resté la plante la plus populaire, a complètement disparu de ce pays à l'époque actuelle. Il ne pousse jamais en eau courante rapide, mais au bord des lacs, ou des étangs, ou dans les anses des fleuves; la profondeur de l'eau ne doit pas dépasser o m. 38 à o m. 62. C'est pourquoi sans doute les conditions actuelles ne lui sont plus favorables. Le rhizome est d'abord mou et juteux, puis se lignifie. Il en sort trois à cinq pousses qui peuvent atteindre 6 mètres de haut en Sicile. La partie de la plante qui se trouve sous l'eau reste blanchâtre. Le reste est d'un vert gai. L'écorce, qui se sépare facilement

[1] N° 1421.

du tissu spongieux de la tige, a la consistance d'un parchemin. Les pousses sont entourées à la base de cinq à huit lames foliaires lancéolées, d'un brun roux, très pointues. Les pousses les plus jeunes s'inclinent de côté, de sorte que l'aspect de l'ensemble est buissonneux. L'ombelle florale est conique vue de profil ou en forme de pinceau plus ou moins étalé ou recourbé suivant l'âge et l'exposition au vent.

Parlatore[1] distingue deux espèces de papyrus : *Cyperus Syriacus* PARL. et *C. Papyrus* PARL., en se basant sur les caractères suivants :

Cyperus Syriacus PARL. Involucelle trifide à folioles plus courtes que les rayons, inflorescence en ombelle étalée;

Cyperus Papyrus PARL. Involucelle tétrafide, à folioles plus longues que les rayons, inflorescence penchée d'un côté et serrée lorsqu'elle a acquis tout son développement, rayons de l'ombelle plus courts que chez le Papyrus de Sicile, taille générale moins élevée.

D'après lui, le papyrus de Sicile actuel, qui fut importé de Syrie au temps de la domination arabe, un peu avant le xe siècle, serait différent du papyrus d'Égypte qu'on trouve encore en Nubie. Nous nous proposons de rechercher un jour si cette distinction est fondée et, s'il y a lieu, à laquelle de ces deux variétés se rapporte le papyrus de l'ancienne Égypte.

Connu dès la plus haute antiquité en Égypte, le papyrus y était déjà signalé comme rare au XVIIIe siècle; actuellement, il ne fait plus partie de la flore égyptienne, mais croît très bien dans les jardins comme plante d'ornement. On le trouve près de Syracuse en Sicile, en Syrie dans le Jourdain, et en Afrique Centrale; sa limite méridionale est la côte de Mozambique, sa limite septentrionale, pour l'Afrique Centrale, du moins, le 7e degré de latitude Nord. On pense qu'il descendit autrefois de Nubie par la vallée du Nil.

Le papyrus servait à divers usages. La partie inférieure de la tige et le rhizome, crus ou rôtis au four, constituaient la nourriture la moins chère des anciens Égyptiens, principalement des enfants. Le rhizome, ligneux et sec, était employé comme bois de feu. Avec les tiges, on fabriquait divers instruments; avec l'écorce, on faisait des cordes, des tapis, des nattes, des corbeilles, des sandales; elle servait à boucher les interstices des bateaux construits avec

[1] Ph. PARLATORE, *Mémoire sur le Papyrus des Anciens et sur le Papyrus de Sicile* (extr. du t. XII des Mémoires présentés par divers savants à l'Ac. des Sciences), Paris, 1853, p. 16.

des planches de bois d'Acacia; on fabriquait même des nacelles en unissant les tiges par du bitume. Enfin, on a émis l'opinion que le papyrus aurait été employé à la construction du pont de bateaux de Xerxès sur l'Hellespont. On en faisait des couronnes légères pour les dieux, les rois et les hommes de mérite.

La fabrication du papier de papyrus était connue dès le xxxe siècle avant J.-C. La cueillette du papyrus se faisait joyeusement au son des chants et des flûtes, dans l'eau même. On arrachait les plantes puis on les liait en botte. Sous l'écorce externe de la tige de papyrus se trouvent dix à vingt couches de plus en plus fines au fur et à mesure qu'on approche du centre. Le papier hiératique, le plus renommé, se faisait avec les peaux les plus internes. On délaminait des bandes de la largeur du doigt et longues de o m. 25. On les posait parallèlement et on les collait avec de la colle de pâte en superposant plusieurs couches de bandes placées chacune perpendiculairement à la précédente. Généralement, le papier comportait deux couches, l'une formée de bandes horizontales sur la face destinée à recevoir l'écriture, l'autre de bandes verticales au verso. Puis on pressait et on tapait au marteau les feuilles ainsi obtenues; on achevait en polissant avec une coquille. Pline distingue six à huit sortes de papier, la qualité du papier variant avec la place où l'on détache le papyrus; plus on le prélève bas sur la tige, plus le papier est mauvais. Les papyrus conservés dans les musées sont de teinte brune ou jaune clair, rarement d'un blanc gris.

Saïs était le centre de la fabrication du papier. La bibliothèque renommée d'Alexandrie en renfermait 400.000 rouleaux. Les scribes étaient des prêtres; ils écrivaient avec un roseau taillé ou avec les bractées pointues de l'involucre du papyrus; leur encre était faite de charbon de bois pulvérisé et de gomme.

Le papyrus ne constituait guère une offrande par lui-même, et c'est sous forme de corbeilles ou de couronnes qu'il se trouve dans les tombes. Il est très souvent représenté sur les peintures murales; le sujet favori des artistes paraît avoir été la chasse ou la pêche dans les bosquets de papyrus.

Le Louvre[1] possède une guirlande d'un brun clair, très légère, et une plante couleur jaunâtre, possédant les dimensions suivantes : feuilles de l'in-

[1] N°s 2738 et 1407.

volucre o m. 12 de large sur o m. 06 de long, rayons de l'ombelle o m. 14 de long. On a trouvé des papyrus dans un grand nombre de tombes. Certaines momies tenaient dans leurs mains des tiges entières de papyrus avec leur ombelle. Les musées de Berlin et de Milan en possèdent également des échantillons.

PALMACÉES.

V (Pl. I). — *HYPHAENE THEBAICA* Mart.

Le Palmier Doum se distingue immédiatement des autres palmiers par son tronc ramifié. Il s'élève jusqu'à 8 ou 10 mètres. Près du sol, il se partage en deux branches, qui peuvent elles-mêmes continuer à se dichotomiser à une ou deux reprises. Le tronc peut atteindre un mètre de tour; il est cerclé d'anneaux correspondant à la base des pétioles tombés. Des faisceaux de vingt à trente feuilles palmées terminent les branches. Les fleurs dioïques, mâles et femelles sur des pieds différents, sont disposées en longues grappes qui sortent de spathes situées à l'aisselle des feuilles. Le fruit est une drupe sèche, ovoïde, jaunâtre, luisante, couverte d'une écorce fine, lisse et friable, qui recouvre un réseau fibreux. Entre les fibres se trouve un tissu de saveur mielleuse et aromatique. Chaque carpelle (qui mesure en moyenne o m. 06 de long sur o m. 04 de diamètre) renferme une graine adhérente à l'endocarpe ligneux. Elle est conique, ou parfois presque ovoïde. L'embryon se trouve au sommet, qui est légèrement tronqué. Le raphé présente des branches réticulées. L'albumen est homogène et corné.

Le doum fleurit tous les ans au mois d'avril. Sa fécondation se fait naturellement, par l'intermédiaire du vent.

Il croît surtout dans la zone tropicale et l'Arabie. Il est très répandu du Fayoum à l'équateur et constitue des forêts dans les vallées de Nubie. On le trouve à Tombouctou, au Tchad, en Mauritanie parfois sous l'aspect de buissons nains. En Égypte, où il est spontané, on le trouve sur les terrains d'alluvions entre Deirout et Assouan, dans l'oasis de Dakhla et la Grande oasis ainsi que dans le Désert arabique méridional. Il y croissait déjà dans l'antiquité.

Les usages du doum sont nombreux. Son bois est plus solide que celui du

dattier. D'après Théophraste, il était recherché par les Perses (durant leur occupation de l'Égypte) qui en faisaient des pieds de lit. Il sert actuellement à fabriquer les portes dans le Saïd. Les fibres sont noires et le bois lui-même jaune. Les feuilles sont employées pour la confection de tapis, de sacs, de paniers; les fruits ont les deux usages suivants : malgré les fibres, ils sont comestibles, mais servent plutôt de médicaments; la saveur de la partie comestible est celle du pain d'épice. On en fait des infusions qui ont le goût du jus de réglisse. La couche extérieure du fruit a une saveur poivrée et est parfois mêlée au pain. D'autre part, la graine, d'abord cartilagineuse et remplie d'eau, devient suffisamment dure pour qu'on puisse en tourner des anneaux, des bracelets et des grains de chapelets.

Au Louvre [1] s'en trouve un bel échantillon, d'un brun clair, luisant, qui mesure 0 m. 07 sur 0 m. 06. Les fruits sont abondants à partir de la XIIe dynastie. Le palmier lui-même était souvent représenté sur les monuments égyptiens, en compagnie du dattier.

VI (Pl. II). — *MEDEMIA ARGUN* (Mart.) Pr. W. von Württemberg [2].

Ce palmier ne fut découvert qu'en 1837 dans le désert de Nubie, alors que ses fruits avaient été souvent trouvés dans les tombeaux et étaient par conséquent connus depuis longtemps.

Le *Medemia Argun* porte des feuilles palmées, des fleurs unisexuées enveloppées de bractées; les femelles possèdent un ovaire à trois carpelles lisses, unis entre eux, dont un seul fécondé se transforme en un fruit dur, ovoïde, régulier; l'épicarpe brun foncé se rétracte avec le temps en se crevassant. Le mésocarpe est épais et grossièrement fibreux. L'endocarpe est ligneux, très mince, à peine 1 mill.; la graine est régulière, allongée, entourée d'une couche spongieuse et se sépare de l'endocarpe par le dessèchement de cette zone. L'albumen blanc est creux et porte à son sommet la cavité embryonnaire avec l'embryon tourné vers le bas. L'albumen est profondément ruminé de sillons noirs.

(1) N° 1424.

(2) M.-A. Beauverie, *Sur quelques fruits de l'Ancienne Égypte exposés au Musée de Grenoble*, *Bull. Inst. franç. Arch. or.*, t. XXX, p. 396.

Le *Medemia* est originaire de Nubie; il est localisé actuellement entre le 20° et le 21° de latitude Nord, dans la Nubie et le Kordofan, à l'intérieur de la grande boucle du Nil, dans le Ouadi Delakh. Cet habitat correspond à une route connue dès les temps les plus reculés. Il semble donc que le *Medemia* ait dû être importé de la Haute Nubie; les Égyptiens tentèrent même de l'acclimater à Thèbes sous la XVIIIe dynastie[1].

Les indigènes utilisent le fruit après l'avoir enterré pendant quelque temps, ce qui fait acquérir à l'albumen une saveur analogue à celle de la noix de coco. Ceci expliquerait la présence fréquente des fruits de *Medemia* dans les offrandes des tombeaux. Il en existe des spécimens dans les musées égyptiens de Berlin, Florence, Gizeh, Londres, Paris, Grenoble. Ceux du Louvre[2] sont parfaitement bien conservés; leur épiderme brun chocolat ou plus ou moins rosé est très crevassé, étant donné leur dessiccation complète. L'amande est jaune brun, avec ruminations brun foncé. Les fruits mesurent o m. o45 sur o m. o376. La graine mesure o m. o3 sur o m. o23 environ.

VII (Pl. II). — *PHOENIX DACTYLIFERA* L.

Le Palmier Dattier élève son tronc cylindrique et élancé à 10 ou 13 mètres de haut. Ce tronc est recouvert d'écailles, formées par les restes des anciennes feuilles, imbriquées en spirale. Sa base est plus épaisse. La racine est un cône court, d'où naissent de nombreuses radicelles. Le tronc est terminé par un seul faisceau de feuilles qui mesurent 3 à 4 mètres de long. Les fleurs mâles et femelles se trouvent sur des pieds différents. Le fruit est une drupe oblongue, habituellement de o m. o2 de long ou plus, lisse, dont la pulpe est sucrée et moelleuse. La graine est cornée, très dure, cylindrique, marquée d'un sillon sur une de ses faces et relevée en bosse du côté opposé sur lequel se trouve l'embryon. La floraison a lieu entre février et mars. On féconde artificiellement les grappes femelles en les saupoudrant du pollen de rameaux mâles qu'on attache finalement au centre de la grappe. L'opérateur grimpe, soutenu par une corde passée autour du tronc de l'arbre et autour de ses reins, en se servant des écailles du tronc comme d'autant de marches. Les

[1] V. Loret, *Les palmiers d'Égypte, Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, p. 24-25.

[2] N° 1406.

dattes sont mûres à la fin de juillet. Le terrain qui convient le mieux au dattier est un terrain sablonneux. On replante les palmiers de la façon suivante; on sépare du pied des arbres des rejetons de 7 à 10 ans qu'on enterre à 1 mètre jusqu'à la naissance des feuilles. On les revêt de paille pour serrer les feuilles, les abriter du soleil et les forcer à s'élever. Ces pieds donnent des fruits trois ou quatre ans après et à dix ans sont en plein rapport.

L'origine du dattier est douteuse, on pense qu'il s'est propagé des Canaries à l'Asie Occidentale, en passant par le Sahara et l'Arabie. Il est cultivé également dans le Sud de l'Europe. Quant à l'Afrique du Nord, c'est depuis des temps immémoriaux qu'il y est cultivé et on ne peut plus juger de son indigénat[1]. On le trouve du reste souvent spontané ou subspontané en Égypte où il est cultivé d'autre part à l'heure actuelle partout.

Les usages du dattier sont multiples. Des fibres des gaines membraneuses de la base des feuilles, on fait des cordes qui servaient surtout autrefois à tisser les filets qui retenaient la charge sur le dos des chameaux. Avec les nervures des feuilles on faisait des paniers et des cages. Les filaments qui naissent à la base des feuilles servaient à fabriquer des brosses, des filtres et des espèces de chaussures légères dont on enveloppait les sabots des taureaux destinés aux sacrifices. Les dattes sont consommées soit fraîches, soit réduites en pâte; fermentées, elles donnent une eau-de-vie. La sève de l'arbre est comestible, de même que la partie inférieure du bourgeon, cachée sous la base des feuilles et qui constitue le chou du dattier.

Il paraît, du reste (d'après le géographe Strabon[2]), que les dattes étaient de mauvaise qualité dans toute l'Égypte, sauf à Thèbes. On en a trouvé en très grand nombre dans les tombes; à Florence et au Louvre les musées en exposent[3]; elles semblent au Louvre se rapprocher davantage du type sauvage à sillon très marqué sur la graine que des dattes cultivées à bords confluents. Des pains de dattes étaient déjà confectionnés dans l'antiquité; le musée de Grenoble en possède un échantillon. Les douze dattes du Louvre (auxquelles on doit ajouter un noyau — certaines semblent du reste être des fruits de Balanites égarés) mesurent 0 m. 038 de long au maximum et 0 m. 019 au minimum. Les restes de pulpe sont très rouges, le sillon du noyau est très profond.

[1] M.-A. Beauverie, *op. cit.*, p. 404.
[2] Strabon, *Géogr.*, p. 1173 (in Delile, *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 449).
[3] N° 1418.

LILIACÉES.

VIII (Pl. III). — *ALLIUM CEPA* L.

L'Oignon est une plante vivace, cultivée comme annuelle, qui présente un bulbe globuleux dont la couleur varie du blanc au vert, au jaune, au rouge et au violet; ce bulbe est formé de nombreuses tuniques. La tige de 0 m. 50 à un mètre de haut est creuse, renflée et feuillue près de la base; elle porte à son sommet une ombelle globuleuse formée de fleurs nombreuses. La floraison a lieu d'avril à mai.

Il est cultivé partout en Égypte et parfois même spontané. On le trouve d'après de Candolle également spontané en Perse, en Afghanistan, Béloutchistan et Palestine. On le cultive partout et sa culture est extrêmement ancienne. Les Israélites regrettaient, dans le désert où les guidait Moïse, les oignons d'Égypte. Les constructeurs de pyramides en firent une grande consommation.

L'oignon sert soit de condiment, soit à la confection de purées. On fait des pains avec les feuilles et les bulbes coupés, dans les pays musulmans. On l'a trouvé très fréquemment représenté dans les tombes; il constituait sous des formes diverses une importante matière d'offrande.

Le Louvre possède un carton qui en renferme une centaine. Ils semblent avoir été torréfiés et débarrassés de leurs tuniques externes [1]. Leur teinte varie du noir au brun clair. Ceux qui sont exposés en vitrine mesurent 0 m. 02 sur 0 m. 01.

IX (Pl. III). — *LILIUM CANDIDUM* Linn.

Le Lis s'élève en une tige rigide, portant jusqu'à deux cents feuilles, très nombreuses dans la partie inférieure. Les fleurs, d'un blanc pur, sont disposées en grappe thyrsoïde, composée de cinq à dix et même vingt fleurs. La floraison a lieu en juin. Le fruit est une capsule. Le bulbe est charnu, écailleux.

La culture du lis remonte à la plus haute antiquité. Il est sans doute originaire

[1] V. Loret et J. Poisson, *Les Végétaux antiques du Musée Égyptien du Louvre,* Paris, 1895, p. 9.

d'Orient, bien qu'on ne l'ait encore rencontré nulle part à l'état véritablement spontané, sinon en Syrie. Il croît dans toute l'Europe méridionale et ne fait plus actuellement partie de la flore d'Égypte.

Dans l'antiquité, le lis servait à préparer un parfum célèbre. D'après M. Loret[1], le lis devait être cultivé en Égypte dès le ve siècle avant J.-C. et, d'après des études linguistiques, on pourrait même faire remonter son introduction à la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire au xvie siècle.

La plante de lis blanc que possède le Louvre est collée sur un carton qui indique qu'on l'a trouvée sur la poitrine de la momie d'une jeune fille. Le bulbe noirâtre doit être un bulbe d'un an environ, n'ayant pas encore porté de fleurs. Les feuilles d'un blanc jaunâtre sont veinées de roux. Elles mesurent o m. 06 à o m. 07 de long.

AMARYLLIDACÉES.

X (Pl. III). — *NARCISSUS TAZETTA* L.

Son bulbe mesure de o m. 02 à o m. 05 de diamètre. Du sommet se détachent quatre à six feuilles linéaires glaucescentes, légèrement carénées. Les pédoncules comprimés atteignent o m. 30 à o m. 35 de long. Les fleurs sont disposées en ombelles de quatre à huit fleurs. Les segments pétaloïdes sont d'un blanc pur. La couronne en forme de coupe est jaune citron. La floraison a lieu de décembre à mars.

En Égypte, on le trouve indigène dans la région marmarique et le Delta. En dehors, il s'étend des Canaries et du Portugal à travers le sud de l'Europe jusqu'en Syrie, au Cachemire, en Chine et au Japon. Le principal centre de dispersion des formes se trouve en Italie et dans le sud-est de la France.

Le Louvre[2] possède cinq oignons dont trois naturels de couleur noire, l'un doré et l'autre entouré d'une étroite bandelette. Ils mesurent o m. 05 sur o m. 02 et o m. 03 sur o m. 01. Ils sont les uns étroits et surmontés d'un plateau étalé, ce qui montre qu'ils ont fleuri, les autres piriformes et sans trace de floraison. On n'a rencontré d'autres restes de *N. Tazetta* qu'à Hawara[3].

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 9.

[2] N° 1410.

[3] V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e éd., p. 40, n° 50.

CUPRESSACÉES.

XI (Pl. III). — *JUNIPERUS PHOENICEA* L.

Le Genévrier de Phénicie est un arbuste pyramidal de 4 m. 50 à 5 m. 50 de haut, qui porte un grand nombre de branches pendantes, grêles et réunies en touffes; les feuilles en sont petites, en forme d'écailles, ternées, imbriquées, à peine glauques; la baie renferme trois graines. Il est localisé dans une région désertique, en Syrie, à l'intérieur des terres, alors qu'une autre espèce, le *J. oxycedrus* L. var. *macrocarpa* S. et S., croît sur la côte syrienne et dans la zone inférieure du Liban, régions plus accessibles. Il serait sans doute préférable de déterminer les genévriers des tombes, non plus presqu'automatiquement comme *J. phœnicea,* mais comme *J. macrocarpa,* dans les cas du moins où on peut distinguer le nombre des graines de la baie; en effet *J. macrocarpa* n'en renferme que deux. Au Louvre, on n'a affaire malheureusement qu'à des fragments de pulpe dont la détermination a été faite par M. Loret et M. Poisson[1] en se basant sur les cellules de cette pulpe. D'autres fruits de genévriers existent à Berlin, et à Turin, où M. Mattirolo les a déterminés comme appartenant à l'espèce *drupacea*[2].

Les baies étaient employées en médecine et en parfumerie. Le bois, presque toujours indiqué comme bois syrien, servait à faire des cannes. Aucun *Juniperus* ne fait actuellement partie de la flore égyptienne.

PINACÉES.

XII (Pl. IV). — *CEDRUS LIBANI* Barrel.

Le Cèdre est un très grand arbre pouvant atteindre 20 à 30 mètres de haut. Son tronc peut mesurer jusqu'à 12 ou 13 mètres de tour. Ses branches sont étalées horizontalement, en éventail. Les feuilles persistantes sont

(1) V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 10.

(2) O. Mattirolo, *I vegetali scoperti nella tomba dell'architetto Khà e di sua moglie Mirit nella Necropoli di Tebe, dalla Missione archeologica italiana diretta dal Senatore E. Schiaparelli*, Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino, vol. LXI, 1926. pages 551-554 et fig. 2-3.

courtes, rigides, vert foncé. Les cônes dressés sont ovales, d'abord tirant sur le pourpre, puis brun clair. L'axe se putréfie et les cônes se désagrègent.

Le cèdre formait autrefois d'immenses forêts dans le Liban, le Taurus et l'Asie mineure. Il en a presque entièrement disparu aujourd'hui. Par contre, ce bel arbre introduit en Europe au XVIIIe siècle est très fréquemment cultivé dans les jardins. Il ne fait pas partie de la flore égyptienne actuelle.

Il a la réputation d'avoir été fort employé par les Hébreux qui l'auraient utilisé pour bâtir le temple de Salomon. Mais en réalité, le bois de cèdre est léger, d'un blanc roux, et très sujet à se fendre par la dessiccation. Il est possible qu'on ait pris pour du bois de cèdre des bois de sapin, de cyprès ou de genévrier, qui sont plus beaux, plus aromatiques et beaucoup plus durables. Le Louvre possède un cône de cèdre[1] mesurant o m. o8 de haut. Ses écailles sont rousses, marbrées de blanc sale.

D'après M. Loret, divers autres produits du cèdre ont été trouvés dans les tombes : sciure ayant servi à la momification, vernis recouvrant les cercueils de bois, colophane formant la matière d'amulettes diverses, et résine de cèdre décrite par Bonastre[2].

XIII (Pl. IV). — *PINUS PINEA* L.

Le Pin Pignon ou Pin Parasol est un grand et bel arbre de 15 à 18 mètres de haut, portant ses branches nombreuses étalées au sommet ainsi que les rameaux, qui sont confinés au sommet des ramifications; l'ensemble présente une forme de parasol d'un beau vert. Les feuilles sont fasciculées par deux; les graines, brunes, oblongues, contiennent des amandes comestibles.

Le pin pignon préfère les terres siliceuses du bord de la mer et les endroits abrités du vent. Il est indigène dans la région méditerranéenne, surtout répandu en Italie, en Grèce, en Asie mineure et en Syrie. Il pousse également dans le Midi de la France. Il ne fait pas partie de la flore actuelle de l'Égypte.

Son bois est blanc et employé en menuiserie. Ses amandes sont comestibles, crues ou grillées, et entrent dans la confection des pralines.

[1] N° 1400. — [2] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 11.

Le Louvre[1] en possède un cône, d'un brun luisant, de o m. 11 de long sur o m. 07 de diamètre. Mariette en avait déjà trouvé deux dans une tombe de la XIIe dynastie; Petrie en avait trouvé de l'époque gréco-romaine[2].

SALICACÉES.

XIV (Pl. IV). — *POPULUS EUPHRATICA* Oliv.

Cet arbre s'élève à 3 ou 4 mètres de haut (en Égypte, le tronc peut atteindre 2 mètres de circonférence). Les feuilles sont larges, oblongues, entières et courtement pétiolées. Les chatons précèdent les feuilles. La floraison a lieu en mars.

Il se trouve dans le nord-ouest de l'Afrique, l'Asie centrale et occidentale, la Syrie et l'Espagne. On le trouve en Égypte dans la Petite oasis. C'est le seul Peuplier qui y soit spontané[3]. Théophraste le signalait aux bords du Nil[4].

Au Louvre[5] MM. Loret et Poisson[6] ont identifié un fragment de guirlande comme étant composé de feuilles de ce peuplier d'après la nervation et l'absence de poils. Cette guirlande est faite de feuilles repliées sur elles-mêmes et montées sur un lien.

MORACÉES.

XV (Pl. IV). — *FICUS SYCOMORUS* L.

Le tronc très noueux du Sycomore atteint de 8 à 25 mètres de haut. Souvent l'arbre entier recouvre une surface de 20 mètres de diamètre et sa croissance est très rapide. Il est couvert de feuilles persistantes, pétiolées, coriacées, entières, glabres, longues de o m. 10 à o m. 20. Les branches

(1) N° 1399.
(2) V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 11; V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e éd., p. 42-43.
(3) P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustration de la Flore d'Égypte*, n° 989.
(4) Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 8.
(5) N° 1425.
(6) Loret et Poisson, *op. cit.*, p. 12.

coupées laissent échapper un latex. Les fleurs sont portées par des branches spéciales de o m. 02 de long, ce qui fait croire au premier abord que les figues sortent directement du tronc. Les fleurs sont réunies en réceptacles concaves. Les figues sont formées d'akènes plus ou moins ovoïdes. À côté des fleurs fertiles, il existe des fleurs stériles chez lesquelles la larve d'un Hyménoptère, le *Blastophaga,* remplace l'embryon. Les fleurs mâles, femelles et stériles sont souvent réunies sur le même réceptacle. Celui-ci se ferme par des écailles disposées sur plusieurs rangs. La floraison a lieu de février à avril. Les figues globuleuses, d'un blanc jaunâtre, un peu tomenteuses, longues de o m. 02 sont récoltées en mai, juin et août-septembre. La veille du jour où l'on veut cueillir les figues, lors des deux premières récoltes, on coupe leur sommet pour laisser échapper les insectes éclos des larves. Les anciens pratiquaient déjà la même opération avec l'idée de faire pénétrer l'air chaud et de hâter ainsi la maturité. Le procédé décrit dans la Bible (*Amos,* VII, 14) n'a pas été perfectionné depuis lors.

Quant à la troisième récolte, elle se fait au moment où le paysan égyptien a le plus de travail et il la laisse pourrir ou servir à la nourriture des animaux des champs.

Le sycomore semble être indigène en Egypte; cependant, comme les graines n'y mûrissent jamais, il est plus probable qu'il a été introduit très anciennement du Yémen où Schweinfurth en a trouvé des exemplaires qui produisent des graines capables de germer spontanément. Actuellement, il est cultivé partout en Égypte, sauf dans les déserts. On le retrouve en Nubie, en Abyssinie, dans l'Arabie Pétrée, la Syrie et la Mésopotamie.

Les fruits du sycomore, quoique moins délicats et plus petits que ceux du Figuier véritable, sont comestibles. Le bois surtout, après flottage, était et est encore très employé, car il est presque imputrescible et par conséquent très durable. On l'employait comme bois de charpente, dans la confection d'ustensiles, de boîtes, de cercueils de momies; il servait de matière première pour les statues et les panneaux. En médecine, le sycomore constituait un remède contre les piqûres de scorpion et de serpent. De plus, cet arbre était dédié à Isis et à Hathor. Ce culte s'est continué sous l'ère chrétienne et on révère près du Caire, à Matarieh, un énorme sycomore sous lequel la Vierge, Joseph et l'Enfant Jésus se reposèrent pendant la fuite en Égypte.

Presque tous les musées égyptiens possèdent des figues de sycomores. On en a trouvé en effet abondamment dans les tombes de presque toutes les époques, de même que des branches, feuilles, bois ouvrés et peintures représentant des scènes où entre le sycomore. Le Louvre[1] présente deux spécimens de couleur chocolat intérieurement et jaune brun extérieurement: ils mesurent o m. o3 de large.

EUPHORBIACÉES.

XVI (Pl. V). — *RICINUS COMMUNIS* L.

Le Ricin présente de grandes variations de taille et d'aspect suivant la région où il croît : arbre atteignant 10 à 15 mètres de haut dans les Indes, l'Afrique ou l'Amérique tropicales, il n'est plus en Europe qu'une plante herbacée annuelle. En Égypte, il forme des buissons de 2 à 4 mètres de haut, constitués d'arbrisseaux toujours verts, annuels ou vivaces (durée maximum 3 à 4 ans). La croissance du ricin est très rapide : toutes proportions gardées, ceci est illustré par le passage du *Livre de Jonas* (IV, 6-7) où il est écrit que Dieu fit croître en une nuit un ricin pour abriter le prophète et apaiser son irritation. Ce témoignage est du reste sujet à caution, le végétal en question semblant bien être d'après la traduction des *Septante* une cucurbitacée plutôt qu'un ricin. Les feuilles alternes et portées par un long pétiole frappent par leur forme palmée à sept ou neuf digitations et leur couleur d'un vert rougeâtre; les lobes en sont pointus et dentés. Les fleurs sont disposées en panicules terminales, formées de grappes de fleurs monoïques, les mâles jaunes au sommet, les femelles rouges à la base. Les styles sont pourpres. La floraison a lieu de janvier à février. Le fruit est une capsule à trois valves, le plus souvent épineuses, qui se séparent à maturité et renferment chacune une graine. La graine est de la taille d'un petit haricot; elle est de forme unie, oblongue, tachetée de brun sur fond grisâtre, luisante, aplatie du côté intérieur, surmontée d'une caroncule charnue assez volumineuse. L'embryon est crustacé, l'albumen charnu, les cotylédons foliacés, larges et plats.

[1] N° 1416.

Le ricin passe pour être originaire soit des Indes, soit de l'Afrique tropicale, mais il fut très tôt propagé par la culture. Dès le XVIe siècle avant notre ère, il était cultivé en abondance, dans l'ancienne Égypte, principalement sur les bords du Nil et des lacs, dans le Delta, pour en retirer l'huile. Or, les plantes indiennes qui étaient naturalisées ou cultivées dans l'ancienne Égypte n'ont été introduites que beaucoup plus tard (par exemple, le *Nelumbo* qui ne fut pas signalé avant Hérodote). Au contraire, bien des végétaux du Soudan, de l'Abyssinie ou de l'Arabie ont été importés par les anciens Égyptiens dès les premiers temps de leur histoire. «L'existence très ancienne du ricin en Égypte vient donc apporter un très important argument à l'appui de l'opinion de ceux qui voient dans le ricin une plante originaire du Haut Nil[1].» Actuellement, il est naturalisé dans tous les pays chauds. On le trouve à l'état sauvage, notamment dans la région du Nil Supérieur. Il est cultivé pour l'huile dans les Indes Anglaises, Java, la Chine, le Congo, la Sénégambie, Sierra Leone, Zanzibar, les anciennes colonies africaines allemandes, l'Asie mineure, la Syrie, Surinam, les Indes Occidentales, l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Italie du Nord; il fut récemment introduit dans le Sud de la Russie. En Égypte, il est souvent planté auprès des maisons. On le cultive dans la région méditerranéenne, le Delta et les Oasis. Il fut introduit dans le Nouveau Monde peu après sa découverte et y est cultivé actuellement dans le Sud des États-Unis, le Mexique et le Brésil.

Les graines sont vénéneuses, mais on en extrait une huile renommée, par divers procédés qui étaient déjà connus dans l'antiquité[2]. Hérodote et Pline rapportent que les Égyptiens extrayaient l'huile soit par l'eau chaude, soit par torréfaction, soit en y mêlant du sel et en les broyant. On s'en servait autrefois pour l'éclairage, car elle brûle très facilement. En Mauritanie, elle est employée comme lubréfiant des peaux. Actuellement, elle entre dans la fabrication des savons et constitue un purgatif. Le Papyrus Ebers en donne plusieurs usages médicaux, signalant déjà ses propriétés purgatives et son action favorable sur la croissance des cheveux.

Au Louvre, se trouvent soixante-douze graines[3], qui mesurent de 6 à 7

[1] V. Loret, *Le Ricin et ses emplois médicinaux dans l'ancienne Égypte* (dans *Revue de médecine*, Paris, t. XXII, 1902, p. 687 et suiv.).

[2] P. Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ägypten*, Leipzig, 1886, p. 387.

[3] 64, C. 33.

millimètres sur 8 à 12 millimètres. Leur teinte de fond est blanchâtre, marbrée de marron clair. Certaines ont conservé leur caroncule. On en trouve encore aux musées égyptiens de Vienne, Berlin, Gizeh et à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des Médailles. Enfin, dans les fouilles du tombeau de Tout-ankh-amon on a trouvé de l'huile de ricin renfermée dans un vase d'albâtre [1].

SAPOTACÉES.

XVII (Pl. V). — *MIMUSOPS SCHIMPERI* Hochst.

Le *Mimusops* est un arbre de 15 à 20 mètres de haut. Ses feuilles coriaces sont elliptiques et pointues, à nervures latérales. La fleur présente six sépales, rarement huit, neuf ou huit pétales, unis en un tube court et large, dont les parties libres, concaves, sont munies chacune sur le dos de deux appendices presqu'aussi longs. Les étamines sont disposées sur deux rangées. Ces grosses fleurs forment des bouquets. Le fruit mesure 4 centimètres de long sur 2 de large. Il est oblong, ovoïde, pointu à l'extrémité; à l'état frais il est vert et d'un goût douceâtre et désagréable; mûr, il a l'aspect du cuir jaune. L'intérieur est gélatineux, doux et renferme deux à trois graines luisantes, obliquement ovoïdes, légèrement comprimées, mesurant 2 centimètres sur 1 en moyenne.

Cet arbre se trouve aujourd'hui en Érythrée, dans la partie moyenne et inférieure du Nord du plateau de l'Abyssinie et dans le Yémen; il ne fait plus partie de la flore d'Égypte. Il y fut autrefois très répandu. D'après Diodore [2], ce ne serait que sous Cambyse qu'il fut introduit d'Éthiopie. On conclut des données des Anciens que la zone de végétation actuelle correspond à l'indigénat du *Mimusops*.

Les graines amères, à coque dure, sont entourées d'une mince couche farineuse et de goût agréable. Le *Mimusops* était surtout employé dans l'antiquité pour la confection des guirlandes mortuaires. On en trouve des vestiges dès la Ve dynastie : bouquets, tresses de fleurs couvrant le cou et la poitrine des

[1] H. Carter, *Tut ench Amun, ein ägyptisches Königsgrab*, Bd II, 2. Auflage. Leipzig, 1927, p. 213.

[2] *Bibl. hist.*, I, 34.

momies à partir de la XVIIIe dynastie (elles paraient aussi les Égyptiens les jours de fêtes), mêlées de rangs de pavots et de pétales de lotus bleus; ou bien, guirlandes passées autour des récipients, des vases; couronnes de feuilles symbolisant la couronne de la justification que l'âme errante reçoit à l'entrée de l'Autre Monde. Le *Mimusops,* dont les Anciens (Théophraste, Pline, Strabon, Diodore, Plutarque, Galien)[1] ont parlé sous le nom de *Persea,* fut souvent représenté.

Le Louvre en possède cinq fruits et trois graines[2]. Les fruits sont piriformes, pointus, mesurant 35 millimètres de long sur 27,8 de large; leur teinte extérieure varie du violet noir au brun orangé; l'intérieur est chocolat foncé; les graines, de couleur jaune, mesurent 15 millimètres de long sur 8. Il en existe également aux musées égyptiens de Berlin, Florence, Leyde, Londres et Gizeh.

CUCURBITACÉES.

XVIII (Pl. V). — *LAGENARIA VULGARIS* Ser.

Cette plante grimpante, annuelle, est munie de vrilles rameuses. Elle possède une odeur musquée. Ses feuilles sont molles, amples, dentées. Le pétiole est muni de deux glandes près du sommet. De février à mars s'ouvrent de grandes fleurs, solitaires, blanches et odorantes. Les fleurs mâles sont portées par de longs pédoncules. Les fleurs femelles sont plus petites, brièvement pédonculées. Le fruit, de forme variable, constitue une gourde ou une calebasse; ligneux, indéhiscent, il est rempli d'une chair fibreuse et de nombreuses graines, comprimées, marginées, sillonnées longitudinalement.

L'Inde passe pour être le pays d'origine du *Lagenaria.* Cette plante dut être d'abord cultivée en Égypte (3000 avant J.-C.) où elle l'est encore actuellement dans la région côtière, le Delta, les Oasis, le Désert libyque et le Sud du Désert arabique. Elle peut même parfois être subspontanée. Sous les Tropiques, on la trouve partout, soit cultivée, soit à l'état sauvage. Dans le Sahara et le Soudan, elle donne des formes de printemps à fruits comes-

[1] F. Woenig, *op. cit.*, p. 323. — [2] N° 1417.

tibles et des variétés d'été qui produisent les fruits avec lesquels on fabrique des écuelles, des gourdes ou des instruments de musique. Elle peut être cultivée en Europe et en particulier en France.

La pulpe du fruit est susceptible de servir à la consommation, mais, plus souvent, les gourdes sont vidées et servent ensuite à toutes sortes d'usages : une fois sèches et pleines d'air, ce sont des flotteurs que les nègres s'attachent aux aisselles pour se soutenir sur l'eau, des vases ornés de dessins en creux (comme celui du Louvre) et teints à l'aide de décorations très en honneur chez les Indiens actuels, des instruments de musique qu'on fait résonner avec la paume de la main, etc.

Au Louvre[1] se trouve une gourde évidée et un peu aplatie horizontalement; elle est de teinte orange et ornée de dessins géométriques en creux encadrant une inscription hiéroglyphique de fantaisie. On peut la rapporter à la forme Gourde plate de Corse, bien que ses dimensions (7 centimètres de haut sur 8 de diamètre) soient plus petites que celles de cette variété.

Il existe des gourdes dans quelques autres musées d'Europe et on en a trouvé un certain nombre de représentations sur les monuments égyptiens.

PUNICACÉES.

XIX (Pl. VI). — *PUNICA GRANATUM* L.

Le Grenadier se présente soit sous la forme de petits arbres de 3 à 6 mètres de haut, au tronc tordu, noueux, rabougri, grisâtre, soit sous forme d'arbrisseaux, souvent réunis en buissons, armés d'épines à l'état sauvage. Les feuilles peuvent être opposées, alternes ou en bouquets; elles sont lancéolées, coriaces et luisantes, d'abord rougeâtres, puis vertes. Les feuilles des individus sauvages sont plus grosses et plus charnues que dans les plantes cultivées. La floraison a lieu de mars à juin. Les belles fleurs parfumées, à cinq ou sept grands pétales d'un rouge écarlate, presque sessiles, sont soit solitaires à l'aisselle des feuilles, soit groupées par fascicules de trois à cinq. Le fruit est une capsule sphérique, indéhiscente, à paroi coriace, d'abord verte, puis

[1] N° 1405.

rouge à maturité, surmontée des lobes persistants, lignifiés, du calice. A l'état sauvage, les grenades atteignent la taille d'une orange. L'intérieur du fruit est divisé comme l'ovaire; il renferme de très nombreuses graines anguleuses, enveloppées d'un tégument pulpeux de saveur aigrelette et sucrée qui constitue la partie comestible de la grenade. L'embryon est droit et les cotylédons spiralés. Le grenadier se cultive dans les terres sèches et les fruits se récoltent à la fin de septembre. On le multiplie par boutures.

Cet arbre est originaire de la Perse et des pays voisins, Afghanistan, Béloutchistan; il eut déjà un nom en sanscrit. Il fut naturalisé à une époque très ancienne sur la côte nord de l'Afrique; ainsi, il était déjà cultivé dans l'ancienne Égypte à l'époque de la XVIIIe dynastie. Actuellement, on le trouve cultivé partout en Égypte, surtout dans les jardins; il peut même parfois être subspontané. Il fut introduit en Europe au temps des Guerres Puniques et on le trouve à l'état sauvage dans toute la région de l'olivier, en France, notamment, dans le Roussillon et la Provence.

Le grenadier sert à divers usages : ses fruits sont consommés crus, ou dénoyautés et cuits. Leur épicarpe tannifère est employé en Tunisie pour le tannage des maroquins. Ses fleurs en font un bel arbre d'ornement; elles ont des propriétés toniques et astringentes; les anciens Égyptiens employaient la racine comme vermifuge.

Au Louvre, nous trouvons une Grenade [1] de 5 centimètres sur 4, de teinte noir violacé. Du reste, les fruits trouvés dans les tombes sont communément plus petits que ceux de l'espèce ordinaire. Les pédoncules, caducs, étaient souvent remplacés par des morceaux de bois. Les grenades les plus anciennes trouvées dans les tombes faisaient partie des offrandes funéraires d'un hypogée de la XXe dynastie. Quant aux représentations murales, elles ne remontent pas au delà de la XVIIIe dynastie. Ce devait être un fruit coûteux; sur les dessins, il couronne en effet les pyramides de fruits (raisins, figues, melons) offerts au défunt. Dans les tombes riches, on a trouvé, avec des faisceaux de grenades mêlées aux figues, aux dattes et aux raisins, des modèles du même fruit en faïence et en verre, isolés ou formant des pendentifs de colliers.

[1] N° 1414.

ŒNOTHÉRACÉES.

XX (Pl. VI). — *TRAPA NATANS* L.

La Macre ou Châtaigne d'eau est une plante nageante, annuelle, présentant deux sortes de feuilles : les unes submergées, opposées et capillaires, les autres étalées à la surface de l'eau en rosettes au sommet de la tige, à limbe presque losangique. Les fleurs, élevées au-dessus de l'eau en août-septembre, présentent un calice lancéolé, aigu; quatre pétales d'un beau blanc, plus longs que le calice, quatre étamines. Les cinq ou six fruits que porte chaque pied sont des noix à coque épaisse, pourvues de cornes épineuses, très dures, recouvertes d'une enveloppe grisâtre. Lorsque cette enveloppe s'est détachée, la coque luisante et noire apparaît. Les fruits ne s'ouvrent pas. Lors de la germination, l'embryon se développe à travers l'orifice dont le sommet est percé. Les fruits tombent au fond de l'eau et c'est là que se fait la germination. La propagation est très rapide et les touffes de macre envahissent promptement les eaux où elles sont une fois apparues. La plante nuit aux poissons qui, en fouillant la vase, se blessent aux épines de la coque. La récolte a lieu à l'automne.

Théophraste dit qu'on trouvait la macre le long du Nil dans les marécages. En Grèce, on la signalait également. Actuellement on la trouve en France et dans toute l'Europe méridionale. Elle est particulièrement abondante à l'embouchure du Danube. Dans le Sud de l'Asie et de l'Afrique, on en fait une grande consommation. En Chine et au Japon, on sème les fruits d'une espèce voisine. Une troisième espèce de macre constitue un aliment usuel des Hindous. On la trouve aussi à l'état spontané dans le Caucase et la Perse.

La graine ou châtaigne d'eau peut être consommée cuite à l'eau ou sous la cendre. Les Thraces, d'après Théophraste, en pétrissaient une pâte qu'ils mangeaient en guise de pain [1].

L'échantillon du Louvre [2], dans un merveilleux état de conservation, est le seul à figurer dans les collections égyptiennes. Il mesure 37 millimètres sur 28 et est d'un brun luisant.

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 15. — [2] N° 1428.

LÉGUMINEUSES MIMOSÉES.

XXI (Pl. VI). — *ACACIA TORTILIS* Hayne.

L'arbre est glabre, muni d'épines stipulaires, très courtes et recourbées sur les branches à fleurs, droites sur les branches stériles. Les folioles sont disposées par huit à douze paires sur des pinnules. Les fleurs, groupées en capitules, fleurissent de mars à avril. Les gousses sont plates, coriaces, étroites, spiralées, glabres, longues de 6 à 12 centimètres et larges de 5 à 6.

L'*Acacia tortilis* est très répandu à l'heure actuelle dans la vallée alluviale et les déserts égyptiens; on le trouve de plus en Nubie, en Abyssinie et dans le Nord du Sahara.

Un fragment de guirlande composée de feuilles de *Populus euphratica* et de fleurs d'une espèce d'*Acacia* que MM. Loret et Poisson[1] ont déterminée comme appartenant à l'*Acacia tortilis* se trouve au Louvre[2]. Ces fleurs, de 1 centimètre de diamètre, sont de couleur roussâtre.

D'autres *Acacia*, *A. heterocarpa* Del., *Acacia nilotica* Del., se trouvaient aussi dans l'ancienne Égypte. Les fleurs de ce dernier surtout étaient fort employées pour la fabrication des couronnes et des guirlandes; elles entraient dans la fabrication d'un onguent renommé. La gomme était recueillie comme agglutinant et était employée en médecine. Le bois très dur, lourd, imputrescible, était employé à la construction des bateaux, des portes des temples, meubles, cercueils et statues.

XXII (Pl. VI). — *PROSOPIS STEPHANIANA* (Willd.) Spr.

Le *Prosopis*, plus connu sous le nom d'*Acacia heterocarpa* Del., est un buisson de 0 m. 30 à 1 mètre de haut, qui porte des épines et des branches pubescentes. Les feuilles comportent huit à douze paires de folioles. Les fleurs sont disposées en épis; la floraison a lieu en mars. Les gousses, d'un brun noirâtre, sont ovoïdes-oblongues, longues de 3 centimètres, larges de 1, 5 en moyenne,

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 16. — [2] N° 1425.

recourbées ou plus ou moins comprimées et déformées. Le péricarpe, épais et dur, est divisé transversalement entre les graines riches en substances albuminoïdes.

On trouve le *Prosopis* dans toutes les Oasis, dans le Delta et dans une partie des déserts égyptiens. En dehors de l'Égypte, on le rencontre dans l'Arabie Pétrée, l'Asie mineure, le Turkestan et l'Afghanistan.

Le Louvre possède cinq gousses[1]; la plus grande mesure 4, 5 sur 2 centimètres, la plus petite 1, 5 sur 1, 5. Leur teinte est d'un gris clair bleuté, leur conservation parfaite.

XXIII (Pl. VI). — *LENS ESCULENTA* Moench.

La Lentille est une plante annuelle, d'une trentaine de centimètres de haut, dressée et pubescente. Les feuilles supérieures sont munies de vrilles. Les pédoncules floraux portent une à quatre fleurs, blanches, striées de violet. La floraison a lieu de décembre à avril. Le fruit, une gousse ovale de 1 centimètre de long sur 1 de large, renferme deux graines lenticulaires, c'est-à-dire en forme de disque dont les deux faces sont biconvexes.

L'origine de la lentille est tout à fait douteuse. On ne sait si elle est asiatique, nord africaine ou sud européenne. Les lentilles égyptiennes étaient célèbres dès l'antiquité: elles servirent de nourriture aux constructeurs des Pyramides. Elles sont un des plus anciens légumes cultivés. On les cuisait avec de l'huile. En temps de famine, elles servaient à confectionner un pain. Actuellement la lentille est cultivée en grand dans les terrains sablonneux de l'Orient et de quelques parties de l'Europe. Elle est particulièrement abondante en Afrique du Nord, le long du Bas et du Moyen Nil, en Abyssinie et en Syrie.

Les échantillons du Louvre[2] sont intacts. Ils mesurent 4 millimètres de diamètre. Ils se rapporteraient, d'après M. Loret, à la variété Lentille rouge, cultivée parfois dans le Nord et l'Est de la France. On a d'autre part trouvé dans les tombes des lentilles sous forme d'une boule de bouillie.

[1] N° 1415. — [2] N° 1429.

XXIV (Pl. VI). — *ABRUS PRECATORIUS* L.

Les Abrus sont des buissons élancés, à feuilles composées pennées, sans foliole terminale. Les fleurs sont petites, roses ou blanches, en grappes terminales ou axillaires. Les graines arrondies, parfois brunes, rousses, jaunes ou blanches, ordinairement d'un rouge vif relevé d'une tache noire autour du pédoncule, sont renfermées dans une gousse allongée, linéaire, le plus souvent aplatie entre les graines. Les graines renferment un poison violent. Elles portent dans l'Inde le nom de *Jéquiriti*.

Cet arbre est originaire des Indes orientales, mais s'est rapidement répandu en Afrique et en Amérique. Il ne fait pas partie actuellement de la flore d'Égypte, mais Delile[1] et Prosper Alpin[2] l'ont mentionné.

Les femmes emploient ces grains, dans l'Inde, pour en faire des colliers, et on a trouvé également dans les tombes (Maspero à Gebelein) des graines telles que celles que nous avons décrites, enfilées en colliers. Celles du Louvre[3] sont isolées, brunes, presque noires.

RHAMNACÉES.

XXV (Pl. VI). — *ZIZYPHUS SPINA-CHRISTI* Willd.

L'Épine du Christ est un arbre ou un buisson de taille moyenne à tronc très noueux, dont les branches sont flexueuses. Les feuilles coriaces sont d'un vert grisâtre. Des aiguillons stipulaires en paires, droits ou recourbés, existent à leur base chez les individus sauvages, mais ont disparu chez les cultivés. Les fleurs sont disposées en cymes pubescentes. Elles sont grandes pour le genre, d'un vert jaunâtre, parfumées. Elles fleurissent de mars à avril. Le fruit est une drupe, de la taille d'une cerise, charnue, ronde, à noyau dur; son goût se rapproche de celui de la pomme. Les graines servent à la reproduction, mais on propage aussi cet arbre par drageons.

L'Épine du Christ est indigène en Égypte. On l'y trouve actuellement dans

[1] Delile, *Floræ ægyptiacæ illustratio* (= *Description de l'Égypte*, 2e édit., t. XIX), n° 656.

[2] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 17.

[3] Sans numéro.

la région marmarique, le Delta, la vallée alluviale, les Oasis, sauf Siwa, les déserts, sauf le désert Isthmique. Elle est répandue dans l'Afrique du Nord, la Nubie, le Soudan, la plaine d'Abyssinie, l'Arabie Pétrée, la Palestine et la Syrie, l'Afghanistan, l'Inde, spontanée en Afrique tropicale et cultivée souvent dans toute la région méditerranéenne.

Les anciens Égyptiens tiraient du fruit la boisson favorite du bas peuple. On a prétendu aussi qu'il constituerait un remède contre la furonculose. Il est en tout cas comestible et c'est de lui que se nourrissaient les Lotophages d'Homère. Le *Z. Lotus* ne se trouve pas en effet en Égypte et le *Z. Spina-Christi* est le seul qui puisse entrer en considération [1]. On en faisait aussi des pâtes. Le nom du Zizyphus revient dans toutes les listes d'offrandes.

Les six fruits de ce jujubier qui se trouvent au Louvre [2] ont été identifiés comme tels par MM. Loret et Poisson du fait que la base du calice persistant est légèrement velue, ce qui n'est pas le cas chez *Z. Lotus*. Ils sont noirâtres avec des reflets rougeâtres et mesurent 1 cm. 05 sur 0 cm. 8. On en a trouvé souvent dans les tombes et il en existe dans presque tous les Musées d'Europe.

VITACÉES.

XXVI (Pl. VI). — *VITIS VINIFERA* L.

Il est superflu de décrire la Vigne.

Son lieu d'origine serait l'Asie, la Transcaucasie ou l'Arménie plus particulièrement. Elle était déjà connue à l'époque prédynastique, alors que la vallée du Nil était encore couverte de forêts [3]. Dès l'époque des Pyramides, 3 ou 4000 ans avant J.-C., la culture de la vigne et la fabrication du vin étaient représentées sur les parois des tombeaux [4]. C'est la culture la plus ancienne avec le Lin et les Céréales. La légende raconte qu'Osiris lui-même importa la vigne de l'Arabie Heureuse. On en retrouve des vestiges dans les tombes des IVe, V^e^, XIIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe dynasties [5]; les graines détachées

[1] L. Keimer, *Die Gartenpflanzen im alten Ägypten*, Hamburg, 1924, p. 64.
[2] N° 1426.
[3] L. Keimer, *op. cit.*, p. 62.
[4] V. Loret, *op. cit.*, p. 45.
[5] F. Woenig, *op. cit.*, p. 259.

semblent appartenir à diverses variétés, une douzaine de cépages différents[1]. La vigne était cultivée dans les jardins en espaliers ou bien sur des pergolas de bois peint. On savait la tailler. Le raisin était soit foulé aux pieds ou au bâton, soit passé dans une pièce de lin. Les Arabes détruisirent sans doute lors de leur conquête les vignes égyptiennes qui avaient été particulièrement renommées à l'époque gréco-romaine. Actuellement, la vigne est cultivée en Égypte dans les jardins, mais n'est pas très abondante.

Les raisins du Louvre[2] appartiendraient d'après MM. Loret et Poisson à la variété à peau épaisse et à grosses graines cultivée communément dans le Midi. Ils sont d'un brun gris, à peau plissée et mesurent de 6 à 12 millimètres de large sur 8 à 15 millimètres de long. Presque toutes les collections égyptiennes possèdent des raisins.

AURANTIACÉES.

XXVII (Pl. VII). — *CITRUS LIMONUM* Risso.

Le Citronnier est un arbre de 3 à 5 mètres de haut, à feuilles persistantes assez grandes, ovales, deux fois plus longues que larges, pointues; elles sont d'un beau vert. Les fleurs sont rose violacé en dehors, blanches en dedans. Elles sont soit hermaphrodites, soit dépourvues de pistil. Le fruit est jaune pâle, ovoïde, côtelé et terminé par un mamelon. L'écorce extérieure ou zeste est mince, adhérente à la pulpe et très parfumée. Le suc est fortement acide. Les graines sont jaunâtres et très amères. Le Citronnier porte des feuilles, des fleurs et des fruits en toutes saisons.

Le citronnier passe généralement pour avoir été introduit en Afrique et en Europe par les Arabes au xe siècle après J.-C.; les Arabes l'auraient eux-mêmes tiré de l'Inde par la Perse. Les Croisés le trouvèrent cultivé en Palestine et l'en rapportèrent. Les Arabes l'avaient déjà naturalisé dans le Midi de l'Espagne. De là, il se répandit en Italie et dans le Midi de la France. Il est plus sensible au froid que l'oranger et souffre dès que la température s'abaisse à 3° au-dessous de zéro. Aussi est-il difficilement cultivé en France,

[1] V. Loret, *op. cit.*, p. 46. — [2] N° 1420.

même sur la Côte d'Azur. Il ne fait pas partie de la flore d'Egypte. La présence de ce citron parmi les plantes antiques recueillies par Champollion est donc fort étonnante. On peut craindre que ce fruit ne leur ait été mêlé d'une façon fortuite. Malheureusement, le manque de renseignements sur la provenance de ces échantillons de plantes oblige à laisser ce problème irrésolu. D'autre part, le citron possède un nom en copte, lequel ne peut venir que de l'égyptien [1], ce qui serait en faveur de l'authenticité de ce citron.

Marqué de dix côtes longitudinales, ce citron est terminé par un mamelon et mesure 5 centimètres sur 7. Il est d'un brun rougeâtre. C'est le seul échantillon de cette espèce existant dans une collection égyptienne.

ZYGOPHYLLACÉES.

XXVIII (Pl. VII). — *BALANITES ÆGYPTIACA* Del.

Le Balanite est un arbre de 6 à 7 mètres de haut, très rameux, couvert d'une écorce blanchâtre. Les branches, souvent recourbées, portent de longues épines simples, jaunâtres à l'extrémité; si l'arbre pousse sous forme de buisson, elles en sont dépourvues. Les feuilles sont alternes, à folioles géminées sur un pétiole commun pourvu de deux stipules courtes, cotonneuses; elles sont entières et coriaces. Les feuilles sont blanchâtres en dessous. Les rameaux et les épines sont striés à l'état sec. Les fleurs, qui s'ouvrent en mars et avril, sont disposées en paquets par trois ou cinq, au-dessus de l'aisselle de chaque pétiole, ou en ombelles. Elles ne sont généralement pas portées par les rameaux épineux. La corolle est à cinq pétales verdâtres. L'ovaire, une fois fécondé, s'allonge, tandis que ses loges intérieures se réduisent de cinq à une seule. Finalement, le fruit est une drupe ovoïde de la taille du doigt et de 3 centimètres de long. Sa chair verte, très ferme, jaunit en mûrissant et devient un peu visqueuse. Le noyau est gros par rapport au volume total. Sa partie externe est ligneuse, marquée de cinq côtes émoussées. L'albumen est corné, d'un blanc sale, huileux et amer [2].

En Égypte, on le trouve actuellement cultivé dans la Petite et la Grande

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 19. — [2] Delile, *op. cit.*, p. 263.

oasis et dans le Désert arabique nord. Il dut être toujours rare dans la Basse-Égypte. Il est fréquent et spontané dans les vallées désertiques de la Nubie méridionale, en Abyssinie, dans le Soudan ouest et est, le long du Nil blanc et en Arabie.

Le bois du balanite est très apprécié à cause de sa dureté; il est particulièrement employé pour confectionner les poulies des puits. La pulpe du fruit est comestible. On en fait une pâte. L'embryon donne une huile qui fut très renommée au temps des croisades sous le nom d'huile de Zachem.

On a trouvé par centaines des fruits de *Balanites* dans les tombes égyptiennes dès la XIIe dynastie. Ceux du Louvre[1] mesurent 4 centimètres sur 1, 9 et 2 cm. 5 sur 1. Ils sont de teinte noire, mais de forme nette et bien conservée. De plus, sous l'étiquette n° 2223 se trouvent des noyaux percés, à toucher laineux, de couleur jaune terre, mesurant 2 cm. 5 sur 1, 8; ce sont certainement des noyaux de *Balanites*. On a cherché à expliquer pourquoi les noyaux de *Balanites* sont toujours percés sans parvenir à trouver de réponse.

BOMBACACÉES.

XXIX (Pl. VII). — *ADANSONIA DIGITATA* L.

Le Baobab est un grand arbre, surtout remarquable par son tronc énorme, couronné d'un feuillage épais. On a mesuré des troncs de 7 à 8 mètres de diamètre à la base et deux fois plus gros près de la bifurcation des branches.

Les fleurs de baobab sont très grandes; elles sont composées de cinq sépales charnus, d'où sortent cinq pétales blancs. Le fruit ressemble à une gourde de 30 à 40 centimètres de long. Il est composé d'une pulpe blanche enveloppée d'une écorce verdâtre et cotonneuse. Les graines nombreuses, ayant la forme d'une petite fève, sont disséminées çà et là dans cette pulpe comestible.

La durée de vie du baobab est remarquablement longue. Son nom signifie *Arbre de mille ans* et en effet on a pu faire remonter l'âge de certains indi-

[1] N° 1412.

vidus à plusieurs milliers d'années. Sa croissance est très rapide. Quelques chiffres précisent ces données. Adanson rapporte qu'il vit au Cap-Vert un baobab de 30 mètres de circonférence. Il estima son âge à cinq mille cent cinquante ans. De 1820 à 1841 des arbres plantés à Cayenne avaient atteint 10 mètres de haut sur 5 m. 70 de circonférence.

L'*Adansonia digitata* est actuellement abondant sur la côte occidentale de l'Afrique, au nord de l'équateur. Il a été transporté en Asie et en Amérique, où il prospère aussi bien que dans son pays natal. On l'a signalé à la Martinique, à Saint-Domingue, au Cap-Vert. Il ne fait pas partie de la flore d'Égypte, mais on le rencontre dans les jardins du Caire. Prosper Alpin [1] à la fin du XVIe siècle l'avait aussi remarqué, mais les auteurs arabes ne le citent pas. D'après Schweinfurth, le baobab ne descendrait pas au sud d'une ligne qui traverse le Nil Bleu à 40 lieues au sud de Khartoum. C'est là qu'il en a trouvé les plus beaux individus. D'après M. Loret, les Égyptiens n'avaient pu importer le fruit ou l'arbre même que des rives du Nil Bleu, qui ne se trouvaient pas à une très grande distance de la colonie pharaonique de Méroé, ou des environs de Massaouah, qui faisait partie du pays de Pount dont il est question dans les plus anciennes inscriptions.

Le fruit du baobab est très apprécié des singes et la feuille de cet arbre sert de refuge et de garde-manger à une foule d'oiseaux, aigrettes, pélicans, marabouts, etc. La pulpe du fruit sert à confectionner une boisson renommée comme fébrifuge. Du fruit gâté on fabrique du savon. L'écorce et les feuilles des jeunes branches servent à faire des tisanes contre les fièvres. A vrai dire, la réputation médicinale du baobab a décliné en Égypte, si elle dure encore au Soudan. Au Sénégal, on fait avec le tronc des pirogues d'une seule pièce. A ses branches on suspend des amulettes, car c'est un arbre sacré.

Le fruit du Louvre [2] mesure 22 centimètres de long sur 8 de diamètre; il est d'un violet foncé, tirant sur le roux. En l'agitant, on constate que l'intérieur en est désagrégé par suite de la dessiccation de la pulpe. Sa taille est notablement plus petite que celle des fruits de baobabs actuels, ce qui s'explique par une incomplète maturité.

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 22. — [2] N° 1403.

CRUCIFÈRES.

XXX (Pl. VII). — *LEPIDIUM SATIVUM* L.

Le Cresson alénois est une plante annuelle, glabre, dressée. Les feuilles sont entières ou diversement lobées, ou pennatiséquées. La plus inférieure est pétiolée, la supérieure linéaire, sessile. Les fleurs sont blanches et petites, les silicules obovées, émarginées, ailées en haut. Chaque loge renferme une graine. La floraison a lieu de décembre à mars.

L'origine du *Lepidium sativum* n'est pas sûre, mais il vient probablement de l'Asie Mineure ou de la Perse. Il était cultivé dans l'ancienne Égypte. Actuellement on le trouve répandu dans les jardins de tout l'Orient; cultivé partout en Égypte, où il est parfois employé comme fourrage, on le trouve aussi en Espagne, en France, en Italie, en Grèce, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, en Arabie, en Palestine et en Syrie, somme toute sur tout le pourtour de la Méditerranée.

Les feuilles sont consommées pour l'assaisonnement. Les Touareg emploient les graines pilées pour le pansement des blessures des chevaux et des chameaux.

On compte au Louvre une vingtaine de graines, d'un gris foncé, tirant sur le violet et mesurant 3 millimètres sur 1. On n'en connaît pas d'autres, sinon au Musée égyptien de Florence.

NYMPHÉACÉES.

XXXI (Pl. VII). — *NYMPHÆA LOTUS* L.

NYMPHÆA CÆRULEA Sav. — *NELUMBIUM SPECIOSUM* Willd.

Le Louvre possède cinq fleurs et un fragment de pédoncule assez endommagés que MM. Loret et Poisson[1] ont rapportés au lotus blanc ou *Nymphæa Lotus* L. Les restes de pétales sont jaunes, veinés de roux, les pédoncules grisâtres; ils mesurent environ 3 centimètres de long sur 2 de large.

[1] V. Loret et J. Poisson, *op. cit.*, p. 24.

Les lotus blanc, bleu et rose (*Nymphæa* et *Nelumbium*) tenaient une grande place dans la vie des Égyptiens de l'antiquité. A l'heure actuelle, les deux premiers seuls y croissent encore. Savigny [1], qui fut membre de l'Expédition d'Égypte et le premier distingua et décrivit le lotus bleu, dépeint avec enthousiasme le charme que ces corolles splendides prêtaient à la surface des terrains inondés par la crue du Nil.

Cependant, bien qu'on les ait si longtemps confondues, les deux espèces *Nymphæa Lotus* L. et *N. cærulea* Sav. sont bien nettement caractérisées. Elles germent dans les fossés et les canaux de la Basse-Égypte au début de l'été. Les racines sont constituées par des tubercules ovoïdes d'où sortent de longs filaments charnus, blanchâtres; leur extrémité végétative est entourée de longs poils. Ces rhizomes, particulièrement ceux de *N. cærulea,* conservent leur pouvoir germinatif très longtemps en période de sécheresse et germent si le sol vient à être submergé à nouveau. Les feuilles du *N. Lotus* sont discoïdes, flottantes, bordées de dentelures aiguës, fermes, presque piquantes; elles sont divisées en deux lobes à la base, le plus souvent parallèles, parfois se recouvrant mutuellement. Le limbe mesure o m. 20 à o m. 50 de large. La face supérieure est vert foncé, la face inférieure, parcourue de nervures très saillantes, d'un vert brunâtre ou d'un pourpre foncé, le plus souvent pubérulente.

Les feuilles de *N. cærulea* ont par contre des bords à peine sinués; les lobes en sont pointus et ordinairement divergents. La face supérieure est verte, la face inférieure, sans nervures sensibles, ponctuée de pourpre et pourprée tout autour de la lisière. Elles peuvent atteindre o m. 30 à o m. 40 de diamètre. Elles sont portées par des pétioles cylindriques de la grosseur du petit doigt, et dont la longueur est proportionnelle à la profondeur de l'eau; ces pétioles peuvent atteindre 1 m. 5 dans les lacs et les canaux, alors qu'ils sont très courts dans les rizières.

[1] Savigny, *Description d'une nouvelle espèce de Nymphæa, lue à l'Institut par Savigny, séance du 6 vendémiaire an 7 (1798)*, in *Mémoires sur l'Égypte publiés pendant les campagnes du général Bonaparte dans les années VI et VII*, Paris, Imp. P. Didot l'aîné, t. I, an VIII, p. 105-112. Cette édition du travail sur le *N. cærulea* a été omise dans la section bibliographique de la belle étude que M. Paul Pallary vient de consacrer à J. C. Savigny dans les *Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte* (Caire, t. XX, 1932, p. 88).

Chez *N. Lotus,* les fleurs sont plus ouvertes. Les quatre sépales sont ovales, lancéolés, extérieurement verdâtres, parcourus par sept nervures plus pâles. Les sépales de *N. cærulea* sont beaucoup plus étroits : leur face externe est d'un vert foncé, ponctué et rayé de pourpre noirâtre, sans nervures visibles.

Les seize à vingt pétales de *N. Lotus* sont ovales, lancéolés, ceux du rang interne beaucoup plus petits que les autres : ils sont d'un blanc laiteux, rarement rosé, verdâtre à l'extérieur. Les pétales lancéolés de *N. cærulea,* au nombre de 14-20, sont tous égaux, d'un blanc brillant lavé de bleu azuré surtout vers le sommet, parfois tirant sur le violet.

L'ovaire hémisphérique occupe le centre de la fleur. Il est couronné par un stigmate en plateau divisé en une vingtaine de rayons chez *N. Lotus,* une trentaine chez *N. cærulea.*

Les étamines à anthères jaunes, comprimées et à peine aussi longues que le filet chez *N. Lotus,* sont peu comprimées, plus longues que les filaments et terminées par un appendice bleuâtre, semblable à un petit pétale, chez *N. cærulea.*

Les fleurs du premier atteignent 25 centimètres de diamètre, celle du second ne dépassent pas une quinzaine de centimètres.

La floraison a lieu de décembre à mars et coïncide avec la crue du Nil.

Les fleurs du *N. Lotus* s'ouvrent quatre nuits de suite, de 19 h. 30 à 11 heures du matin. Les corolles en sont horizontales et les étamines dressées. Celles du *N. cærulea* s'ouvrent dans la matinée, de 7 h. 30 à midi.

L'odeur des fleurs est piquante et moins agréable chez *N. Lotus* que chez *N. cærulea,* qui a toujours été recherché pour son parfum suave.

Le fruit n'est pas très différent : dans les deux cas, c'est une baie sèche, de 6 à 8 centimètres de diamètre, recouverte des bases des folioles du calice et de celles des pétales; elle est divisée en plusieurs loges dont chacune contient de nombreuses petites graines, rondes et roses chez *N. Lotus,* grises chez *N. cærulea.*

Le *N. Lotus* et le *N. cærulea* existaient en Égypte dès la plus haute antiquité. Lors de la construction des Pyramides, ce dernier était déjà connu et utilisé comme plante comestible. On ne les trouve plus actuellement dans la Haute-Égypte où l'assèchement progressif et l'élévation du sol les ont tués. Par contre, les canaux des champs de riz de la Basse-Égypte en sont encore

couverts. Le lotus blanc se trouve dans le Delta, particulièrement à Rosette et Damiette; dans le Fayoum et les Oasis, dans le Delta, on peut récolter le lotus bleu. Le *N. Lotus* existe encore dans l'Afrique tropicale, le Chari, le Sénégal et le Niger. On en connaît une station en Hongrie, à Peterwardein. Quant au *N. cærulea,* il se trouve dans l'Afrique Centrale, le Niger, le Sénégal et l'Afrique du Sud.

Le *Nelumbium speciosum* Willd. ou lotus rose, possède un rhizome rampant, à saveur douce et aqueuse, très ramifié. Il réunit plusieurs groupes de pousses. Les disques des feuilles sont orbiculaires, d'un vert gai, mollement poilus, creusés en coupes à bords entiers, qui peuvent atteindre jusqu'à o m. 50 de large. Les jeunes feuilles, qui sont aussi celles que les pétioles soulèvent le moins au-dessus de l'eau, sont peu incurvées, presque plates. Toutes les feuilles sont parcourues de fortes nervures, disposées en rayons. Les pétioles cylindriques et garnis de piquants recourbés en arrière s'élèvent de o m. 40 à o m. 70 au-dessus de l'eau; leur longueur varie avec la profondeur. Les fleurs roses, d'un blanc laiteux, ou d'un rouge pâle, ont une forme qui rappelle celle de la tulipe. Elles peuvent atteindre o m. 15 à o m. 20 de diamètre et s'élèvent de 1 m. 50 à 2 mètres au-dessus de l'eau. Leur corolle est formée de quinze pétales dont dix extérieurs, ovales, concaves, longs de o m. 15. Les autres, intérieurs, sont plus petits et inégaux. De nombreuses étamines entourent l'ovaire qui a la forme d'une pomme d'arrosoir. Le fruit conserve cette forme : sa face supérieure, large d'une main, est percée de 20 à 30 fossettes dont chacune contient une graine ovoïde un peu saillante, de la grosseur d'une noisette. Les coques des noix mûres prennent un ton rouge brun ou brun foncé. Elles renferment une amande, comestible si l'on prend la précaution d'en sortir l'embryon, qui est amer.

Cette plante n'a pas dû être introduite de l'Inde en Égypte avant le ve siècle avant J.-C., d'après Woenig, car elle n'est pas représentée sur les monuments avant cette date, alors que les deux autres lotus le sont abondamment. Le lotus rose était cultivé en grand, dans les lacs et marais, du temps de Théophraste et de Strabon, et finit par y devenir spontané. Actuellement il n'existe plus en Égypte, non plus qu'en aucune autre partie de l'Afrique. Cette disparition est attribuée à l'élévation progressive des alluvions. Exposé à des alternatives de sécheresse et d'humidité, le nelumbo n'a pu se conserver, sa

racine demandant à être constamment submergée. Il pousse encore merveilleusement dans les jardins et sans aucun soin particulier. De Candolle en distinguait trois variétés en Asie, où le nelumbo est indigène : la première en Chine et au Japon, la deuxième ou variété Malabar, et enfin la variété Caspienne, qui s'avance jusqu'à l'embouchure de la Volga[1].

Les lotus étaient appelés par les Grecs «lis du Nil» et plus poétiquement encore par les Arabes «fiancées du Nil», car leur croissance suivait le rythme de la crue du Nil et leur floraison avait lieu lors du maximum de la crue. Ils sont restés pour nous, avec le papyrus, les plantes les plus représentatives de l'ancienne flore, ce qui s'explique par leur beauté et le grand rôle qu'ils jouèrent dans la vie religieuse, mondaine et pratique de l'ancienne Égypte.

Au commencement du monde, disait-on, le lotus bleu flottait sur les eaux et c'est de sa fleur épanouie que s'échappa le soleil (en effet le *N. cærulea* s'ouvre le matin au lever du soleil). Il fut aussi le symbole du Nil. Horus, le dieu de la lumière, sort des flots au matin, assis sur une fleur entr'ouverte de lotus bleu, ses pieds posés sur les feuilles en guise de tabouret. Les médailles égyptiennes de l'époque romaine portent des fruits de *N. Lotus* mêlés à des épis de blé, symboles de l'abondance.

De plus, ces plantes étaient fort appréciées du point de vue comestible. Actuellement encore, les Soudanais mangent les graines du *N. Lotus,* comme le faisaient les anciens Égyptiens. Ils font fermenter les fruits et en extraient les graines libérées par lavage. On les réduit en farine en les pilant puis on en fait des galettes. Le tubercule se mange cuit sous la cendre ou bien réduit en farine après dessiccation. Il a le goût de la pomme de terre. Il en va de même pour les deux autres lotus. Les Égyptiens du temps d'Hérodote se nourrissaient de la même façon des graines de nymphæa et de nelumbo et les «fèves d'Égypte» étaient exportées jusqu'en Grèce. Ce n'est cependant pas elles que mangeaient les Lotophages d'Homère, mais les fruits du *Zizyphus Spina-Christi.* Les feuilles en coupe profonde du nelumbo étaient employées en guise de plats et de gobelets, et les boutiques d'Alexandrie en étaient pleines.

Enfin, on retrouve à chaque pas les lotus dans la vie mondaine de l'an-

[1] Engler und Prantl, *Die natürlichen Pflanzenfamilien,* III. Teil, 2. Abt., p. 5.

cienne Égypte. Les dames en visite respiraient des fleurs de lotus bleu qu'elles portaient à la main. Il était d'usage de mettre à chaque hôte entrant dans la salle de réception un collier de fleurs autour du cou, d'entourer sa tête de guirlandes d'où retombait sur le front un bouton ou une fleur de lotus. La fleur de lotus était la fleur favorite; on la vendait dans les rues, sur les marchés. On en ornait les tables en bouquet dans des vases d'argile ou d'albâtre. C'était le cadeau préféré des amoureux. Des guirlandes s'enroulaient autour du corps des momies. Les fourrés de nelumbo, aux environs d'Alexandrie, étaient si épais et si élevés à l'époque romaine, qu'on allait en gondoles dîner à l'ombre fraîche de leurs feuilles.

Les représentations de lotus étaient un des motifs favoris des artistes. Il est important de les distinguer de celles de papyrus; les Égyptiens représentent le papyrus comme un fourré de haute taille; les lotus au contraire flottent sur l'eau. D'innombrables fleurs de lotus sont figurées; les fruits sont plus rares; des feuilles en coupes très nettes ont été identifiées. Les lotus sont fréquents dans le décor des scènes de chasse, de pêche, dans toutes les réunions sur le fleuve; également dans les scènes d'offrandes, les réunions de société, les exhibitions de chanteurs ou de chanteuses. De nombreux chapiteaux sont inspirés de la fleur de lotus. On portait sur la poitrine, en guise d'amulettes, de petites fleurs de lotus en bois ou en argile cuite. On n'a pas retrouvé de nelumbo figuré dans les temples. Mais il existe au British Museum un bouton de *N. cærulea,* et au Musée de Leyde des couronnes de momies de l'époque gréco-romaine où le nelumbo est représenté.

M.-A. Beauverie.

Lyon, 16 juillet 1934.

TROIS NOUVEAUX CHANTS DE HARPISTES

(avec trois planches)

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

On trouve dans la plupart des tombes égyptiennes des représentations de scènes musicales. Les harpistes y sont souvent figurés. Les morceaux qu'ils exécutaient devaient être presque toujours accompagnés de chansons. Malheureusement les paroles des musiciens sont assez rarement données en hiéroglyphes. D'une façon générale, ces productions sont intéressantes bien que de genres peu variés.

Les chants les plus célèbres, maintes fois commentés[1], concernent les vivants et, après une variation sur la fragilité des choses humaines, les exhortent à profiter de la vie tandis qu'elle dure. Ces textes, qui sont à rattacher

[1] Dümichen, *Historische Inschriften*, II, 1869, pl. XL; — Stern, *Das Lied des Harfners*, in *Zeitschrift*, XI, 1873, p. 58-63 et p. 72; *The Song of the Harper*, in *Records of the Past*, vol. VI, 1876, p. 127-130; — Lauth, *Über altägyptische Musik*, in *Sitzungsberichte der Königl. Akad. der Wissenschaften*, 1873, p. 577-580; — Goodwin, *On four Songs contained in an eg. papyr. in the Brit. Mus.*, in *Transactions of the Soc. of Bibl. Arch.*, vol. III, 1874, p. 386-387; *The Solemn Festal Dirge of the Egyptians*, in *Records of the Past*, vol. IV, 1875, p. 115-118; — Maspero, *Fragments d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote*, in *Annuaire Assoc. pour l'encouragement des études grecques* (1875-1878), réédité in *Études de Myth. et d'Arch. égypt.*, III (*Biblioth. Égyptol.*, t. VII), 1898, p. 405-408; *Études sur quelques peintures et quelques textes relatifs aux funérailles* (1878-1879), in *Journal asiatique*, 1880, p. 398-411, réédité in *Études égyptiennes*, t. I, 1886, p. 172-185; — Amélineau, *Un tombeau égyptien*, in *Revue Hist. relig.*, t. XXIII, 1891, p. 166-173; — Brugsch, *Die Aegyptologie*, 1891, p. 162; — Bénédite, *Tombeau de Neferhotpou*, in *Mém. Miss. arch. fr.*, t. V, 1894, p. 529-533; — Müller, *Die Liebespoesie der alten Ägypter*, 1899, p. 29-33 et pl. 1 et 12; — Breasted, *Development of Religion and Thought*, 1912, p. 182, 185, 191, 194, 250; *The Dawn of Conscience*, 1934, p. 163; — Erman, *Aegypten*, II, 1886, p. 516, 518; édition Ranke, 1923, p. 453; *Die Literatur der Aegypter*, 1923, p. 177 et 314; traduction Blackman, 1927, p. 132 et 251; — Budge, *Hieratic Papyri* (*British Museum*), sec. ser., 1923, p. 23, pl. XLV-XLVI.

à la littérature pessimiste du Moyen Empire, exercèrent une action profonde. Les idées qu'ils développaient influencèrent même Hérodote qui relate comment, au cours de certains banquets, on faisait passer une petite momie dans les mains des convives pour les inciter à jouir des plaisirs passagers de ce monde[1].

On peut aussi grouper des chants d'une toute autre inspiration. Ces morceaux s'adressent au défunt qui vient d'arriver dans sa tombe et commence une nouvelle vie pleine de mystères. Le rôle du harpiste est alors de le réconforter en lui promettant l'aide des dieux.

Ce sont trois chants inédits de ce type optimiste que je me propose de publier dans cet article, sans prétention à une étude générale. Ces trois textes sont ramessides et se trouvent dans les tombes thébaines nos 158, 178 et 331.

I. — CHANT DE LA TOMBE N° 158 À DRA ABOU'L NEGGA.

La tombe 158 appartient à *Ṯ3-nfr,* troisième prophète d'Amon sous Ramsès II. Sa chapelle, magnifiquement décorée de bas-reliefs et de statues, attira l'attention des voleurs qui, dès le règne de Ramsès IX, violèrent son caveau[2]. Bien que le monument soit, depuis Champollion[3] et Lepsius[4] à la disposition des égyptologues, il est resté en grande partie inédit.

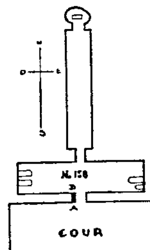


Fig. 1.

La scène qui nous intéresse (pl. I et II) forme le registre inférieur de la paroi gauche du couloir d'accès à la chapelle (fig. 1, A B). Le harpiste accroupi chante un morceau qui est gravé devant lui. Son maître l'écoute assis sous un dais. Entre eux sont figurées quelques scènes relatives à l'alimentation du défunt : des offrandes variées lui sont offertes sur une table en forme de [hiéroglyphe]; son âme profite des largesses de la déesse du

[1] Hérodote, Livre II, 78. Voir Wiedemann, *Herodots zweites Buch,* 1890, p. 330-332.

[2] Le méfait est conté de façon fort pittoresque dans un papyrus du British Museum : Peet, *The Great Tomb-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty,* 1930, [Pap. B. M. 10054 recto, p. 1]; Text, p. 60-61; Plates, pl. VI.

[3] Champollion, *Notices descriptives,* I, 1844, p. 536-538 et 853. La tombe, dont un plan est donné p. 537, portait alors le n° 44.

[4] Lepsius, *Denkmäler, Text,* III, 1900, p. 240, n° 9.

sycomore [1]; enfin, il peut boire l'eau d'un bassin situé dans une palmeraie.

La moitié droite du bas-relief (pl. II) a été déjà publiée en photographie et commentée par Wreszinski, *Bericht über die photographische Expedition von Kairo bis Wadi Halfa,* 1927, p. 99-100 et pl. 73. Les détails de la curieuse table d'offrandes ont été donnés par Borchardt, *Ein Brot,* in *Zeitschrift,* 68, 1932, p. 77, fig. 1. Ces deux égyptologues datent la tombe 158 du règne de Ramsès II, alors que Gardiner and Weigall, *A Topographical Catalogue,* 1913, p. 30 et Porter and Moss, *Topographical Bibliography,* I, *The Theban Necropolis,* 1927, p. 147, proposaient avec doute le règne de Merneptah.

Quant à la moitié gauche du bas-relief (pl. I), elle est restée jusqu'ici inédite, à l'exception d'un petit fragment que j'ai retrouvé au Musée de Berlin (n° 20482). Ce fragment, publié par Sachs, *Die Musikinstrumente des Alten Ägyptens,* 1921, p. 59, fig. 75, s'adapte exactement au monument thébain et permet de compléter la tête et le haut du corps du harpiste aveugle. La restauration du musicien a été faite sur ma photographie.

Le chant comprend treize colonnes d'hiéroglyphes. Malgré plusieurs cassures de la pierre, la surface inscrite est assez bien conservée.



[1] Voir à ce sujet Keimer, *Sur un bas-relief en calcaire représentant la déesse dans le sycomore,* in *Annales,* t. XXIX, 1929, p. 81-88 et 2 planches.

[2] L'orthographe [hiéroglyphes] de *fnd* est due plutôt à une erreur dans la disposition des signes qu'à une métathèse. Sethe, *Verbum,* I, p. 185, § 308, ne signale en effet aucun cas de métathèse entre [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], ni entre [hiéroglyphe] et d'autres dentales. Par contre l'erreur pourrait s'expliquer de la façon suivante. Dans la langue parlée [hiéroglyphe] était assimilé à [hiéroglyphe]. Le mot *fnd* est écrit [hiéroglyphes] dans l'hymne au Soleil de Tell el Amarna (version courte du tombeau de [hiéroglyphes] publiée par Bouriant, in *Recueil de travaux,* t. XV, 1893, p. 43). Une variante du même hymne (tombeau de [hiéroglyphes] copié par Davies, *El Amarna,* IV, 1906, pl. XXXIII) donne aussi pour *fnd* l'orthographe [hiéroglyphes]. Dans le chant de harpiste on aurait donc commencé par écrire le mot *fnd* tel qu'il se prononçait ([hiéroglyphe] *fd*), puis ajouté [hiéroglyphe] par repentir.

[3] Le scribe qui a transcrit ce texte d'un ostracon ou d'un papyrus a été influencé par la forme hiératique du signe [hiéroglyphe] (pointe de harpon en os). Voir la forme exacte sur la photographie.

1 *Le chanteur qui est dans la demeure dit à*(6) *l'Osiris prophète d'Amon* Ṯꜣ-nfr *justifié : «Tu fais appel* 2 *à Ra; c'est Kheper qui entend et Toum*(7) *qui te répond; le Maître de l'univers réalise* 3 *ce qui te plait; Celui dont le nom est caché t'adresse la parole. Le Disque solaire rayonne* 4 *sur ta poitrine*(8) *et illumine ton caveau. Le vent d'ouest vient droit à toi,* 5 *vers ton nez. Le vent du sud se fait pour toi un vent*

(1) Le signe [hiéroglyphe] *nn* qu'on devrait trouver ici a été confondu avec [hiéroglyphe] *rśw.* Signalons en passant que le signe [hiéroglyphe] vient d'être identifié avec le jonc des marais (*Heleocharis palustris,* R. Br.) par V. Loret, in *Studies presented to F. Ll. Griffith,* 1932, p. 304-309 et figures.

(2) Pour *nn r ꜣw,* voir Sottas, *Un ostracon thébain de la XVIIIe,* in *Recueil Champollion, Bibliot. de l'École des Hautes Études,* t. 234, 1922, p. 484, et pour des formes analogues, Erman, *Neuaegyptische Grammatik,* 1933, p. 51, § 117.

(3) Il faut vraisemblablement restaurer dans la première lacune la 2e pers. du parfait sémitique du verbe «aller», soit [hiéroglyphes], soit [hiéroglyphes]. On pourrait s'attendre cependant à rencontrer le verbe *sbj* plutôt que le verbe *ij.* Dans la seconde lacune de faibles traces d'un [hiéroglyphe] sont visibles.

(4) Le [hiéroglyphe] n'a pas de trait diacritique, comme une cassure pourrait le faire croire.

(5) Il n'y a vraisemblablement pas de place pour le pluriel ııı qui détermine souvent le mot *fkꜣw.*

(6) On traduit généralement «Le chanteur qui est dans la demeure de N. dit...», mais l'absence d'accord pour l'adjectif du génitif rend notre interprétation aussi vraisemblable.

(7) Ra, Kheper et Toum sont les noms du même dieu solaire pendant plusieurs divisions de la journée. Voir par exemple Maspero, in *Journ. asiat.,* 1880, p. 399, réédité in *Études égyptiennes,* I, p. 173 = Müller, *Liebespoesie,* p. 31 et pl. I, col. 3-4; Rossi et Pleyte, *Papyrus de Turin,* 1869, pl. 133, l. 10, traduit par Lefébure, in *Zeitschrift,* XXI, 1883, p. 30 et par Roeder, *Urk. zur Relig. des Alt. Ägypt.,* 1915, p. 141; Chassinat, *Edfou,* VII, p. 282. On donne parfois au disque des noms composés tels que Ra-Toum-Kheper : Gorringe, *Egyptian Obelisks,* 1885, pl. 32. Si une même fonction céleste ne correspond pas toujours à chacun des trois noms Ra, Kheper et Toum, c'est parce que les idées religieuses ont changé avec le temps et les écoles de théologiens. Un fait analogue s'est aussi produit avec les barques solaires du jour et de la nuit *m'nḏ·t* et *mśkt·t* qui, suivant les dates, intervertissent leur rôle : Chatelet, *Le rôle des deux barques,* in *B. I. F. A. O.,* XV, p. 140.

(8) Voir *Urkunden,* IV, 117, 3-4 : [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes], «On t'allume une torche pendant la nuit jusqu'à ce que le soleil se lève sur ta poitrine».

du nord(1). *On dirige ta bouche vers les pis de* [6] *la vache Hesat*(2). *Tu deviens pur pour regarder le Soleil. Tu fais une ablution dans le bassin* [7] *divin. Tu te mêles aux gens de la Douat*(3). *Tu exécutes tes actes rituels* [8] *à ton gré. Ta prière a des formes multiples*(4) *que tu réunis (?)* [9] *entièrement. Tous les membres sont en parfait état. Tu es justifié auprès de Ra. Tu es durable auprès* [10] *d'Osiris. Tu reçois des offrandes dans de bonnes conditions. Tu te nourris comme (tu le faisais) sur terre. Ton cœur est à l'aise* [11] *dans la Nécropole*(5). *Tu rejoins la demeure en paix. Les dieux de la Douat te disent : « Viens à* [12] *ton* Ka *en toute quiétude. » Tous les gens qui se trouvent dans l'Autre Monde sont mis à ta disposition*(6). [13] *Tu es désigné pour transmettre les plaintes à l'Autorité Suprême*(7) *: Tu fais loi, Osiris* Ṯ3-nfr *justifié ! »*

II. — CHANT DE LA TOMBE N° 178 À KHÔKHAH(8).

La tombe 178 appartient à un fonctionnaire de Ramsès II, le scribe de la trésorerie du domaine d'Amon *Nfr-rnpt* dit *Kl*. Les légendes hiéroglyphiques et les représentations de sa chapelle sont peu connues(9), en dépit de leur nombre et de leur intérêt. La scène inédite du harpiste est peinte sur la paroi sud de la première salle, à gauche en entrant, au registre inférieur

(1) Voir *Papyrus de l'Ermitage*, 1116 B recto, l. 28 : (sic), que Gardiner, in *J. E. A.*, I, 103, traduit par : « The South wind shall blow against the North wind ».

(2) Les vertus du lait de Hesat « liquide de vie et de prospérité », sont longuement vantées dans un des textes relatifs à la naissance d'Hatchepsouit. La déesse, assimilée à Hathor et à Isis dans un rôle de nourrice, dit à la petite reine : « je guide ta bouche vers mon lait » (*Urkunden*, IV, 240). Pour l'expression *ḏ3 r3...m*, voir Kuentz, *Le chapitre 106 du Livre des Morts*, in *B. I. F. A. O.*, XXX [*Mélanges Loret*], p. 818 et 822 : « tu tends ta bouche aux deux seins d'Horus » (sur une stèle de Budapest publiée par Mahler, in *B. I. F. A. O.*, XXVII, p. 54 et pl. II, fig. 4, l. 3).

(3) Lire *šbn·k dw3·tjw*. Peut-être doit-on traduire « ceux qui prient le matin ».

(4) Ou encore : « Tu pries ceux qui ont des formes multiples ».

(5) Le mot *ẖr-nṯr* désigne au propre « ce qui est sous le dieu (Ptah) », c'est-à-dire le plateau dans lequel sont creusées les tombes. C'est un nouvel exemple de la perpétuelle confusion des Égyptiens entre la nécropole et l'autre monde.

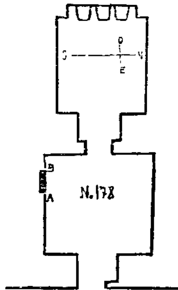
(6) Mot à mot : « te sont donnés en présents ».

(7) Mot à mot : « au grand ».

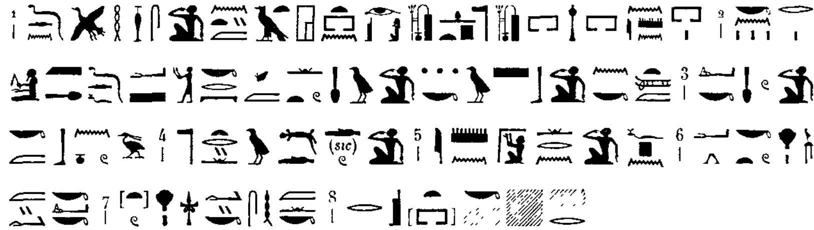
(8) Je remercie vivement M. Ch. Kuentz de m'avoir signalé l'existence de ce texte.

(9) Porter and Moss, *Topographical Bibliography*, I, p. 151.

(fig. 2, AB). Le musicien chante pour ses maîtres qui jouent aux dames, assis à l'intérieur d'un kiosque (pl. III, fig. 1).


Fig. 2.

Les hiéroglyphes, disposés en huit colonnes dont deux très grandes, encadrent le harpiste. Les signes se détachent en rouge et bleu sur fond jaune et sont aujourd'hui assez difficilement lisibles.



1 *Paroles du chanteur qui est dans la demeure adressées à l'Osiris scribe des revenus divins et du trésor du domaine d'Amon* 2 Kl *justifié. Il dit : « Tu fais appel au Ciel. On entend ta voix. Toum te répond.* 3 *Tu donnes de ta voix en qualité de Héron*[1] 4 *divin. Celui dont le nom est caché* 5 *t'interpelle.* 6 *Tu te tournes sur ton côté droit. Tu te mets* 7 *sur ton côté gauche. Tu t'assieds* 8 *sur ton siège. . . . . »*

III. — CHANT DE LA TOMBE N° 331 À GOURNA.

La tombe 331 appartient au premier prophète de Montou *Pn-nἰwt* dit *Srl*. Elle s'ouvre sur le côté gauche de la cour qui précède la fameuse chapelle n° 55 du vizir Ramose. Elle a été déblayée en 1924-1925 par l'expédition Mond et laissée ouverte sans aucune protection. Emery, qui en a publié le plan à deux reprises, lui a donné par erreur le n° 336[2].

(1) Cet oiseau est souvent représenté dans les tombes avec tous les détails du héron cendré. On le désigne à tort de façon courante sous le nom de «phénix» avec lequel les auteurs grecs l'ont confondu. Voir Spiegelberg, *Der Name des Phœnix,* in *Strassburger Festschrift,* 1901; Sethe, *Der Name des Phonix,* in *Zeitschrift,* 45, 1908-9, p. 84-85: Spiegelberg, *Zu dem Namen des Phönix,* in *Zeitschrift,* 46, 1909-10; p. 142: Grapow, *Das 17. Kapitel des ägyptischen Totenbuches,* 1912, p. 44.

(2) Yeivin, *The Mond Excavations at Louxor : Season 1924-1925, Report on the operations,* in *Annals of Arch. and Anthrop.,* Liverpool, vol. 13, 1926, pl. 3; vol. 14, 1927, pl. 2; Porter and Moss, *Topographical Bibliography,* I, p. 181.

Sur la paroi gauche du couloir d'entrée, au registre inférieur (fig. 3, AB), un harpiste assis sur un tabouret chante devant ses maîtres dont les figures sont aujourd'hui très abîmées (pl. III, fig. 2). La scène est inédite, comme d'ailleurs toutes les représentations du tombeau que son style permet de dater de l'époque ramesside.

Fig. 3.

Le chant est gravé en douze colonnes d'hiéroglyphes. Bien que l'inscription ait beaucoup souffert, il reste dans quelques signes des traces de couleurs jaune, rouge et bleue.

[1] *Le chanteur qui est dans la tombe dit au premier prophète de Montou* [2] Pn-niwt (*justifié*) : « *Comme il est agréable d'être assis dans Thèbes(?), le cœur en joie, chaque jour, le jour* [3] . . . . . *Tu . . . les deux bras à qui (?) vient à toi. Viens . . .* [4] . . . *Tu es lumineux pour (?) qui vient à toi. On t'appelle à grands cris.* [5] *Tu adresses une prière matinale à Amon. Tu vois Ra lorsqu'il se lève. Tu fais* [6] *les prières de grand matin, chaque jour, sans cesse. Tu t'élèves* [7] *au ciel comme les Vautours majestueux. Tu donnes de ta voix comme un Héron* [8] *divin. Toum te répond. Au* Ka *de l'Osiris* [9] *premier prophète de* [*Montou*] [10] Pn-niwt *justifié* [11] *surnommé* [12] Swl.

*
* *

La réunion de ces trois chants de harpistes montre une fois de plus que les Égyptiens utilisaient volontiers dans la décoration de leurs tombeaux un répertoire de textes traditionnels. Mais bien que faits de pièces et de morceaux, nos textes — surtout les deux premiers — présentent des enchaînements

(1) La lecture [signe] est certaine et non pas [signe]. Est-ce une erreur?

(2) Il y a peut-être des traces d'un [signe] dans ce premier cadrat de lacune.

d'idées analogues. Les harpistes semblent chargés de réconforter les défunts qui se dirigent vers l'au delà. La position de ces chants, tous situés à gauche de l'entrée des chapelles, pourrait donc avoir une certaine importance, car les musiciens auraient entonné leurs morceaux au passage des morts. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait entreprendre une étude d'ensemble des chants de harpistes et du formulaire religieux du Nouvel Empire. Le but de cet article est plus modeste : je n'ai voulu que présenter trois nouveaux textes, en les accompagnant de traductions provisoires.

A. Varille.

Louxor, le 15 mars 1934.

FRAGMENTS D'UN COLOSSE D'AMÉNOPHIS III

DONNANT UNE LISTE DE PAYS AFRICAINS

(LOUVRE A 18 ET A 19)

(avec cinq planches)

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

Le socle de colosse A 18 et la grande tête A 19 entrèrent au Louvre en 1826 avec les numéros d'inventaire 5806-3831 et 5801-3826. Ces deux pièces provenaient de la collection du consul anglais Salt, dont une partie, offerte sans succès au British Museum, fut acquise par le gouvernement français à l'instigation de Champollion.

La correspondance relative aux négociations qui précédèrent l'achat de ces monuments donne de précieux renseignements sur leur transport en Europe. Dans une lettre adressée de Turin à son frère Champollion-Figeac, le 20 août 1825, Champollion le Jeune mentionnait l'arrivée à Livourne de «la partie inférieure d'un colosse, avec trône chargé de figures, supposé d'Aménophis II»[1]. Ce fragment faisait partie d'un lot de gros objets qu'il alla inventorier l'année suivante. Le 27 avril 1826, il signalait au Duc de Blacas l'effet que produiraient ces nouvelles acquisitions dans les salles jusqu'alors trop désertes du Musée Royal de Paris. «Les énormes pieds colossaux, écrivait-il au sujet du socle A 18, deviennent un monument de quelque importance pour la géographie ancienne : c'est la partie inférieure d'un colosse du pharaon Aménophis II, et la base porte l'image de douze à quatorze rois africains vaincus, portant sur un bouclier le nom des contrées conquises par le Roi égyptien»[2]. Peu après, Santoni, représentant de Salt à Livourne, l'informait

[1] H. Hartleben, *Lettres de Champollion Le Jeune écrites d'Italie,* in *Bibliothèque égyptologique,* t. XXX, 1909, p. 253.

[2] H. Hartleben, *op. cit.,* p. 319.

que Champollion avait pris possession de la collection[1]. L'année suivante, dans sa *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X*, 1827, p. 57, *35, Champollion cataloguait le socle A 18, en l'attribuant correctement cette fois-ci à Aménophis III : le monument était signalé aux égyptologues qui allaient lui consacrer plusieurs études.

Birch, *Historical Monument of Amenophis III. in the Louvre* in *Archaeologia*, vol. XXXI, 1845, p. 489-491, commenta les textes sans les reproduire.

De Rougé, *Notice des Monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes (salle du rez-de-chaussée)*, 1849, p. 4-5; *Notice sommaire des Monuments égyptiens exposés dans les galeries du Louvre*, 1855, p. 17, se limita encore à l'interprétation.

Sharpe, *Egyptian Inscriptions from the British Museum and other sources*, Second Series, 1855, pl. 25-26, publia pour la première fois les figures et les textes en dessin au trait.

Brugsch, *Geographische Inschriften*, t. II, 1858, p. 8-9, pl. XII, *a-w*, donna une copie des noms géographiques et un commentaire.

Gauthier, *Livre des Rois*, II, 1912, p. 322, LVII, reproduisit le protocole d'Aménophis III gravé sur le socle, sans référence aux précédents travaux. La liste des peuples africains échappa aux recherches pourtant si minutieuses de son *Dictionnaire géographique*, 1925-1931, après avoir été négligée par Schiaparelli, *La Geografia dell'Africa Orientale*, 1916 (réédition des *Rend. della R. Acc. dei Lincei*, vol. XVIII-XXIV).

Plus récemment, j'ai publié aussi le protocole dans les *Annales*, t. XXXIII, 1933, p. 88-89, d'après ma copie de l'original. Le Dr Borchardt a eu l'extrême amabilité de m'indiquer que ce texte avait été aussi relevé par Wilkinson, *Manuscrit inédit*, I, 127.

A l'inverse du socle A 18, la tête A 19 n'attira que peu l'attention des archéologues. En dehors de la mention précitée au livre d'inventaire du Louvre, on ne l'a que signalée dans les catalogues du musée. A ma connaissance, elle n'a encore jamais été reproduite en photographie.

[1] J. J. Halls, *The life and correspondence of Henri Salt, his Britannic Majesty's late consul general in Egypt*, in two volumes, London, 1834, vol. II, p. 245, 250, 251 et surtout p. 262-264; G. d'Athanasi, *A brief account of the researches and discoveries in Upper Egypt, made under the direction of Henri Salt, Esq., to which is added a detailed catalogue of Mr. Salt's collection of Egyptian antiquities*, etc., London, 1836, p. 151.

*
* *

Cette tête A 19 représente le roi coiffé de la couronne blanche de Haute-Égypte avec uræus (pl. V). Elle est en granit rose et mesure 1 m. 70 de hauteur. Son état de conservation est assez mauvais. Le nez et la barbe sont brisés. Sur le côté gauche, la joue et la couronne ont été très éprouvées par l'humidité du sol. La tête est donc restée fort longtemps couchée à terre. Aussi ne peut-on plus juger de la qualité du style et de la facture que par son côté droit.

*
* *

Le socle A 18 comprend la base d'un colosse royal debout, brisé à mis mollet (pl. I). Il est en granit rose. Ses dimensions sont les suivantes : longueur du socle, 2 m. 30; largeur du socle, 1 m. 46; hauteur du socle, 0 m. 47; hauteur totale du fragment, 1 m. 50; longueur du pied, 1 m. 15; diamètre des jambes à la cassure, de droite à gauche, 0 m. 46. Le roi s'adossait à un pilier. Il portait le pagne avec une queue de taureau dont l'extrémité seule est visible entre les pieds.

*
* *

Le socle A 18 et la tête A 19 devaient faire partie d'une même statue. Le granit rose est semblable pour les deux pièces. Les proportions de la tête et des pieds sont celles du canon égyptien. La couronne de Haute-Égypte semble préciser le caractère du roi comme dominateur des Africains figurés sur la base. Enfin, lors de sa chute, le monument a été endommagé sur le côté gauche aussi bien de la tête que du socle.

Le colosse couché a été taillé en pièces, peut-être même par les fouilleurs modernes qui ne voulaient prélever que les morceaux les plus intéressants au point de vue artistique. Les marques des coups, qui ont provoqué la séparation de la tête et du tronc, sont visibles sur le côté de la nuque. Pareillement, un trou dans la partie horizontale gauche du socle témoigne des efforts accomplis pour détacher le pilier dorsal.

*
* *

Autour du socle, des tribus africaines sont représentées, selon l'habitude, par des personnages dont le buste sort de forteresses contenant leurs noms. Ces peuples soumis, figurés sous les pieds du roi, sont attachés entre eux par des cordes aux extrémités décorées de «plantes du sud». Sur la face antérieure, un signe réunit les liens des captifs et deux «plantes du sud».

La chute de la statue et le contact prolongé avec le sol ont causé la destruction de cinq figures sur la face latérale gauche et de cinq autres sur la face postérieure.

La partie antérieure gauche présente une restauration intéressante pour l'histoire de la statuaire. Le coin supérieur est fait d'une pièce maintenue par une queue d'aronde. Sur ce fragment raccordé devait se trouver deux personnages de la face antérieure et le premier de la face latérale gauche.

Voici la liste géographique, aujourd'hui tombée dans l'oubli, malgré les publications anciennes.

Des trente-quatre noms de peuplades africaines qui décoraient le socle A 18, vingt-trois seulement sont lisibles. Il y a lieu de noter, pour les ethnographes, qu'à chacun de ces noms correspond un personnage au profil caractéristique.

A. — FACE ANTÉRIEURE, À LA DROITE DU COLOSSE (PL. III).

1. [1]
2. [2]
3. [3]

[1] Les forteresses ayant toutes les mêmes dimensions, le déterminatif est supprimé lorsque le nom qu'elles contiennent est trop long.

[2] District des mines d'or de Kouban, sur la rive droite du Nil en face de Dakkeh. Voir Gauthier, *Dict. géogr.*, I, p. 110.

[3] Nom restauré d'après , localité africaine mentionnée sur la grande stèle du roi éthiopien Nastesen publiée par Lepsius. *Denkmäler,* Abth. V, 16, verso. l. 24 = Schäfer, *Die Æthiopische Königsinschrift,* 1901, p. 127 et pl. IV, l. 50. Voir Schiaparelli, *Geografia*, p. 251, n° 205.

B. — FACE LATÉRALE DROITE (PL. IV).

4.

5. (1)

6.

7. (2)

8.

9.

10.

11. (3)

12. (4)

13. (5)

14. (6)

(1) On trouve parmi les quatre peuplades vaincues amenées par Amon à Aménophis III, dans le cintre de la stèle de Konosso commémorant sa campagne nubienne : CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, I, p. 165 = LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 82 *a* = BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 1219 = DE MORGAN, *Catalogue des monuments*, I, p. 67. Le nom mentionné à Soleb dans une liste géographique contemporaine, doit être différent du précédent : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 88 *e*.

(2) A rapprocher peut-être de : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 88 *d*, Soleb, si cependant les dimensions de la lacune sont suffisantes.

(3) L'animal représenté n'est certainement pas le signe *iw* (cf. plus loin B, 13) ni le lévrier *sṯ*, mais un chevreau *ib* figuré assis par suite d'une erreur d'interprétation du signe hiératique correspondant; voir MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, I et II, n° 139. Nous avons là une orthographe curieuse du nom de la région de où, au début du règne d'Aménophis III, éclata une révolte qui fut très rapidement et durement réprimée par son vice-roi de Nubie Merimes : Stèle n° 657-411 du British Museum publiée par BIRCH, *Archaeologia*, vol. XXXIV, p. 388 et reproduite en photographie dans *A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 115 et *A General Introductory Guide to the Egyptian Collections*, 1930, p. 350, fig. 191. Le nom *ibht* est écrit à Soleb : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 88 *e*.

(4) Se retrouve avec une orthographe identique à Soleb : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 87 *d*.

(5) Un signe en forme de corbeille est certain; la restauration est plus vraisemblable que . Le nom se retrouve mutilé à Soleb sous la forme : LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 88 *d*.

(6) Le nom de Soleb, LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, 88 *d*, est à rapprocher plutôt de l'exemple du Louvre que de , comme SCHIAPARELLI, *Geografia*, p. 203, tendait à le croire.

C. — FACE POSTÉRIEURE DROITE (PL. IV).

15. [1]

16-17. Lacune.

D. — FACE ANTÉRIEURE GAUCHE (PL. III).

18.

19.

20.

E. — FACE LATÉRALE GAUCHE (PL. IV).

21. [ ] [ ] [2]

22.

23.

24. [3]

25.

26.

27.

28-31. Lacune.

F. — FACE POSTÉRIEURE GAUCHE.

32-34. Lacune.

* * *

Le pilier dorsal portait une inscription verticale. Il ne reste rien du texte; mais son existence est prouvée par une faible trace du départ de l'encadrement d'une colonne d'hiéroglyphes, en haut de la partie postérieure droite.

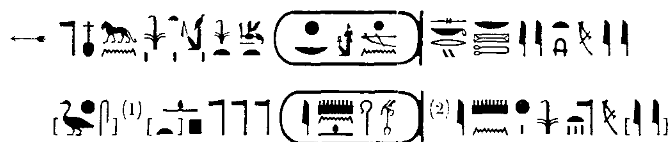
(1) Le terme «la faible Nubie» répété par trois fois (II. 1; III. 1; IV. 1) ne serait-il pas, dans chaque cas, un titre pour la série des noms suivants?

(2) Restauré d'après à Soleb : Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III, 88 *d*.

(3) Dans les noms 23 et 24, le signe *wꜣ* présente sur l'original une boucle en avant, à l'inverse du signe typographique employé. L'extrémité postérieure du signe *wꜣ* du nom 23 semble être bifide à moins qu'il ne s'agisse d'une cassure.

*
* *

Sur le socle, devant les pieds, un protocole d'Aménophis III en deux lignes horizontales (pl. II) :



Le Dieu bon, Lion des Souverains [3], Roi de Haute et de Basse-Égypte «Nebmaʿtreʿ Aimé de Reʿ», Aimé de Sokaris le seigneur de Chetit, le fils de Reʿ, Celui qui satisfait les Dieux «Amenḥotep Prince de Thèbes», Aimé d'Amon Reʿ roi des dieux.

Comme on peut le voir d'après les illustrations de cet article, la surface couverte par ces deux lignes de texte a été surbaissée et ne se présente pas horizontalement mais en biseau. Ce n'est certainement pas une disposition originale puisqu'elle a supprimé le chanfrein du monument, partiellement sur ses côtés droit et gauche, et totalement sur sa face antérieure. Les causes de cette restauration sont à examiner. Pourquoi une titulature d'Aménophis III a-t-elle été mise en surcharge sur un texte soigneusement effacé dont il ne subsiste qu'une faible trace de la boucle d'un cartouche?

(1) Seule la partie supérieure d'un signe terminé par une boucle est visible. La restitution 𓋹 est plus vraisemblable que 𓋹 ou 𓎬.

(2) Traces certaines de la fermeture d'un cartouche gravé antérieurement.

(3) Sur un scarabée publié par PETRIE. *Scarabs*, 1917, pl. XXXIII, 58, Aménophis III est appelé (cartouche) ??? «Nebmaʿtreʿ, Lion des Princes»; et de même sur un scarabée du Musée de Berlin publié par ROEDER, *Ægyptische Inschriften*, II, p. 517, n° 1937 (cartouche) ???. — On relève des épithètes analogues sur les deux lions apportés de Napata au British Museum par Lord Prudhoe. Sur le lion 430, Aménophis III est dit ???. Sur le monument symétrique, probablement usurpé par Tout-ankh-Amon, on lit l'inscription suivante (copie d'Alan Shorter) :



Voir LEEMANS, *Lettre à M. François Salvolini*, 1838, pl. XI, 132; pl. XII, 135 : — LEPSIUS, *Auswahl*, 1842, pl. XIII, A 1, B 2; — BUDGE, *Egyptian Sculptures in the B. M.*, 1914, pl. XXV et XXVII.

Champollion[1], Birch[2], de Rougé[3], Brugsch[4] et Sharpe[5] ne virent pas la restauration et par suite attribuèrent à Aménophis III l'inscription géographique.

Devéria[6] le premier remarqua que la surface de la pierre avait été surbaissée, mais il ne se prononça pas sur le nom du roi qui avait gravé la liste des peuples africains.

Pierret, dans une note ajoutée à la nouvelle édition du catalogue de Rougé[7], pensa qu'il s'agissait d'un roi de la XIIe ou de la XIIIe dynastie sans apporter aucune précision.

Wiedemann[8], sans plus de raisons, crut reconnaître sous la restauration le nom d'Apopis II, idée reprise après lui par des historiens tels que Petrie[9], Budge[10] et Gauthier[11].

Maspero[12], après avoir rapproché à juste titre la tête A 19 du socle A 18, ajouta qu'elle présentait une telle ressemblance avec les portraits de Sanousrit III qu'on pouvait attribuer le colosse à ce pharaon. Boreux[13] adopta récemment encore ce point de vue.

Je laisse à des historiens de l'art le soin d'étudier les détails de la coiffure et de la barbe de la tête A 19. Pour ma part, je constate seulement que la ressemblance de cette tête avec celles de Sanousrit III[14] n'est pas aussi frappante que le prétendait Maspero et je crois plus simple de considérer le colosse comme *une œuvre originale d'Aménophis III* pour les raisons suivantes.

(1) Champollion, *Notice... du Musée Charles X*, p. 57.

(2) Birch, *op. cit.*, in *Archaeologia*, XXXI, p. 489.

(3) De Rougé. *Notice des mon. exposés dans la gal. d'ant. ég. (rez-de-chaussée)*, 1849, p. 5; *Notice som. des mon. ég. exposés dans les gal. du Louvre*, 1855, p. 31.

(4) Brugsch. *Geogr. Inschr.*, II, 1858, p. 8; *Geschichte Ægypten's*, 1877, p. 401-402.

(5) Sharpe, *History of Egypt*, vol. I, 1870, p. 70.

(6) Devéria, *Lettre à M. Auguste Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyq-s'os ou antérieurs à leur domination*, in *Revue Archéologique*, Nouv. Série, vol. IV, 1861, p. 252, réédité dans les *Mémoires et Fragments*, t. I, in *Bibliothèque égyptologique*, t. IV, p. 212 et suiv.

(7) De Rougé. *Notice sommaire....* éd. avec notes de Pierret, 1876, p. 38.

(8) Wiedemann, *Ägyptische Geschichte*, 1884, p. 294-295.

(9) Petrie. *History of Egypt, from the earliest times to the XVIth dyn.*, 1894, p. 243.

(10) Budge, *History of Egypt*, III, in *Books on Egypt and Chaldaea*, XI, 1902, p. 155.

(11) Gauthier. *Livre des Rois*, II, 1912, p. 142, note 3.

(12) Maspero, *Histoire, Les Origines*, 1895, p. 491, note 6.

(13) Boreux. *Guide Catalogue des antiquités égyptiennes du Louvre*, 1932, t. I, p. 43-44.

(14) Evers. *Staat aus dem Stein*, 1929, *passim* et surtout t. I, pl. 77-92.

D'abord le style épigraphique de la liste géographique est bien celui de la XVIII[e] dynastie. L'emploi de signes tels que [hieroglyph] ou [hieroglyph] est assez caractéristique à cet égard : les différentes orthographes des mots dans lesquels entrent la syllabe *m;* sous la forme [hieroglyph] ne sont pas signalées au *Wörterbuch* avant le Nouvel Empire et le groupement [hieroglyph] est nettement daté de la XVIII[e] par Gardiner dans son *Egyptian Grammar,* p. 460.

Ensuite, sur vingt et un termes géographiques du socle A 18, au moins huit se retrouvent dans des listes datées d'Aménophis III; plusieurs sont inconnus aux époques antérieures. Par conséquent cette correspondance n'est pas le seul fait du hasard.

Enfin, si les noms d'Amon et d'Amenḥotep n'ont pas été martelés dans le protocole royal actuellement gravé sur le socle, c'est parce que ce protocole est postérieur à la révolution religieuse d'Aten, les monuments d'Aménophis III portant généralement des traces des coups d'Aménophis IV. Une seule conclusion reste donc possible : la présente inscription a été substituée à un protocole primitif d'Aménophis III contemporain de la liste géographique et martelé sous Akhenaten.

*
* *

Maintenant que nous avons établi quel était l'auteur du colosse, voyons dans quel temple Aménophis III l'érigea.

Signalons tout d'abord l'erreur de Maspero[1] qui prétendait que le colosse A 18-19 avait été trouvé à Bubastis, par suite d'une confusion entre ce monument et la statue A 16 du Louvre[2].

Bien qu'aucun renseignement ne soit conservé dans les archives du Musée sur la localité d'où provient le colosse A 18-19, plusieurs indices permettent de la préciser.

L'emploi d'une formule religieuse, la mention d'un terme géographique ou d'une divinité locale dénotent parfois l'origine d'une inscription. C'est ainsi que, sous Aménophis III, les représentations ou citations de Sokaris semblent réservées plus spécialement à son temple funéraire de Kōm el-Ḥeiṭān. Les

[1] Maspero, *Histoire, Les Origines,* 1895, p. 491, note 6.

[2] De Rougé, *Notice sommaire....* 1855, p. 31. A 16 = statue colossale en granit rose de Sebekḥotep III. «On dit qu'elle fut trouvée à Bubastis».

textes des colosses de Memnon qui en gardaient l'entrée et celui d'une statue qui le décorait appellent en effet le roi «l'aimé de Sokar»[1]. Dans le cintre de la grande stèle dédicatoire du sanctuaire, le dieu Sokari-Osiris hiéracocéphale présente le signe ☥ au pharaon[2]. L'épithète «aimé de Sokar» donnée à Aménophis III sur le socle A 18 attesterait donc cette provenance. On objectera que Thèbes ne fut pas la seule localité où Sokaris reçut un culte[3]. Aussi notre argumentation resterait insuffisante si les renseignements que nous avons sur les fouilles du premier possesseur du colosse du Louvre ne venaient confirmer le précédent point de vue.

La correspondance de Salt nous apprend que d'importants travaux furent exécutés dans l'Aménophium, en 1817 et 1818, par un des agents de ce consul, nommé Giovanni (ou Yanni) d'Athanasi[4]. Auparavant, les savants de la *Description de l'Égypte* avaient signalé l'existence à Kōm el-Ḥeiṭān de nombreux colosses[5] qui depuis lors ont disparu. Nous ignorons presque tout de ces monuments qu'il faut chercher aujourd'hui dans les musées; au début du siècle dernier, on fouillait pour emporter des pièces d'intérêt artistique, sans se soucier des indications précieuses que pouvait donner leur position première. Nous savons seulement que d'Athanasi exhuma les plus beaux monuments de Kōm el-Ḥeiṭān qui formèrent le noyau de la collection vendue

[1] Le roi est «aimé de Sokar» dans l'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon, colonne 2 : VARILLE, in *Annales*, t. XXXIII, p. 86. Il est «aimé de Sokar-Osiris» dans la dédicace encore inédite du colosse septentrional, que j'ai fait nettoyer en février 1934 des nids de guêpes qui la recouvraient. La même épithète «aimé de Sokar» se trouve sur la ceinture d'une statue royale assise du Britih Museum, découverte par Belzoni dans le fond du temple des colosses : BELZONI, *Narrative of the Operations and Recent Discoveries in Egypt and Nubia*, 1820, p. 291; ARUNDALE and BONOMI, *Gallery of Antiq. selected from the Brit. Mus.*, s. d., p. 84-85, pl. 35, fig. 151.

[2] LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 72. Voir aussi VARILLE, in *Annales*, t. XXXIV, p. 12.

[3] On trouvera par exemple une liste des sanctuaires de Sokaris dans MARIETTE, *Abydos*, I, 1869, pl. 48 *a* = LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, p. 1117-1119.

[4] HALLS, *Life of Salt*, II, p. 185. Voir aussi les *Lettres de M. Champollion le Jeune, écrites pendant son voyage en Égypte, en 1828 et 1829*, Paris, 1829, Seizième lettre, p. 147 = éd. *Chéronnet-Champollion*, 1868, p. 258 = éd. HARTLEBEN, in *Bibliothèque égyptol.*, XXXI, 1909, p. 341; WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes*, II, 1843, p. 158; LYTHGOE, *Statues of the goddess Sekhmet*, in *Bull. of the Metrop. Mus. of Art*, XIV, 1919, part II, p. 16 et suiv.

[5] JOLLOIS et DEVILLIERS, *Des ruines et des débris qui se trouvent autour des colosses*, in *Description, Antiquités*, II, 2e éd., 1821, p. 179 et suiv.

par Salt à l'Angleterre et à la France. Plusieurs statues d'Aménophis III, provenant de son temple, entrèrent ainsi au British Museum [1]. Comme le colosse A 18-19 du Louvre était à Livourne dès 1825 [2], d'Athanasi n'a pu le trouver qu'à Kōm el-Ḥeiṭān puisque c'est le seul sanctuaire important d'Aménophis III que l'agent de Salt avait alors fouillé.

La situation primitive du colosse A 18-19, qu'une mention du dieu Sokaris semblait déjà fixer dans le temple funéraire d'Aménophis III, devient donc une certitude.

A ce propos, il y a lieu de rappeler que le nom d'Amon, effacé sous Aménophis IV dans les inscriptions des colosses de Memnon, a été regravé avec tant de soin qu'on ne peut s'en rendre compte aujourd'hui que par une très légère différence dans la profondeur des signes [3]. La restauration du protocole royal sur le socle A 18, faite au moment du rétablissement d'Amon à Thèbes, est un témoignage nouveau du zèle apporté à la réorganisation du culte funéraire de Nebmaʿtreʿ par les successeurs d'Akhenaten. A ce titre, et aussi pour l'étude géographique de la Nubie qui, sous l'autorité du vice-roi Merimès, fut égyptianisée plus qu'elle ne l'avait jamais été jusqu'alors, le colosse A 18-19 du Louvre est un document d'un très grand intérêt.

RÉSULTATS DE CES RECHERCHES.

1. Le socle A 18 et la tête A 19 faisaient partie d'un même colosse.
2. C'est une statue originale d'Aménophis III représenté en dominateur des Africains.
3. Elle décorait son temple funéraire thébain de Kōm el-Ḥeiṭān.
4. Le protocole d'Aménophis III, martelé sous Akhenaten, a été restauré après le schisme.

A. Varille.

Le Caire, 1er décembre 1934.

[1] G. d'Athanasi, *A brief Account*.... p. 153 et suiv.; Yorke and Leake, *Les principaux monumens égyptiens du Musée Britannique*, 1827, p. 11, pl. II, fig. 4, ou *Trans. R. Soc. Lit.*, I, 1827, p. 209, pl. II, fig. 4 = *A Guide to the Eg. Collect. of the Brit. Mus.*, 1909, pl. XXXII; Arundale and Bonomi, *Gallery*, p. 107, pl. 42, fig. 162 = Budge, *Egyptian Sculpt. in the Brit. Mus.*, 1914, pl. XXI, etc.

[2] Hartleben, *Lettres de Champollion écrites d'Italie*, p. 253.

[3] Varille, in *Annales*, t. XXXIV, p. 11.

FRAGMENTS DE SOCLES COLOSSAUX
PROVENANT DU TEMPLE FUNÉRAIRE D'AMÉNOPHIS III
AVEC REPRÉSENTATIONS DE PEUPLES ÉTRANGERS

PAR

ALEXANDRE VARILLE.

Il est aujourd'hui difficile de se représenter dans son ensemble le temple funéraire d'Aménophis III, qui fut le plus grand des sanctuaires égyptiens. Lorsqu'on parcourt l'immense étendue d'alluvions cultivées qui recouvrent ses fondations, on peut bien noter çà et là l'existence de statues, de stèles et de bases de colonnes, mais ces indices ne permettent pas de comprendre le plan que seule une fouille méthodique pourra révéler. Ce dégagement demandera la réunion préalable des multiples documents que nous possédons sur l'état dans lequel les archéologues du siècle dernier virent l'édifice et les monuments, depuis lors enterrés ou dispersés, qui le décoraient. Comme complément à mon article sur le colosse A 18-19 du Louvre qui provient de ce site, je me propose de donner ici quelques renseignements sur des fragments inédits d'autres colosses du même type et de même origine.

I. — FRAGMENTS DE CALCAIRE.

Deux fragments de socle avec représentations de peuples étrangers du nord et du sud de l'Égypte. Baraize les a fait déposer depuis longtemps dans le magasin du Service des Antiquités à Médinet Habou, pour ne pas les laisser en surface au Kōm el-Ḥeiṭān. On ne possède aucune donnée sur le point

précis du temple d'Aménophis III que ces fragments occupaient avant leur transport.

A. — Fragment de l'angle postérieur droit d'un socle (fig. 1). Sur la face latérale droite (largeur, 0 m. 44; hauteur, 0 m. 40), deux Asiatiques barbus attachés entre eux par des liens aux extrémités décorées de «plantes du sud». Légende du dernier personnage : [hiéroglyphes], qui peut être un nom ethnique à rapprocher de [hiéroglyphes] (1), ville importante de Palestine. Au bord supérieur, une ligne de texte (hauteur, 0 m. 10) : ... [hiéroglyphes].

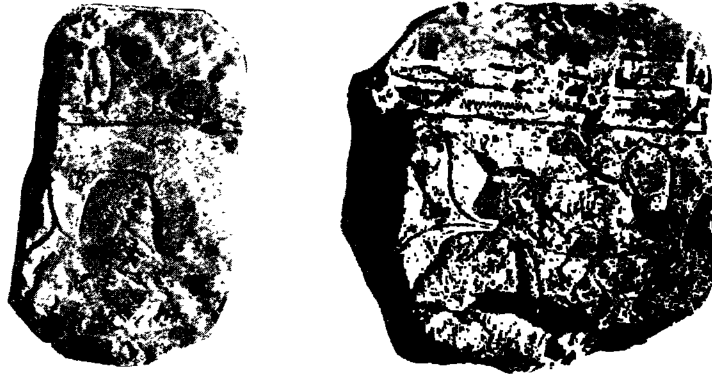


Fig. 1.

Sur la face postérieure (largeur, 0 m. 23), un autre Asiatique barbu. Au-dessus, le cartouche d'Aménophis III : [hiéroglyphes]..., dans lequel le syllabique *mn* a été martelé sous Akhenaten.

B. — Fragment de la face latérale gauche d'un socle (fig. 2). Il ne subsiste d'un Africain que la plume de sa coiffure et derrière lui la légende d'un personnage détruit : [hiéroglyphes] (2)... Au-dessus, la ligne horizontale porte : ... [hiéroglyphes]... Ces épithètes louangeuses adressées à Aménophis III se

(1) Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen im Ægyptischen*, II, 1910, p. 23, n° 422; Gauthier, *Dictionnaire géographique*, II, p. 39.

(2) Peut-être [hiéroglyphes] de Soleb : Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 88, *e*.

retrouvent sur une des architraves de son temple de Louxor[1] : [hieroglyphs] «atteignant l'extrémité du pays nègre, mettant en pièces la terre nubienne et dévastant ses contrées».


Fig. 2.

Ces deux fragments A et B ont le même style; ils sont en même calcaire; la ligne horizontale a dans les deux cas o m. 1 o de hauteur. Ils devaient donc faire partie d'un seul colosse ou de deux colosses symétriques et analogues.

Il est vraisemblable que les Asiatiques et les Africains étaient figurés à genoux et non pas le buste sortant de forteresses, puisque leurs noms sont devant eux.

II. — FRAGMENTS DE GRÈS.

Deux fragments inédits copiés par I. Rosellini. Nous reproduisons ses notes manuscrites (fig. 3) conservées à la Bibliothèque Universitaire de Pise [284, E. II] et signalées par Porter et Moss, *Bibliography,* II, p. 161.

A. — Le premier groupe vu par Rosellini comprenait deux forteresses avec les noms [hieroglyphs][2] et [hieroglyphs][3], qui sont aussi en contiguïté dans les listes géographiques d'Aménophis III à Karnak[4] et à Soleb[5]. J'ignore où se trouve aujourd'hui cette inscription.

B. — Le Dr L. Borchardt a bien voulu me signaler que le second groupe de Rosellini avait été copié sur un bloc encore en place au Kōm el-Ḥeiṭān, où j'ai pu le voir. C'est un fragment de socle d'un des colosses qui décoraient la colonnade du temple; il était situé entre la deuxième et la troisième colonne

[1] Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III, Bl. 73, *d* = Gayet, *Louxor,* p. 4, l. 3.

[2] Burchardt, *op. cit.,* II, p. 30-31, n° 578; Gauthier, *op. cit.,* III, p. 96.

[3] Burchardt, *op. cit.,* p. 41, n° 787; Gauthier, *op. cit.,* V, p. 6. Cf. Petrie, *Scarabs,* pl. XXXII, 17 : [hieroglyphs].

[4] Socle inférieur inédit du colosse d'Aménophis III situé devant l'aile méridionale droite du Xe pylône. Je publierai prochainement ce monument.

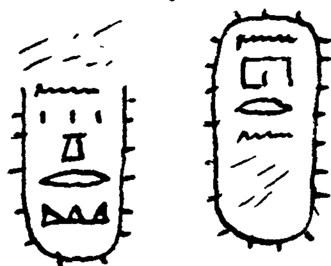
[5] Lepsius, *Denkmäler,* Abth. III. pl. 88, *a.*

Resti del Memnonio

Sopra un pezzo di base di granito grigio



nomi di popoli su vari pezzi di arenaria



Si riferiscono a un monumento di Mennone

Popoli barbati

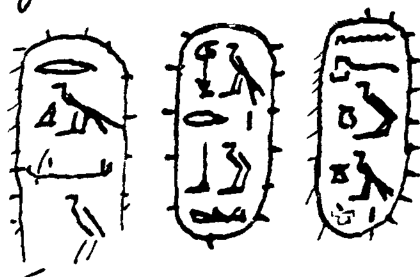


Fig. 3.

à droite de l'axe du monument. Le bloc, en grès siliceux rouge jaunâtre, est aujourd'hui enterré à environ 0 m. 10 de la surface du sol. Les noms relevés

par Rosellini sont inscrits dans les forteresses surmontées de trois Asiatiques barbus (fig. 4) :

1. [1]

2. [2]

3. [3]

Les trois captifs sont attachés entre eux par des liens décorés de «plantes du nord» qui se réunissaient en un signe réduit à une faible trace. Le

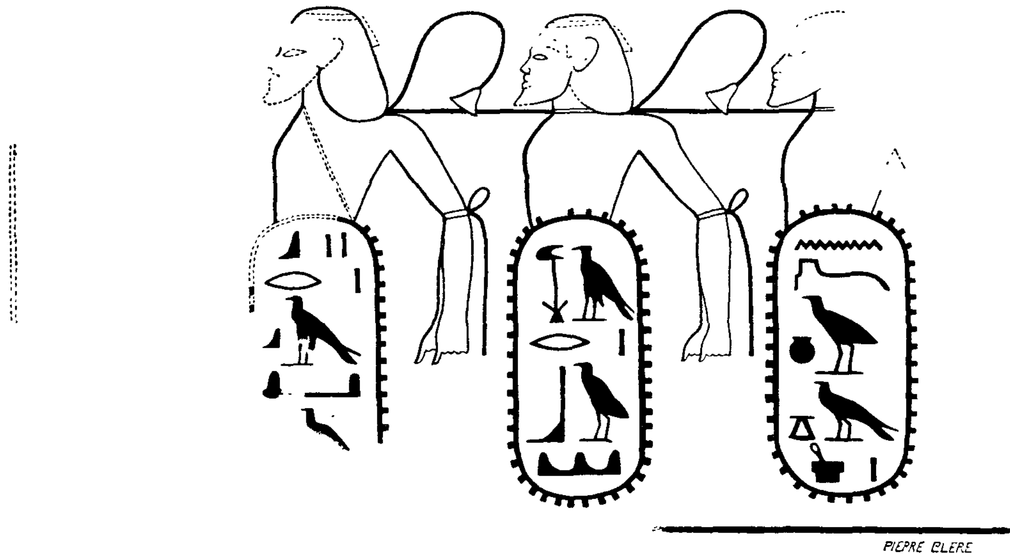


Fig. 4.

fragment est donc la moitié antérieure gauche d'une base dont la partie latérale est peut-être conservée et cachée en terre.

[1] Il s'agit selon toute vraisemblance de la ville de Qarquemich, conquise par Thoutmôsis III (Sethe, *Urkunden*, IV, 891 = Müller, *Egyptological Researches*, pl. 33, col. 8 = Tresson, in *Revue Bibl.*, 1929, p. 572). Elle est mentionnée à Soleb : Lepsius. *Denkmäler*, Abth. III, Bl. 88, f. Voir Burchardt, *op. cit.*, II, p. 52, n° 1019; Gauthier, *op. cit.*, V, p. 157-158.

[2] Burchardt, *op. cit.*, II, p. 39, n° 735; Gauthier, *op. cit.*, IV, p. 151.

[3] Burchardt, *op. cit.*, II, p. 31, n° 595; Gauthier, *op. cit.*, I, p. 80 et III, p. 75.

III. — FRAGMENT DE GRANIT NOIR.

Un croquis de Hay (fig. 5), conservé au British Museum [29816, 174] et signalé par Porter et Moss, *Bibliography,* II, p. 161, nous fait connaître la partie antérieure d'un socle, ainsi que sa provenance «on a black granit

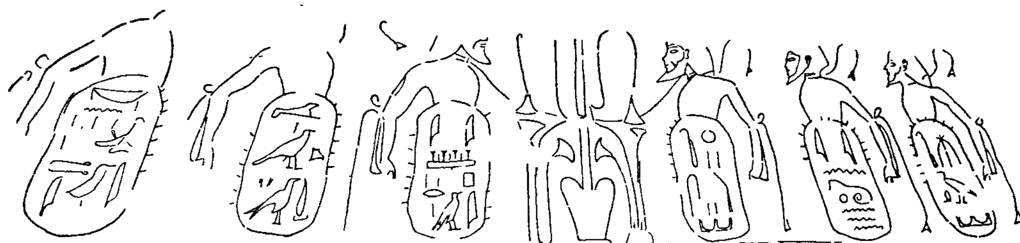


Fig. 5.

stone in the mounds of the temple behind the statues». L'indication est vague et le monument, s'il est encore en place, est aujourd'hui enterré.

Un signe [hiéroglyphe] groupe les cordes décorées de «plantes du nord» qui lient des Asiatiques barbus sortant de forteresses. Sur le dessin de Hay on lit les noms suivants, déjà publiés par Spiegelberg, *Ægyptologische Randglossen zum Alten Testament,* 1904, p. 13 :

A droite : 1. [hiéroglyphes] (1)

2. [hiéroglyphes] (2)

3. [hiéroglyphes] (3)

A gauche : 4. [hiéroglyphes] (4)

5. [hiéroglyphes] (5)

6. [hiéroglyphes] (6)

Nous n'avons là qu'une partie minime d'une importante liste d'Asiatiques qui devait se continuer sur les trois autres faces du socle. Nous ignorons si ces

(1) Müller, *Zu den altkanaanäischen Stadtnamen Jakob-el und Joseph-el,* in *Orientalistische Literatur-Zeitung,* II, 1899, p. 396 et suiv.; Burchardt, *op. cit.,* II, p. 13, n° 239; Gauthier, *op. cit.,* I, p. 172.

(2) Burchardt, *op. cit.,* II, p. 33, n° 639 (cf. p. 34, n° 645): Gauthier, *op. cit.,* III, p. 132.

(3) Burchardt, *op. cit.,* II, p. 51, n° 996: Gauthier, *op. cit.,* V, p. 207.

(4) Burchardt, *op. cit.,* II, p. 57, n° 1128; Gauthier, *op. cit.,* VI, p. 46. Le nom *Ṯḥś* est aussi mentionné dans la liste géographique du colosse inédit d'Aménophis III à Karnak.

(5) Burchardt, *op. cit.,* II, p. 12, n° 219; Gauthier, *op. cit.,* I, p. 169; IV, p. 213; Dussaud, in *Syria,* VI, 1925, p. 375.

(6) Burchardt, *op. cit.,* II, p. 55, n° 1090; Gauthier, *op. cit.,* VI, p. 42.

faces étaient détruites lorsque Hay vit le monument; tout au plus pouvons-nous supposer que le socle était à demi enfoui, d'après la perspective de son dessin autrement inexplicable.

Porter et Moss, dans leur *Bibliography*, II, p. 181, supposaient que cette base décorée d'Asiatiques était le pendant du colosse A 18-19 du Louvre décoré d'Africains. Cette hypothèse paraissait séduisante à cause d'une analogie très certaine dans la composition des faces antérieures des deux monuments. Malheureusement nous n'avons aucun renseignement sur leurs dimensions relatives. De plus il semble curieux, au point de vue esthétique, que deux statues symétriques aient été en granits différents, l'un noir et l'autre rose. La proposition demande donc à être vérifiée. Espérons que la fouille de Kōm el-Ḥeiṭān, souhaitable à de nombreux points de vue, remettra au jour le fragment copié par Hay et permettra de résoudre cette question de façon définitive.

A. Varille.

Le Caire, 1er décembre 1934.

P.-S. — Je remercie les directions de la Bibliothèque de Pise et du British Museum d'avoir bien voulu m'accorder l'autorisation de publier ici des manuscrits de Rosellini et de Hay.

LOUIS SAINT-PAUL GIRARD

(6 JANVIER 1877—22 OCTOBRE 1935)

Tous les amis de l'Institut savaient la place que Louis Saint-Paul Girard tenait parmi nous et ils ont pu concevoir notre douloureuse stupeur, quand nous avons appris qu'une maladie sournoise et cruelle avait rendu cette place vide. M. Saint-Paul Girard est mort dans l'été de 1935, à un moment où nous étions tous absents; il est mort dans une chambre d'hôpital, où il a été certes! admirablement soigné et où il a pu recevoir les adieux de quelques fidèles, mais séparé de la plupart de ceux qu'il avait favorisés de son amitié loyale, passionnée, fougueuse, souvent ombrageuse et sévère, mais dont on pouvait être sûr et fier une fois qu'on l'avait éprouvée.

Né à Dellys, en Algérie, Louis Saint-Paul Girard avait été élevé au Séminaire d'Alger et il a appartenu toute sa vie à l'Église catholique, dont il avait reçu les ordres mineurs. Je suis certain que c'est là le premier trait de son caractère que, sur son cercueil, il eût voulu tout d'abord entendre proclamer. Comme M[gr] Duchesne, qui fut quelque temps son maître, cet humble et docte clerc aurait pu faire graver sur sa tombe l'épitaphe confiante : *semper fidelis.* Sa foi, il aimait à le répéter à ses intimes, était inébranlable, bien qu'elle n'ignorât rien des difficultés que pouvait susciter la critique la plus hardie. Elle était invincible, se plaisait-il à dire, parce qu'elle s'appuyait sur une solide théologie. Quelques esprits superficiels ont pu s'y tromper : son audace à juger les institutions et les hommes, une certaine brutalité de langage ont pu faire prendre parfois « l'abbé Saint-Paul Girard » pour un révolté; c'était un chrétien sincère et soumis. Je ne l'ai jamais vu prendre sa Bible, qu'elle fût grecque, latine, hébraïque ou copte (car il lisait toutes ces langues), sans manifester la plus religieuse vénération, et un de ses projets les plus chers était de publier la série des remarques critiques qu'un esprit historique merveilleusement réaliste, une philologie sûre et sagace lui avaient inspirées pour la défense de la tradition évangélique.

Hélas! nous ne verrons pas ces notes et, sauf quelques articles où se manifeste sa perspicacité, nous n'aurons rien de ces nombreux travaux qu'il ne cessait de méditer, et qui auraient formé une œuvre originale, s'il n'avait été tantôt arrêté par des scrupules de perfection, tantôt entraîné par sa curiosité universelle. Nul n'était mieux préparé que lui aux recherches d'histoire religieuse. Dès sa jeunesse, après de fortes études classiques (à Alger il avait été l'élève de Stéphane Gsell, à l'Institut Catholique de Paris le disciple de Paul Lejay), il s'était jeté dans l'orientalisme. A Alger, Lefébure l'avait initié à l'Égyptologie; à Lyon, où il a passé sa licence ès lettres, à Paris surtout, à l'Institut Catholique comme à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études, il avait suivi tous les cours propres à lui ouvrir l'intelligence du vieil Orient, en se spécialisant, autant qu'un homme comme lui pouvait se spécialiser, dans l'étude de la Langue et de la Littérature coptes. Ses souvenirs sur certains de ses maîtres étaient inépuisables, et, sous l'ironie parfois mordante du propos, ceux qui savaient comprendre percevaient clairement la reconnaissance et le respect. Aux jeunes gens il aimait à vanter les mérites des anciennes générations, et sa louange se nuançait d'une émotion d'autant plus vive qu'elle remontait plus haut dans le passé. Qui de nous ne l'a entendu parler avec une sorte de ferveur de la profondeur des grands théologiens du Moyen Âge et de la Contre-Réforme, de la probité des grands érudits du XVIIe siècle, comme Le Nain de Tillemont ou Mabillon, de la ferme sainteté des grands prédicateurs, comme Bossuet et surtout Bourdaloue? Et pourtant par l'horreur du vague, la passion de la clarté, un certain goût de la satire stridente, cet homme d'Église était lui aussi fils de notre XVIIIe siècle et nul ne parlait avec plus d'intelligence de Voltaire, qu'il lisait et qu'il goûtait. Ajoutez, chez cet aristocrate de l'esprit, une certaine verve plébéienne qui de ses paroles passait dans ses gestes et dans ses manières, et vous ne vous étonnerez pas que la personne de M. Saint-Paul Girard fût vite devenue populaire au Caire, où tout le monde croyait le connaître.

Il était venu à notre Institut en 1911, et il y est revenu presque tout de suite après la guerre, pendant laquelle il avait été mobilisé. Il avait servi notamment à Salonique, où il avait pris quelque inclination pour la langue et la littérature de la Grèce moderne, dont il aimait les poètes. A Salonique,

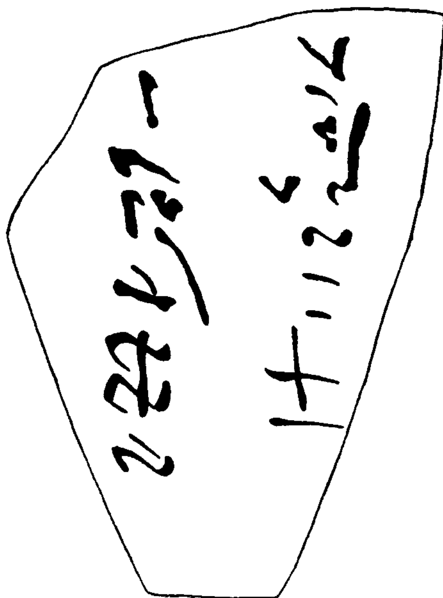
je ne sais à la suite de quelles circonstances, il avait enseigné au Lycée. Il était fait pour l'enseignement, qu'il pratiquait avec toutes les ressources de l'érudition contemporaine, mais à la bonne manière d'autrefois, sévère sur le rudiment, et pourtant soucieux de toutes les méthodes pédagogiques les plus récentes. De ce professeur-né notre Institut fit un moment un fouilleur. Ce n'était guère sa vocation. Pourtant il s'est adapté à ce travail, collaborateur de Kuentz à Deir-el-Médineh, de Collomp, plus tard de Henne à Edfou, dans la campagne où furent découverts le recueil de Hadith sur papyrus et la jarre pleine de papyrus grecs et coptes d'époque arabe. En 1922 M. Foucart l'appela au poste de secrétaire-bibliothécaire. C'était là ce qui convenait à cet homme des livres. Du bibliothécaire il eut toutes les grandes qualités, avec un peu de mépris pour les petites : érudition bibliographique énorme, avec le dédain de la bibliographie, sagacité dans le choix des livres, avec plus de faveur pour les textes originaux que pour les commentaires, zèle ardent à aider les travailleurs, — qui ne lui ont pas tous été reconnaissants, — mais ceux-là seuls qu'il jugeait sérieux, restant impitoyable aux autres, parfois non sans quelque excès. Comme beaucoup de bibliothécaires aussi, il avait du penchant pour les propos critiques et il aimait à interrompre le travail des lecteurs, pour leur communiquer ses remarques, souvent dépourvues d'aménité, sur les livres qu'il venait de lire ou sur les hommes qu'il venait de voir. Il siégeait près de la fenêtre de la grande salle, devant une table encombrée d'un entassement pittoresque de bouquins, qu'il dominait de sa barbe hirsute et de ses regards vifs. Et c'est de là que sont parties tant de boutades qui lui ont suscité des inimitiés assez vives et souvent fait du tort à ses meilleurs amis. On aurait sans doute dû lui pardonner ses épigrammes, car elles s'accompagnaient de discours inspirés par une noble haine de la fausse science et des réputations établies sur le parti pris, la sottise et l'ignorance. Et sans doute il était impossible que plusieurs des jugements qu'il portait, surtout sur les vivants, ne fussent quelquefois injustes, et lui-même, n'ayant nulle prétention à l'infaillibilité, ne méconnaissait pas ses propres faiblesses; mais le plus souvent c'était une joie de voir le vrai mérite ainsi vengé et remis à sa place légitime. On s'attachait à ces paroles fugitives, organisées en formules piquantes, et où se révélaient les mêmes dons d'écrivain que dans sa correspondance.

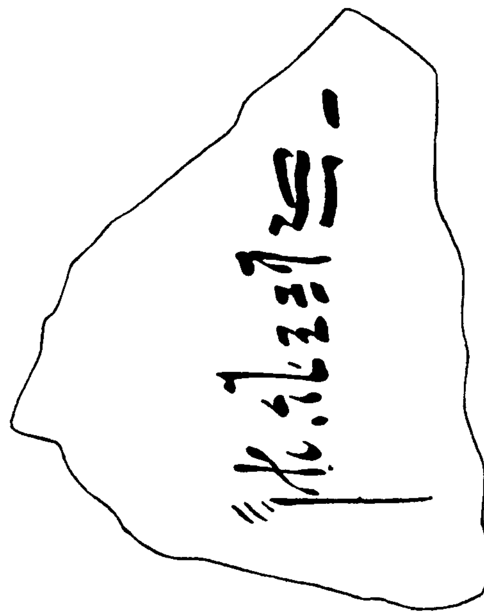
En tout cas pour nous, aussi bien pour les anciens que pour les jeunes, le pressant et continuel appel à la sincérité nous inspirait un salutaire retour sur nous-mêmes et un nécessaire refoulement de tous les naturels élans de l'amour-propre vers une stérilisante vanité : qui niera que dans une maison comme la nôtre, où le travail personnel risque de produire chez chacun de nous une puérile exaltation de la personnalité, le service rendu ainsi par Louis Saint-Paul Girard ne fût des plus précieux?

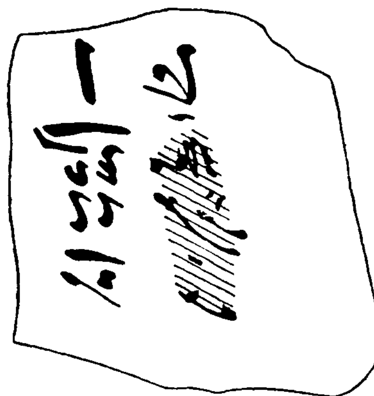
P. Jouguet.

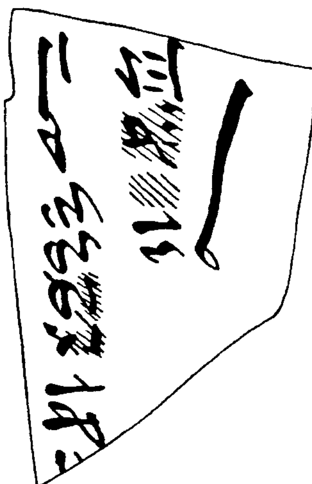
TABLE DES MATIÈRES.

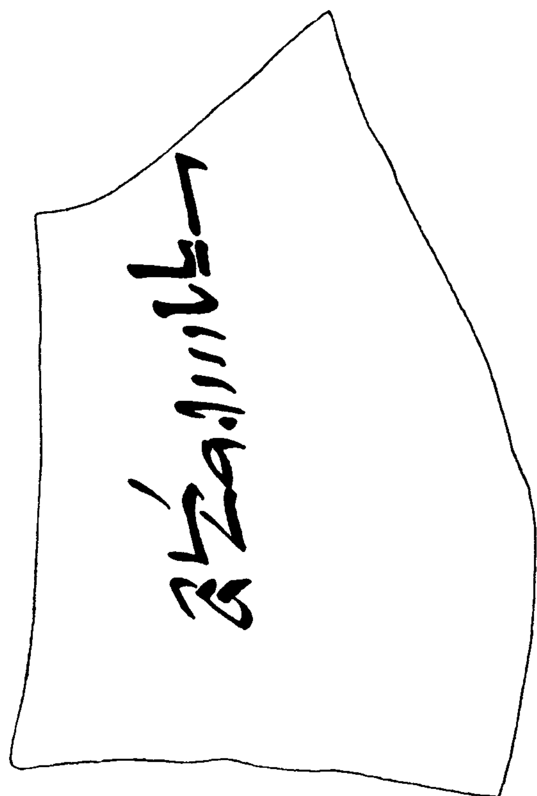

(1) Ostr. Caire *J.* 59164.


(2) Ostr. IFAO n° 501.

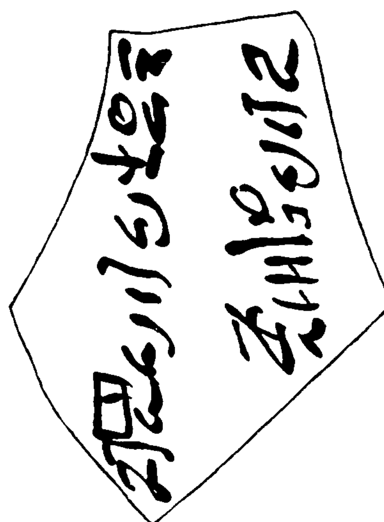

(3) Ostr. IFAO n° 198.


(4) Ostr. IFAO n° 559.


(5) Ostr. IFAO n° 200.



(9) Ostr. IFAO nº 199.



(10) Ostr. IFAO nº 562.



(6) Ostr. IFAO nº 557.

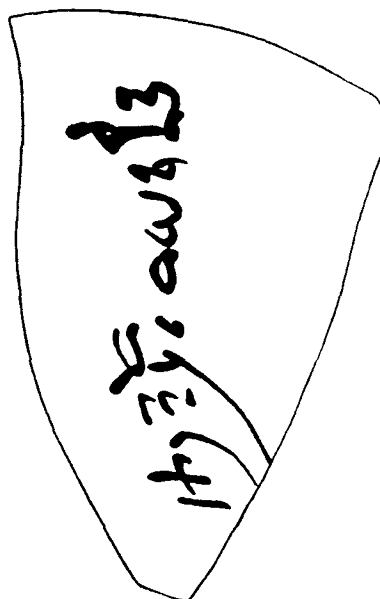


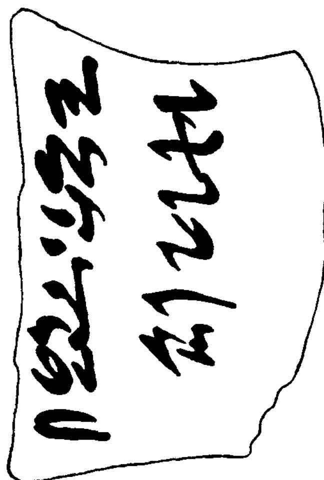
(7) Ostr. IFAO nº 560.



(8) Ostr. IFAO nº 599.


(11) Ostr. Caire *J.* 59165.


(12) Ostr. IFAO nº 503.

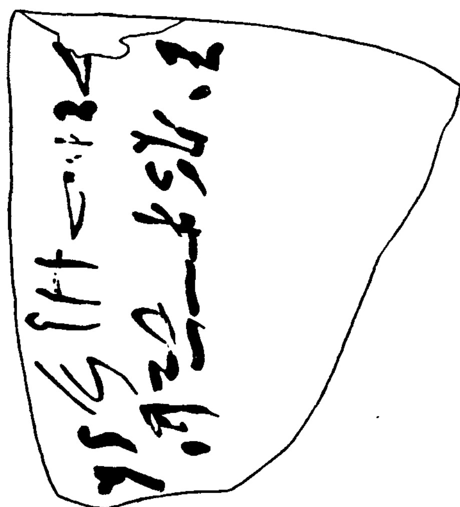

(13) Ostr. IFAO nº 598.


(14) Ostr. IFAO nº 563.

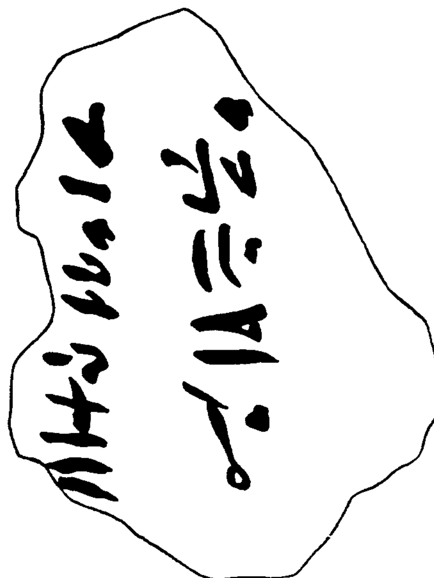
J. Černý, *Questions adressées aux oracles.*



(18) Ostr. IFAO nº 558.



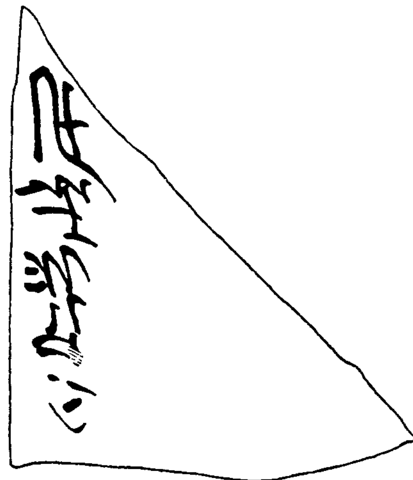
(20) Ostr. IFAO nº 502.



(21) Ostr. IFAO nº 556.

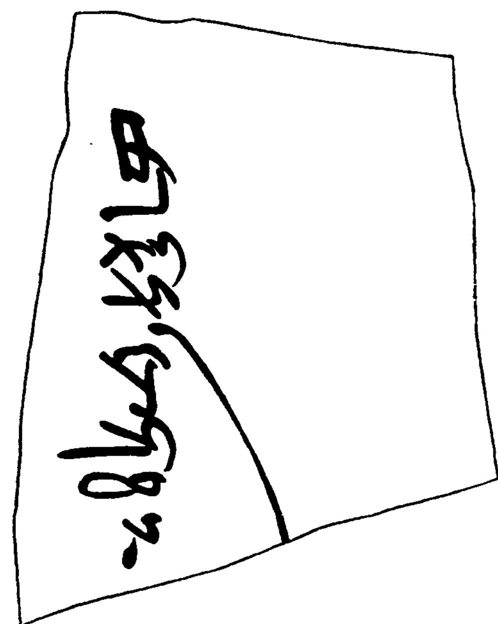


(17) Ostr. IFAO nº 153.

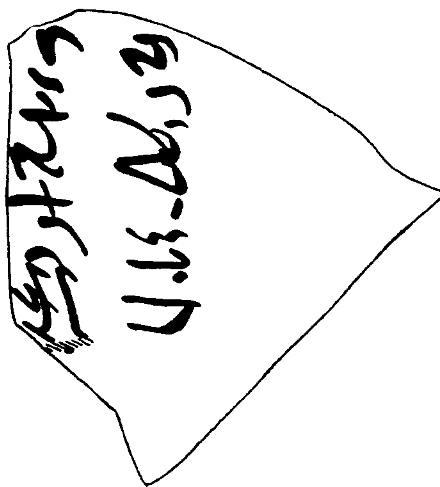


(19) Ostr. IFAO nº 392.

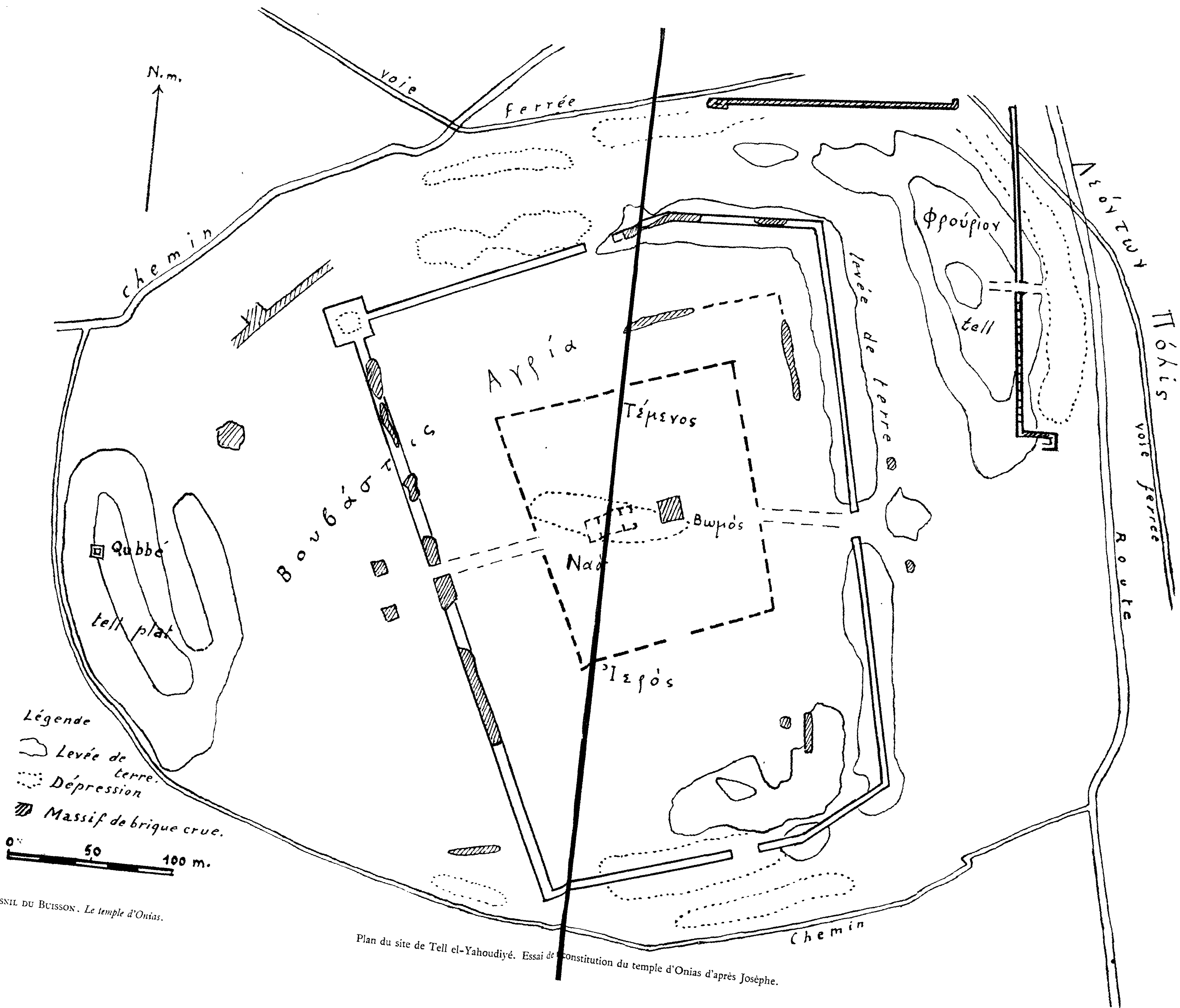
(22) Ostr. IFAO nº 657.



(15) Ostr. IFAO nº 108.



(16) Ostr. IFAO nº 561.



Du Mesnil du Buisson. *Le temple d'Onias.*

Plan du site de Tell el-Yahoudiyé. Essai de reconstitution du temple d'Onias d'après Josèphe.





C. Michałowski, *Un portrait égyptien d'Auguste.*

Bulletin de l'Institut français du Caire, t. XXXV.



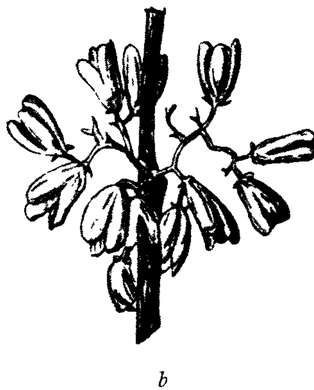


C. Michalowski, *Un portrait égyptien d'Auguste.*





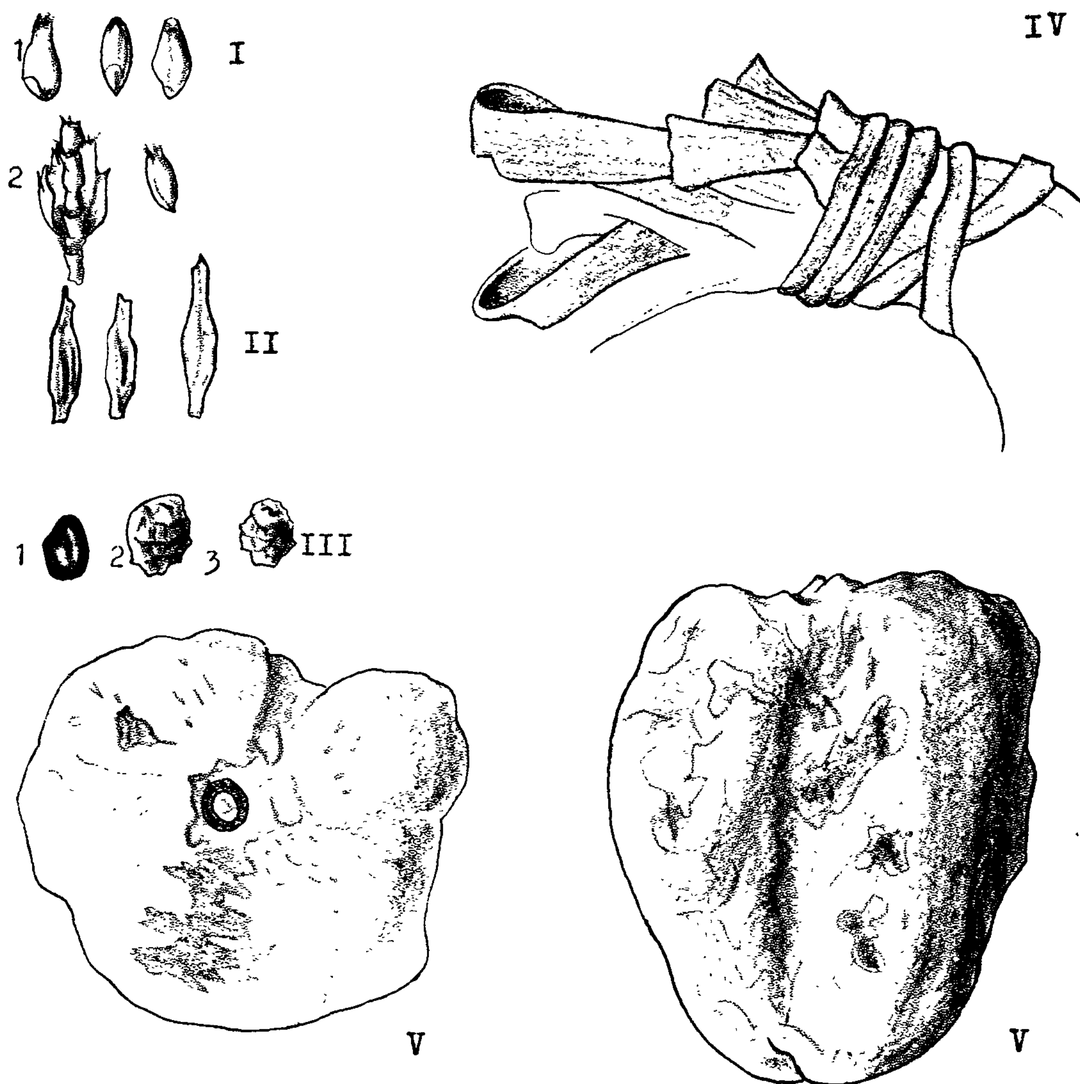
a



b

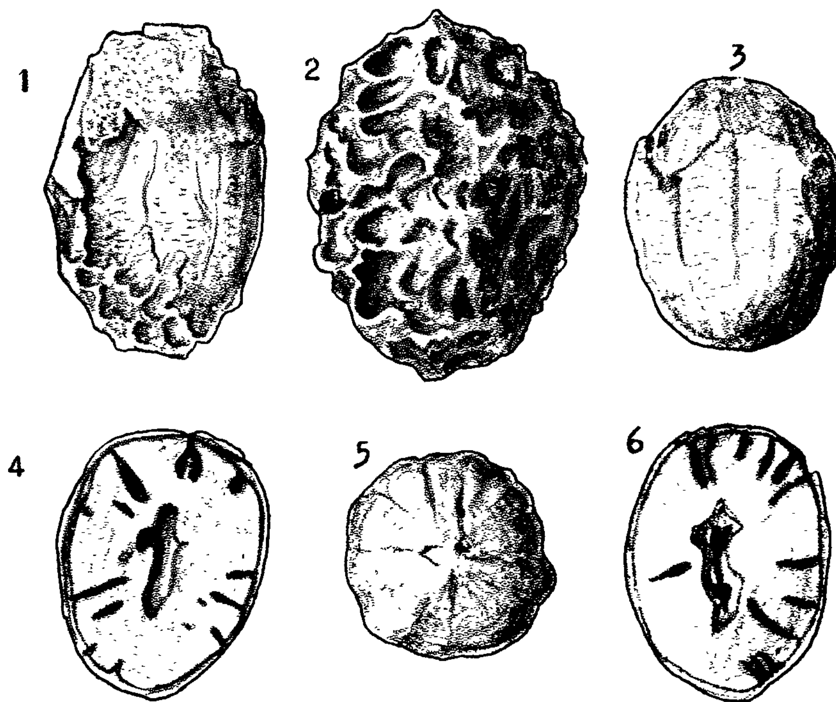
Catha edulis Forskål.

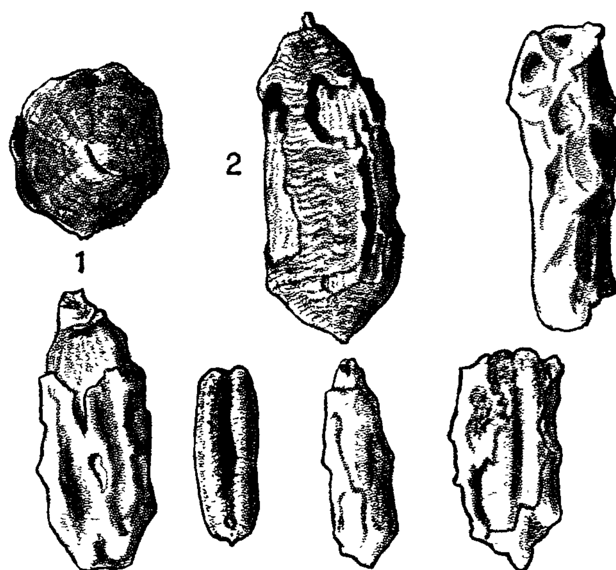
a. fleurs. — *b*. fruits. — Les tiges, ainsi que le pétiole et les nervures des feuilles, sont rouges; les fleurs blanches; les fruits couleur noisette.



Grandeur naturelle.

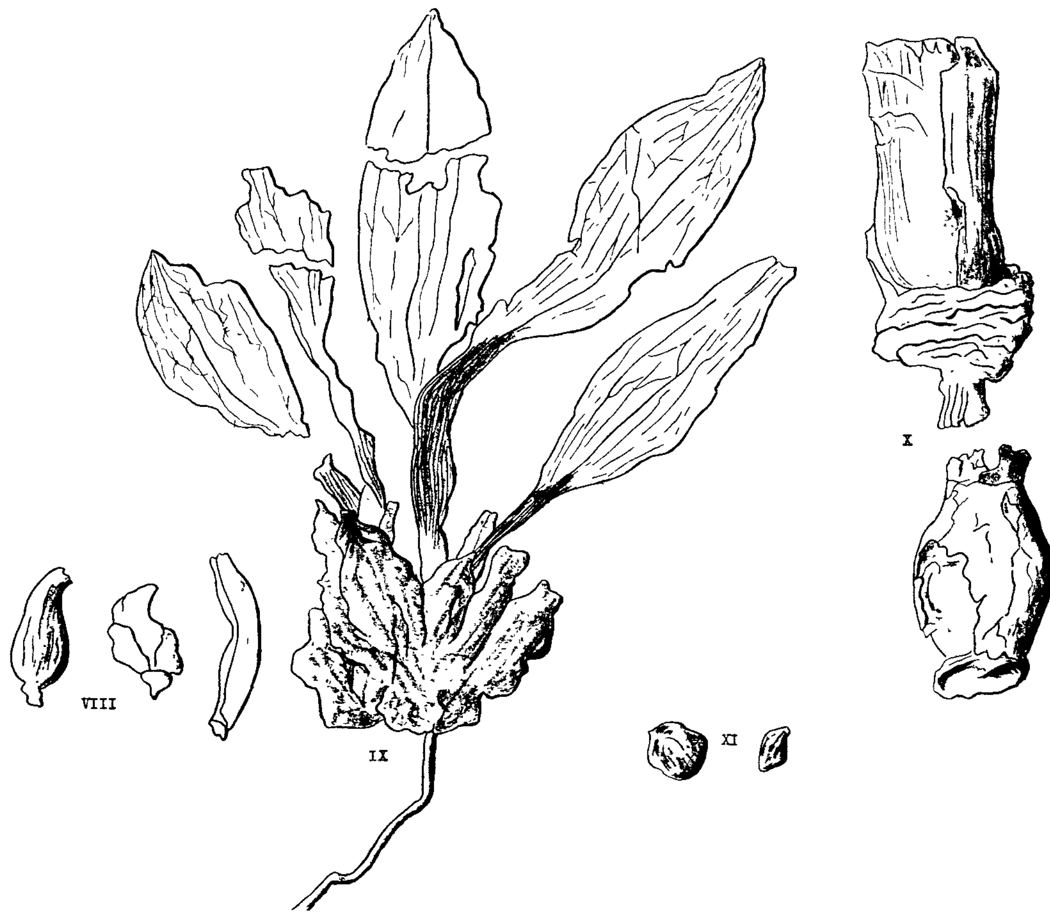
I et II : N° 1427. I. Blé (1 : *Triticum vulgare*, 2 : *T. turgidum*). — II. Orge.
III : N° 1421. *Cyperus esculentus* (1 semble être plutôt *Acacia nilotica*).
IV : N° 2738. *Cyperus Papyrus.*
V : N° 1414. *Hyphaene thebaica.*





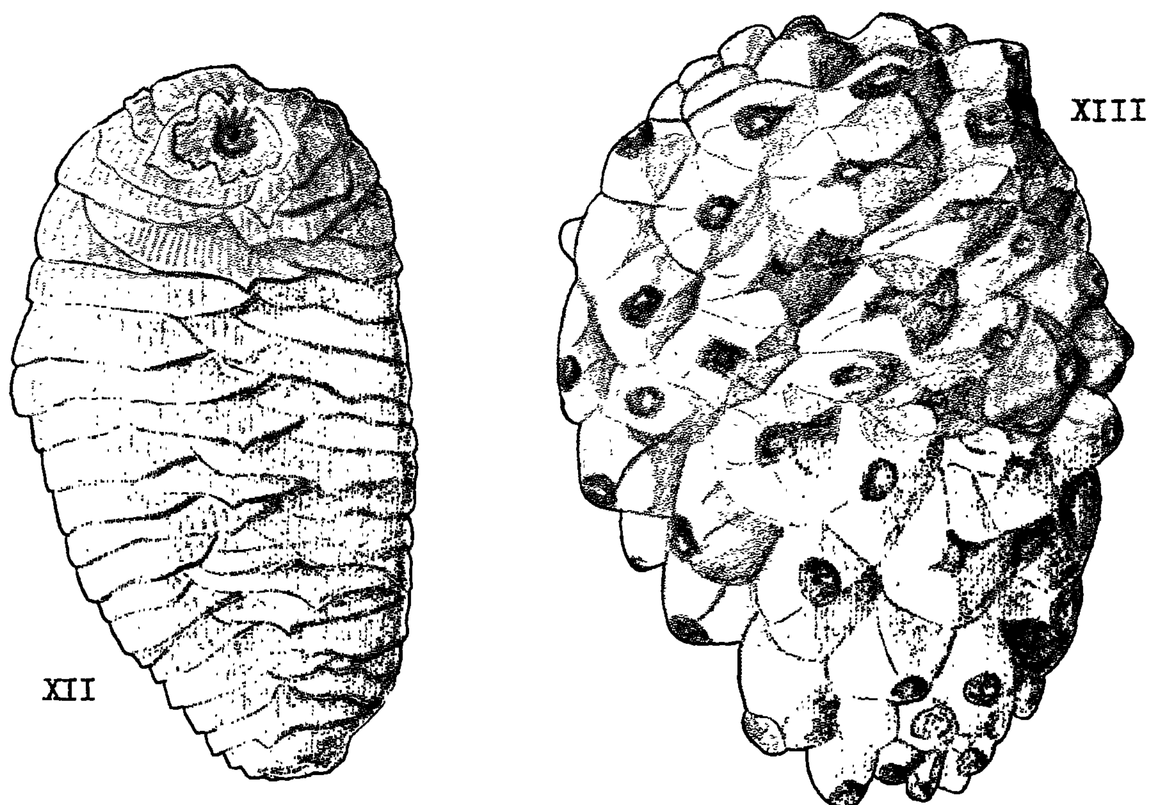
Grandeur naturelle.

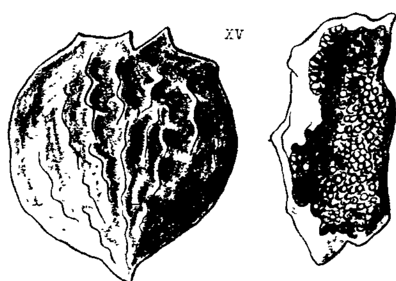
VI : N° 1406. *Medemia Argun* (3 et 5 sont autre chose, *Areca?*).
VII : N° 1418. *Phoenix dactylifera* (1 et 2 sont autre chose, *Balanites?*).



Grandeur naturelle.

VIII. *Allium Cepa.*
IX. *Lilium candidum.*
X. *Narcissus Tazetta.* N° 1410.
XI. N° 1420. *Juniperus phoenicea.*

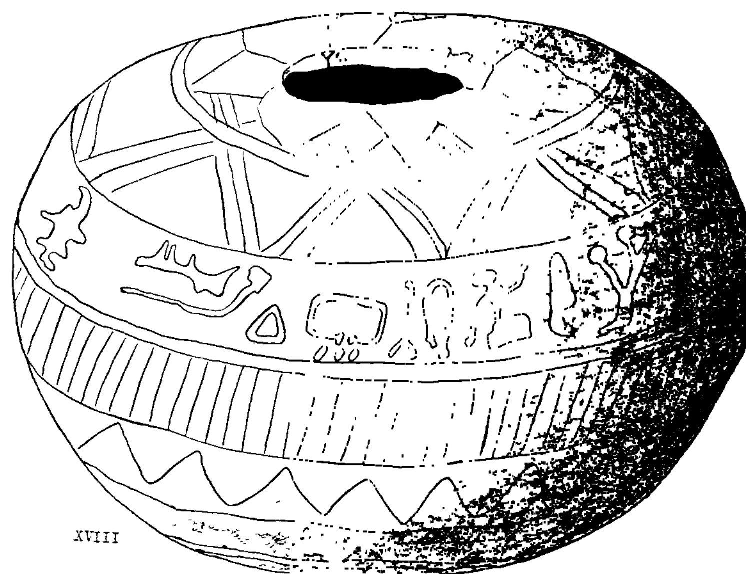


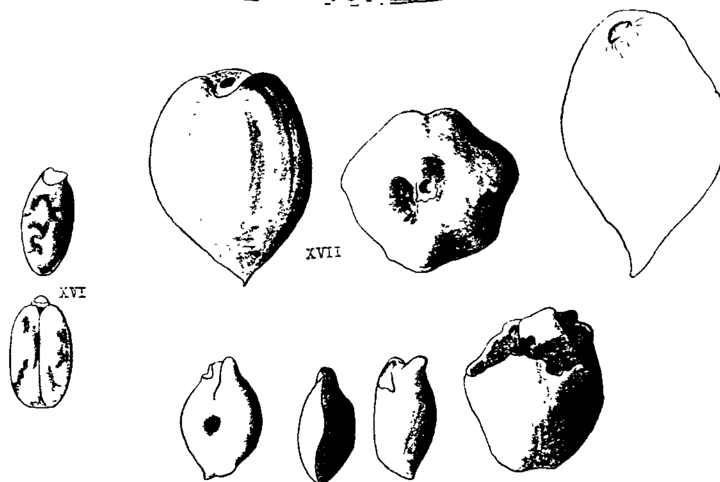


XIV

Grandeur naturelle.

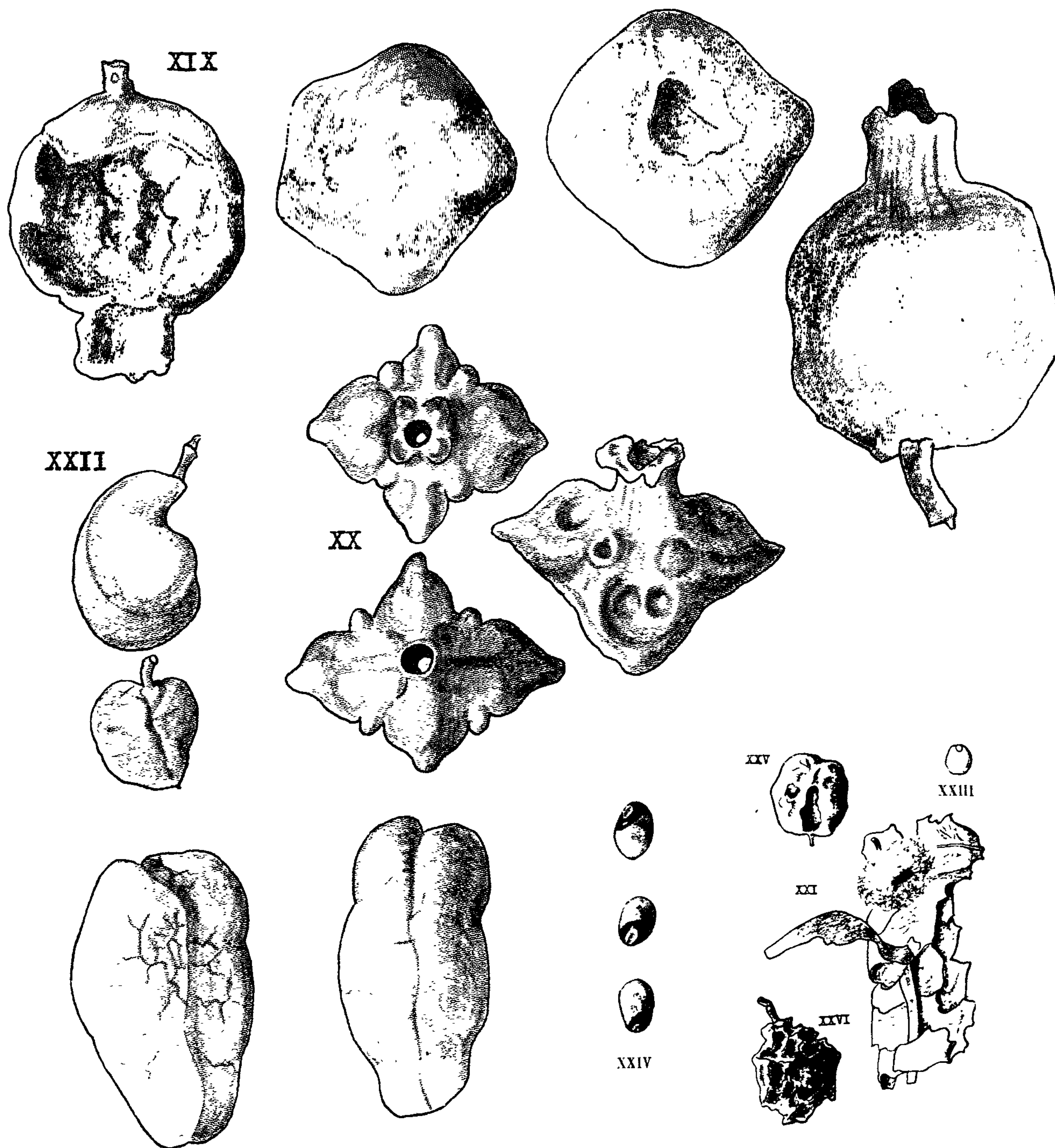
XII : N° 1400. *Cedrus Libani.*
XIII : N° 1399 *Pinus Pinea.*
XIV : N° 1425. *Populus euphratica.*
XV : N° 1416. *Ficus Sycomorus.*





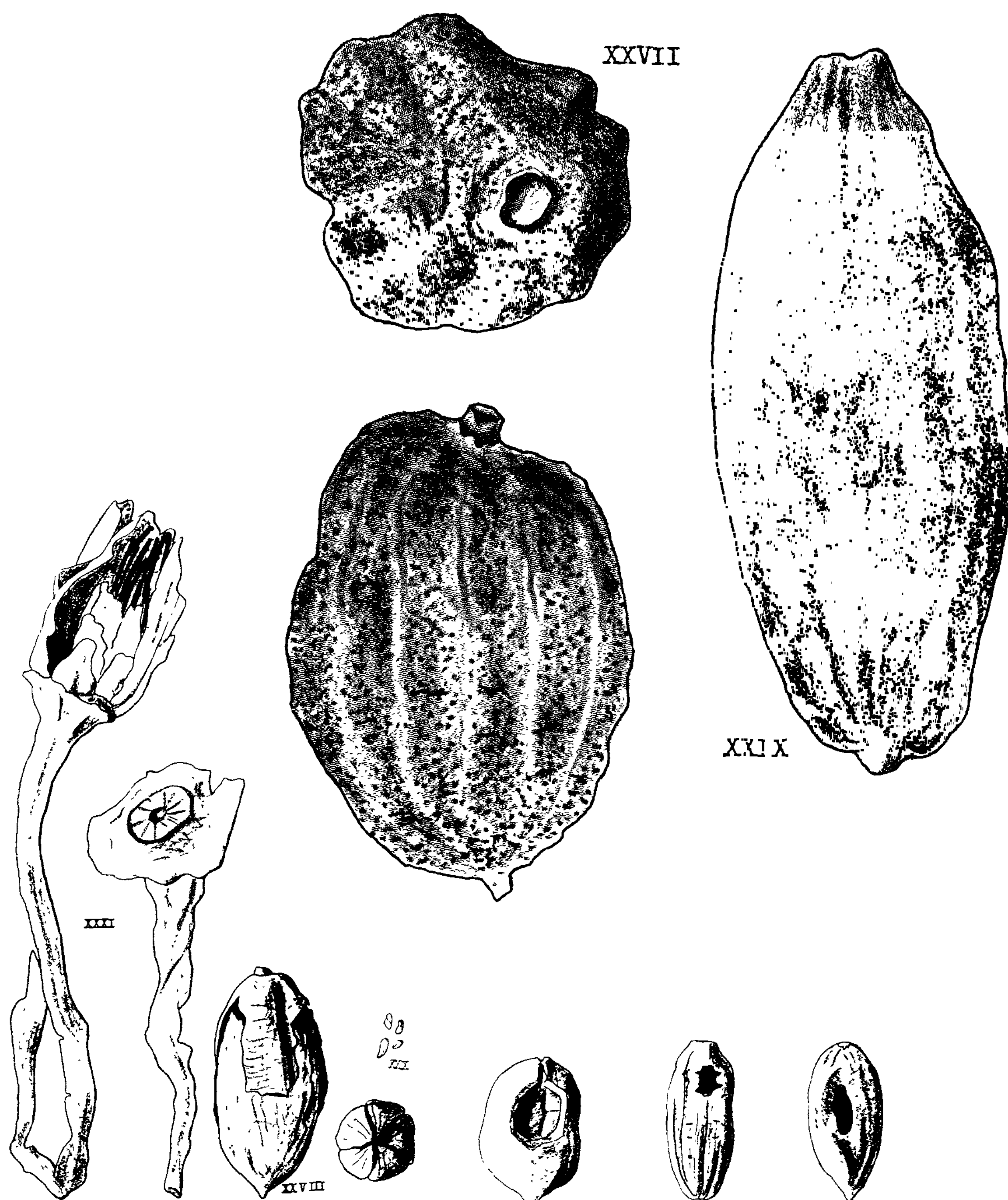
Grandeur naturelle.

XVI : N° 64, C. 33. *Ricinus communis.* XVII : N° 1417. *Mimusops Schimperi.*
XVIII : N° 1405. *Lagenaria vulgaris.*



Grandeur naturelle.

XIX : N° 1414. *Punica granatum.*
XX : N° 1428. *Trapa natans.*
XXI : N° 1425. *Acacia tortilis.*
XXII : N° 1415. *Prosopis Stephaniana.*
XXIII : N° 1429. *Lens esculenta.*
XXIV : *Abrus precatorius.*
XXV : N° 1426. *Zizyphus Spina-Christi.*
XXVI : N° 1426. *Vitis vinifera.*



Grandeur naturelle, sauf XXIX 1/2 grandeur naturelle.

XXVII. *Citrus Limonum.*
XXVIII : N° 2223. *Balanites aegyptiaca.*
XXIX : N° 1403. *Adansonia digitata.*
XXX. *Lepidium sativum.*
XXXI : N° 1409. *Nymphaea Lotus.*



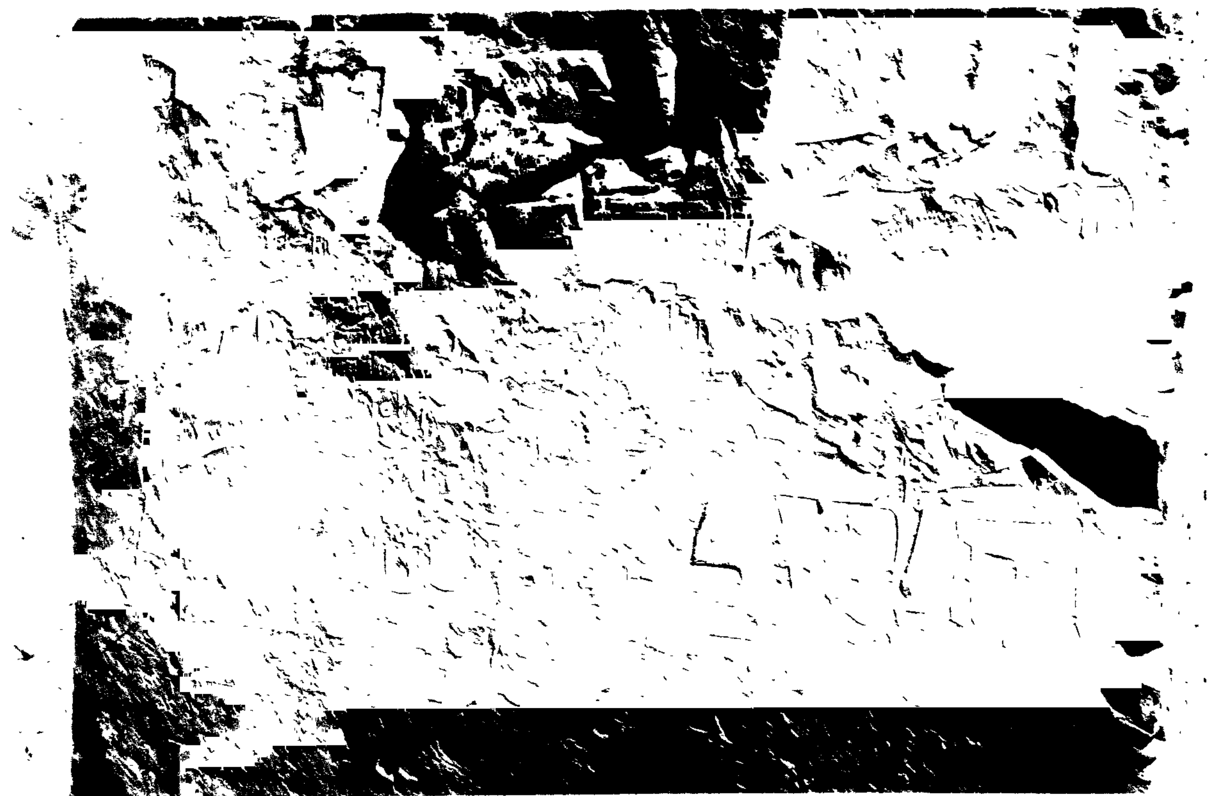
Chant du harpiste de la tombe 158 à Dra Abou'l Negga avec remise en place du fragment 20.482 de Berlin.



Scènes de la vie dans l'autre monde au tombeau 158.



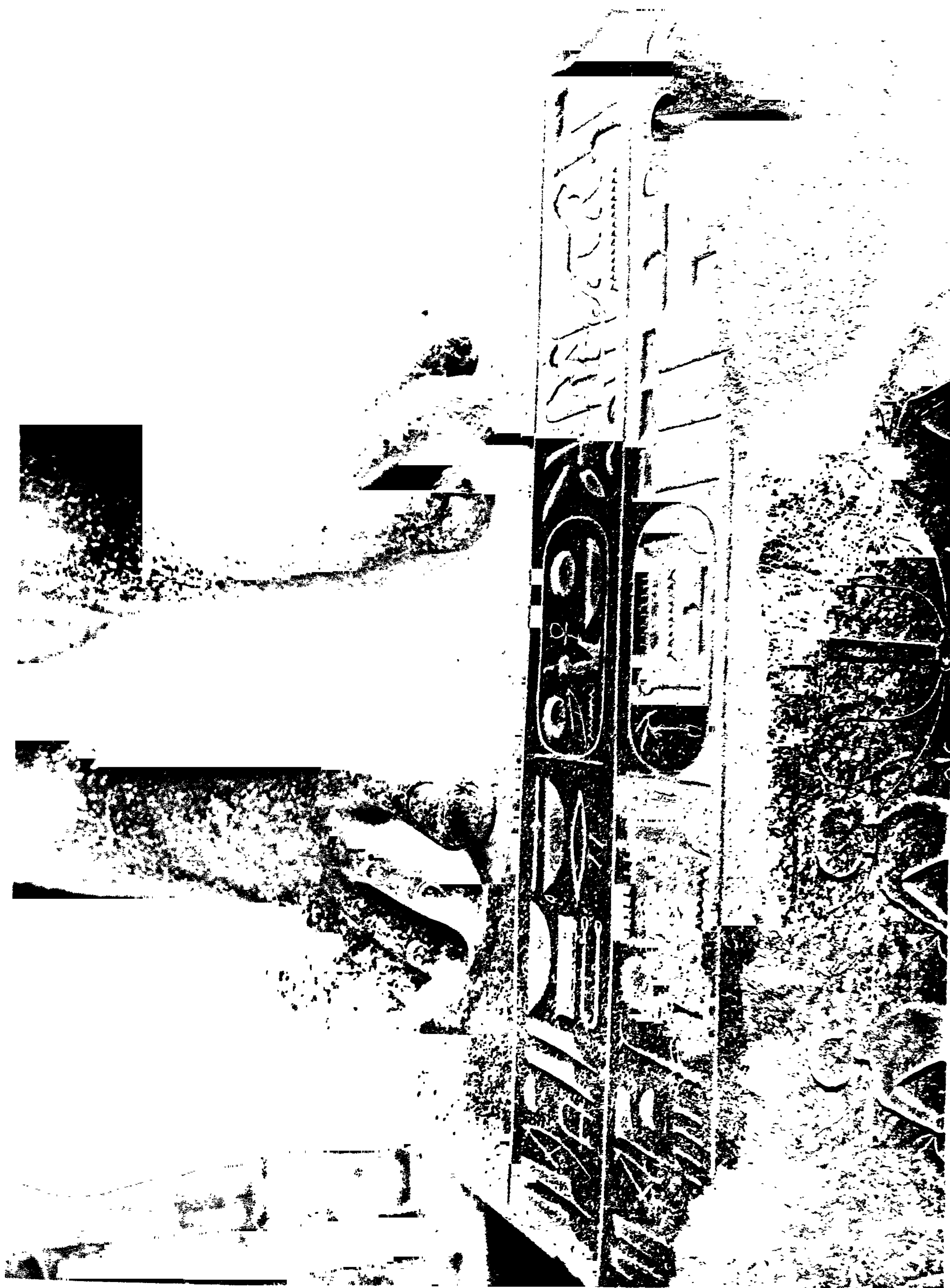
A. - Chant du harpiste de la tombe 178 à la Khôkha.



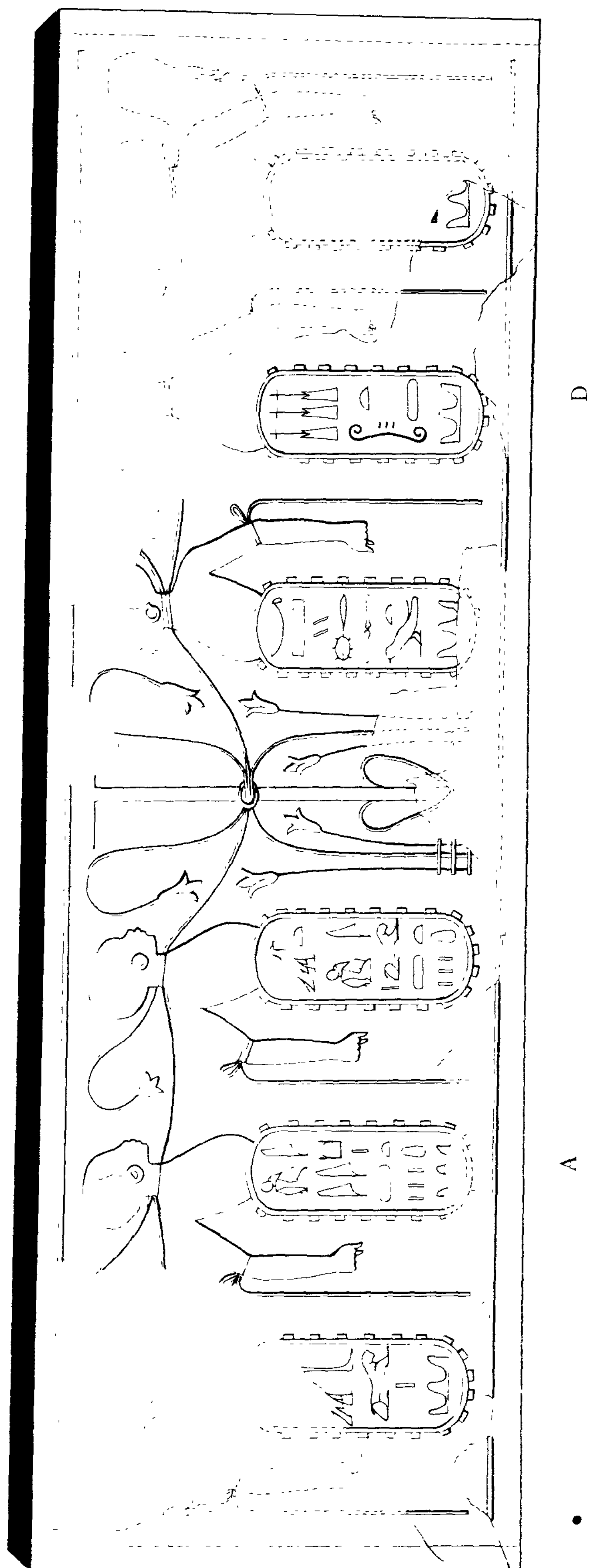
B. - Chant du harpiste de la tombe 331 à Gourna.



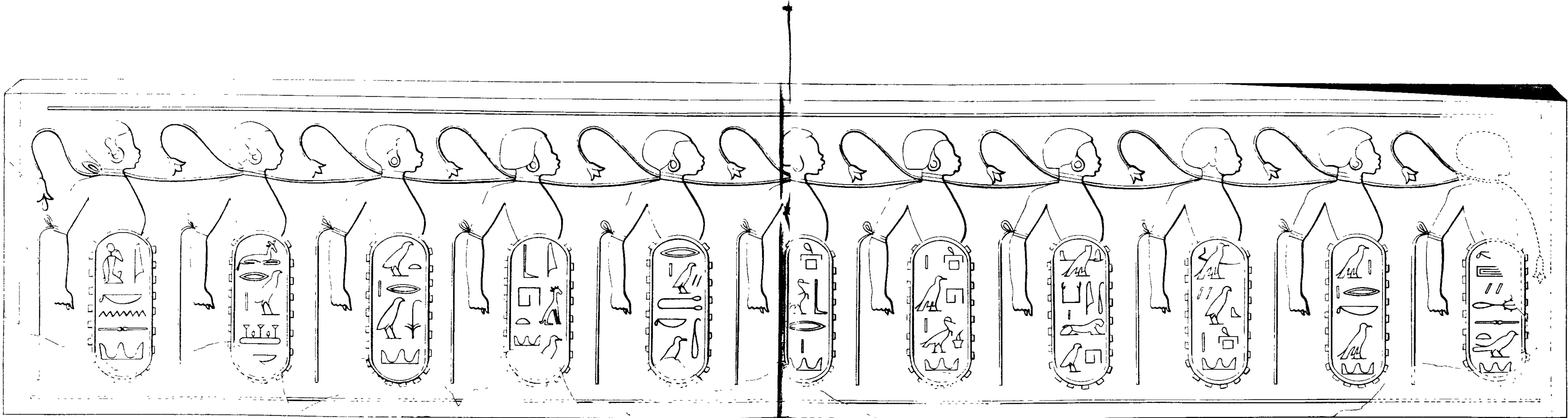
Le socle A. 18 du Louvre.



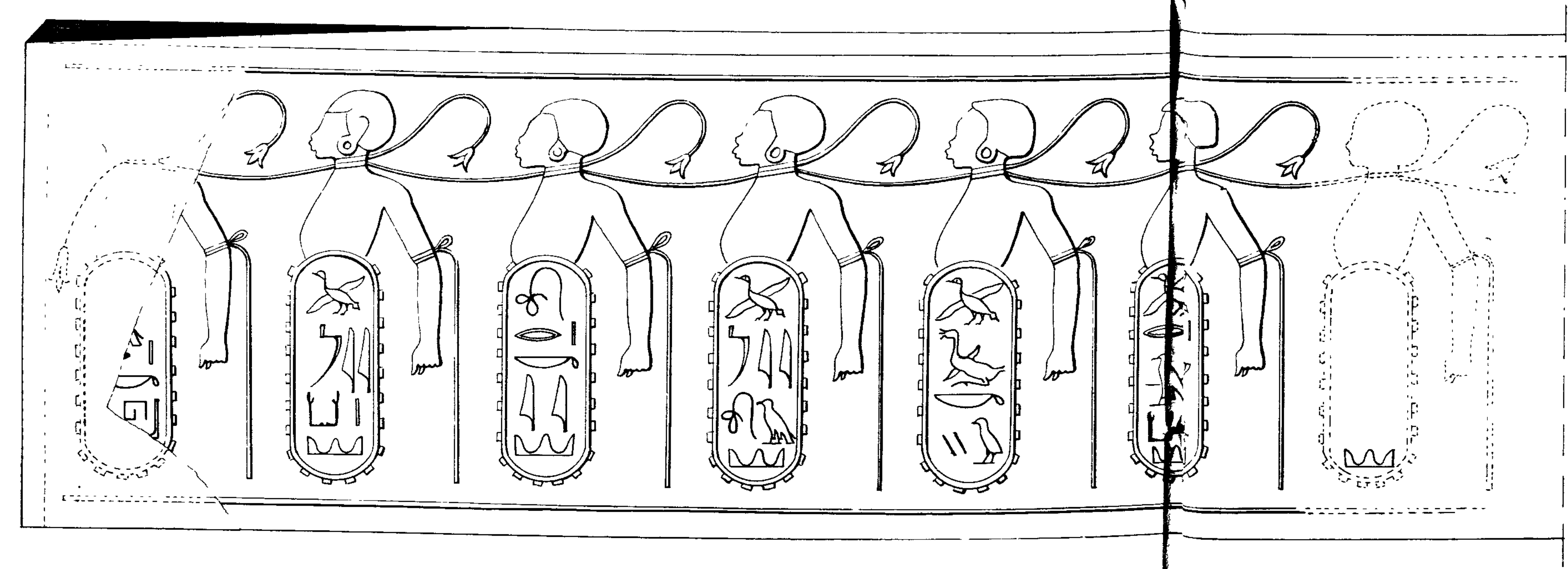
Détail du protocole restauré.



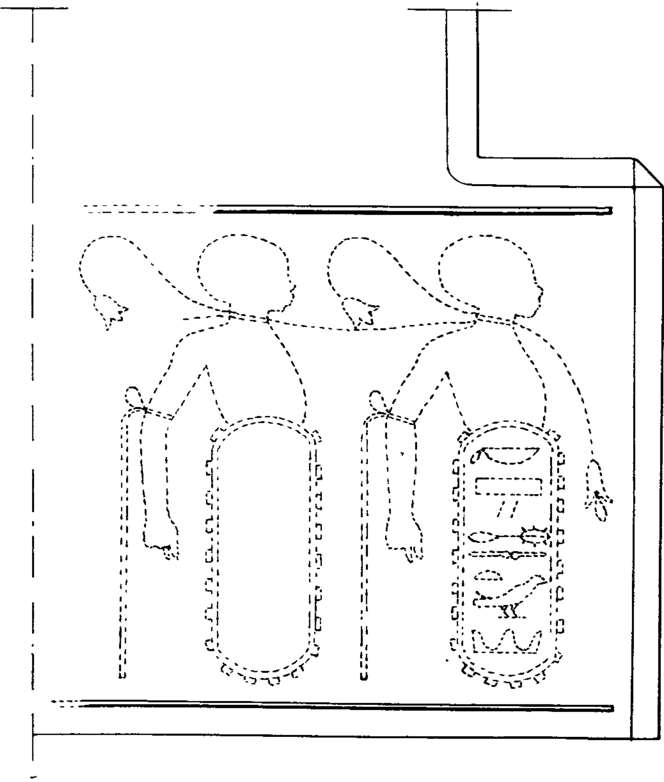
Face antérieure.



B. Face latérale droite.



E. Face latérale gauche.



C. Face postérieure droite.



La tête A. 19 du Louvre